LES CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME

Numéro 20 A

LE PROCESSUS D'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS ET L'INTERVENTION PRÉVENTIVE ET COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE RECHERCHE

PAR

ANDRÉ JACOB JOCELYNE BERTOT LOUIS-ROBERT FRIGAULT JOSEPH LÉVY

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SEPTEMBRE 1996

CRRIR

Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme (CRRIR)

Directrice du CRRIR

Micheline Labelle

Université du Québec à Montréal Département de sociologie C.P. 8888, succursale Centre-ville Montréal, Québec H3C 3P8

Tous drois réservés. La reproduction d'un extrait quelconque de ce rapport est interdite sans l'autorisation écrite de la directrice de la recherche.

ISBN 2921600-19-6

Dépôt légal -Bibliothèque nationale du Québec, 1996

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	xiii
Introduction	1
Méthodologie	
Nature de la recherche	
Méthodes utilisées	17
Populations visées	20
Échantillon	21
Outils et procédures de cueillette des données	24
Analyse des résultats	26
Analyse des données qualitatives	26
Analyse des données quantitatives	28
Chapitre I	
Les pays d'origine: contexte géographique, économique sociopolitique	ae et 33
La Bulgarie	
Cadre physique	
Environnement économique et social	35
Histoire et contexte politique	36
Le Cambodge	4.5
Cadre physique	45
Environnement économique et social	43
Histoire et contexte politique	48
L'Éthiopie	
Cadre physique	
Environnement économique et social	
Histoire et contexte politique	
Le Guatémala	
Cadre physique	65
Environnement économique et social	65
Histoire et contexte politique	68
Le Shri Lanka	
Cadre physique	78
Environnement économique et social	78
Histoire et contexte politique	80

Chapitre II

	Les groupes de réfugiés à Montréal: profils sociodémographiques	89
	Introduction Le groupe d'origine bulgare Le groupe d'origine cambodgienne Le groupe d'origine éthiopienne Le groupe d'origine guatémaltèque Le groupe d'origine tamoule	95 96
Chap	pitre III	
	Profil prémigratoire et statut des répondants	.101
Chap	Composition ethnique des groupes Religion Âge des répondants État matrimonial et nombre d'enfants Grandeur de la maisonnée Milieu de vie d'origine Niveau de vie dans le pays d'origine. Niveau de scolarité Structure occupationnelle Durée du séjour au Québec Statut légal Conclusion	104 105 106 108 111 114 120 121
	Vécu migratoire	.125
	Motifs du départ Motifs politiques Motifs économiques et professionnels Raisons familiales et avenir des enfants Goût de l'aventure	1 2 6 1 4 0 144
	Conditions du départ Trajet et vécu migratoire Image du Québec avant l'arrivée Conclusion	149 159

Chapitre V	
Intégration linguistique	163
Maîtrise de la langue maternelle	164
Maîtrise de la langue française	166
Maîtrise de la langue anglaise	175
Utilisation des langues dans le contexte familial	177
Usage de la télévision	179
Conclusion	181
Chapitre VI	
Intégration économique	183
Structure occupationnelle	184
Revenus	206
Perception du niveau de vie et changements par rapport au pays d'origine.	214
Amélioration des conditions matérielles au cours de la dernière année	216
Perspectives d'avenir professionnel	217
Aide apportée par la famille	226
Aide envoyée à la famille	226
Conclusion	229
Chapitre VII	
Intégration sociale et culturelle	231
Réseaux de relations sociales	232
Contacts avec le pays d'origine	232
Le voisinage et la mobilité résidentielle	238
Les relations avec les compatriotes	245
Relations avec les Canadiens français	261
Relations avec les Canadiens anglais	264
Delection avec les canadiens anglais	267
Relations avec les autres minorités ethniques	271
Activitée entre communeurs laining fêtes	275
Activités extracommunautaires, loisirs, fêtes	275
Activités extracommunautaires	4/3
Loisirs	2//
Célébration des fêtes	2/9
Bilan des activités communautaires et de loisirs	280

Satisfa	ction quant aux relations sociales actuelles	282
Percep	tion de l'accueil par les Québécois	286
Dercen	tions de la société québécoise	301
Choix	identitaires et limites externes à l'intégration sociale et culturelle	306
Bilan o	les difficultés d'adaptation	312
Percen	tion de l'importance des affaires publiques	315
Percen	tion des politiques d'immigration	317
Concli	ision	319
Chapitre VI		
Rappe	ort aux services de santé et services sociaux	321
Les ser	rvices de santé	322
203 50	Connaissance des services de santé	322
	Mécanismes de contact	324
	Utilisation du système de santé	326
	Problèmes rencontrés dans les services de santé	330
	1 TOOLOTICS TOTOOTICS CHILD ICS BOT 12000 GO DERING	000
Les	services sociaux	337
	Connaissance des services sociaux	337
	Mécanismes de contact	338
	Utilisation des services sociaux	340
	Motifs d'utilisation des services sociaux	342
	Problèmes rencontrés dans les services sociaux	352
Adamt	ation psychosociale et mécanismes de soutien	361
Auapa	Distribution des symptômes de tensions psychologiques	362
	Autres symptômes	364
	Évaluation du bien-être actuel	373
	Aspiration au retour au pays natal	376
	Ressources de soutien privilégiées par les répondants	378
	Ressources de soutien privilégies par les repondants	396
	Efficacité des discussions	200
	Problemes psychologiques et relationnels et services sociaux	290
Conci	usion	307
Conclusion	générale	395
	iie	
Annexes	d'entrevues	425
	onnaire	
Quesu	Othano	

Le Programme des Subventions nationales au bien-être social de Développement des ressources humaines Canada, est fier d'avoir fourni son appui financier et ses conseils pour la réalisation de ce projet. Les vues exprimées dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement celles de Développement des ressources humaines Canada.



Remerciements

Réaliser une recherche aussi vaste que celle-ci n'aurait pas été possible sans l'implication d'un grand nombre de personnes que nous tenons à remercier bien sincèrement, à commencer par vous toutes et tous, venus du Cambodge, de Bulgarie, du Guatémala, du Shri Lanka, d'Éthiopie, qui avez accepté de nous accorder généreusement de votre temps, de retourner dans vos souvenirs souvent pénibles, de partager avec nous vos difficultés, vos projets, vos amertumes, vos espoirs, vos opinions et vos attentes.

Un merci tout particulier à vous aussi, les précieuses personnes-ressource qui avez informé et guidé les enquêteurs-terrain et les avez aidés à entrer en contact avec vos compatriotes.

Merci à vous, Nanou Dahn, Virha Papouktchieva-Borissova, Shérine Xavier, qui avez assumé avec beaucoup de patience et de conscience professionnelle la tâche complexe de traduire et faire contre-traduire dans votre langue d'origine le long questionnaire que vous avez ensuite aidé à faire passer, en plus de nous servir d'interprètes lors des entrevues. Pour votre patience de traductrices, merci également à vous Gloria Poblete et Myriam Lévy. Et pour votre efficacité à construire les revues de littérature qui nous étaient indispensables, merci à vous Danièle Blais et Diara Boniface.

Plus de cinq-cent questionnaires à faire remplir, plus d'une centaine d'entrevues à réaliser, ce n'est pas une mince affaire! Heureusement que vous étiez là pour nous assister, Luis Rodas Calderon, Roberto Estrada Robles, Judith Chafoya, Lorraine Xavier, Sam An Mum, Ahmed Sheikh Omar, Marie-Josée Gagné, Ali Hussein, Ise Ahmed, Moustafa Mohamed, Elmi Irsi Abissié, ainsi que les membres ou responsables des diverses associations ethniques ou religieuses qui, à différents niveaux, nous avez soutenus dans cette étape cruciale. Un très grand merci à toutes et tous pour votre engagement, votre dévouement et votre collaboration.

De la patience, il vous en a fallu pour transcrire fidèlement toutes les entrevues! Soyez-en remerciées chaleureusement France Beauchemin, Elaine Corea, Colette Désilets, Anne Duhamel, Evelyne Follain, Liliane Laverdière, Sylvie Moreau et Madeleine Murdock. Et à toi Erick, un salut tout spécial de tes amis qui conservent en leur coeur la fleur de ton sourire.

Pour les milliers de données statistiques entrées, croisées, compilées, disséquées sous les directives expertes de Louis-Robert Frigault, merci Bianca Duceppe, merci Lise Duchesnes, merci Mylène D'Astous. Et pour les divers coups de pouce rendus avec gentillesse, merci aux secrétaires du département de travail social, Guylène Breton, Louise Caron, Marie-Claude Noël, et à notre agente administrative, Nicole Bergeron.

Le dernier remerciement -et non le moindre!- revient de droit à l'équipe des enquêteurs terrain qui ont su allier des qualités humaines et professionnelles de patience, de sensibilité et de ténacité pour mener à bien la collecte des données: Carolyne Cianci, Hector Poblete, Laurence Pouliot, Michel Raquepas, Sonia Sauvé et François Vaillancourt. À vous six et à tous les amis, amies, collègues qui ont soutenu l'ensemble de l'équipe de recherche lors de cette longue démarche, encore une fois, MERCI!

Le Globe

Offrons le globe aux enfants, au moins pour une journée.

Donnons-leur afin qu'ils en jouent comme d'un ballon multicolore
Pour qu'ils jouent en chantant parmi les étoiles.

Offrons le globe aux enfants,
Donnons-leur comme une pomme énorme
Comme une boule de pain toute chaude,
Qu'une journée au moins ils puissent manger à leur faim.

Offrons le globe aux enfants,
Qu'une journée au moins le monde apprenne la camaraderie,
Les enfants prendront de nos mains le globe
Ils y planteront des arbres immortels.

Nazim Hikmet Anthologie poétique Messidor/Temps Actuels,Paris. 1982

4/	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Comparaison des coefficients de fidélité alpha pour les échelles	30
Tableau 2:	Orientation des échelles utilisées	31
Tableau 3.1:	Religion selon le groupe	104
Tableau 3.2:	Structure d'âge selon le groupe	105
Tableau 3.3:	État matrimonial selon le groupe	106
Tableau 3.4:	Présence et nombre moyen d'enfants selon le groupe	107
Tableau 3.5:	Grandeur de la maisonnée selon le groupe	108
Tableau 3.6:	Milieu de vie selon le groupe	108
Tableau 3.7:	Perception du niveau de vie dans le pays d'origine selon le groupe	111
Tableau 3.8:	Niveau de scolarité selon le groupe	114
Tableau 3.9:	Structure occupationnelle dans le pays d'origine selon le groupe	118
Tableau 3.10:	Durée de séjour au Canada, au Québec et à Montréal selon le groupe	120
Tableau 3.11:	Statut des répondants selon le groupe	123
Tableau 4.1:	Raisons du départ selon le groupe	126
Tableau 4.2:	Conditions du départ selon le groupe	148
Tableau 4.3:	Image de la situation linguistique du Québec avant l'immigration	159
Tableau 5.1:	Connaissance de la langue maternelle selon le groupe	164
Tableau 5.2:	Connaissance du français selon le groupe	166
Tableau 5.3:	Cours de français et durée selon le groupe	169
Tableau 5.4:	Connaissance de l'anglais selon le groupe	176

Tableau 5.5:	Fréquence d'utilisation des langues parlées à la maison	. 177
Tableau 5.6:	Fréquence d'utilisation de la télévision selon le groupe	. 180
Tableau 6.1:	Structure occupationnelle selon le groupe	. 184
Tableau 6.2:	Perception du niveau de vie actuel selon le groupe	. 214
Tableau 6.3:	Différence du niveau de vie entre le pays d'origine et le Québec	. 215
Tableau 6.4:	Amélioration des conditions matérielles dans la dernière année	. 216
Tableau 6.5:	Aide apportée par la famille selon le groupe	. 226
Tableau 6.6:	Aide au réseau familial ou social selon le groupe	. 227
Tableau 6.7:	Personnes à qui l'aide est adressée selon le groupe	. 228
Tableau 7.1:	Échelle de contacts avec le pays d'origine selon le groupe	. 233
Tableau 7.2:	Origine ethnique des voisins selon le groupe	. 238
Tableau 7.3:	Nombre de déménagements selon le groupe	. 240
Tableau 7.4:	Raisons des déménagements selon le groupe	. 241
Tableau 7.5:	Appréciation des voisins et évaluation de leur aide probable	. 242
Tableau 7.6:	Moyenne des amis de chaque origine selon le groupe	. 246
Tableau 7.7:	Préquence des activités intracommunautaires selon le groupe	. 248
Tableau 7.8:	Religiosité selon le groupe	. 249
Tableau 7.9:	Provenance des amis selon le groupe	. 253
Tableau 7.10 travail et cam	e: Moyenne des difficultés à s'entendre avec les patrons, collègues de arades d'études	. 271
Tableau 7.11:	Aide présumée des collègues de travail et des camarades d'étude	. 273
Tableau 7.12:	Fréquence des activités extracommunautaires selon le groupe	. 275

Tableau 7.13: Participation à des activités de loisirs
Tableau 7.14: Motifs de non participation aux activités de loisirs selon le groupe 278
Tableau 7.15: Célébration des fêtes selon le groupe
Tableau 7.16: Évaluation des relations sociales actuelles selon le groupe
Tableau 7.17: Perception de l'accueil par les Québecois selon le groupe 292
Tableau 7.18: Échelle d'égalitarisme selon le groupe
Tableau 7.19: Importance du maintien de l'identité culturelle selon le groupe 310
Tableau 7.20: Importance d'établir des relations extérieures selon le groupe 310
Tableau 7.21: Difficultés d'adaptation selon le groupe
Tableau 7.22: Adaptation à l'environnement et au style de vie dans la dernière année 314
Tableau 7.23: Importance de se sensibiliser au contexte sociopolitique
Tableau 8.1: Connaissance des services de santé selon le groupe
Tableau 8.2: Utilisation des services de santé selon le groupe
Tableau 8.3: Difficultés dans les démarches auprès des services de santé
Tableau 8.4: Problèmes rencontrés dans l'utilisation des services de santé
Tableau 8.5: Problèmes rencontrés dans les services de santé par type de service 333
Tableau 8.6: Connaissance des services sociaux
Tableau 8.7: Moyens utilisés pour entrer en contact avec les services sociaux 338
Tableau 8.8: Utilisation des services sociaux
Tableau 8.9: Motifs évoqués pour utiliser les différents services sociaux
Tableau 8.10: Difficultés rencontrées dans les services sociaux par origine ethnique 352
Tableau 8.11: Problèmes rencontrés dans l'utilisation des services sociaux

Tableau 8.12: Problèmes rencontrés dans les différents services sociaux	353
Tableau 8.13: Échelle de symptômes psychologiques selon le groupe	362
Tableau 8.14: Distribution de la présence de symptômes psychosomatiques	364
Tableau 8.15: Perception du bien-être actuel	374
Tableau 8.16: Désir de retour au pays natal	376
Tableau 8.17: Figures d'aide dans le groupe social	384
Tableau 8.18: Aide apportée par la discussion des problèmes	386
Tableau 8.19: Raisons avancées pour ne pas discuter des problèmes	387

INTRODUCTION

Le Québec accueille chaque année entre 10 000 et 12 000 réfugiés originaires de diverses régions du monde, soit environ le tiers de l'immigration globale de la province. De ces catégories spécifiques d'immigrants, nous connaissons encore bien peu puisqu'il s'agit de groupes fragmentés et très diversifiés dans leur composition. Fragmentés parce qu'à l'intérieur de chaque groupe de réfugiés venus d'un pays donné, des caractéristiques précises montrent qu'il ne s'agit pas de populations homogènes au plan de l'origine ethnique, de la langue, de la religion, de l'appartenance de classe, du sexe, du statut civil et autres caractéristiques socio-démographiques. Diversifiés parce que les pays de provenance se multiplient sans cesse et que le nombre de réfugiés croît de façon très significative.

La situation au Québec ne fait que refléter l'état du monde aujourd'hui. Suite à la multiplication des conflits internationaux et des guerres civiles, le nombre de réfugiés dans le monde a doublé au cours de la dernière décade pour atteindre le record d'environ 20 millions d'individus en exil dans un pays donné ou en errance sur la planète, à la recherche d'une terre d'accueil ou en attente d'un retour au pays d'origine. La plupart de ces réfugiés viennent de l'hémisphère Sud, Afrique, Asie, Amérique latine. Leur exode crée un impact majeur sur les contrées limitrophes des pays qu'ils ont quittés. Pensons par exemple au million de réfugiés rwandais qui, à l'été 1994, ont en quelques semaines passé les frontières du Zaïre.

La question des réfugiés soulève des enjeux à la fois juridiques, politiques et socioéconomiques complexes qui interviennent sur leur admission et leur intégration dans les pays d'accueil. La définition du droit d'asile constitue en effet une thématique centrale dans le cadre du développement du droit international. Cette centralité apparaît d'emblée dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par la résolution 217 A (III) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies et proclamée le 10 décembre 1948. L'article 14 de la Déclaration, alinéa 1^{ex}, stipule que "devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autre pays." Cette disposition constitue le fondement du droit d'asile et le moyen essentiel donné à l'individu pour se soustraire aux exactions du gouvernement de son pays mais aussi échapper aux affrontements interethniques et intergroupes qui peuvent engendrer des persécutions, des tortures, des massacres et des "ethnocides". D'autres résolutions de l'ONU, en particulier la Convention relative au statut des Réfugiés, adoptée à Genève le 28 juillet 1951, et le Protocole de New York de 1967, ont réaffirmé le droit d'asile des personnes obligées de quitter leur pays pour des raisons de sécurité.

La Convention de Genève, qui réfère dans son préambule et dans l'article 1^{er} à la Charte des droits humains puis aux accords internationaux antérieurs concernant les réfugiés¹, régit également les droits des candidats à l'asile territorial en matière d'accueil, de séjour et de traitement des demandes, affirmant qu' "Aucun des États contractant n'expulsera ou ne refoulera de quelque manière que ce soit un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques"². Par la suite, d'autres conventions laisseront aux pays signataires toute la latitude pour déterminer non seulement qui est réfugié, mais aussi à qui ils octroieront l'asile territorial (UN-HCR, 1979:7).

¹ Cf. Article 1^{er} A 1° et 2° de la Convention de Genève du 28 juillet 1951.

² Cf. Article 33 alinéa 1^{er} de la Convention de Genève du 28 juillet 1951.

Les États de la communauté internationale ont accueilli et accueillent encore formellement le principe de non-refoulement vers le pays d'origine. De nos jours cependant, en Occident surtout, ils se montrent peu favorables au maintien d'une attitude libérale à l'égard de ceux qui, après avoir quitté le pays dont ils ont la nationalité, viennent en rangs serrés réclamer protection à leurs frontières nationales. En Europe, l'hostilité à l'égard de l'accueil des réfugiés s'est manifestée en maintes occasions lors du vote des lois nationales relatives à l'immigration et au travail. Récemment, la Convention d'application de l'Accord de Schengen du 19 juin 1990, "relative à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes", et la Convention de Dublin du 15 juin de la même année relative à la détermination de l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des États membres des Communautés européennes, endossaient une stratégie d'accueil restrictive des réfugiés en Europe continentale. Au Canada, pays jusqu'alors reconnu pour sa plus grande ouverture que nombre de pays européens, les critères d'admission des réfugiés et les règlements juridiques les concernant sont aussi devenus plus rigides suite à l'augmentation constante du nombre de réfugiés, à la diversité de leurs origines et aux critiques soulevées quant aux politiques d'immigration actuelles, jugées trop "généreuses" par certains. Ces critiques sont souvent générées par l'obligation pour l'État qui accepte des réfugiés sur son territoire de respecter le droit d'asile avec tout ce qui en découle en termes de mesures pour combler les besoins fondamentaux comme l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation des enfants et le travail pour les adultes. Bien sûr, le fait d'avoir des droits implique aussi des responsabilités de la part des réfugiés eux-mêmes, par exemple, le devoir de se conformer aux lois du pays d'accueil et de voir à assumer le plus vite possible leur autonomie économique.

Mais quels sont les facteurs qui, dans la conjoncture politique et économique contemporaine, provoquent les mouvements de réfugiés? Dans un ouvrage-synthèse, il serait difficile de tracer un portrait exhaustif de la situation. Nous nous en tiendrons donc à un regard panoramique qui, nous l'espérons, permettra néanmoins au lecteur de saisir les contours de ce dramatique phénomène mondial.

On constate tout d'abord l'existence d'une conjoncture mondiale porteuse d'exclusion. Le colonialisme n'est pas tout à fait mort. On veut bien croire que la présence militaire et massive de colons européens sur les continents du Sud comme l'Amérique latine, les Antilles, l'Afrique et l'Asie ne revêt plus les couleurs de l'envahisseur arrogant mais les investissements massifs de capitaux étrangers dans ces régions n'en constituent pas moins un mode de contrôle direct, politique, économique et social. De fait, les agences mondiales de placement de capitaux telles que l'OCDE et le FMI disposent de ressources énormes pour imposer leur loi d'airain.

Les répercussions politiques et sociales s'avèrent plutôt négatives pour les populations soumises à des règles du jeu qui leur échappent mais dont elles font les frais. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le gouvernement américain imposent des conditions très sévères pour protéger leurs investissements et garantir un bon rendement sur le capital transféré dans ces régions. Volontaires ou pas, les bourgeoisies nationales, en compétition avec le grand capital international et soucieuses de protéger leurs acquis, s'engagent dans un processus de diminution des salaires, déjà peu élevés, de coupures dans les maigres programmes de sécurité sociale, de répression syndicale, de pression sur l'opposition sous toutes ses formes, de coupures dans les secteurs-clés comme la santé, l'éducation, le logement, etc. Résultat de cette nouvelle conjoncture, des dizaines de millions d'individus se retrouvent en situation de survie, donc en potentiel permanent de révolte, soumis à des pressions, des relocalisations, des déplacements. Telle est la genèse du monyement des "réfugiés du développement" que l'on estime à 2,5 millions pour la période entre 1986 et 1993 et à 600 000 au minimum entre 1994 et 1997, selon le Time du 25 juillet 1994. L'équité et la démocratie dans le processus contemporain de "développement durable" ne sont pas toujours au rendez-vous de l'avenir promis par les grands planificateurs de l'économie mondiale. Dans une telle situation, faut-il se surprendre que le flot de réfugiés continue de se gonfler et que leur afflux vers les pays les plus riches se poursuive?

En ce qui concerne l'Amérique latine par exemple, il est de bon ton aujourd'hui de la considérer comme une terre riche de promesses. Il faudrait plutôt interpréter cet engouement subit comme un espoir de profits accrus pour une minorité déjà riche et qui le devient de plus en plus. Le redressement économique de l'Amérique latine, vanté sur tous les parquets des groupes dominants du monde, maquille mal des mesures de libéralisation qui tendent à l'uniformisation. La vague de privatisation d'entreprises publiques, l'abaissement des tarifs douaniers, la recherche de la libéralisation de la circulation des biens, des capitaux et de la main-d'oeuvre et une restructuration fondamentale de l'économie sont autant de vagues de fond qui ouvrent la porte aux nouveaux investissements affluant du Nord déjà bien nanti. James Petras résume les paramètres de ce contexte en quelques traits:

"Les nouveaux capitaux prennent trois formes principales: achats d'obligations et d'actions (investissements de portefeuille) et d'autres instruments financiers portant intérêt; acquisition d'actifs existants (entreprises publiques) par le biais des privatisations; investissements augmentant la formation du capital fixe (entreprises de production). Les capitaux migrateurs, recherchant les taux d'intérêt les plus élevés partout sur la planète, constituent une fraction importante des flux financiers se dirigeant vers l'Amérique latine." (1994: 28).

Évidemment, ce jeu olympique de la macro-économie se manifeste surtout dans le cône sud mais il atteint maintenant le Mexique et la tendance s'étend aussi à l'Amérique centrale. Résultat, par exemple, le déficit du Mexique est passé de 4 à 23 milliards de dollars entre 1989 et 1992. Ces investissements intéressés, offrant des rendements avantageux à court terme, se répercutent sur la situation sociale, économique et politique des populations des pays visés par ces nouvelles conquêtes. On observe une augmentation du chômage et des charges accrues pour les producteurs locaux, une détérioration probable de la balance des paiements dans la mesure où les investisseurs rapatrient leurs dividendes dans leur pays, la perte de tout contrôle national sur les décisions majeures d'investissement, de financement de l'expansion et du niveau de l'emploi, le tout au profit de financiers étrangers peu soucieux des retombées de leurs stratégies néo-libérales.

La détérioration constante des conditions de vie, tant au Mexique qu'ailleurs en Amérique latine, force des millions de gens à chercher ailleurs un espoir de meilleurs jours, la destination la plus courante étant les États-Unis mais aussi le Canada et le Québec.

Une conjoncture similaire hante le continent africain, frappé de surcroît, tout particulièrement dans sa partie subsaharienne, par la détérioration de l'environnement, la désertification et la sécheresse. Les conséquences déjà très lourdes de ces fléaux sont amplifiées par les conflits interethniques et politiques qui déchirent cette partie du monde.

"D'après le Programme mondial contre la faim de l'Université Brown aux États-Unis, qui a rassemblé et mis à jour des données fournies par la FAO et la Banque Mondiale, 235 millions de personnes, soit 44 % de la population de l'Afrique noire, souffraient de carences alimentaires en 1989. Sur ces 235 millions, 140 millions ne disposaient pas de ressources alimentaires leur permettant d'effectuer un travail même léger, ni aux enfants de connaître une croissance normale. Ces chiffres se sont évidemment alourdis au cours des années 1991 et 1992, qui ont vu des déficits vivriers exceptionnels frapper tout l'Est et le Sud du continent. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance, (UNICEF), 10 000 enfants meurent chaque jour en Afrique des effets conjugués de maladies infectieuses banales et de la malnutrition." (Brisset, 1992: 18).

En Asie, la situation n'est guère plus reluisante. À elle seule, elle compte la moitié des victimes de la faim dans le monde, notamment en Inde, au Bangladesh et dans la péninsule indochinoise. Seule la Chine, malgré une population très nombreuse, échappe à cette hécatombe. Brisset estime qu'un véritable "bouleversement s'est produit, à cet égard, lorsque la Chine, il y a dix ans, a rejoint le groupe des pays où les disponibilités alimentaires par habitant dépassent les 2 500 calories par jour" (Brisset, 1992: 18). Par contre, l'Asie a connu des guerres terribles au cours des années 70, surtout au Viêt-Nam et au Cambodge. Ces conflits majeurs sont officiellement terminés mais ils perdurent encore d'une façon larvée, empêchant le retour des réfugiés déplacés dans les pays limitrophes. En outre, d'autres situations conflictuelles comme au Tibet et en Inde génèrent leur lot de réfugiés.

Pour conclure sur ce tour d'horizon mondial, ajoutons enfin que la multiplication des coups d'Etat et l'amplification des guerres civiles selon des lignes de clivage politiques, religieuses ou ethniques, souvent d'ailleurs en interpénétration, constituent des causes plus ponctuelles de mouvements de population, comme c'est le cas par exemple en Haïti, au Rwanda et en Yougoslavie. Ces situations et les nouveaux points de tension dans le monde augurent mal de l'avenir et l'on peut prédire, sans trop de risques, un accroissement significatif du nombre des réfugiés à l'horizon de l'an 2000.

Depuis la seconde guerre mondiale, la circulation massive d'êtres humains et de capitaux entre les continents crée donc une division de la planète doublée d'un déséquilibre social et démographique jamais vu auparavant dans l'histoire de l'humanité. Les mouvements migratoires actuels sont souvent temporaires, imprévus et anarchiques. Les gens fuient la guerre, la misère et la répression, selon des conjonctures particulières. Les réfugiés sont à la fois le symptôme et les victimes de telles situations. Victimes à de multiples niveaux puisque, après avoir été forcés de quitter leur patrie, ceux qui se retrouvent aux portes des pays occidentaux sont accueillis comme des indésirables et des "profiteurs" de la "générosité" des pays les plus riches même si, structurellement, les capitaux venus de ces pays contribuent à alimenter guerres et situations intolérables.

Pourtant, de ce flot croissant de personnes en exil ou cantonnées dans des camps limitrophes de leur patrie, les pays occidentaux développés n'accueillent qu'une très petite proportion. En tant que signataires de la Convention de Genève et du Protocole d'entente sur les réfugiés, le Canada et le Québec en ont pour leur part accepté plusieurs groupes à différentes époques, par exemple, lors des troubles politico-militaires en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, au Chili en 1973, au Viêt-Nam au début des années 70, au Cambodge de 1976 à 1979, au Salvador, au Guatemala, au Liban, au Shri Lanka, au Tibet dans les années 80, etc. Par rapport au nombre de réfugiés dans le monde et en occident, ainsi qu'au total de l'immigration canadienne et québécoise, ils ne représentent qu'une population fort limitée. Malgré ce fait objectif, leur accroissement et leur diversité ethnique

déroutent, inquiètent, voire irritent de plus en plus certaines fractions de la société et les instances gouvernementales. Il est devenu courant d'entendre ou de lire certains propos du public, de journalistes, d'universitaires et de politiciens qui affublent les réfugiés des pires préjugés. En se servant de quelques cas pour alimenter des généralisations outrancières, ils n'hésitent pas à semer l'idée que les réfugiés sont des usurpateurs, des parasites, des rebelles, des criminels, etc³.

Cette attitude affligeante peut être liée, du moins en partie, au fait que malgré leur présence depuis de nombreuses décades, les réfugiés, en particulier les groupes les plus récents, restent encore peu connus dans leur spécificité socioculturelle et leur dynamique d'intégration à la société d'accueil. Ils semblent en effet présenter en général peu d'intérêt pour les différents paliers de gouvernement, les politiciens, les institutions publiques et les chercheurs, même si les études à leur sujet tendent à augmenter (voir par exemple, Dorais et al., 1984; Dorais, 1987, 1989; Dompierre et Lavallée, 1990; Jacob, 1991, Bertot et Jacob, 1991). Ces dernières montrent que l'intégration des réfugiés dans le Québec contemporain n'est pas sans poser des problèmes complexes dans une société peu préparée à la diversité ethnoculturelle. Tous les services publics, services sociaux, de santé, d'éducation, services de police, de loisirs, etc. sont interpellés par la nécessité d'adapter leurs politiques et programmes à cette nouvelle réalité. De leur côté, les gouvernements canadien et québécois doivent prévoir les budgets nécessaires, relativement importants, pour assurer aux nouveaux arrivants les services d'apprentissage linguistique et d'aide financière dont ils ont besoin, absorber le coût des enquêtes d'admission au pays et offrir les services sociaux pertinents.

Voir par exemple l'article de Rodrigue Tremblay, paru dans Le Devoir du 27 septembre 1994, qui s'en prend virulemment à "l'absurdité de la politique du statut de réfugié au Canada" en appuyant son argumentation sur un cas de meurtre commis par deux jeunes réfugiés.

Aujourd'hui, comme l'indiquent les statistiques sur les nouveaux arrivants, 55,3 % des réfugiés, toutes catégories confondues, proviennent d'une diversité de pays jamais égalée auparavant. Comment en arriver à favoriser l'intégration de ces individus? Comment nos institutions réagissent-elles à ce nouveau type d'immigration? Comment s'adaptent-elles à la réalité des réfugiés? Comment les réfugiés vivent-ils leur rapport aux institutions? Les possibilités d'intégration sociale varient-elle beaucoup d'un groupe ethnoculturel à l'autre? Le fait d'être réfugié crée-t-il des conditions particulières à l'intégration?

Les caractéristiques de l'intégration linguistique, économique et culturelle des réfugiés au Québec sont liées à différents facteurs dont nous tiendrons compte dans notre analyse: 1) les caractéristiques prémigratoires à caractère sociodémographique et socioculturel telles que le sexe, l'âge, le statut marital, le niveau de formation, l'expérience professionnelle, l'origine ethnique, les traits phénotypiques, les normes et valeurs acquises, la connaissance d'une des deux langues officielles, l'appartenance religieuse; 2) les facteurs migratoires; motifs et conditions de départ, expériences migratoires, catégorie d'admission (parrainé, requérant du statut de réfugié, réfugié); 3) les conditions postmigratoires, dont la situation économique (niveau de revenu, accès à des avantages sociaux, sources de revenu, etc.) et les facteurs structurels comme le niveau de "complétude institutionnelle" ou niveau d'organisation dans la communauté (services sociaux publics et privés, églises, associations, etc.), l'état de définition des politiques de promotion des droits des minorités, les lois d'immigration, les politiques et les programmes d'accueil des immigrants et des réfugiés, etc. 4) les facteurs psychologiques, souvent importants dans le processus d'intégration. Pour plusieurs chercheurs dans le domaine, toute l'anxiété générée par une situation d'insécurité et de violence dans le pays d'origine, par exemple, peut avoir une grande incidence sur les réactions d'un individu dans son apprentissage d'une nouvelle situation. Le processus d'intégration comprend en lui-même de multiples facteurs anxiogènes (méconnaissance de la langue de la majorité, apprentissage des codes de communication, confrontation à de nouveaux stimuli culturels (coutumes alimentaires, nouvelles moeurs, nouveaux types de relations familiales, sociales et communautaires, nouvelles politiques), le vécu d'un deuil

profond (coupure avec le pays d'origine, avec les parents), la réorganisation de toute la vie matérielle et sociale, etc. Pour ces diverses raisons, plusieurs chercheurs et praticiens en sont venus à parler de "choc culturel" et de "stress d'adaptation" comme facteurs ayant une incidence sur la santé mentale des individus ou, tout au moins, sur leur qualité de vie émotive et sociale tout au long du processus d'intégration à la nouvelle société.

Cet ensemble de conditions, reliées surtout à l'individu, s'inscrivent dans un contexte sociopolitique qui véhicule diverses conceptions de l'intégration. Ces dernières se traduisent par des positions politiques, des programmes et des stratégies d'intervention souvent définies à la lumière de paradigmes généraux. Au Québec, la définition de l'intégration la plus acceptée se lit à peu près dans les termes suivants: l'intégration est un processus par lequel les individus acquièrent les habiletés à participer à la vie sociale, économique, politique et culturelle de leur nouveau pays. Il s'agit donc d'un processus interactif entre la société et le réfugié dans lequel l'État, les différentes institutions et les individus de la société majoritaire créent des conditions favorables à l'intégration du réfugié, ce dernier développant toutes ses ressources pour participer à sa nouvelle vie. Ces paradigmes s'adressent à la sphère des principes et des définitions théoriques. Ce que nous visons par notre recherche est d'interroger les aspects pratiques de l'intégration, en enrichissant notre analyse d'un éclairage particulier de la situation, qui fait souvent défaut dans bien des études, la perception même des réfugiés. En ce sens, nous croyons être en mesure d'apporter des éléments de réponse précis et nouveaux sur des aspects propres au processus d'intégration des réfugiés et favoriser une réflexion critique sur les politiques et les pratiques d'intervention relatives aux réfugiés.

Mais qu'en est-il de la politique québécoise en matière d'immigration et d'intégration des réfugiés? D'une façon générale, elle s'est développée à la lumière d'un principe adopté en 1986 par la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales, texte fondamental qui oriente de façon claire l'élaboration de politiques non discriminatoires:

"Le gouvernement du Québec veillera à ce que soit respecté le droit de toute personne à l'égalité dans les domaines du travail, du logement, de la santé, des services sociaux, éducatifs ou des autres services offerts à la population, ainsi que dans l'accès aux lieux publics, sans discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, l'origine ethnique ou nationale."

En 1991, le ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec définit de façon plus précise sa politique d'immigration et d'intégration dans le document qu'il adopte et publie sous le titre Au Québec: pour bâtir ensemble. Quant aux implications concrètes de cette politique, elles se retrouvent dans le Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration. Ces documents présentent des positions génériques et s'interrogent sur les conditions d'application d'une telle politique aux réfugiés. En ce qui concerne le volet intégration, le plan d'action s'articule autour de trois axes majeurs: 1) Le développement de services d'apprentissage du français et la promotion de son usage auprès des immigrants et des Québécois des communautés culturelles; 2) le soutien accru à l'ouverture de la société d'accueil et à la pleine participation des immigrants et des Québécois des communautés culturelle et institutionnelle du Québec; 3) des interventions visant le développement de relations communautaires harmonieuses entre les Québécois de toutes origines (M.C.C.I., 1991 b: 4).

La perspective générale de la réforme proposée par la Commission d'enquête sur les services de santé et services sociaux s'est inspirée de cette ligne directrice. Les mesures concrètes dont le comité de travail sur l'accessibilité aux services de santé et services sociaux a recommandé l'adoption (Ministère de la santé et des services sociaux, 1989) touchent tous les secteurs des services, y compris donc les services aux réfugiés. Pour pallier aux carences identifiées, ce comité a proposé un vaste programme d'ensemble visant à mieux faire connaître le réseau des services de santé et des services sociaux aux gens de diverses origines, permettre aux organismes d'offrir des services dans plusieurs langues, augmenter la représentation des membres des groupes ethniques parmi les intervenants et sur les conseils d'administration des organismes publics, sensibiliser les différentes instances de la société à

la réalité pluriethnique et développer une formation de base plus adéquate afin de mieux préparer les intervenants à agir en milieu pluriethnique. Le comité préconisait en outre la mise sur pied d'un système de contrats et de subventions de services visant le développement d'organismes non gouvernementaux qui offriraient des services sociaux ou socio-sanitaires complémentaires ou alternatifs aux groupes ethnoculturels, ainsi qu'un programme de promotion et de recherche sociale axé sur les situations et besoins spécifiques des immigrants et des réfugiés.

Cet ambitieux programme commence à donner des fruits modestes mais non moins tangibles depuis quelques années; la plupart des volets du plan d'action gouvernemental sont déjà mis en oeuvre ou en voie d'implantation dans divers milieux. Les institutions qui ont pour mandat d'offrir les services de première ligne ou des services spécialisés s'interrogent toutefois sur les dimensions des problèmes spécifiques des réfugiés de diverses origines et sur l'impact réel de ce plan d'action pour ces populations.

En d'autres termes, il reste encore beaucoup à apprendre et à comprendre de la problématique particulière des réfugiés. Le débat doit en outre être élargi à tous les secteurs de la société. Souvent, en effet, quand un segment de la population est ignoré, des gens se chargent de poser les problèmes d'une façon crue et inconvenante. C'est ce qui se produit dans certains pays. Ainsi, en Allemagne, les foyers de réfugiés sont souvent les cibles privilégiées de groupes d'extrême-droite d'inspiration nazie qui s'en servent comme boucs émissaires. Au Canada, le rejet des réfugiés fait de plus en plus partie des positions véhiculées par les groupes racistes. Il suffit d'un article ou deux publiés par des journaux sensationnalistes, relatant par exemple l'arrivée frauduleuse de quelques réfugiés dans des caissons sur un bateau, pour ancrer plus profondément encore les préjugés qui mènent à des actions radicales de rejet. Espérons que notre recherche apportera des informations objectives qui facilitent une compréhension plus réaliste et plus juste du phénomène de l'arrivée et de l'intégration de réfugiés sur le territoire québécois.

Cette recherche consiste en une étude comparative de cinq groupes de réfugiés résidant à Montréal: Bulgares, Cambodgiens, Éthiopiens, Guatémaltèques et Tamouls. Ces groupes proviennent d'horizons géographiques et culturels divers; ils sont également fragmentés dans leur composition, tant au plan de l'origine ethnique, de la langue, de la religion que de l'appartenance de classe et autres traits sociodémographiques et économiques. Nos objectifs de recherche étaient 1) de comparer les processus d'intégration au plan linguistique, économique, socioculturel et sociopsychologique de ces cinq groupes et de dégager les principaux problèmes vécus par les réfugiés pour chacun de ces aspects; 2) d'identifier et comparer les connaissances et les perceptions que nos populations cibles entretiennent à l'égard des services sociaux et de santé et de dégager les problèmes vécus lors de leur utilisation; 3) de dégager les principaux déterminants de l'intégration et de l'utilisation des services sociaux et 4), d'identifier les stratégies à développer par les services sociaux, publics et parapublics, pour répondre adéquatement aux problèmes vécus par nos populations-cibles.

Nous suivrons dans notre présentation le plan suivant. Après avoir considéré dans le chapitre suivant la méthodologie de la recherche, nous tracerons dans le chapitre 1 les grandes lignes des caractéristiques géographiques, économiques et historiques des pays de provenance des cinq groupes étudiés. Dans le chapitre 2, nous aborderons les profils sociodémographiques et institutionnels de chacun de ces groupes dans le contexte montréalais. Les chapitres 3 et 4 traceront respectivement le profil prémigratoire et le vécu migratoire des répondants. Les chapitres 5, 6 et 7 seront successivement consacrés à leur intégration linguistique, à leur intégration économique et à leur intégration sociale et culturelle. Enfin, le chapitre 8 portera sur l'état psychologique des réfugiés, les situations qu'ils identifient comme étant problématiques dans leur vie au Québec et pour leur intégration, et sur leur rapport aux services sociaux. La conclusion établira le bilan et formulera des propositions susceptibles de mieux répondre à leurs besoins en termes de services de santé et service sociaux, et d'enrichir les interventions sociales qui visent à améliorer leur processus d'intégration à la société québécoise.

			+
			7

MÉTHODOLOGIE

NATURE DE LA RECHERCHE

La nature de la recherche et la méthodologie correspondante dépendent de la question centrale formulée par les chercheurs. Les questions que nous nous posions au début de notre démarche, et qui ont conditionné tout son déroulement, se présentaient comme suit: quelles sont les conditions requises pour permettre l'intégration à la société d'accueil? Sont-elles les mêmes pour tous les réfugiés? Quels sont les facteurs qui facilitent leur intégration ou y font obstacle? Comment les réfugiés perçoivent-ils leur intégration? Enfin, une question afférente permet de situer notre recherche en lien avec une réflexion sur un secteur de la politique sociale appliquée aux réfugiés: quelles stratégies pourraient développer les services sociaux et de santé, publics et parapublics, afin de renforcer leur adéquation aux principaux problèmes vécus par les réfugiés dans leur processus d'intégration?

Si l'état des connaissances sur le sujet à l'étude avait été plus vaste, nous aurions pu répondre à ces questions à partir d'hypothèses précises que nous aurions cherché à vérifier. Tel n'étant pas le cas, nous avons dû procéder à une recherche des attributs distinctifs de nos populations cibles et à un repérage des éléments les plus significatifs concernant l'objet de notre étude.

Cette façon de nous approcher du vécu des cinq groupes choisis correspond, à grands traits, à une démarche d'exploration, stratégie d'acquisition de connaissances particulièrement appropriée dans le cas d'études portant sur des populations ou des phénomènes peu connus. Selon R. Lefrançois (1991:44-45), le rôle de la recherche exploratoire consiste notamment à examiner sous plusieurs angles le problème à l'étude, en vue de mieux le comprendre, de le démarquer des autres champs d'étude, de cerner les interrogations les plus pertinentes, dans

un effort de problématisation du thème examiné; et à suggérer des pistes d'hypothèses à formuler et à vérifier (autant au plan théorique que pratique).

Appliquée à notre étude, la recherche exploratoire se veut une démarche de clarification visant à préciser les facteurs concomitants au processus d'intégration des réfugiés et à établir l'existence ou non de différences dans ce processus au sein des cinq groupes étudiés. Pour réaliser cette démarche, nous avons exploré plusieurs facteurs exogènes (structurels, démographiques, économiques, etc.) répertoriés dans la littérature et quelques facteurs endogènes (psychologiques et psychosomatiques) rattachés à l'intégration des réfugiés dans la société d'accueil. Par ce biais, nous désirions découvrir les facteurs les plus significatifs quant à leurs liens avec le processus d'intégration. Ultimement, nous voulions fournir aux planificateurs et aux intervenants des services sociaux, publics et parapublics, des éléments de réponse aux problèmes rencontrés pour favoriser l'accès des réfugiés aux services. Ces réponses pourraient constituer des pistes supplémentaires, par rapport à celles qui existent déjà aux plans théorique et de l'intervention, utiles au développement des programmes et des politiques visant une intégration plus harmonieuse des réfugiés.

Précisons enfin que la nature de notre recherche et les objectifs que nous poursuivions nous ont amenés à adopter une procédure d'observation de type transversal. Cette procédure consiste à observer les traits ou les caractéristiques d'une population donnée, à un moment déterminé. Une autre particularité de l'étude transversale est qu'elle tire l'essentiel de son analyse de la comparaison de sous-groupes formant l'échantillon.

L'étude transversale apparaît comme la procédure d'observation la plus utilisée en recherche sociale, en raison de ses coûts et de son temps de réalisation, moindres que dans une étude longitudinale (étude sur une certaine période de temps). De plus, elle représente une excellente façon de répondre adéquatement à plusieurs objectifs d'action et de connaissances. Mais ce qui en fait une procédure particulièrement intéressante pour notre recherche, c'est qu'elle favorise le caractère descriptif et exploratoire des études. Comme le souligne

Lefrançois (1991: 117-118), elle est d'une grande valeur lorsqu'il s'agit d'accumuler une masse considérable de renseignements, à la fois riches et variés, sur la population étudiée; d'examiner le rôle probable de facteurs dans l'apparition des phénomènes et ce, mieux que les dispositifs longitudinaux ne peuvent le faire; enfin, d'accorder une attention particulière au sens qu'attribuent les acteurs à leur conduite, à la valeur subjective des expériences du quotidien.

MÉTHODES UTILISÉES

La nature de la recherche, les objectifs poursuivis, déterminent le choix de la méthode (qualitative ou quantitative) qui, à son tour, détermine le genre d'analyse et la sélection des techniques de cueillette des données. Les méthodes qualitatives font appel à la compréhension des phénomènes. Il s'agit de recueillir des données permettant d'analyser les relations entre les signes immédiatement signifiants pour l'observateur. L'analyse relève généralement en ce cas d'une démarche principalement inductive. Les données brutes recueillies sont rassemblées en différentes catégories larges et interprétées à partir d'une codification inspirée par le contenu même des données plutôt que déterminées à l'avance. Les méthodes quantitatives renvoient de leur côté à l'explication. On vise l'obtention de données quantifiables qu'il est possible de dénombrer, de catégoriser, dont on peut calculer la fréquence, etc. Les techniques utilisées pour obtenir ce genre de données permettent de découvrir et de préciser les relations entre les variables.

Pour notre part, nous voulions être en mesure d'accéder autant à l'explication qu'à la compréhension du processus d'intégration des groupes de réfugiés à l'étude. Nous avons donc fait le choix stratégique de combiner les deux types de méthodes, en utilisant une technique de triangulation de cueillette et d'analyse des données. Le terme triangulation désigne l'emploi d'angles multiples d'observation pour étudier une réalité sociale. La triangulation fait donc appel à des méthodes complémentaires de recherche et d'analyse

(Fielding et Fielding, 1986). Selon Lefrançois (1991: 120), la triangulation s'affirme comme une philosophie nouvelle suivant laquelle la connaissance est une construction sociale permanente, une démarche de collaboration, un mode d'interprétation et de réinterprétation des phénomènes sociaux dans leur contexte réel et dans leur déroulement même. Bien qu'elle puisse inclure des techniques quantitatives de cueillette de données, elle est l'apanage, ajoute l'auteur, des recherches qualitatives, puisqu'elle fournit le matériel indispensable à ce genre d'analyse.

Dans cette perspective de triangulation visant à réaliser nos deux options stratégiques (compréhension et explication), nous avons choisi les trois techniques suivantes de cueillette des données: un questionnaire à questions fermées pour l'angle quantitatif et, pour l'angle qualitatif, des entrevues semi-dirigées et des rencontres en groupes de discussion (focus-groups).

Les entrevues et les questionnaires visaient à dégager et à comprendre les éléments significatifs de la biographie sociale des répondants, de leur processus d'immigration et d'intégration à la société d'accueil, leurs expériences dans leurs relations avec leur groupe d'origine installé au Québec ainsi qu'avec les institutions de services sociaux et de santé.

Dans les groupes de discussion, les participants devaient échanger autour d'un ensemble de questions portant sur leurs perceptions des problèmes d'intégration et leurs rapports aux services socianx et de santé (gouvernementaux et autres). Une telle approche de groupe a l'avantage de préciser les problématiques d'intégration et de cerner les mécanismes d'évaluation propres à chaque groupe. Ceci permet de dégager les "filtres culturels" spécifiques qui interviennent dans le rapport à la société d'accueil, aux services de santé et services sociaux, et aux intervenants. La comparaison des thèmes dominants dans chaque groupe de discussion révèle les éléments communs et les écarts les plus significatifs.

Les données ainsi recueillies ont été complétées par une revue de la littérature sur les pays de provenance des groupes concernés. Nous en avons dégagé le profil géographique, économique et sociopolitique de chaque pays. Compte tenu du peu d'études réalisées sur les groupes de réfugiés choisis, et afin de déterminer le profil sociodémographique de chacune de ces populations à Montréal, nous avons également commandé les données du recensement de 1991 de Statistiques Canada.

Enfin, nous avons réalisé des entrevues auprès de personnes-ressources, de représentants institutionnels et de leaders influents de chaque groupe. Ces entrevues avaient pour objectif de dégager d'une part les principales caractéristiques prémigratoires des groupes, leurs motivations à quitter le pays d'origine, leur itinéraire et les caractéristiques de leur vécu postmigratoire. D'autre part, elles visaient à déterminer l'état de complétude institutionnelle de chaque groupe, c'est-à-dire identifier la localisation géographique de chaque population concernée, les lieux de rencontre de chacune, les organismes qu'elles ont mis sur pied et les objectifs et activités de ces derniers. Ces entrevues nous ont également servi à un premier repérage global des principaux problèmes d'intégration rencontrés par les ressortissants de chaque groupe.

L'observation-participante, lors de certaines activités, nous a quant à elle permis de mieux saisir les facteurs de sociabilité, d'établir des contacts nécessaires pour réaliser les entrevues semi-dirigées, passer les questionnaires et constituer les groupes de discussion.

POPULATIONS VISÉRS

La recherche visait les groupes de réfugiés suivants: les Éthiopiens, les Guatémaltèques, les Cambodgiens, les Tamouls et les Bulgares. Le choix de ces groupes renvoie aux critères suivants:

Origine géographique. Ces groupes viennent de régions géopolitiques différentes: Asie, Afrique, Amérique du Sud et Europe. Nous voulions par là maximiser la représentativité ethnoculturelle de nos sujets.

Période d'installation. Vu que la période d'ajustement à la société d'accueil varie en fonction de la durée d'installation, les membres de ces groupes ont été choisis en fonction de leur date d'arrivée au Québec. À l'intérieur de chaque groupe, les réfugiés plus anciens sont comparés à ceux récemment arrivés, ce qui permet de dégager les problèmes d'intégration et les perceptions des institutions sociales en fonction du facteur temps.

Le degré de complétude institutionnelle. Le processus d'intégration du nouvel arrivant peut être facilité par la présence d'un réseau social de support plus ou moins organisé. Les caractéristiques du réseau informel et formel (ségrégation résidentielle, famille, amis, réseau de travail, institutions socioculturelles, leadership, noyau d'intervenants) serviront de paramètres importants dans l'évaluation des communautés.

Le degré de visibilité phénotypique des groupes de réfugiés. La "visibilité" des individus étant un facteur qui peut intervenir sur leur intégration sociale et leurs difficultés d'adaptation, nous comparons les groupes racisés (par exemple les Éthiopiens) à ceux qui le sont moins (comme les Bulgares).

ÉCHANTILLON

Pour réaliser nos objectifs, nous avons déterminé de travailler à partir de l'échantillon suivant:

- entrevues: 10 personnes par groupe, dont 5 hommes et 5 femmes. Ces 10 entrevues ont été sélectionnées à l'intérieur d'un corpus de 18 à 20 entrevues réalisées dans chaque groupe. La sélection a été opérée en fonction de la qualité et de la quantité des informations recueillies. Pour éviter des biais majeurs, nous nous sommes assurés de retrouver la même diversité de profils, d'expériences et de points de vue parmi les cas conservés pour analyse et ceux non retenus. Compte tenu de difficultés liées aux réticences des répondants Éthiopiens face à un certain nombre de questions, nous n'avons pu retenir que 8 entrevues pour ce groupe (4 hommes et 4 femmes).
- questionnaires: nous avons fait passer une centaine de questionnaires par groupe (autour de 50% d'hommes et 50% de femmes).
- groupes de discussion: nous visions à réunir, pour chaque groupe, 10 à 12 participants d'âge, de sexe et de périodes d'immigration différents. Ces groupes devaient également être constitués de répondants aux entrevues ou aux questionnaires et d'intervenants sociaux ou personnes-ressources de leur groupe. En définitive, six à sept personnes seulement par groupe ont accepté de se prêter à cette partie de l'étude. Par ailleurs, nous n'avons pu réunir les Éthiopiens, à cause des tensions internes qui existent entre les ressortissants de ce pays et les résistances que beaucoup d'entre eux ont manifestées vis-à-vis de notre recherche.

Nous avons utilisé un échantillonnage stratifié non proportionnel. En effet, le nombre de sujets retenus pour les fins de la recherche ne correspond pas au pourcentage de cas de chacune des strates de la population totale de chaque groupe étudié. De fait, certains groupes comptent beaucoup plus de membres que d'autres. Par exemple, la population de réfugiés

d'origine cambodgienne au Québec est beaucoup plus importante que les Éthiopiens. Nous avons posé ce choix pour deux raisons. D'une part, au moment où nous avons entrepris la recherche, nous n'avions pas encore en main les profils à partir des données de recensement de 1991 commandés à Statistiques Canada. D'autre part, un échantillon proportionnel ne nous était pas vraiment utile compte tenu de nos objectifs. Nous ne visions pas en effet à établir un portrait exhaustif et généralisable du processus d'intégration de nos cinq groupes de réfugiés mais à exemplifier ce processus. Nous avons donc été attentifs à ce que les participants et répondants reflètent la diversité existant au sein de chaque groupe, en termes d'âge, de provenance socioprofessionnelle, de milieu, de durée de séjour, etc. Nous parlons par conséquent d'un échantillon par quota, constitué à partir de critères que nous avons appliqués avec souplesse, afin de mieux répondre au profil particulier de chaque groupe:

- nouveaux réfugiés ou requérants au statut de réfugié, c'est-à-dire réfugiés, acceptés officiellement ou non, qui résident depuis moins de cinq ans au Québec. Dans le groupe des Guatémaltèques, notamment, nous avons toutefois dû augmenter la durée de résidence vu qu'un bon nombre de réfugiés de ce pays sont au Québec depuis plus de cinq ans. Pour l'ensemble des groupes, nous avons également retenu quelques cas de plus de cinq ans de résidence pour fins de comparaison du processus d'intégration.
- représentation à peu près égale d'hommes et de femmes pour fins de comparaison du processus d'intégration et du rapport aux services sociaux selon les sexes;
- représentation, dans chaque groupe, de diverses catégories d'âge, excluant les mineurs. Dans le cas des Éthiopiens, nous avons fait quelques exceptions vu que le nombre de réfugiés mineurs non accompagnés dans ce groupe est très élevé;
 - niveaux de formation scolaire et professionnelle diversifiés;
 - statut civil et situation familiale diversifiés.

Le choix stratégique d'un échantillonnage par quota peut facilement entraîner certains biais, tel le fait de rejoindre seulement des gens connus des chercheurs ou seulement des personnes ayant plus de facilités d'expression. Nous avons donc respecté quelques simples règles de base. Premièrement, sortir du cercle des gens connus des chercheurs. Deuxièmement, chercher des lieux d'enquête peu familiers. Ainsi, nous avons travaillé à partir d'églises, de pagodes, de temples, de centres communautaires, de clubs sportifs, d'associations sans buts lucratifs, d'organismes de services (publics et non gouvernementaux), etc. Enfin, établir au préalable des endroits où réaliser les entrevues.

Avec des groupes pen connus, parfois réticents à collaborer à la recherche, l'action "boule de neige" devient utile. Cette technique de recrutement de sujets s'applique particulièrement bien dans une population spécifique, de taille limitée, où la connaissance du réseau de relations sociales devient importante pour entrer en contact avec d'éventuels répondants. Dans notre cas, cette technique a été particulièrement utile compte tenu de la très grande méfiance qui s'est exprimée dans tous les groupes. Les barrières linguistiques représentaient aussi une importante pierre d'achoppement. Nous avons donc travaillé avec des interprètes, dont certains intervenants communautaires qui connaissaient bien leur groupe ethnique d'appartenance. Malgré ces approches, nous n'avons pu obtenir un échantillon exactement semblable quant à la représentation des sexes et quelques questionnaires ont été éliminés de l'analyse, après épuration. De plus, les Éthiopiens ont opposé des résistances très fortes à cette enquête, ce qui a limité le nombre de questionnaires recueillis dans ce groupe.

L'échantillon final utilisé se compose de 472 sujets, dont 47,9% d'hommes et 52,1% de femmes provenant des cinq groupes: Bulgares (N = 97), Cambodgiens (N = 119), Éthiopiens (N = 71), Guatémaltèques (N = 92), et Tamouls (N = 93).

OUTILS ET PROCÉDURES DE CUEILLETTE DES DONNÉES

Afin de procéder à la cueillette des données, nous avons bâti un guide d'entrevue et un questionnaire. Pour construire ces outils, nous sommes repartis des principales dimensions qui, selon la littérature existante, jouent un rôle important sur le processus d'intégration:

- le contexte prémigratoire (âge, langues apprises, formation académique et professionnelle, motifs de départ, attentes et projets);
- le contexte migratoire (conditions légales, psychologiques et affectives de départ; trajet migratoire: pays de passage, durée des transits, conditions, vécu);
- le contexte post-migratoire (perception de l'accueil de la société-hôtesse, durée du séjour, situation socio-économique, attitudes et perceptions du réfugié quant à ses rapports avec les organismes de services, les voisins, les milieux de travail, etc.);
- enfin, nous ne pouvions entreprendre une étude sur le processus d'intégration des réfugiés et ses implications pour l'intervention sociale sans faire appel à la perception ou à la définition qu'ils ont de leur situation, de leurs besoins, et du soutien attendu des services sociaux et de santé. De telles données permettent de dépasser le stade du portrait descriptif pour entrer dans un contenu qualitatif et quantitatif riche en éléments de plusieurs types, à partir desquels on pourra réfléchir, nous l'espérons, en termes de politiques et d'interventions.

Après avoir produit une première version du guide d'entrevue et du questionnaire, nous les avons testés une première fois puis fait traduire dans les langues officielles des pays d'origine de nos répondants (anglais, espagnol, amharic, cambodgien et bulgare). Nous les avons ensuite fait contre-traduire pour vérifier l'exactitude et la précision de la traduction ainsi que l'adéquation culturelle des questions, puis testés une seconde fois.

Les entrevues comme les questionnaires garantissaient la confidentialité et l'anonymat. Les entrevues ont été conduites par des assistants de recherche, secondés lorsque nécessaire par des interprètes, membres des groupes concernés et préalablement entraînés. Ces interprètes étaient des personnes connues des répondants, amis, recommandés par des amis ou intervenants sociaux ayant la confiance de la personne interviewée. Certains répondants, en mesure de communiquer sans problèmes linguistiques avec l'enquêteur, ont préféré que l'entrevue se passe en dehors de la présence de compatriotes. Nous avons été mis en contact avec les répondants par l'intermédiaire des personnes-ressources et par références personnelles des personnes rencontrées (phénomène "boule de neige" dont nous avons parlé plus haut). Les entrevues ont été enregistrées (sauf opposition formelle de quelques personnes) puis leur verbatim transcrit afin de recueillir tous les détails attendus d'une entrevue en profondeur.

Les questionnaires ont été passés sous la responsabilité d'enquêteurs originaires du groupe étudié et formés à cette tâche. Des assistants, assistantes de recherche ont assuré la supervision de ces enquêteurs et assisté à la passation des questionnaires pour un certain nombre de sujets pris au hasard dans le groupe interrogé. Comme nous n'avons pu disposer de listes nominales, nous avons procédé par contacts à travers les réseaux personnels des répondants et des informateurs clés. Ces derniers étaient souvent en lien avec des réseaux reliés à diverses institutions (églises, organismes de services, associations, etc.) qui rejoignaient beaucoup de personnes susceptibles de correspondre à nos critères de sélection et d'accepter de participer à l'étude.

Pour les groupes de discussion, nous avons repris les grands thèmes utilisés dans les entrevues et les questionnaires, auxquels nous avons ajouté des questions particulières que les entrevues avaient fait émerger et que nous avions besoin de clarifier. Ces rencontres, d'une durée de deux heures environ chacune, ont été enregistrées puis résumées pour les fins d'analyse.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Analyse des données qualitatives

Le matériel recueilli au moyen des entrevues et des discussions de groupe a été analysé en utilisant l'approche déjà validée par Bertot et Jacob (1991). La technique employée s'appuie sur deux principes de base. Le premier est la recherche de la fiabilité et de la validité des conclusions, fondée sur l'analyse comparative des données recueillies auprès de chaque personne constituant l'échantillon. Ce procédé permet de vérifier avec un maximum de justesse si les résultats des données recueillies permettent de dégager des tendances dans un processus de saturation de l'information recueillie auprès des informateurs, de comparer les résultats atteints à des connaissances théoriques, de découvrir s'il existe d'autres dimensions importantes ou d'autres liens que ceux énoncés jusqu'alors dans la littérature sur le sujet. Cette démarche s'avère la plus utile pour atteindre l'objectif de la présente recherche. En effet, il ne s'agit pas seulement de produire des données statistiques sur la fréquence d'apparition de tel ou tel phénomène pour élaborer des hypothèses générales sur l'intégration des réfugiés, mais bien de repérer et définir des liens de corrélation entre un certain nombre de variables et l'intégration des réfugiés. Il s'agit donc de procéder à l'analyse des données recueillies auprès de chaque personne de façon complète, pour ensuite les comparer entre elles. Le deuxième principe rejoint le premier. Il s'agit de mettre en rapport comparatif les liens de corrélation ressortant des données recueillies et ceux qui pourraient être énoncés dans des propositions théoriques (issues d'études antérieures dans le cas présent). C'est ce que Yin appelle la technique du "pattern matching", technique qu'il estime comme une des plus fiables pour des études du genre de celle-ci (Yin, 1984:103). De fait, nous faisons référence à un certain nombre d'études sur la question en faisant ressortir l'originalité de notre recherche sous certains angles ou sa conformité avec d'autres sur un certain nombre d'aspects.

Nous avons donc d'abord procédé à une codification complète de toute l'information recueillie dans les entrevues¹. Cette codification a été effectuée en trois temps. Dans un premier temps, nous avons fait un découpage global du contenu de chaque entrevue selon les trois périodes à prendre en compte (le contexte prémigratoire, le contexte migratoire et le contexte post-migratoire). Nous avons regroupé sous chaque période les informations reliées aux principales dimensions qui, selon les études antérieures, caractérisent le vécu des réfugiés et peuvent affecter leur processus d'intégration (profil sociodémographique, vécu sociopolitique, affectif, économique, perceptions).

Nous avons ensuite procédé à une codification plus fine, sans catégories déterminées a priori mais attentive aux éléments significatifs émergeant des entrevues. Cette étape de codification, très longue au demeurant, s'avère essentielle pour comprendre les liens entre les différentes variables qui influencent le vécu, les attitudes et les perceptions des individus, et mettre le doigt sur ce que eux-mêmes identifient comme étant problématique ou non. Elle est tout aussi indispensable pour s'approcher le plus possible de la réalité des individus et de la définition qu'ils font de leurs besoins et attentes.

Dans un troisième temps, il s'est agi de reconstruire une catégorisation définitive, à partir de laquelle il était possible d'identifier les liens entre chaque variable et donc de comprendre de quels éléments dépendaient le processus d'intégration de chaque répondant.

Une fois l'analyse de chaque entrevue effectuée, nous avons procédé à la comparaison des résultats obtenus auprès des dix répondants de chaque groupe. Puis nous avons comparé les groupes entre eux.

¹ Le lecteur intéressé trouvera en annexe le guide d'entrevue.

Analyse des données quantitatives

Les questionnaires ont pour leur part été codés et les données entrées sur ordinateur pour traitement statistique. Toutes les mesures ont d'abord été vérifiées en ce qui a trait à leur fiabilité et leur validité. Pour les échelles de mesure, leur construction et leur validité interne ont été vérifiées à l'aide de l'analyse de facteur afin d'établir que les énoncés dans les échelles reflètent des constructions unidimensionnelles qui rejoignent les travaux originaux sur lesquels ils sont basés. La validité interne a également été mesurée à l'aide de l'alpha de Cronbach pour les échelles à énoncés multiples.

Pour les indicateurs à un seul énoncé, leur fiabilité a été évaluée en comparant les réponses à une seule question aux questions qui portent sur des dimensions semblables, afin de vérifier la fiabilité inter-énoncés ou la validité interne, en utilisant le coefficient Phi pour la mesure de l'association entre les réponses à des questions comparables, le X2 pour la signification de l'association.

Une fois cette étape effectuée et les données épurées des contradictions, l'analyse des résultats a été effectuée à l'aide de trois grandes techniques statistiques incluses dans le programme SPSS: fréquences, chi-carrés (tableaux de contingences), analyses de variance (ANOVA) et test t de Student. Le test post hoc utilisé est celui de Duncan. Ces analyses ont été effectuées pour l'ensemble du groupe, chaque sexe séparément et entre les deux sexes pour l'ensemble de l'échantillon.

Afin de synthétiser l'analyse des données, un certain nombre d'échelles ont été construites à partir des variables du questionnaire. Chaque échelle sera ici présentée et les coefficients de fidélité (alpha de Cronbach) pour chacune d'elles sont présentés dans le tableau 1. On trouvera au tableau 2 l'orientation des échelles utilisées dans la recherche.

Sexisme: L'échelle de sexisme a été construite afin d'obtenir un indice global de sexisme par rapport aux rôles des hommes et des femmes sur le plan économique et familial. Pour cette échelle, deux items ont été retenus, soit les attitudes face aux travail des femmes et à la nécessité pour le bien être des enfants d'avoir leur mère à la maison en tout temps. Chaque item était mesuré sur une échelle de 5 points allant de 1 - tout-à-fait d'accord à 5 - tout-à-fait en désaccord.

Bien-être psychologique: L'échelle de bien-être psychologique est une mesure globale de l'évaluation individuelle des problèmes psychologiques vécus depuis l'arrivée au Canada. Cette échelle est composée de sept indicateurs dont le fait de se sentir soucieux, découragé, nerveux, anxieux, coupable, en colère et fatigué. Chacun des items a été mesuré sur une échelle allant de 1 - pas du tout à 4 - très.

Pratique religieuse: Pour évaluer la pratique religieuse, une échelle fut construite à partir de deux items. La fréquence de participation à des services religieux ainsi que la fréquence de prières individuelles ont été regroupées pour constituer cette échelle. Ces deux variables ont été mesurées à partir d'une échelle en quatre points allant de 1 - jamais à 4 - très souvent.

Connaissance du français et de l'anglais: Pour mesurer la connaissance du français et de l'anglais, les trois composantes suivantes ont été regroupées pour chaque langue: la connaissance de la langue parlée, lue et écrite. Chaque variable a été mesurée à partir d'une échelle en 5 points qui allait de 1 - très mal à 5 - très bien.

Problèmes rencontrés depuis l'arrivée au Canada: Pour mesurer le degré de difficulté rencontré depuis l'arrivée au Canada, nous avons construit une échelle composée de dix items évaluant les problèmes au niveau de la nourriture, du climat, du logement, du travail, des relations avec les gens de la communauté, la famille, le conjoint, les enfants et l'école des enfants. Chacun de ces items a été mesuré à partir d'une échelle en 3 points allant de 1 - beaucoup à 3 pas du tout.

Activités intra et extra-communautaires: Pour mesurer le degré de participation aux activités intra et extra-communautaires, une échelle composée de huit items (pour chaque échelle) a été construite. Les différents items touchaient les activités suivantes: sportives, socioculturelles, loisirs, religieuses, politiques, éducatives, informatives, professionnelles et bénévoles. Le niveau de participation à chacune des activités était mesuré à partir d'une échelle allant de 1 - très souvent à 4 - jamais.

Score de raisons pour être venu au Canada: Pour évaluer les raisons de la venue au Canada, un score de raisons a été construit. Ce score permet de connaître le nombre de raisons évoquées pour justifier la décision de venir au Canada. Les cinq raisons constituant ce score sont rattachées à des dimensions économiques, professionnelles, familiales, liées aux enfants et au goût de l'aventure. Chacun des items a été mesuré sur une échelle en trois points allant de 1 - surtout à 3 - pas du tout.

Pour ces diverses échelles, les coefficients de fidélité suivants ont été établis et vérifiés:

Tableau 1: Comparaison des coefficients de fidélité alpha pour les échelles

Échelle giens	Total tèques	Cambod	Bulgares	Guatémal	TamoulsÉ	thiopiens	
Échelle de sexisme	0,64	0,66	0,67	0,75	0,50	0,65	
Échelle de bien-être psychologique	0,75	0,72	0,72	0,83	0,70	0,76	
Échelle de pratique religiouse	0,61	0,47	0,64	0,71	0.56	0,58	
Connaissance de l'anglais	0.97	0.98	0.94	0.91	0.95	0.94	
Connaissance du français Échelle de problèmes	0,97	0,98	0,96	0,95	0,94	0,93	
rencontrés an Canada	0,89	0,89	0.92	0,92	0,83	0.87	
Activités intra-communautaires	0,85	0,58	0,71	0,79	0,78	0,75	
Activités extra communautaires	0,82	0,66	0,74	0,84	0,81	0,80	

Tableau 2: Orientation des échelles utilisées

Échelle	(-)	(+)
Échelle de sexisme Échelle de bien-être psychologique Échelle de pratique religieuse Connaissance de l'anglais Connaissance du français Échelle de problèmes rencontrés au Canada Activités intra-communantaires Activités extra-communantaires	faible sexisme fort bien-êre faible pratique mauvaise mauvaise plusieurs très souvent très souvent	fort sexisme faible bien-être forte pratique bonne bonne peu jamais jamais

		•		
			•	

CHAPITRE I

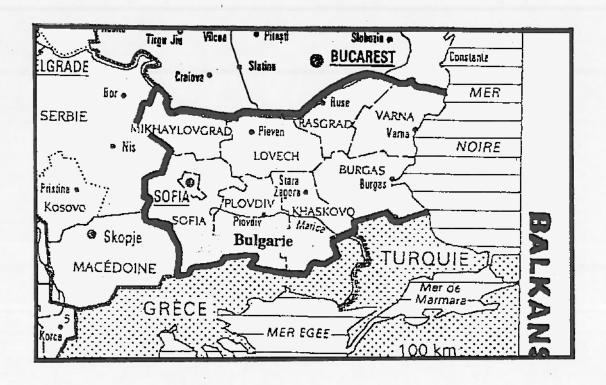
LES PAYS D'ORIGINE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIOPOLITIQUE

Les groupes de réfugiés qui font l'objet de cette étude proviennent de régions géographiques et de pays dont les systèmes socioculturels, économiques et politiques présentent des différences marquées. Ces différences interviennent sur les profils respectifs de leurs caractéristiques migratoires.

Nous dégagerons dans ce chapitre les configurations principales de chacun des pays concernés et les problèmes sociopolitiques complexes qui ont joué dans le déclenchement de l'exode des réfugiés.

Nous verrons que cet exode est lié aux conditions économiques, historiques et politiques internes de chaque État et, dans certains cas, aux interventions des puissances régionales et internationales qui, par des stratégies géopolitiques tracées selon leurs intérêts, ont influencé les parties bélligérantes en présence, mené des interventions politiques et militaires qui ont aggravé les répercussions écologiques et économiques des conflits existants, accentuant la désorganisation des populations locales, leurs mouvements de déplacement et leur exil.

Bulgarie



LA BULGARIE

Cadre physique

La Bulgarie, située en Europe du Sud-est, est bordée au Nord par la Roumanie, au Sud par la Grèce et la Turquie, à l'Ouest par la Yougoslavie et à l'Est par la Mer noire. Sa situation géographique en fait une zone particulièrement stratégique dans la conjoncture balkanique contemporaine même si, avec ses 11 912 km2 de superficie, elle est un des plus petits États de la région. Pays de montagnes et de plaines, la Bulgarie présente un climat de type continental. La chaîne des Balkans, située au Nord et traversant le pays d'Ouest en Est, atteint une altitude moyenne de 2 000 m. Toujours au Nord, on retrouve la plaine du Danube qui constitue une frontière naturelle entre la Bulgarie et la Roumanie. Au Sud, les Monts Rhodopes la coupent d'Ouest en Est, la parcourant à une altitude qui varie de 1 500 à 2 000 mètres. Ses villes principales sont Sofia, la capitale, Burgas, Plovdiv, Ruse, Stara, Zagore et Varna.

Environnement économique et social

Sur le plan économique, la Bulgarie était traditionnellement agricole mais depuis la seconde guerre mondiale elle s'est fortement industrialisée. Le secteur agricole comprend l'élevage, la production de céréales, de légumes, de fruits et de tabac. Les ressources naturelles sont la bauxite, le cuivre, le plomb, le charbon, le zinc et le bois. Les industries se consacrent à l'alimentation, la construction des machines, l'électronique et la chimie. L'agriculture occupe 20% de la main-d'oeuvre, l'industrie 33%, les services et autres 47%.

La population de ce pays, qui se chiffre à environ 9 millions d'habitants, est assez homogène sur le plan ethnique. Les minorités turque, roumaine, tsigane, arménienne, grecque, russe et gagause ne représentent environ que 14% de la population totale.

Dans les villes comme à la campagne, de manière générale une même langue slave est parlée, le Bulgare. En très grande majorité de religion orthodoxe (85%), la population comprend des minorités religieuses musulmane, juive, catholique, protestante et grégorio-arménienne.

Histoire et contexte politique

La Bulgarie fut fondée en 681 sur la base d'un traité conclu avec Byzance et d'une entente entre diverses tribus slaves et bulgares. Les habitants de cette région qui relie l'Europe et l'Asie durent, pendant tout le Moyen Âge, défendre par les armes leur terre fortement convoitée. Ce ne sera qu'après s'être libérée du joug de Byzance et de l'empire ottoman, et suite à la guerre russo-turque (1877-1878), que la Bulgarie retrouvera son indépendance. Elle mettra ainsi fin à la fois au despotisme politique des Turcs et au régime féodal ottoman, au terme de longs engagements militaires subséquemment appelés les guerres balkaniques.

L'État monarchique bulgare alors créé annexe la Roumélie, un territoire situé au sud du pays, en écartant cependant la Macédoine dont la population slave était tenue pour bulgare tant par le gouvernement que par l'opinion publique. Ceci eut comme résultat d'augmenter encore plus un sentiment d'exaspération déjà présent envers les Turcs. Ce sentiment trouvera son exutoire pendant la guerre de 1912 menée conjointement par les Bulgares, les Serbes, les Russes et les Grecs, dont l'objectif était de chasser les Turcs des Balkans. À la suite de cette guerre, la Bulgarie tentera de s'approprier un ensemble de territoires que ses ex-alliés lui reprendront par les armes. Vaincue, la Bulgarie devra signer en 1913 la paix de Bucarest qui l'obligera à abandonner la Macédoine à la Grèce et à la Serbie, et la Dobroudja méridionale à la Roumanie. Elle conservera néanmoins un accès à la Mer Égée, qu'elle perdra de nouveau lors de son aventure belliqueuse de 1915 contre la Serbie.

L'histoire de l'entre-deux guerres représente une période de grandes difficultés économiques et de convulsions politiques importantes, où se succèderont partis de gauche (partis agrarien et communiste) et partis fascistes, coups d'État et alliances provisoires. À la veille de la deuxième guerre mondiale, en 1935, le roi Boris chassera les militaires du gouvernement et fera alliance avec des intellectuels fascisants, alliance qui débouchera sur une nouvelle dictature monarcho-fasciste.

Lors du second conflit mondial (1939-1945), les sentiments germanophiles d'une partie de la bourgeoisie et russophiles de la part du peuple conduiront l'État bulgare à adopter une position quelque peu ambiguë. Tiraillé entre ces deux puissances (l'Allemagne et la Russie), le roi Boris répondra de façon dilatoire. Finalement, il prendra position en 1941 en émettant une déclaration de guerre à l'endroit de la Grande Bretagne et des États-Unis, sans assurer toutefois aux troupes allemandes le support logistique qu'elles attendaient et sans endosser la politique de déportation des Juifs. Pour essayer de dénouer la crise qui s'ensuivit avec l'Allemagne, le monarque rendra visite à Hitler en 1943, visite qui se concluera, trois jours après son retour, par sa mort.

Le parti pris de la Bulgarie en faveur de l'Allemagne conduira l'URSS à lui déclarer la guerre en septembre 1944, ce qui amènera rapidement le gouvernement Bulgare à demander l'armistice et à entrer cette fois-ci en guerre contre l'Allemagne. Ce retournement de situation aura pour conséquence de bouleverser l'échiquier politique bulgare en favorisant la conduite à terme d'un coup d'État mené par le Front Patriotique d'allégeance communiste et, par la suite, l'insertion définitive de la Bulgarie dans l'orbite soviétique.

Le changement de gouvernement qui survint en septembre 1944 marqua du même coup le début d'une véritable révolution sociale. La Bulgarie, au sortir de la guerre, pouvait difficilement prendre une orientation autre que républicaine et anti-fasciste, d'autant plus que sur le plan politique, les liens entre la monarchie et les partis politiques traditionnels avaient conduit le pays, à trois reprises et en moins de trente ans, au bord de la catastrophe (Castellan et Todorov, 1976).

À partir de 1944 donc, toute une série de changements affectant l'ancienne structure sociale basée sur la propriété privée, la monarchie constitutionnelle et les élites traditionnelles est peu à peu mise en place. L'occupation du pays par l'armée soviétique, qui s'étendra jusqu'en 1947, donne naissance à une nouvelle classe de fonctionnaires du Parti communiste et de l'État. Cette nouvelle classe aura désormais la main haute sur le pouvoir de décision et les privilèges qui lui sont associés. Dès lors, un système politico-économique axé sur le collectivisme, un alignement inconditionnel sur l'U.R.S.S. et l'expansion du socialisme sont progressivement implantés. Par la même occasion, les appareils répressifs et administratifs d'État passent sous contrôle direct du Parti communiste et des comités du Front de la Patrie.

L'établissement de l'hégémonie politique du P.C. bulgare ne s'effectuera pas sans heurts. L'année 1944 marquera le début de la mise en place des premiers tribunaux populaires dont la tâche sera de juger de la responsabilité de divers dirigeants et individus en ce qui concerne l'implication de la Bulgarie dans le second conflit mondial. Peines de mort et sentences de prison seront prononcées, et des estimations non officielles conclueront à la mort de 30 000 personnes jugées comme criminelles de guerre entre 1944 et 1945 (The New Encyclopaedia Britanica, 1991: 352).

En 1946, le P.C. prendra définitivement la direction du gouvernement et de tous les ministères importants. Sur le plan économique, une série de mesures seront appliquées afin de confisquer les biens des individus identifiés comme fascistes ou spéculateurs. La constitution de 1947, calquée sur celle de l'U.R.S.S. adoptée en 1936, établira les assises légales d'une reconstruction de l'État basée sur les principes communistes: nationalisation et contrôle de la mise en marché des principaux biens de consommation courants qui deviennent monopole d'État. La démarche est menée à un rythme tel qu'à la fin de l'année 1948, près de 92% de la production industrielle est soit directement entre ses mains ou dans celles d'organisations corporatives. Le principe de base de la collectivisation est que les besoins de l'individu doivent être garantis par l'État. Ainsi, on considère que son éducation, sa santé, son travail, sa retraite, relèvent de la compétence et de la responsabilité de l'État. L'autre principe régissant ce système est que les besoins de la collectivité priment sur ceux de l'individu. Ce dernier doit se

tenir au service de l'État, en échange de quoi ce dernier lui garantit une certaine sécurité sociale. Une interprétation étroite et abusive de cette logique qui voulait protéger la population de l'exploitation par une minorité d'individus sans scrupules et garantir à tout citoyen bulgare des conditions de vie décentes, a conduit à considérer comme crime contre la sécurité de l'État toute activité de nature politique, économique ou autre pouvant être jugée nuisible à la société, crime passible de sanctions allant de lourdes peines d'emprisonnement à la peine de mort. En ce qui concerne l'Église orthodoxe de Bulgarie, elle se retrouve assujettie à la loi de 1949 qui soumet tout ordre religieux à la supervision de l'État. Durant cette période, plusieurs membres du clergé protestant seront exécutés sous accusation d'espionnage ou de propagande contre l'État et près de 50 000 Juifs bulgares "invités" à émigrer en direction d'Israël. Un processus de déportation des minorités turque et tsigane sera aussi mis en branle. Cette décision conduira la Turquie à fermer ses frontières.

Sur le plan politique, l'année 1948 marque la liquidation de toute opposition et l'unification des forces sous les auspices du Parti communiste. On est cependant loin d'une paix politique définitive. L'alignement de la Bulgarie sur l'U.R.S.S. aura diverses répercussions durant l'ère stalinienne. Purges, mises en accusation, procès, exécutions et exclusions se succèderont. Plus de 30% des membres du Parti communiste seront eux-mêmes exclus et victimes d'une répression sévère. La société bulgare toute entière sera ébranlée.

La stalinisation du pays, qui se poursuivra jusqu'à la mort de Staline en 1953, se traduira en Bulgarie par une accélération rapide du processus d'industrialisation axé sur l'industrie lourde et par la collectivisation, à un rythme forcé, de l'agriculture. Cette orientation idéologico-économique s'appuiera tout particulièrement sur le contrôle et l'utilisation des divers appareils répressifs d'État. L'effort économique consenti sera tel qu'il en viendra en définitive à priver sévèrement la population de nombreux biens de consommation d'utilisation courante. Au niveau des relations extérieures, la ligne de conduite ainsi adoptée par la Bulgarie conduira le pays à s'isoler de la communauté internationale et à ne garder de liens qu'avec ses alliés du bloc soviétique.

La fin du stalinisme marquera le début d'un assouplissement relatif des conditions de vie pour une bonne partie de la population. Des mesures seront prises pour modérer les orientations économiques précédentes et ce, afin d'en arriver à augmenter la qualité du niveau de vie de la population. Des milliers de prisonniers politiques seront libérés et la censure sera quelque peu adoucie.

La décennie des années 1960 sera celle de la montée et de l'installation au pouvoir d'une nouvelle figure, Todor Jikov, qui cumulera jusqu'en 1989 les postes de chef de l'État et de chef du Parti communiste. Une série de traités avec l'URSS encadrera le développement de la Bulgarie en l'insérant encore plus profondément dans une logique de complémentarité économique avec ce pays. La priorité sera accordée à l'essor des nouvelles technologies, à la poursuite de la démarche d'industrialisation et de collectivisation déjà entreprise ainsi qu'à la formation d'une main d'oeuvre adaptée aux besoins d'un état industriel. Ceci aura comme conséquence de créer une société fortement urbanisée, dominée par les fonctionnaires et les ouvriers industriels et agricoles. Tel que préconisé et autorisé par le P.C., la participation du peuple à la vie sociale se fera tout particulièrement par l'insertion d'une large portion de la population dans différentes sphères d'activités reliées ou subordonnées à l'idéologie dominante. Durant la décennie des années 1970, le P.C comptera de la sorte plus de 800 000 membres, le Front de la Patrie 4 500 000, les divers syndicats 3 800 000 et la jeunesse communistes 1 400 000 (Kostov, 1989: 646). Du point de vue économique, ces mesures auront un certain succès. La Bulgarie maintiendra, durant les années 1970, un niveau de croissance relativement stable et soutenu bien que l'accès à divers biens de consommation reste fort limité, aussi bien en quantité qu'en qualité. Néanmoins, les résultats obtenus ne réussiront pas à calmer et à masquer certaines appréhensions d'un autre ordre.

Le faible taux de natalité de l'ethnie bulgare, comparé à celui des autres groupes ethniques identifiés comme minoritaires, sera un sujet de préoccupation majeure pour les dirigeants en place, d'où les tentatives d'assimilation des minorités dans les années 60, 70 et 80: les Macédoniens furent inscrits de facto comme Bulgares; ¹ les Pomacs et les Rhodopes de la région de Raslog (musulmans) furent obligés de changer leurs noms musulmans pour d'autres à consonance bulgare et de restreindre leurs pratiques coutumières islamiques. Les minorités turques furent soumises à un contrôle policier sévère jusqu'à ce qu'elles acceptent de se "bulgariser". Le port de leurs vêtements traditionnels fut interdit sous peine de sanctions administratives et la langue turque fut bannie dans les lieux publics, les publications et les émissions de radio. Ces mesures ont conduit à une série d'affrontements qui ont entraîné, vers le milieu de 1989, un exode massif. En près de trois ou quatre mois, environ 300 000 Bulgares d'origine turque quittèrent la Bulgarie en direction de la Turquie (Anonyme, 1992; CCSS, 1990). Ce fut une des migrations les plus importantes depuis la Deuxième Guerre mondiale; elle attira l'attention de l'opinion internationale qui condamna la violence exercée envers les Turcs et le non respect de leurs droits humains (CCSS, 1990).

La campagne de "déminorisation" ethnique touchera aussi les Tsiganes par l'entremise d'une sédentarisation forcée dont l'objectif est d'assimiler ce groupe à la culture dominante. Considéré par le régime en place comme une minorité sans base territoriale, tout comme les Juifs d'ailleurs, ce groupe ethnique sera classé comme "extra-territorial", situation qui conduira à leur "disparition" officielle.

S'inscrivant dans la lignée d'événements survenus en Pologne et en Hongrie au début de 1989, suite à l'effondrement progressif du communisme est-européen, Sofia vivra, le trois novembre de la même année, sa première manifestation pro-démocratique de l'après-guerre. Bien que réprimée par la force, cette manifestation annoncera la fin de la mainmise de Jikov, démis de ses fonctions en 1989, sur le Parti et la présidence de la Bulgarie. À partir de ce moment, le Parti commence à "adhérer", un peu malgré lui, à une politique d'ouverture économique, de pluralisme politique et de démocratie. On met fin à la répression envers les Turcs malgré deux grandes vagues de manifestation contre

Il appert extrêmement difficile d'évaluer le pourcentage que pouvaient représenter, par rapport à la population totale, les différents groupes ethniques minoritaires. Le CCSS (1990) estime que les Turcs pouvaient représenter 8,5%, les Macédoniens 2,5%, les Tsiganes 2,6%, les Arméniens 0,3%, les Russes 0,2%, les Grecs et Roumains moins de 6%.

la restauration des droits de cette minorité, l'une en janvier 1990, l'autre en mars 1991 (Centre d'information de la communauté bulgare à Montréal, 1990; Soulé, 1992). On organise aussi des élections libres et l'on abroge le monopole du pouvoir par le P.C., devenu le Parti socialiste bulgare. Une multitude de partis et d'organisations politiques voient le jour. La plus importante de ces organisations sera sans conteste l'Union des forces démocratiques (UDF), fondée le 7 décembre 1989, qui rassemble une dizaine de groupes d'opposition.

Les 10 et 17 juin 1990, les Bulgares participent donc, pour la première fois depuis 1944, à des élections libres basées sur un système mixte à deux tours² (Centre d'information de la communauté bulgare à Montréal, 1990). Cas unique en Europe de l'Est, ce sera le Parti socialiste bulgare (ancien P.C.) qui remportera la majorité des sièges de l'Assemblée constituante élue pour 18 mois. Sur les 400 sièges disponibles, le PSB en recueillera 211, l'Union des forces démocratiques 144, les 55 autres allant à cinq partis et candidats indépendants. Suite à ces élections dont la probité sera questionnée, la vie politique de la Bulgarie sera riche en événements: se succèdent présidents, gouvernements et élections.

C'est dans ce contexte, et en dépit du boycott d'une centaine de parlementaires déniant le droit de gouverner à une assemblée dominée par les communistes, qu'une nouvelle constitution établissant un régime parlementaire sera adoptée le 12 juillet 1991. Cet épisode de la vie politique bulgare aboutira le 13 octobre, lors d'élections générales, à la formation d'une nouvelle équipe législative ayant à sa tête Filip Dimitrov, mis en place par l'UFD le 8 novembre. Ainsi verra le jour le premier gouvernement entièrement non-communiste qu'aura connu la Bulgarie depuis la seconde guerre mondiale. La démarche sera complétée lors de la première élection

Une moitié des députés sont élus au vote majoritaire tandis que l'autre l'est au scrutin proportionnel.

Pour Soulé (1993) le grand vainqueur de ces élections sera le Mouvement pour les droits et libertés (représentant la minorité turque). Il sera, avec ses 24 sièges, l'appui indispensable dont avait besoin l'UFD pour gouverner.

présidentielle tenue au suffrage universel, les 12 et 19 janvier 1992, qui conduira à la réélection de Julio Jelev à la présidence, et de son colistier, Blaga Dimitrova, au siège de vice président.

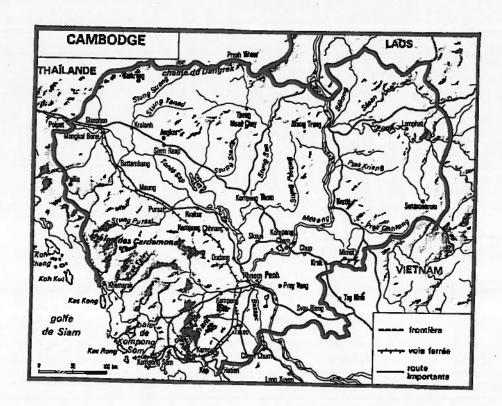
Le passage d'une économie planifée à une économie de marché ne se fait pas sans heurts. La participation de la Bulgarie au CAEM (Conseil d'assitance économique mutuel), sous l'égide de l'U.R.S.S., avait rendu l'économie bulgare extrêmement dépendante vis-à-vis de ses voisins du camp socialiste de l'Europe de l'Est. Près de 80 % de ses échanges y étaient insérés, dont 60 % avec l'Union Soviétique (Billot, 1992). Dans le contexte de démembrement que l'on connaît, ceci ne pouvait qu'avoir de graves répercussions sur son économie lors du changement de système. Durant l'hiver 1990-1991 séviront de graves pénuries alimentaires, de nombreuses coupures d'électricité et un rationnement de l'essence. La production intérieure, qui connaissait déjà une baisse sensible depuis quelques années, subit une chute importante, accompagnée d'un accroissement constant du chômage et d'une inflation galopante (Keesing' Record of World Events, 1993; L'État du monde, 1992 et 1993). Afin de résoudre ces problèmes, le gouvernement, en février 1993, développa un plan d'action basé sur un programme de privatisation à grande échelle et d'évaluation des problèmes dans chacun des secteurs économiques clés.

Les prévisions restent cependant pessimistes quant au court terme. Désormais de plus en plus tournée vers l'Ouest, la Bulgarie vit des heures critiques. L'apprentissage du multipartisme et le processus de transition progressive à l'économie de marché ont conduit à un climat de très fortes tensions politiques et sociales. Phénomène courant dans une période de crise économique sévère, l'intolérance vis-à-vis des minorités ethniques a repris de l'essor, tel qu'en témoigne le rapport 1993 d'Amnistie internationale où il est fait mention d'abus touchant la minorité tsigane. Venant d'un pays inséré dans les Balkans, au carrefour d'un ensemble ethnoculturel diversifié, la question du traitement des minorités ethniques bulgares pourrait conduire à de fortes tensions avec ses voisins, sensibles à des comportements allant à l'encontre de l'intégrité de ressortissants appartenant au même groupe ethnoculturel. Notons toutefois que la Bulgarie sera, le 15 janvier 1992, le seul pays à reconnaître la République de Macédoine

(ex-yougoslave). Elle sera rejointe par la Turquie en février de la même année. La multiplication des échanges et visites à haut niveau entre la Bulgarie et la Turquie marquera une amélioration sensible des relations entre ces deux pays.

Au niveau intérieur, la stabilité semble dépendre de la réussite des réformes politiques et économiques, ce qui est loin d'être garanti. En outre, le pluripartisme n'assure pas plus l'établissement d'une démocratie réelle que l'ancien régime. Rien n'est donc encore complètement joué en Bulgarie, d'autant plus que la crise des Balkans, la question de la Macédoine et le développement d'un axe Sofia-Ankara présagent des tensions internationales dont la résolution pacifique n'est pas assurée. Comment ce pays réussira-t-il à se sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve présentement? Quel type de développement économique et politique connaîtra-t-il à l'avenir? Quel sera l'impact du retour au pouvoir du Parti communiste à la fin de 1994? Sans attendre les réponses à ces questions, beaucoup de Bulgares désillusionnés par la nouvelle conjoncture politique et la désorganisation économique de leur pays cherchent ailleurs un avenir plus prometteur.

Cambodge



LE CAMBODGE

Cadre physique

Le Cambodge est situé dans la partie sud-ouest de la péninsule de l'Indochine. Il est bordé au Nord par le Laos, à l'Est par le Vietnam, au Nord-ouest par la Thaïlande et au Sud, par le Golfe du Siam ou encore de la Thaïlande. Divisé en 21 provinces, il couvre une superficie de 178 035 km2, ce qui en fait le plus petit pays des États indochinois influencés par le colonialisme français.

Sa partie centrale est une plaine alluviale incluant un vaste bassin lacustre formé par le lac Tonlé Sap. Cette plaine forme une large cuvette dominée au Nord, au Nordouest et au Sud par un ensemble de hautes terres et de systèmes montagneux. Plusieurs rivières traversent le pays et se jettent dans le Mékong, la rivière Tonlé Sap et les lacs du même nom.

Le climat du Cambodge est chaud et humide. Les températures, dans les basses terres, varient entre 25 et 35 degrés Celsius. Bien que le système climatique puisse être caractérisé par une division entre deux saisons seulement, soit une saison chaude et sèche et la saison des moussons, chaude et humide, le régime pluviométrique varie sensiblement d'une région à l'autre.

Environnement économique et social

Décrire avec précision le contexte économique et social contemporain du Cambodge est une mission quasi-impossible. La période allant de 1975 à 1978, ère du Kampuchea Démocratique, a tellement bouleversé les fondements de la société cambodgienne qu'il devient difficile, même aujourd'hui, d'obtenir des informations exactes sur la situation économique et sociale actuelle de ce pays. La présentation qui suit se réfère bien souvent à des données qui se voulaient encore valides vers le milieu de la décennie 1970 ou bien ont été établies avec les meilleures approximations possibles au cours des

trois dernières années. Ces informations, tirées des ouvrages et des articles de Delvert (1989), Devilliers (1989), Taylor (1991), ainsi que de The New Encyclopaedia Britanica (1991), permettent de juger de l'ampleur du cataclysme qui a frappé ce pays durant cette période de son histoire que l'on a qualifiée d'auto-génocide.

La société cambodgienne est foncièrement rurale, la population urbaine étant estimée, en 1989, à 12 % sur un total approximatif de 8 400 000 habitants. En ce qui concerne la densité de peuplement, elle atteindrait 100 habitants au km2 dans la partie centrale du pays où se concentrent environ 80 % des résidents du Cambodge. La capitale, Phnom Penh compterait aujourd'hui près de 875 000 personnes. La famille nucléaire monogame, même si la polygamie est reconnue, tend à former aujourd'hui l'unité familiale de base. Il est cependant fréquent de retrouver, au sein d'un même foyer, les parents et leurs enfants non mariés, quelques-uns de leurs enfants mariés ainsi que les aïeuls. En ce qui concerne l'aspect religieux, le bouddhisme Theravada est le culte dominant et rallie près de 90 % de la population. Plus qu'une religion, le bouddhisme se veut en réalité un véritable "art de vivre" pour une large partie de cette dernière qui y retrouve un idéal de renoncement et de détachement propre aux enseignements de Bouddha. Selon Delvert (1983), cette philosophie expliquerait un certain manque de compétitivité et de combativité qui se traduirait entre autres, sur le plan historique, par l'application relativement facile d'une hégémonie politique de l'administration, de la place prépondérante de la minorité chinoise dans les activités commerciales et de la persistance, endémique, de la pratique de la piraterie dans les campagnes reculées. D'autres cultes complètent le paysage religieux de ce pays, tels l'islamisme, le catholicisme et le taoïsme.

L'économie cambodgienne, et ce même avant 1975, était décrite comme l'une des moins développées du Sud-Est asiatique. Quelques dépôts de charbon et de phosphate, quelques traces de fer, la présence en quantité limitée de pierres précieuses dans l'ouest du pays étaient recensés. Une industrie embryonnaire adaptée aux besoins du pays, la culture du poivre, de l'hévéa, du coton, sur une base commerciale, et la production de sucre de palmier et de canne se révélaient être les principaux secteurs de l'économie formelle. Dans sa dimension traditionnelle, l'économie cambodgienne gravitait autour

de deux grands axes. Le premier, l'agriculture et tout particulièrement la riziculture, arrivait à dégager des surplus appréciables. La pêche en eau douce était aussi une activité économique majeure pour beaucoup de Cambodgiens.

Au plan ethnique, la population du Cambodge est assez homogène, même si différentes minorités dites nationales et étrangères sont signalées, tandis que la langue khmère prédomine. Outre le groupe ethnique Khmer qui représentait près de 90 % de la population jusqu'en 1975, nous retrouvons les Khmers musulmans (80 000 environ), de nationalité cambodgienne. Ce groupe est composé d'individus d'origine malaise et de Chams, ethnie originaire d'un ancien royaume qui se situait à l'est du Cambodge, au Vietnam. S'y ajoutent les Pears, les Phnoms, les Kui et d'autres groupes autochtones, ainsi que les Khmers-Loeus (environ 50 000) et les Proto-Indochinois qui comprennent divers petits groupes apparentés aux montagnards des hauts plateaux situés au Vietnam et au Laos (Taylor, 1991: 54; Delvert, 1989: 787, Anonyme, 1988: 11). Pour terminer, nous pouvons mentionner les Thaïs et les Laotiens (20 000). Très peu nombreux, ils habitent les provinces de l'Ouest dont ils sont originaires.

Les minorités étrangères chinoise et vietnamienne sont les plus importantes. La première, chinoise, appréciable par son poids démographique (quelques 450 000 personnes représentant 6,5 % de la population en 1970), occupait une position économique prépondérante dans les années où le Cambodge vivait encore relativement en paix (Documentation-réfugiés, 1988: 11-12). En 1982, suite aux massacres généralisés et aux "purges ethniques" perpétrés sous la férule de Pol Pot, les Chinois ne représenteront plus qu'environ 3 % de la population.

La minorité vietnamienne se situait à un échelon légèrement inférieur au niveau social mais comptait plus ou moins 500 000 ressortissants en 1970 (Documentation-réfugiés, 1988: 12). Des siècles de conflits avec le Vietnam avaient cependant réussi à créer un climat de tensions et de méfiance très vive à leur égard, voire d'animosité. Leur espace économique était moins bien défini. Cette situation les a conduits à créer, outre la pratique de la pêche où ils étaient particulièrement actifs, des marchés flottants plus ou moins mobiles qui réunissaient le long des fleuves et des canaux de nombreux

sampans. En 1982, ils ne représenteront que moins de 4% de la population, 200 000 d'entre eux ayant été exterminés ou chassés du pays par les troupes de Lon Nol (années 70-75) puis plusieurs dizaines de milliers par celles de Pol Pot. Leur nombre va toutefois considérablement réaugmenter après la victoire de l'offensive vietnamienne en 1979, qui a chassé le sanguinaire Pol Pot et permis l'établissement d'un gouvernement pro-vietnamien à Phnom Penh. Ils sont aujourd'hui au coeur d'une controverse importante parce que ressortissants d'un pays qui, de longue date, a vécu des conflits avec le Cambodge et s'est imposé comme un occupant avec l'accord tacite du gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh.

Histoire et contexte politique

L'histoire politique précédant la restauration de l'indépendance de 1953 peut être résumée comme une suite plus ou moins ininterrompue d'intrigues et de dominations étrangères, le Vietnam et le Siam (Thaïlande) étant des acteurs particulièrement actifs sur ce plan. L'alternance plus ou moins continue et même simultanée des dominations vietnamienne et thaïlandaise cessera avec la venue de ce nouvel acteur qu'est la France. Déjà présente au Vietnam, elle signe avec ce dernier, en 1862, un traité qui, en plus de lui concéder Saïgon et la Cochinchine orientale, lui cède un "droit au tribut" détenu sur le Cambodge.

L'impact du protectorat français sur le développement de l'économie cambodgienne sera très relatif jusqu'à la fin du XIXe siècle et même après (Delvert, 1989: 805). Les seules usines implantées seront essentiellement celles nécessaires aux plantations d'hévéas, un secteur de l'économie sujet à investissement massif à partir de 1921. L'infrastructure routière se résumera, à quelques pistes près, à un réseau permettant de relier la capitale aux principales villes provinciales, ainsi qu'à un chemin de fer reliant Phnom Penh et la province de Batdambang au Nord-ouest. Finalement, un port sera construit mais à la fin des années quarante sous l'Union française. Quelques travaux hydrauliques agricoles et d'assainissement seront aussi effectués.

En ce qui concerne l'éducation, à part des écoles dites "de pagodes" permettant aux jeunes Khmers d'obtenir un enseignement dans leur langue, le Cambodge ne disposera pas d'un enseignement secondaire digne de ce qualificatif. L'enseignement supérieur quant à lui sera réservé à quelques princes ou fils de mandarins envoyé en France ou à Hanoï. Le français s'impose et devient, sur le plan symbolique, un outil de communication prestigieux. Pour ce qui est des services de santé, ils resteront à l'état embryonnaire (Martin, 1989: 49-51).

La venue de la seconde guerre mondiale marqua l'entrée en scène du Japon et le retour du Siam, devenu Thaïlande, décidé à récupérer des portions de territoires qu'il avait dû abandonner à la faveur des jeux coloniaux. C'est à partir du Cambodge que le Japon lancera subséquemment ses troupes sur la Birmanie et la Malaisie, tout en attisant le nationalisme cambodgien. Le 12 mars 1945, le roi Norodom Sihanouk (couronné en 1941) dénonce le traité de protectorat et proclame, avec le consentement des japonais, que le royaume du Kampuchea est désormais un État indépendant. Un gouvernement pro-japonais est alors mis en place.

Les Français reviennent après la guerre et Norodom Sihanouk, qui désirait renégocier l'indépendance du royaume avec la France, réussit à faire signer en 1946 un modus vivendi accordant l'autonomie interne à l'intérieur de la Fédération indochinoise. Pratiquement au même moment, il annonce son intention d'effectuer le transfert de la monarchie absolue à une monarchie constitutionnelle. En septembre 1946, le Parti démocrate (nationaliste et indépendantiste) sort vainqueur du bras de fer avec le Parti libéral (pro-français). La période de 1947 à 1952 est marquée par un conflit permanent entre le Parti démocrate et le roi. Malgré le texte de la Constitution, Sihanouk continue à s'imposer et à intervenir, quelquefois par personnes interposées, sur la scène politique. En 1949, sous prétexte d'instabilité ministérielle, il dissout l'Assemblée nationale et forme un nouveau gouvernement sans assemblée. Suit une période d'instabilité politique marquée par des conflits entre lui et les divers partis, accompagnés de grèves et de manifestations étudiantes dans tout le pays (Martin, 1989: 65-68). Une croisade nationale pour l'indépendance aboutira en 1953. Celle-ci sera officiellement reconnue sur le plan international lors de la conférence de Genève de juillet 1954. Le roi devient

du jour au lendemain héros national et tente d'éliminer les éléments communistes. Suit alors une tentative de réorganisation politique du pays. Les accords de Genève prévoyant des élections libres, Sihanouk prend l'initiative. Ayant eu soin de faire sanctionner par référendum sa démarche le 7 février 1955, il abdique en faveur de son père, Suramarit⁴, et crée le Sangkum (Communauté socialiste populaire) qui se veut une communauté de citoyens à laquelle ne peuvent adhérer que les individus n'appartenant à aucun parti. Une nouvelle donne politique émerge: l'origine divine du pouvoir royal peut être aussi d'essence roturière. Cette théorie servira bien souvent à Sihanouk dans ses luttes politiques subséquentes (Martin, 1989: 72-74).

Dans ce contexte, les partis politiques sont dissous, à l'exception du Prâcheachon (communiste) et du Parti démocrate. Les élections du 11 septembre 1955, précédées de quelques emprisonnements d'opposants de gauche, sont remportées par le Sangkum avec 83 % des voix. Les démocrates en recueilleront 12 % et les communistes 4 %. Ces derniers poursuivront leur action dans la clandestinité où ils recruteront d'autres partisans dont les futurs Khmers rouges. Au lendemain des élections, Sihanouk s'empresse de modifier la constitution pour s'approprier le pouvoir gouvernemental, tandis que la répression s'abat sur les opposants de gauche comme de droite-Néanmoins, le "socialisme bouddhique" de Sihanouk et l'absence de prise de position contre les insurgés sud-vietnamiens sont autant d'obstacles à l'aide financière américaine, ce qui ne fait pas l'affaire de tout le monde. Finalement, de nouvelles élections ont lieu en 1966. La majorité appartient désormais à la droite et à ses différentes factions ayant à leur tête le général Lon Nol, alors nommé premier ministre. Deux jours plus tard, Sihanouk annonce la formation d'un contre-gouvernement où il fait entrer des hommes de gauche. En plus d'utiliser l'opposition, ce stratagème lui permettait de répondre, par l'entremise d'un bulletin ou de la presse, à tout propos ou action pouvant remettre en cause sa position. Très tôt, les mesures adoptées par le gouvernement de Lon Nol provoquent le mécontentement et le début d'une série de soulèvements ruraux et urbains sévèrement réprimés. Trois dirigeants de la gauche

⁴ À la mort de son père le 3 avril 1960, selon le "voeu populaire", Sihanouk redeviendra chef d'État, sans être roi cependant.

légale rejoignent dans la clandestinité l'organisation communiste que dirige Solot Sar dont le nom de guerre est Pol Pot depuis 1962. La situation s'aggrave, le gouvernement démissionne fin avril 1967. Sihanouk reprend le pouvoir à la tête d'un cabinet d'urgence mais approuve les actions des forces de l'ordre. En janvier 1968, il mettra Penn Nouth à la tête d'un gouvernement d'exception.

Les événements continuent à se bousculer. La contrebande, les privilèges et divers trafics attisent les rivalités et la violence entre milieux influents de la capitale. La situation économique s'aggrave à un point tel qu'en août 1969, Sihanouk somme le général Lon Nol, déjà récusé, de former un "gouvernement de sauvetage" en remplacement du "gouvernement de la dernière chance". Cependant, l'avance des communistes vietnamiens en territoire cambodgien fait ressurgir la haine contre cet ancien ennemi "héréditaire". C'est dans ce contexte que la droite pro-américaine en vient à profiter d'un départ du prince à l'étranger pour organiser de vastes manifestations anti-vietnamiennes. L'objectif est de renverser Sihanouk afin d'opérer un redressement de l'économie par l'entremise d'investissements étrangers, ce qui est finalement réalisé en mars 1970 par un vote de l'Assemblée nationale. L'ordre est alors donné aux forces communistes vietnamiennes de se retirer du Cambodge dans les deux jours. Sihanouk réagit immédiatement par l'entremise d'une proclamation adressée au peuple. De Pékin, il révoque Lon Nol, dissout l'Assemblée nationale, crée le Front national du Kampuchea (F.U.N.K) et annonce la formation prochaine d'un gouvernement royal d'union nationale (G.R.U.N.C.). Hanoï lui donne immédiatement son appui. L'alliance entre communistes vietnamiens, laotiens, khmers rouges et sihanoukistes est annoncée. Le président Nixon, de son côté, donne l'ordre à ses troupes, le 30 avril, d'entrer au Cambodge et de détruire les bases communistes. Des paysans se mobilisent à l'appel de Sihanouk. Les troupes de Lon Nol répliquent, tuant près de 100 000 Vietnamiens et en expulsant un nombre équivalent. À la suite de l'intervention américaine, les Sud-Vietnamiens rentrent à Phnom Penh le 11 mai et se vengent des exactions commises sur la population d'origine vietnamienne. Le régime de Phnom Penh proclame la naissance de la République Khmère le 9 octobre. Les Khmers rouges (nom donné par Sihanouk aux communistes cambodgiens), peu nombreux au départ (on parle alors de 4 000 combattants), sont néanmoins bien encadrés et entraînés par les forces vietnamiennes. Leur action, qui se

concentre dans la campagne cambodgienne, obtient des succès contre les armées de Lon Nol dont le contrôle se retrouve graduellement confiné aux centres urbains, à la plaine du Nord-ouest et aux grands axes routiers.

L'autorité de Sihanouk sur le déroulement des actions militaires menées au Cambodge diminue avec la montée de la puissance khmère rouge. Du côté américain et communiste vietnamien, l'accord signé à Paris en janvier 1973 qui stipule le retrait des forces étrangères du sol cambodgien ne réussit pas à calmer la situation. Les Khmers rouges refusent de négocier avec les Américains et Phnom Penh. Les bombardements américains reprennent et les massacres qu'ils produisent ne font qu'exacerber la haine des paysans contre la ville, les Khmers rouges exploitant très bien la corrélation entre les bombardements et le pouvoir citadin, symbole de corruption, de luxe et de fortune rapidement acquise.

Le retrait américain du Vietnam au début de 1975 annonce la fin du régime Lon Nol et de cette guerre républicaine qui a fait entre 600 000 et 700 000 morts. Le 12 avril, l'ambassade américaine est évacuée. Le 17 avril, les Khmers rouges entrent à Phnom Penh comme dans les autres villes du pays. Une large partie de la population perçoit leur arrivée comme un soulagement. Les Khmers rouges apparaissent à plusieurs comme des libérateurs mettant fin à un régime abâtardi, marquant le début d'une réconciliation nationale et peut-être un retour de Sihanouk. Ce dernier reviendra effectivement au Cambodge en décembre 1975 mais refusera de cautionner le régime que le secrétaire général du Parti communiste kampuchéen, Solot Sar, devenu Pol Pot, mettra en place en 1976. Entre-temps, dès leur entrée dans Phnom Penh, les Khmers rouges ordonnent à la population d'évacuer la ville sur-le-champ. Commence alors une répression terrible qui frappe entre autres les intellectuels, accusés de collusion avec le régime. Les infrastructures industrielles, scolaires et administratives sont détruites. C'est le début d'un exode qui fait plus d'un million de morts et qui contraint les populations urbaines à travailler dans les campagnes, pour participer au développement du nouveau pays. Chacun doit à présent "produire", ce qui signifie tout particulièrement cultiver la terre (Chandler, 1991: 246-255; Martin, 1989: 167-170).

L'analyse de la stratégie adoptée par l'organisation suprême Angkar, façade du Parti communiste et de ses dirigeants, Pol Pot et Ieng Sary, apparaît être à la fois idéologique et économique bien que des considérations d'ordre tactique aient pu jouer (Chandler, 1991: 249). On peut en effet admettre qu'il devenait plus facile de contrôler la population dans un environnement rural déjà soumis à un processus de collectivisation. Quoiqu'il en soit, au niveau idéologique, on veut créer un "homme nouveau" au service de la collectivité. On désire extraire les "tares" que les années de "débauche" républicaine ont implantées dans les populations urbaines. Pour ce faire, on rééduque par le travail manuel et l'endoctrinement. L'enseignement, surtout technique, est réservé aux individus en qui on a une confiance absolue. La répression religieuse s'abat, ce qui détruit les formes de solidarités villageoises centrées sur la pagode. On sépare les enfants de leurs parents. Par des séances d'auto- critique et de politisation on les "encourage" à les considérer comme des étrangers.

L'économie cambodgienne passera donc sans transition au collectivisme. L'idéologie des nouveaux dirigeants vise à abolir toute propriété personnelle et finalement à supprimer même l'usage de la monnaie: le troc doit suffire aux échanges économiques. L'économie nouvelle se concentre sur l'agriculture, tout particulièrement sur la culture du riz, ressource qui doit dorénavant satisfaire aux besoins du pays, tant financiers qu'alimentaires. Pour y arriver, on passe d'une culture extensive du riz à une culture intensive, par conséquent irriguée, ce qui exige la construction d'une multitude de barrages, de digues, de canaux et de réservoirs et donc, une main-d'oeuvre abondante. L'idée est de faire du Cambodge un pays complètement auto-suffisant. La famine s'étend proportionnellement à l'accélération de l'implantation des mesures collectivistes. La division sexuelle du travail est remplacée par une distribution des tâches par classe d'âge, ce qui a pour conséquence de faire disparaître toute une chaîne traditionnelle de solidarité allant de la maisonnée jusqu'au hameau. On estime qu'entre 1975 et 1979, de 1 à 2 millions de personnes payeront de leur vie l'aventure idéologique des Khmers rouges. Les minorités ethniques chinoise, vietnamienne, chamme et autres payent un prix particulièrement élevé, étant réduites à une fraction du contingent qu'elles représentaient. Des centaines de milliers de réfugiés trouveront un abri surtout en Thailande mais aussi au Laos et au Vietnam.

Les luttes de factions débordent sur un conflit avec le Vietnam et un véritable état de guerre entre les deux pays se développe au milieu de 1977. Hanoï rompt ses relations diplomatiques et commence à recruter les dissidents, c'est-à-dire les Khmers qui se réfugient au Vietnam.

Les rumeurs de massacres se font de plus en plus nombreuses. Les épurations massives se poursuivent et s'étendent désormais à la plupart des zones du pays. La dissidence s'amplifie et en 1978, elle donne lieu à la formation du Front uni pour le salut du Kampuchea (F.U.N.S.K.). En janvier 1979, les Vietnamiens lancent une offensive avec l'aide de soldats khmers. En moins de deux semaines ils entrent à Phnom Penh et y installent un gouvernement ayant à sa tête Heng Samrin. Le pays prend alors le nom de République populaire du Kampuchea. Sous cette poussée, les Khmers rouges se retranchent dans des massifs montagneux situés à la frontière de la Thaïlande en même temps que des centaines de milliers de paysans, de fonctionnaires et autres groupes de population fuyant les envahisseurs que la propagande khmère rouge qualifie de bourreaux.

Néanmoins, beaucoup voient dans l'arrivée des Vietnamiens la fin d'un cauchemar et le retour de la paix et de la liberté. Mais ce qui avait été perçu comme une libération par certains se transforme en occupation. On assiste à une "vietnamisation" du pays (Martin, 1989: 208-209). La priorité est donnée à la production de vivres, la monnaie est rétablie et les systèmes sanitaire et scolaire sont peu à peu reconstitués. L'aide extérieure, en provenance surtout de l'U.R.S.S., du Vietnam, de la République démocratique allemande et des organismes humanitaires internationaux financés par l'Occident, ne parvient cependant que très partiellement aux populations qui souffrent de la faim. La distribution, laissée aux mains des Vietnamiens et des fonctionnaires locaux, donne lieu à des détournements dont l'ampleur maintient une large partie de la population dans la famine.

Une nouvelle armée est mise sur pied par l'entremise d'une conscription obligatoire des hommes âgés de 18 à 35 ans. On réquisitionne paysans et citadins pour des travaux d'intérêt collectif tels que la réparation et la reconstruction de bâtiments

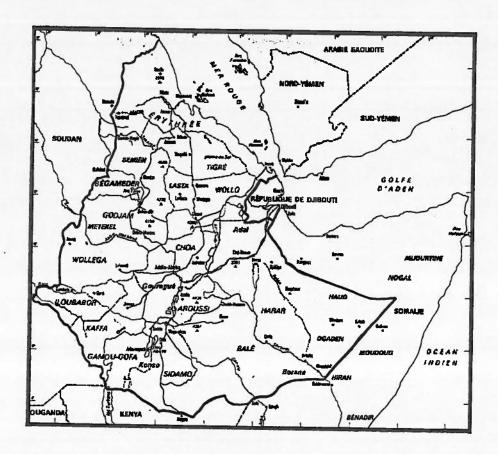
publics, ou la récolte du riz. En 1983 cependant, ces travaux se transforment en travaux d'intérêt stratégique. La construction de routes dans l'axe Nord-Est-Sud-Est et la coupe à blanc de pans entiers de forêts pour ériger des barrières de protection autour des villages, augmentent la durée et la fréquence des périodes de travail obligatoire.

L'apport massif de contingents de soldats et civils vietnamiens aura des répercussions sur l'évolution des relations entre Khmers et ressortissants vietnamiens. Bien que peu de données existent sur l'implantation vietnamienne en sol cambodgien, on évalue qu'à partir de 1979, 200 000 soldats vietnamiens seront présents au Cambodge. De plus, un contingent de 700 000 civils, composé d'anciens résidents et de nouveaux colons, aurait été envoyé par vagues successives dans ce pays (Devillers, 1989: 809; Documentation Réfugiés, 1988: 12). On craint pour la survie culturelle et territoriale du Cambodge, d'autant plus que les frontières du pays ont été modifiées en faveur du Vietnam (Martin, 1989: 217-218).

La présence vietnamienne au Cambodge, qui s'étendra de 1979 à 1989, donnera lieu sur le plan politique à une série de gestes et de revirements multiples qui aboutiront à des accords de paix finalement signés à Paris en octobre 1991. Ces accords prévoient la mise sous tutelle du Cambodge par les Nations-Unies jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit désigné par élections libres. Sihanouk retourne au pays et le CNS s'installe dans la capitale sous la présidence de ce dernier. Le PRPK au pouvoir renonce alors au communisme et à l'unipartisme et prend le nom de Parti du peuple cambodgien (PPC). Avec le déploiement de l'Autorité provisoire des Nations-Unies au Cambodge (APRONUC), des élections sont tenues en 1993. Bien que les Khmers rouges aient menacé de perturber le scrutin (qu'ils ont finalement boycotté), une très forte majorité d'inscrits se présentent aux urnes pour exprimer leur droit de vote (on parle d'un taux approchant 90 %). Le FUNCINPEC, dirigé par le prince Norodom Ranariddh, fils de Sihanouk, arrive en tête et s'accorde avec le PPC (issu du régime de Phnom Penh installé par les Vietnamiens lors de l'invasion du pays) pour coprésider un cabinet qui devrait gouverner le Cambodge jusqu'à la promulgation de la nouvelle constitution.

L'avenir du Cambodge apparaît encore incertain. Sur le plan intérieur, la stabilité politique ne semble pas encore acquise. Tout dépend des compromis auxquels sont prêtes à se soumettre les diverses composantes de l'échiquier politique cambodgien. De plus, le sort des ressortissants vietnamiens installés au Cambodge constitue un élément d'inquiétude lorsque l'on connaît l'histoire des relations politiques de ces deux pays. Il serait surprenant que le Vietnam et la Thaïlande y trouvent un avantage soudain, tout comme la Chine d'ailleurs qui, depuis la conférence de Genève de 1954, tient à ce que l'Indochine reste divisée de peur de voir se créer un bloc hostile au sud de ses frontières, autour de son vieil ennemi, le Vietnam (Devernois, 1990). La situation sociopolitique reste donc critique, tandis que des milliers de réfugiés continuent de se maintenir aux frontières du pays, dans des camps dangereux, d'où l'attrait que peuvent présenter des pays comme le Canada.

Éthiopie



L'ÉTHIOPIE

Cadre physique

Située dans la partie de l'Afrique traditionnellement connue sous le nom de Corne de l'Afrique, l'Éthiopie est bordée au Nord par la mer Rouge, à l'Est par la République de Djibouti, au Sud-est par la Somalie alors que le détroit Bab-el-Mandeb, la séparant de 30 kilomètres de la République démocratique du Yemen, réunit la mer Rouge au golfe d'Aden.

La base du triangle d'Éthiopie présente une frontière commune au Sud-est avec la Somalie, au Sud-ouest avec le Kenya. Du côté ouest de l'Éthiopie se trouve le plus grand pays d'Afrique en superficie: le Soudan. À ce territoire ainsi délimité s'ajoutent les Iles Dahlak dans la mer Rouge.

On distingue en Éthiopie trois principales zones climatiques largement déterminées par l'altitude. Le plateau du centre, d'une altitude de plus de 2 400 mètres, correspond à la zone froide (dega) où le mercure peut descendre au-dessous de 0 °C et ne guère dépasser 16 °C durant les mois les plus chauds (mars, avril, mai). La zone tempérée (Weina dega), qui recouvre l'immense partie du plateau d'Éthiopie, voit le mercure osciller entre 16 °C et 29 °C à l'exception de la période allant de juin à septembre où la température descend légèrement au-dessous du point de congélation. La zone chaude et humide (Kolla) correspond à la partie du pays située au-dessous de 1 500 mètres d'altitude: l'Érythrée, le désert de l'Ogaden et toutes les régions frontalières avec le Kenya et le Soudan où le mercure peut grimper à 45 °C et par-delà 60 °C dans la dépression du Danakil, partie du pays qui serait l'un des coins les plus chauds de la planète.

Environnement économique et social

Le recensement de 1988 estime la population de l'État d'Éthiopie à 47 501 000 habitants dont 10,6% de citadins et 89,4% de populations agro-pastorales. La projection pour l'an 2 000 est de 67 523 000 habitants. Ceci fait de l'Éthiopie, avec ses 74 ethnies environ (dont les plus importantes sont les Oromos, les Amharas, les Tigréens, les Sidamos, les Somalis, les Guragas) non seulement le troisième pays le plus peuplé d'Afrique après le Nigéria et l'Égypte, mais aussi l'un dont la population est la plus dense, soit 38,8 habitants par kilomètre carré. Sa capitale, Addis-Abeba, abrite le siège de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) qu'elle a vu naître en 1963. L'Amharic est la langue officielle mais plusieurs langues dont l'arabe et l'anglais, enseignés à l'école, sont aussi couramment utilisées. On compte également 70 langages et 200 dialectes dans le pays.

Bien que la population rurale soit de 89,4%, la surface cultivée ne dépassait guère, en 1988, 13% de la superficie du pays (Documentation réfugiés, 1990). L'agriculture constitue, avec l'élevage, la base économique de l'Éthiopie et elle occupe 80% de la population. Le café représente 60% des exportations avec le coton et le sucre comme cultures secondaires. Soumise aux aléas pluviométriques et aux perturbations bellicistes totales de 1978-1984, dont les longues années de terreur consécutives aux revendications, depuis 1961, des habitants d'Érythrée, du Tigré, du Wollo et de l'Ogaden, l'agriculture est incapable de fournir une production suffisante pour couvrir les besoins de la population, d'où la présence d'une famine endémique.

Les ressources naturelles comprennent l'or et des dépôts de cuivre, de potasse et de gaz naturel qui ont été récemment découverts. L'industrie et la construction occupent 8% de la main-d'oeuvre, la fonction publique et les services 12%. Le développement du pays a été sévèrement restreint par la guerre civile dans les régions de l'Érythrée et par la guérilla dans les autres régions.

Histoire et contexte politique

Sans remonter jusqu'à l'époque de la préhistoire qui fait de l'Éthiopie un des berceaux de l'humanité, précisons que bien avant l'ère chrétienne, la civilisation des peuples de cette partie de l'Afrique fut particulièrement remarquable par sa maîtrise de l'écriture et sa capacité d'ériger des monuments. Du 5e au 3e siècle avant Jésus-Christ, le célèbre 'Royaume de Saba' s'étendait de la partie nord du plateau d'Éthiopie au-delà de l'espace yéménite d'aujourd'hui. La très légendaire Reine de Saba dudit Royaume, enseigne-t-on, paraît avoir donné un fils au Roi Salomon (970-931 av. J.C.), Ménélik 1er, à qui l'on attribue la paternité d'une des plus vieilles dynasties qui dirigea l'Éthiopie jusqu'au 20e siècle. À l'instar de tous les autres pays du continent noir, cet État africain de 1 221 900 km² doit sa configuration actuelle aux délibérations de la Conférence de Berlin tenue en 1885. La modernisation de l'Éthiopie débuta avec le règne de l'empereur Ménélik 2 (1889-1913) qui imposa une autorité centrale et résista aux volontés de colonisation de la part de l'Italie et d'autres pays. À la différence de la plupart des peuples d'Afrique, cadenassés à l'intérieur de la cartographie politique issue de la volonté des colonisateurs ouest-européens de 1885, l'Éthiopie paraît n'avoir subi aucune domination étrangère exception faite de la conquête éphémère effectuée par l'Italie fasciste de 1935 à 1941. Cette intrusion mit brutalement fin au régime du dernier Négus d'Éthiopie, le Ras Tafari Makonnen (1892-1975), couronné Empereur sous le nom d'Hailé Sélassié 1er en 1930. En 1941, l'Africana Orientale Italiana, proclamée en 1937 pour confirmer le succès de l'armée coloniale d'Italie au pays des Négus, fut reconquise par les troupes alliées liguées contre l'hitlérisme et le fascisme mussolinien. Cette reconquête permit de restaurer le Ras Tafari Makonnen dans ses droits impériaux, tandis que l'Érythrée se voyait fédérée à l'Éthiopie en 1952.

L'abandon de cette fédération, en 1962, devait provoquer l'émergence d'un mouvement sécessioniste érythréen. Même si un mouvement de libéralisation par rapport à la monarchie absolue se dessinait, son rythme trop lent provoqua des tensions au sein de l'armée en 1974. Ces dernières aboutirent à un soulèvement qui, malgré un changement de gouvernement, n'a pu être endigué. Les luttes entre factions rivales aboutirent finalement à la prise du pouvoir par un "comité de coordination des forces

armées", le Derg, d'inspiration marxiste, dirigé par Mengistu Haile-Mariam. L'empereur déposé mourut en 1975. La lutte pour le pouvoir continuait néanmoins à l'intérieur du Derg. Les mouvements antigouvernementaux se coordonnaient, incluant des partis marxistes révolutionnaires (parti révolutionnaire populaire marxiste d'Éthiopie) et conservateurs (Union Démocratique éthiopienne, UDE). Le gouvernement réagit en organisant une répression féroce à la fin de 1977 et au début de 1978. À partir de cette époque, le contrôle de la capitale fut accompagné de soulèvements militaires provenant de la zone nord de l'Érythrée, de guerrillas de l'UDE dans le Nord-Ouest et la partie est de la région de l'Ogaden soutenue par la Somalie, avec laquelle l'Éthiopie se retrouva en état de guerre. L'aide militaire cubaine permit de reconquérir les villes perdues, entraînant le déplacement de masses de réfugiés dont les points d'eau avaient été empoisonnés et les troupeaux décimés, sans permettre cependant un véritable contrôle du territoire.

À la fin de 1979, un nouveau parti unificateur, le Parti des travailleurs d'Éthiopie, fut formé et un système gouvernemental de type soviétique mis en place. En 1987, une nouvelle constitution fut votée et le pays prit le nom de République démocratique populaire d'Éthiopie avec Mengistu comme président. Cette nouvelle phase politique fut accompagnée d'une détérioration notable de la situation militaire en Érythrée et dans la région du Tigré. Le gouvernement éthiopien signa alors un accord de cessez-le-feu avec la Somalie pour pouvoir s'assurer du contrôle de l'Érythrée. La situation continua cependant de se détériorer. Une série de conflits internes agitaient le gouvernement central, les partis sécessionnistes se réorganisaient et le Front de libération de l'Oromo ouvrait dans l'Est un nouveau front de guerre.

Longtemps exploités par le système féodal amhara-choa chrétien-copte, les Oromos, ethnie numériquement dominante du pays des Négus, avaient perçu l'arrivée du Derg comme la fin de l'oppression féodale. Mais le conseil militaire administratif provisoire qui avait réussi à éloigner du pouvoir le Négus Hailé Sélassié 1er (1892-1975) était majoritairement composé d'Amharas-choa. Ayant déclaré toutes les terres propriété de l'État et aboli formellement le servage pratiqué par la féodalité amhara, le Derg avait procédé à la collectivisation de l'agriculture dès 1975. Cette collectivisation

devait elle-même répondre au vaste plan de réinstailation des populations dans le cadre de la politique de "villagisation" du pouvoir révolutionnaire militaire. Mise en oeuvre dès 1978, la politique de réorganisation des villages s'est opérée au détriment de l'ethnie Oromo majoritaire et constituée à 95% d'agriculteurs et d'éleveurs nomades. Leurs terres, devenues la propriété de l'État révolutionnaire, constituèrent des lieux privilégiés pour l'application de la politique de réorganisation des villages de populations déportées et, notamment, amharas. On comprend dès lors que certains auteurs aient identifié "les causes de persécutions" de la façon suivante:

"La minorité amhara, qui domine politiquement et économiquement le pays, cherche à conserver ses privilèges, opprimant les autres ethnies, et l'on peut même parler de tentative d'amharisation' des Oromos qui, de ce fait, s'enfuient du pays." (Documentation réfugiés, 1990:23)

Victimes par excellence de "l'amharisation" officielle de l'Éthiopie depuis 1958, les Oromos se dotèrent d'un organe d'émancipation politique et sociale dénommé Front de Libération Oromo (FLO). Malgré l'utilisation du terme "libération", le FLO n'avait guère, à sa création en 1973, une prétention indépendantiste. Sa volonté était plus modeste, puisqu'il s'agissait simplement d'obtenir l'autonomie, c'est-à-dire la possibilité de gérer ses affaires à l'intérieur de l'Empire souverain. Face à la détermination de la hiérarchie militaire au pouvoir de poursuivre "l'amharisation" de l'Éthiopie, en violation de ses engagements à consacrer l'égalité des nationalités comme principe moteur de ses actions politiques, le FLO ne se priva guère de tisser un mariage de raison avec la guérilla souverainiste érythréenne et tigréenne pour chasser du pouvoir la junte militaire issue du bouleversement politique de 1974, au prix de la famine et de l'exode massif de réfugiés vers des pays frontaliers et outre-mer.

Ces conflits internes étaient aussi nourris par les interventions des grandes puissances. L'hostilité indirecte entre les USA, alliés à l'Europe occidentale, et l'URSS, dominant l'Europe orientale, trouva dans les revendications sécessionnistes et autonomistes en Éthiopie ainsi que dans le contentieux frontalier entre l'Éthiopie et la Somalie, un terrain favorable à son expression (Makinda, 1982).

Suite aux pressions de plus en plus fortes sur la capitale, à la diminution de l'aide soviétique et au développement d'une nouvelle famine, le marxisme comme idéologie d'État fut abandonné. En 1991, alors que les partis sécessionnistes lancent une offensive finale sur Addis-Abeba, la capitale, le président Mengistu abandonne le pouvoir. Une conférence nationale multipartite se tient dans l'année afin de régler les problèmes de la sécession de l'Érythrée. Celle-ci obtient son indépendance après référendum en 1993. De plus, une charte nationale protégeant les droits des différents groupes ethniques est établie et un nouveau gouvernement mis en place.

Le futur de l'Éthiopie, aujourd'hui sans ouverture sur la mer, est menacé par les demandes du Front de libération de l'Oromo qui, avec ses vingt millions d'habitants, risque de déstabiliser le régime actuel encore très fragile. La situation politique instable de ce pays amplifie le départ des réfugiés déjà très nombreux dont les motivations, bien qu'essentiellement politiques, sont aussi liées à la détérioration de l'environnement. Ainsi, selon le World Refugee Survey (1991: 41), inspiré sans doute par les analyses fines de Bulcha (1988), ces migrations involontaires sont liées essentiellement aux conditions dues à la guerre civile, à la violation des droits humains mais aussi à la famine qui resterait un facteur important.

En effet, à l'instar de la quasi-totalité des pays d'Afrique, notamment ceux situés dans la partie sahélienne et désertique, l'Éthiopie est, comme nous l'avons vu, essentiellement un pays agro-pastoral dont la production dépend très largement de la répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. La sécurité alimentaire des peuples africains étant très largement tributaire des aléas pluviométriques, en cas de sécheresse la réponse traditionnelle des habitants d'Afrique contre la pénurie alimentaire reste l'exode massif vers des villes ou des zones plus accueillantes, exerçant du coup une pression démographique soutenue sur des ressources limitées (Waller, 1990; Sorenson, 1991). En Éthiopie, la grande famine des années 80, consécutive à la grande sécheresse des années 1982 à 1986, entraîna des répercussions désastreuses, provoquant la mort et le départ forcé de milliers de personnes. En se réfugiant dans les zones limitrophes comme la Somalie, les réfugiés érythréens et éthiopiens ont contribué à désorganiser l'environnement écologique.

Dans sa tentative de mesurer l'étendue du désastre écologique provoqué par l'arrivée massive de réfugiés éthiopiens en Somalie, Helin (1990: 20-21) observait:

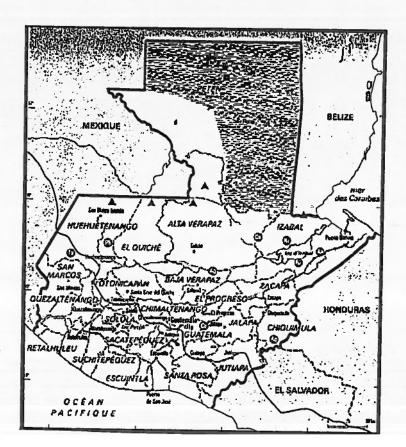
"En matière d'environnement, la Somalie a chèrement payé son attitude accueillante envers les réfugiés. Au cours des dix dernières années, les terres proches des camps de réfugiés ont été dépouillées de toute végétation et sont devenues de vastes étendues de sol aride et sablonneux. Des efforts sont déployés pour tenter de renverser cette tendance, ce qui sera difficile à grande échelle (...). Entre 1978 et 1981, des milliers de réfugiés (...) ont fui l'Ethiopie et se sont installés dans des camps en Somalie⁵. Leur forte demande de matériel de construction et de combustible a vite entraîné un déboisement de grande envergure. Ces dix dernières années, le nombre d'animaux dans la région a augmenté. Ils vont boire l'ean de la rivière. Lors des parcours vers la rivière, les animaux mangent ce qu'ils trouvent, ce qui a pour conséquence d'aggraver l'érosion et la désertification."

La sécheresse qui continue de frapper l'Éthiopie se conjuguait et se conjugue toujours avec la fragmentation politique pour créer une immense détresse parmi la population éthiopienne encline à quitter le pays afin de trouver la sécurité de séjour ailleurs. De plus, le développement économique, planifié sous la vigilance du FMI, plutôt que de répondre aux besoins réels de cette population répond bien plus aux exigences de fonctionnement du système monétaire imposé internationalement par la volonté américaine, en 1944, au New Hampshire (Documentation réfugiés, 1990: 6). De fait, les "problèmes économiques liés à l'augmentation du prix de pétrole" se classent, selon Quinet (1982), parmi les dix facteurs identifiés comme causes du phénomène des départs massifs des réfugiés d'Afrique. Quoi de moins étonnant qu'à la mesure de la réputation de la classe dirigeante africaine, les divers régimes qui se sont succédés en Éthiopie depuis la restauration du pouvoir impérial usurpé par le colonialisme italien (1937-1941) aient été incapables de mobiliser les maigres ressources du pays à la satisfaction des besoins nationaux? Résolument tournés vers ce qu'il est convenu d'appeler ici le transvestisme économique de la Banque Mondiale et du FMI, les responsables politiques et la classe politico-bureaucratique du pays des Négus ne

Au cours de ces années, le nombre de réfugiés Éthiopiens en Somalie aurait été de 600 000 (Réfugiés, 1990, no 12: 19)

réussissaient guère qu'à créer un déséquilibre économique au détriment des populations, engageant ainsi, de fait, une partie non négligeable des citoyens sur le chemin de l'exil, considéré comme l'alternative la plus viable à la misère chronique intolérable. Ainsi, de 1943, date de la révolte paysanne du MNT, à la chute du dernier Négus en 1974, en passant par l'offensive de l'ONT en 1970, des milliers de personnes durent quitter le Tigré pour chercher et trouver asile au Soudan. Ces mouvements se prolongèrent sur toute la période contemporaine avec les conflits sécessionnistes pendant lesquels la déportation massive fut utilisée comme arme contre le FPLE sécessionniste (1984-1988) et le siège de l'Érythrée (1988-1991) (Ottoway, 1978; Niggli, 1986). Cette guerre d'une trentaine d'années, menée contre le nationalisme érythréen, ne pouvait conduire qu'à l'exode massif de réfugiés cherchant la protection internationale, surtout dans des camps de fortune installés au Soudan et, moindrement, dans les pays occidentaux (Human Right Watch, 1991). La question des réfugiés éthiopiens risque donc de se maintenir dans la mesure où les observateurs de cette région prédisent le maintien des conditions à la fois écologiques, économiques, politiques et internationales qui favoriseront le processus de déplacement des populations.

Guatémala



LE GUATÉMALA

Cadre physique

Le Guatémala est inséré entre la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique. Il est bordé au Nord par le Mexique, à l'Est par le Belize et partage au Sud des frontières communes avec le Salvador et le Honduras. Le territoire guatémaltèque couvre une superficie de 108 889 kilomètres carrés et se divise en 22 départements dont le plus vaste est celui de Petén, situé à l'extrême nord. Sa capitale, Ciudad Guatemala, est située dans le centre sud du pays, dans le département nommé Guatemala. De la côte du Pacifique à l'Ouest, jusqu'au Petén au Nord, l'altitude, le cloisonnement des reliefs, la diversité des expositions créent une multitude de milieux très contrastés, voire de microenvironnements et de types de peuplement. Le rythme de la vie suit celui des activités agricoles, réglées par l'alternance des saisons humides (été) et sèche (hiver), à l'exception de la façade atlantique qui est arrosée de manière beaucoup plus constante.

Environnement économique et social

La République du Guatémala constitue la principale puissance économique de l'isthme, et de loin le pays d'Amérique centrale le plus peuplé. Sa population, que l'on peut estimer aujourd'hui à environ dix millions d'habitants, est en majorité indienne à près de 55 % même si, comme le veut un usage courant en Amérique latine, le gouvernement guatémaltèque tente d'en minimiser l'importance en situant sa valeur relative à 44% (Barre, 1989: 1026). Il serait néanmoins faux de croire que cette majorité forme un tout homogène face à une minorité que la tradition locale qualifie de Ladinos ou encore de non indienne. Les Ladinos, selon Le Bot (1986: 14), se définissent ainsi:

"Ladinos: au Guatémala, le terme désignait au départ les Indiens ayant appris le castillan (à l'instar des Juifs ladinos d'Espagne). Par glissement de sens et mutation des clivages sociaux, il en est venu à désigner la population non-indienne (le terme est à distinguer de latino dont l'utilisation en Amérique latine est beaucoup plus tardive puisqu'elle ne fait son apparition qu'au XIXe siècle)."

En se fondant sur des critères linguistiques, la langue officielle du pays étant l'espagnol, on en arrive à distinguer plus d'une vingtaine de groupes ethnoculturels ou "nations" différentes dont les plus nombreuses et les plus structurées étaient, au moment de la Conquête, les Quichés, les Cakchiquels, les Mams et les Tzutuhils. La religion dominante est le catholicisme mais on retrouve aussi des protestants et des religions autochtones mayas.

Il existe en fait deux entités sociales, culturelles, politiques et ethniques distinctes au Guatémala. Le contexte de développement historique et social de ce pays depuis la conquête oppose Ladinos et Amérindiens, chaque groupe occupant une niche bien déterminée dans l'ordre et la structure sociale. Les Ladinos sont très urbanisés et revendiquent la culture hispanique. Leur aire de peuplement est plus orientée vers l'Est où le climat est moins rude. Le contrôle de l'appareil d'État constitue pour eux un quasi monopole. Leur pouvoir est aussi bien de nature politique, économique, juridique que répressif. En fait, cette hégémonie s'étend même au niveau régional et local où les moindres fonctions officielles sont presque toujours entre leurs mains ou sous leur supervision. Ils détiennent habituellement les meilleures terres et ont aussi un accès privilégié à l'éducation. Les valeurs dominantes que représentent la langue, la religion et l'éducation consacrent leur domination, qu'elle soit symbolique ou matérielle.

De l'autre côté se retrouve une mosaïque de peuples amérindiens presque exclusivement d'ascendance maya. Population majoritairement rurale, ils occupent surtout les hautes terres plus froides et moins fertiles où ils ont été repoussés par le processus de colonisation. Ils cultivent du maïs et des haricots, base fondamentale de leur alimentation, sur des parcelles individuelles ou communautaires.

Si les Ladinos ont commencé à se battre dans les années 60 pour "La Révolution", il n'en demeure pas moins que les Amérindiens avaient commencé la leur à la même époque. Moins spectaculaire, ignorée, elle se situe au niveau de l'identité et opère, presque imperceptiblement, une mutation des rapports sociaux aussi bien dans les communautés qu'entre amérindiens et Ladinos et ce, jusqu'au niveau global de la société. Au-delà de ses manifestations économiques, (revendications de nature agraire),

politiques (constitution du C.U.C), sociales (coopératives, associations communautaires, etc.) et religieuses (conversion de la religion maya-catholique au néocatholicisme), la "révolution" amérindienne s'exprime au niveau d'une affirmation tranquille associée à une éthique de vie particulière. La répartition de la population indienne varie selon les régions. En milieu urbain, elle se concentre principalement dans la capitale, Guatémala, et dans les deux autres grandes villes, Quezaltenango et Escuintla. En milieu rural, la densité de population varie de manière assez significative selon le type d'environnement concerné.

Le contexte écologico-économique fait ressortir l'importance du secteur agricole pour l'économie guatémaltèque. Celui-ci draîne en effet non loin de 50 % de la main-d'oeuvre guatémaltèque (Iversen, 1993: 330-331). L'agriculture (café, sucre, banane, cardamome, coton), les pêcheries, les ressources forestières et la chasse sont les créneaux les plus importants. Ils comptent pour 25,8 % du revenu national brut, près des 2/3 des produits exportés et plus de 60 % des recettes de ces exportations. La production agricole, essentiellement vivrière, ne dégage bien souvent que peu de surplus. L'économie paysanne, fondée sur l'exploitation de petits lots privés ou en métayage, le plus souvent de moins de 3 hectares, s'inscrit dans une perspective de subsistance. C'est néanmoins cette production qui, malgré un morcellement extrême des terres, parvient à subvenir aux besoins en alimentation de la population guatémaltèque. Les Amérindiens constituant la presque totalité de la main-d'oeuvre agricole, on considère que ce sont eux qui, en définitive, nourrissent le pays (Barre, 1989: 1027).

Pour ce qui est du secteur informel, comme dans bon nombre de pays dont l'économie est relativement peu développée, le secteur tertiaire occupe une place prépondérante et sert d'espace de refuge aussi bien à un prolétariat urbain sous-employé qu'à un paysannat bien souvent peu nanti en moyens de production. Dans ces conditions, la vente en petite quantité de biens d'usage courant comme le savon, les huiles alimentaires ou autres, peut faire bien souvent la différence entre périodes de disette et satisfaction de besoins primaires. D'autant plus lorsque ces activités peuvent être conjuguées au niveau familial ou personnel à une vente périodique de sa force de travail auprès des grandes et moyennes exploitations agricoles.

Le Guatémala possède néanmoins un secteur manufacturier et industriel qui se veut l'un des plus développés de l'Amérique centrale. Il se concentre essentiellement en milieu urbain et c'est la petite entreprise qui prédomine le secteur manufacturier. Plus de 50% de sa production concerne des biens de consommation non-durables, tels les breuvages et le tabac, et il apporte plus de 15% au revenu national brut. Les biens intermédiaires tels le textile et la production de matériaux de construction représentent quant à eux 35% de ce même revenu. La production artisanale emploie les 2/3 de la main d'oeuvre de ce secteur industriel (Iversen, 1993: 331). La vigueur des secteurs manufacturier et industriel repose en grande partie sur la fragilité des économies des pays voisins vers lesquels, en majeure partie, sont exportés les produits manufacturés. On exploite enfin un peu de pétrole et, de façon plus significative, du cuivre, de l'antimoine, du tungstène et du nickel.

Histoire et contexte politique

C'est en 1523 que Pedro de Alveredo, lieutenant de Cortès, se verra confier la mission de conquérir le Guatémala et l'Amérique centrale. Au bout d'un an, il réussira à prendre la principale place forte de l'époque, Quazaltenango. En 1524, il fonde Santiago de Los Cabaleros de Guatemala et en 1527 il sera nommé Gouverneur et capitaine général du Guatémala. Réputé pour sa brutalité et ses procédés expéditifs, il sera à l'origine de l'introduction du système de l'encomienda. Ce système, qui sera aboli en 1784, consistait à octroyer aux conquistadors (colons) des terres avec leurs habitants que l'on réduisait à l'état de servitude ou d'esclavage. En fait, aussi bien le système économique et juridique que les normes religieuses en vigueur sur le territoire ressemblaient à celles imposées à l'ensemble des colonies espagnoles: l'Espagne s'octroyait le monopole du commerce, comme le fera la France par l'entremise du système dit de l'exclusif, et l'Inquisition s'y manifestera pendant près de 250 ans, soit de 1572 à 1821, année de l'indépendance vis-à-vis de la couronne d'Espagne.

Gutelman (1989: 1027), Buhrer et C. Levenson (1980: 37-44), Rouquié (1992: 23-52) et Iversen (1993: 328-330) rapportent que l'indépendance sera cependant de courte durée. Moins de 4 mois plus tard en effet, une poignée d'aristocrates nostalgiques, ayant à leur tête l'ancien capitaine général espagnol Gabino Gainza, décrèteront de leur propre chef l'annexion de l'Amérique centrale à l'empire Mexicain d'Augustin Iturbide. Cette action suscitera de vives protestations dans les milieux libéraux. S'en suivra une guerre civile dont le dénouement aura lieu à la chute du président Mexicain. Cet épisode durera tout au plus un an et conduira à la constitution d'une nouvelle fédération qui, à son tour, se scindera en 5 États indépendants en 1939: le Guatémala, le Salvador, Le Honduras, le Nicaragua et le Costa-Rica.

La suite de l'histoire du Guatémala, du moins jusqu'à l'intermède de 1944, peut pratiquement être décrite comme une série ininterrompue de régimes dictatoriaux. La violence devient un facteur usuel de changement politique, sous l'aile influente des États-Unis. En effet, à partir de la déclaration de la doctrine Monroe (1823), que l'on peut résumer par "L'Amérique aux Américains" ou encore "Parlez doucement mais montrez un gros bâton", le Guatémala est inséré dans l'orbite économique et politique des États-Unis. En 1904, un corrélaire sera ajouté à cette doctrine par le président Théodore Roosvelt. Les États-Unis se réserveront le droit d'exercer un pouvoir de "police internationale" afin de suppléer aux éventuelles "carences" des divers gouvernements de la région. Se succéderont alors des dictateurs comme le général Rafael Carrera, le général Justo Rufino Barrios, promoteur de la "révolution libérale", qui dirigera le pays de 1871 à 1885, expulsant les Amérindiens des terres les plus fertiles et les soumettant de nouveau au servage (Buhrer et Levenson, 1980: 50; A.S.A.L., non daté: 17). Néanmoins, c'est à lui que l'on doit la mise en chantier du premier chemin de fer, la séparation entre l'Église et l'État, la sécularisation des biens du clergé et la promulgation d'une nouvelle constitution.

La pénétration économique américaine se précisera à la mort de Barrios en 1885. Manuel Lisandro Barillas, qui dirigera le pays jusqu'en 1892, octroiera à une société californienne, la future Guatemala Railway Company, des concessions ferroviaires accompagnées de subventions, d'exemptions et de privilèges de nature économique. Son

remplaçant, Estrada Cabera, qui gouvernera le pays entre 1899 et 1920, accordera quant à lui à la United Fruit Company (U.F.C.O) le premier contrat de transport postal en 1901. En 1904, celle-ci obtiendra à titre gracieux une concession de 99 ans pour l'exploitation des voies ferrées de Puerto Barrios qui est l'unique débouché atlantique du Guatémala. Du matériel roulant, des immeubles et des lignes télégraphiques complèteront l'ensemble.

En 1912, l'International Railway of Central America en viendra à étendre son monopole sur tout le réseau ferroviaire du pays. D'importantes concessions de terrain, exonérées d'impôts, lui seront cédées et elle créera sur toute la côte atlantique d'immenses plantations dont la principale culture sera la banane. Sur les 234 000 hectares concédés, seulement 15 % seront cultivés en employant quelque 10 000 paysans. Tout le trafic commercial et ferroviaire sera sous son contrôle ce qui l'amènera à constituer un véritable État dans l'État, immortalisé sous l'épithète de la pieuvre verte. En fait, Manuel Estrada Cabrera gouvernera le pays comme une hacienda "cafetalera". L'ordre et le maintien d'une main-d'oeuvre à bon marché seront les pivots de sa présidence. Contesté, victime de la vindicte populaire, il fera bombarder sa propre capitale suite à l'insurrection qui suivit. Pour cette "maladresse", il sera condamné à la prison.

Avec l'entrée en scène, en décembre 1944, de Juan José Arevalo, suite à la "révolution d'octobre" où une coalition entre membres de la petite bourgeoisie, étudiants, intellectuels et dissidents de l'armée renversa le général Federico Ponse (dauphin pour 4 mois de son prédécesseur Jorgue Ubico), le Guatémala connaîtra 10 ans de réformes sociales d'inspiration ladina: un code du travail abolissant les contrats de travail forcé sera complété par un système d'assurance sociale. Une timide redistribution des terres et une loi sur le pétrole, subordonnant les futures concessions aux intérêts du pays, seront aussi promulguées. Au total, c'est le tiers du budget national qui sera consacré à des programmes sociaux. Inutile d'insister sur le fait que ces mesures toucheront de plein fouet des intérêts économiques puissants et ce, autant au niveau intérieur qu'extérieur. Non moins de 28 tentatives de coups d'États auront lieu.

Jacobo Arbenz, ministre de la défense dans le premier gouvernement de Juan José Arevalo, occupera le siège de la présidence de 1951 à 1954 et chose tout à fait inhabituelle pour ce pays, il sera élu au suffrage universel. Son orientation politique s'inscrira dans le prolongement de celle de son prédécesseur: faire du Guatémala un pays capitaliste moderne. Il se fixera pour objectif de substituer aux dictatures oligarchiques à la solde des planteurs de café et de la United Fruit une démocratie de type moderne. Cette "révolution" essentiellement ladina s'appuiera sur les membres des classes moyennes blanches et métisses, laissant en marge, comme il est coutume, la majorité amérindienne.

L'entreprise de démocratisation de la vie politique du pays se manifeste par la légalisation du Parti guatémaltèque du travail, d'obédience communiste. Au niveau économique, Arbenz refuse d'octroyer de nouvelles concessions à la United Fruit et, sur le plan des relations de travail, il décline l'invitation qui lui avait été faite d'intervenir dans le conflit de travail qui touchait les plantations de cette compagnie. Il refuse à cette compagnie le droit d'annuler 1500 contrats de travail. Une réforme agraire, promulguée en 1952 et appliquée par l'entremise d'expropriations (contre indemnités) d'une partie des terres laissées en friche sur les propriétés de 220 hectares et plus, conduira en dixhuit mois à la distribution de 600 000 hectares de terres à 100 000 familles. Le président lui même se désistera de 700 hectares lui appartenant. Pour ce qui est de la United Fruit, elle verra son domaine amputé de milliers d'hectares, dont elle ne sera dédommagée que très minimalement. Il n'en fallait pas plus pour cristalliser l'opposition à la fois de l'oligarchie foncière, de la United Fruit et du gouvernement des États-Unis. Tous, y compris le département d'État américain sensible aux dénonciations de la United Fruit et à celles en provenance d'une partie de la bourgeoisie et de la hiérarchie catholique, qualifieront d'une voix unanime le gouvernement en place de "communiste" et ses politiques "anti-américaines". Ainsi, Mgr Rossel y Arellano fustige la réforme agraire et la qualifie d'attaque contre la propriété chrétienne. Il prend la tête d'une véritable croisade contre le gouvernement en organisant un pélerinage national contre "le communisme athée", utilisant comme outil de mobilisation le symbole du Christ noir d'Esquipulas, vénéré dans les milieux populaires.

Lors de la conférence interaméricaine de 1954, les États-Unis qui, par l'entremise de la CIA, financent l'entraînement au Honduras et au Nicaragua de militaires et d'opposants, feront condamner sans le nommer le régime guatémaltèque et saisissant un prétexte futile, soutiendront une invasion. Des mercenaires ayant à leur tête le colonel Castillo Armas franchiront la frontière hondurienne les 17 et 18 juin, appuyés par des avions américains qui bombarderont certaines casernes. Les forces armées gouvernementales refusent de faire couler le sang. De peur de voir éclater une guerre civile comme celle d'Espagne, le pouvoir se montre réticent à l'armement des syndicats et désarme les comités agraires. Le gouvernement de Jacobo Arbenz tombe.

Après s'être fait plébisciter à 98 %, le 8 octobre 1954 le nouveau président, Castillo Armas, entreprend la "désoviétisation" du pays: la réforme agraire est abolie et ses bénéficiaires dépouillés au prix de quelques milliers de morts; le congrès est dissous, les syndicats déclarés illégaux tout comme les partis de gauche; dicté par les multinationales, le code du travail sera reformulé; les analphabètes, en grande partie amérindiens, perdent le droit de vote; la constitution proscrira toute réforme agraire pouvant porter atteinte à la propriété privée. Une forte répression s'abat et ce sera le début de l'exode pour un grand nombre de Guatémaltèques. Sur le plan extérieur, un traité d'alliance militaire avec les États-Unis est signé. Les États-Unis accorderont un total de 75 millions de dollars en prêts divers; des compagnies étrangères obtiendront le monopole de la prospection pétrolière et des ressources naturelles.

Après l'assassinat de Castillo Armas par un membre de sa garde présidentielle à la fin de juillet 1957, son parti tentera de garder le pouvoir en ayant recours à la fraude électorale généralisée. La manipulation sera si maladroite qu'il faudra recommencer. Au début de 1958, le général Miguel Ybigoras remportera les élections. En 1960, il s'empressera de rompre les relations avec Cuba où les troupes de Fidel Castro auront pris le pouvoir et permettra l'utilisation du territoire pour l'entraînement de contre-révolutionnaires cubains qui participeront au débarquement de Playa Giron. Un soulèvement militaire éclate le 13 novembre 1960 à la base de Zacapa et gagne Puerto Barrios et Fort Matamorros. Le pays est ébranlé, près du tiers de l'armée est en rébellion suite au soulèvement de 120 jeunes officiers. Les motivations sont foncièrement

nationalistes et antiaméricaines. C'est l'utilisation du Guatémala comme plate forme d'entraînement par les exilés cubains qui en sera le détonateur. L'insurrection sera néanmoins rapidement écrasée avec l'aide de ces mêmes exilés et de la marine américaine. De ce noyau de rebelles sortiront les futurs chefs de la guérilla qui s'implantera et s'intensifiera promptement dans l'Oriente dès 1962. Les Forces armées rebelles (FAR) naîtront la même année et le Parti guatémaltèque du travail (PGT communiste) optera pour la lutte armée.

Le 31 mars 1963, Ybigoras sera renversé par un pronunciamiento qui l'accuse de vouloir organiser des élections libres où l'un des candidats favoris aurait été l'ancien président Arevalo. Il est remplacé par une junte présidée par son ministre de la défense, le colonel Enrique Paralta Azurdia. Les élections et toutes les activités politiques sont annulées. Les tensions sociales s'affermissent et les premiers foyers de guérilla dans les départements de Zacapa et d'Izabal font leur apparition. C'est entre 1963 et 1967 que les principales phases de cette lutte armée vont se développer mais le mouvement révolutionnaire des années 60 est encore une affaire essentiellement interne au monde ladino. Les objectifs, la prise du pouvoir d'État, la libération nationale et le socialisme étaient définis sans consultation auprès de la majorité amérindienne (Le Bot, 1986: 10). En fait, il s'avèrerait que seulement quelques Amérindiens étaient mobilisés et ne figuraient qu'à titre marginal et subordonné. La "libération nationale" n'aura été que l'expression de l'exclusion de la majorité par une minorité ladina d'extraction citadine et de classe moyenne. Néanmoins, tout en ne semblant mobiliser que quelques centaines de combattants, elle entraînera une répression féroce qui fera, entre 1966 et 1968, de 8 000 à 10 000 victimes parmi les paysans ladinos de l'Oriente.

En 1965, à l'invitation des États-Unis rendus inquiets de la dégradation progressive de la situation, une assemblée constituante est mise sur pied. Elle est chargée d'élaborer une nouvelle constitution et de préparer le terrain pour le retour à la "démocratie représentative". Ce sera un professeur de droit, Julio Cesar Mendez Montenegro, qui sera élu en 1966. Il avait remplacé à pied levé son frère, fondateur du Parti révolutionnaire, expression de la classe moyenne, qui fut assassiné au début de la campagne électorale. Le pouvoir de Julio Cesar Mendez Montenegro sera sur-le-champ

limité par les militaires qui revendiquent les pleins pouvoirs afin de continuer la répression anti-guérilla. L'armée exigera même le maintien du colonel Arriaga Bosque, un "dur", au poste de ministre de la défense. Le colonel Arana Osorio mènera quant à lui les opérations sur le terrain. Une campagne de répression sans précédent s'abat contre les organisations de gauche. Les assassinats politiques atteignent un sommet.

Le colonel Arana Orsio, devenu général, arrive au pouvoir en 1970. Il est décidé à "transformer, s'il le faut, le pays en cimetière, pour restaurer la paix civile". La violence culmine à des niveaux rarement égalés pour la région. Le général Kjell Laugerrud, arrivé au pouvoir grâce à une fraude électorale en 1974, poursuivra la lutte sans merci contre les opposants. Les droits de l'homme sont tellement bafoués que le Président Carter suspend l'aide militaire des États-Unis. Elle est remplacée aussitôt par des conseillers et du matériel israéliens. De son côté, la guérilla s'aperçoit vite du corollaire qui existe entre répression et adhésion à la lutte armée et cette constatation sera au coeur de sa stratégie pour obtenir une adhésion autre qu'individuelle et en nombre limité des combattants amérindiens (Le Bot, 1989). Cette stratégie consiste à porter un premier coup afin que les groupes de pouvoir locaux demandent la protection des forces de sécurité. Ceci fait, la répression s'abat essentiellement sur la population civile ce qui a comme conséquence d'augmenter les rangs des insurgés. Cette manoeuvre va réussir là où un discours révolutionnaire a échoué. La lutte politico-militaire menée par la guérilla se développe alors sur plusieurs fronts. En 1978, naît dans le Quiché le C.U.C. (Comité d'unité paysanne), essentiellement composé d'Amérindiens. En 1982, 1'O.R.P.A (Organisation révolutionnaire du peuple en armes), l'E.G.P (Armée de guérilla des pauvres) les F.A.R. (Forces armées rebelles), et le P.G.T (Parti guatémaltèque du travail) unissent leur forces et forment l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (U.R.N.G). En 1978, le général Fernando Romeo Lucas Garcias tente de "faire mieux" en étendant la terreur jusqu'à la classe moyenne. En fait, la terreur de masse ou sélective devient une composante intrinsèque de l'exercice du pouvoir et, outre la guérilla, aussi bien la paysannerie indigène, des prêtres, des syndicalistes que des leaders de la gauche modérée en sont victimes: on parle de 20 000 morts entre 1970 et 1978.

La victoire électorale d'Angel Anibal Guevara en mars 1982 sera de courte durée. Au crépuscule du même mois, il est victime d'un coup de la part d'une junte de trois hommes ayant à sa tête le général Efrain Rios Monnt, un adepte de l'Église du verbe, d'ascendance protestante. C'est au nom de Dieu qu'il entend lutter contre les insurgés. La constitution est abrogée, les partis politiques suspendus et en juin, Monnt se retrouve seul au pouvoir. La guerre contre la guérilla s'intensifie tout comme les activités d'organisations paramilitaires telles la Mano et l'Armée secrète anticommuniste. La violence est aveugle et le samedi 17 juillet se produit le massacre de San Francisco où plus de 300 personnes vont périr (Davis, 1986).

La lutte anti-insurrectionnelle prend alors un nouveau tournant. Les populations amérindiennes sont regroupées dans des pôles de développement qui corncident précisément avec les zones de conflits. L'armée veut couper la population de la guérilla. 800 000 hommes entre 18 et 55 ans sont tenus de s'enrôler dans les patrouilles d'auto-défense civile qui ont comme tâche de surveiller les allées et venues de ces villages nouveau genre. Le coût social de cette offensive est estimé à un million de déplacés internes par la Conférence épiscopale du Guatémala et à des dizaines de milliers de réfugiés, notamment au Mexique où 46 000 d'entre eux sont recueillis (Association Guatemala Information Recherche, 1986: 20-21; Barre, 1989: 1030).

En août 1983, le général Oscar Mejia Vectores renverse Monnt et promet le retour à la démocratie. Dans les faits, les conflits et atteintes aux droits de l'homme s'intensifient. On estime à 100 par mois le nombre des assassinats politiques et à 40 par mois le nombre des disparitions. Le premier juillet, des élections pour la formation de l'assemblée constituante ont lieu mais on estime à 25 % le nombre de builletins de vote volés ou invalides. L'assemblée accouche d'une nouvelle constitution qui sera promulguée en mai 1985. Après un premier tour de scrutin, aucun des huit candidats à la présidence n'obtient une nette majorité. Au deuxième tour, Vinicio Cerezo obtient la victoire avec 68 % des votes. Il entre en fonctions le 14 janvier 1986. Pendant son mandat présidentiel, Cerezo tente de diminuer le nombre de violations des droits humains, manoeuvrant habilement entre l'armée et certains groupes d'extrême droite qui tenteront plusieurs coups d'État. En 1986, la police secrète est dissoute et remplacée par

une nouvelle unité d'enquêtes criminelles. Toutefois, les militaires identifiés comme responsables des violations des droits humains restent en poste. En 1987, une commission gouvernementale d'enquête est chargée du dossier des disparitions. Rien n'y fait. Les deux années subséquentes seront marquées par le signalement de nombreux meurtres et cas de tortures: en janvier 1990, 3 000 plaintes sont logées à un commissaire des Nations-Unies. En septembre 1989, un comité est créé pour représenter le million de réfugiés ayant dû quitter le pays depuis 1980. Finalement, une série de scandales concernant la corruption finira par éroder le support des forces qui avaient conduit Cerezo au pouvoir.

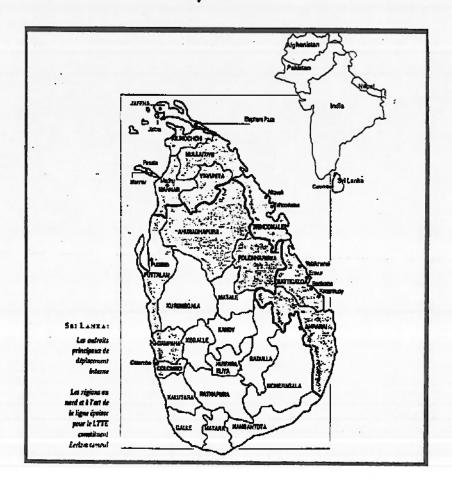
L'année 1990 sera celle de l'entrée en fonctions de Jorgue Serrano Elias. Il est le deuxième civil à atteindre la présidence depuis 1954. Néanmoins, en juin 1990, les États-Unis suspendent leur livraison d'armes suite à l'assassinat de l'hôtelier américain Michael Devine. En février, le Parlement européen approuve une résolution condamnant la détérioration de la situation des droits de l'homme au Guatémala et demande l'envoi d'un observateur spécial de l'O.N.U. Durant l'année 1991, 1 932 violations des droits de l'homme et 228 exécutions extra-judiciaires sont rapportées. En 1992, pour la première fois, le département d'État américain blâme directement les forces de sécurité en leur accréditant la majeure partie des violations signalées en 1991. Les négociations de paix entre le gouvernement et l'U.N.R.G. sont dans l'impasse. Serrano effectue un remaniement au sein de la haute direction militaire. Celle-ci est divisée en deux groupes, l'un appuyant les négociations et l'autre s'y opposant, de crainte qu'elles ne servent de plate forme politique à la guérilla. Cette dernière, quant à elle, tente de consolider sa position en augmentant sa pression militaire.

Le premier mai 1993 marquera le début d'une longue série de manifestations. Il semble que la politique de privatisation et l'appui pour une participation des secteurs civils au processus de négociation de paix en cours constituent la pierre angulaire de celles-ci. Quoiqu'il en soit, les événements se précipiteront lors de la mort d'un étudiant dans un contexte de protestation contre l'abolition de la gratuité du transport pour les élèves du secondaire. Partout des grèves sporadiques surgissent, bientôt coiffées d'une journée de grève générale des syndicats du secteur public. L'armée est appelée à la

rescousse. Finalement, le 25 mai, Serrano tente un auto-coup d'État. Il dissout le congrès, la Cour suprême et le Tribunal constitutionnel. Il abroge en bonne partie la constitution et gouverne par décrets pour mieux combattre, selon ses dires, la corruption. Une semaine plus tard, l'armée le destitue et le remplace par le ministre de la défense, le général José Domingo Garcia. Le lendemain, le vice-président Gustavo Espina s'auto-proclame président, défiant le coup d'État. La situation demeura confuse jusqu'au 6 juin, jour de l'élection de Ramiro de Leon Carpio par la Cour constitutionnelle guatémalièque.

Tant à court qu'à moyen ou long terme, trop de facteurs internes ou externes peuvent influencer le cours des événements de ce pays. L'accalmie passerait par un rapprochement des diverses tendances économiques, politiques et sociales et une meilleure compréhension entre minorité et majorité, seules conditions susceptibles à long terme de régler le sort de populations captives, enclines à chercher dans l'exil une mesure de sécurité et de bien-être sociopolitique dont elles sont encore privées.

Shfi Lanka



LE SHRI LANKA

Cadre physique

La République démocratique socialiste du Shri Lanka est située en Asie du Sud, à environ 80 kilomètres au large de la pointe sud du sous-continent indien. Son territoire, qui couvre une superficie totale de près de 64 454 km2, englobe une île principale et plusieurs petites îles périphériques. Avec une température annuelle moyenne de 27 degrés celsius, ce petit pays jouit d'un climat tropical. Existe néanmoins une opposition entre une zone humide et une zone sèche, fruit du jeu des courants atmosphériques autour des hautes terres occupant le centre-sud de l'île principale. Cette situation climatique particulière rend la partie sud-ouest de l'île sujette aussi bien aux précipitations en provenance de la mousson du sud-ouest que de celle du nord-est. Dans l'ensemble, le Nord et l'Est du pays sont des régions beaucoup plus affectées par la sécheresse. L'aspect différentiel du régime pluviométrique a eu des répercussions sur la distribution de la population. La zone humide, comprenant une large partie du haut pays, est densément occupée par une population rurale mais s'y concentrent aussi les principales agglomérations urbaines du pays comme Colombo, la capitale, et Kandy, regroupant chacune respectivement une population de 615 000 et 104 000 habitants (Farmer, 1993). La zone sèche, quant à elle, reste peu peuplée malgré les efforts entrepris pour coloniser cette portion du territoire depuis les années 1930.

Environnement économique et social

Sur le plan économique, le Shri Lanka est essentiellement un pays agricole. Il produit en particulier du riz (la base alimentaire du pays), du caoutchouc et des noix de coco destinés aux marchés extérieurs, tout comme plusieurs autres produits agricoles complémentaires dont la culture se développe dans le sillon d'un réseau d'irrigation et de barrages hydroélectriques. L'extension de l'industrie lourde est limitée par la rareté des ressources naturelles, ce qui a amené le pays à développer une infrastructure de petites et

moyennes entreprises. Les objectifs de progrès économique liés à un système éducatif avancé, à un haut taux d'alphabétisme, à un potentiel de main d'oeuvre important et à des avantages touristiques ont été freinés par des événements écologiques et sociopolitiques. L'effondrement des prix, une importante sécheresse, le militantisme cingalais dans le Sud et l'insurrection tamoule dans le Nord et l'Est depuis 1983 ont en effet entraîné une détérioration de l'économie.

Vers le milieu de 1990, on estimait à près de 17 millions d'habitants la population du pays. Les Cingalais constituent le groupe le plus important du Shri Lanka, avec approximativement 74% de la population totale. Ils se caractérisent à la fois par une forte adhésion au bouddhisme et par l'utilisation d'une langue appartenant à la famille indoeuropéenne originaire du nord de l'Inde. Sur le plan territorial, ils se concentrent tout particulièrement dans le sud-ouest humide du pays, région la plus fertile et donc la plus peuplée. Pour ce qui est des Tamouls, deuxième groupe ethnoculturel en importance (autour de 19%), ceux-ci se démarquent de leur contre-partie cingalaise tant sur le plan religieux, linguistique, que par rapport à leur distribution sur le territoire. En majorité hindouistes, utilisant une langue originaire du sud de l'Inde, ils se concentrent tout particulièrement dans la partie nord sur la frange côtière située au nord-est du pays. Sur le plan intérieur, une nette distinction est faite entre Tamouls considérés comme Shri Lankais (autour de 13% de la population) et Tamouls dits Indiens (autour de 6% de la population) associés au mouvement migratoire provoqué au XIXe siècle par le développement accéléré de la grande plantation, sous le régime colonial anglais. Ce flux migratoire a eu comme conséquence d'insérer un contingent important de Tamouls indiens au Shri Lanka et plus précisément dans les hautes terres fortement occupées par les Cingalais. Les autres minorités ethno-culturelles, Malais, Burghers (descendants métissés de Hollandais) et aborigènes Veddahs représentent à eux tous approximativement 7% de la population totale. Au plan religieux, environ les 2/3 des habitants du Shri Lanka seraient de confession bouddhiste, 19% hindouistes, 8% chrétiens et 7% musulmans (Meyer, 1989). Sur le plan linguistique, on compte trois langues, le cingalais, le tamoul et l'anglais (langue semi-officielle) mais une partie de la population dans l'intérieur du pays est bilingue.

Histoire et contexte politique

La relation entre communauté cingalaise et tamoule en sol shri lankais remonte à quelques siècles avant le début de l'ère chrétienne. C'est entre le cinquième et le troisième siècle avant J.-C. que des populations originaires du nord et du sud du continent indien seraient entrées en contact sur l'île. L'on raconte que le jour même de la mort de Bouddha, un groupe se proclamant Fils de lions (Sinhala, d'où le terme Cingalais) arriva au Shri Lanka. À partir de ce jour, cette contrée fut présentée comme le conservatoire de la doctrine orthodoxe du Theravada. Un État fondé sur l'étroite collaboration entre la monarchie et le Sangha (l'Église bouddhique) se constituera alors autour de la cité d'Anuradhapura, localisée dans le centre nord du pays. Sous l'influence de membres de la population tamoule, cet État bouddhiste intègrera des éléments du système de caste. D'essence hindousite, ce système peut être très succinctement résumé comme suit: la position, les droits et devoirs de l'individu au sein de la société sont liés à son degré de "pureté spirituelle". De ce degré de pureté relève entre autres le milieu socio-économique où il naît et donc les champ d'activité du groupe auquel il appartient, dans la sphère de production matérielle et symbolique. Les Tamouls, de leur côté, s'appuyant sur l'histoire des puissants royaumes qu'ils ont formés à la fin du premier millénaire, allèguent du bien fondé pour eux d'un rôle particulier et donc de prises de positions face à la majorité Cingalaise. Ainsi naquirent rapidement des conflits entre deux ensembles sociaux fortement contrastés dont les structures religieuses servirent à justifier des rapports de domination et de subordination. Cette situation entraîna, au cours de la première moitié du second millénaire, la séparation physique entre les deux communautés. Les Tamouls se replièrent dans la péninsule de Jaffna située à l'extrême nord de l'île tandis que les Cingalais colonisèrent la région humide où ils mirent les terres en valeur suite au développement d'une économie d'échange favorisée par des contacts avec des navigateurs musulmans,

L'influence occidentale commenca avec les Portugais au XVIe siècle. Arrivés en 1505, leur ascendance commerciale atteindra son apogée vers le début du XVIIe siècle. Intéressés au commerce de la cannelle dans la zone côtière, leur progression, malgré la conversion de quelques groupes et de la conquête du royaume de Jaffna, se heurta à la

résistance des Cingalais retranchés dans les montagnes au centre de l'île, formant un royaume indépendant dont la capitale sera Kandy. Au milieu du XVIIe siècle, les Hollandais prirent la place des Portugais et établirent une véritable colonie basée sur l'exploitation des ressources et des personnes, développant une infrastructure urbaine et portuaire et une administration complexe. Au début du XIXe siècle, les Britanniques annexèrent Ceylan, s'emparant en 1815 du royaume de Kandy. À partir de ce moment, Ceylan entra dans le circuit commercial mondial alors que le système de plantation transforma la structure économique: le café, le thé, le cocotier puis, au début du XXe siècle, l'hévéa devinrent des produits d'exportation essentiels contrôlés par des sociétés étrangères.

Ce système bouleversa la structure de l'économie mais aussi la composition de la population en introduisant massivement une main-d'oeuvre d'origine tamoule à la fin du XIXe siècle, souvent des *intouchables* chassés du continent indien. Le développement d'une bourgeoise locale occidentalisée, bien qu'hétérogène, s'accompagna de l'éveil d'un nationalisme bourgeois cingalais. Ce groupe devint la classe dirigeante à la suite de l'obtention d'une certaine autonomie politique en 1931, accompagnée d'une réforme constitutionnelle et de l'introduction du suffrage universel. Ce nationalisme provoqua une rupture entre la majorité cingalaise et la minorité tamoule.

L'accession à l'indépendance, en février 1948, se fera sous la direction du Premier ministre S. D. Senanayake qui assura la transition de la structure coloniale à un nouveau gouvernement indépendant, sans remettre vraiment en cause les intérêts britanniques. Le transfert du pouvoir se fit pacifiquement, facilité par la mise en place d'un système électoral représentatif et des conditions économiques favorables. Le nouveau gouvernement adopta des mesures sociales concernant aussi bien la distribution de denrées alimentaires aux masses nécessiteuses que l'établissement d'infrastructures scolaires, hospitalières et d'irrigation. Les politiques de l'U.N.P. au pouvoir (United National Party) furent supportées par une partie des Tamouls affiliés au C.T.C. (Ceylan Tamil Congress), suite à la reconnaissance des droits de cette minorité. Cependant, une faction de ce parti s'éleva contre l'adoption de lois qui visaient à priver du droit de vote et de citoyenneté les membres de la communauté tamoule dite indienne afin de rassurer la

communauté cingalaise kandienne qui se sentait menacée par le nombre élevé des Tamouls indiens sur le territoire qu'elle occupait (Perera, 1992). Le F.P. (Federal Party), regroupant les Tamouls opposés à ces lois, fut alors formé. De leur côté, les Tamouls indiens fondèrent le CWC (Ceylon Workers Congress). De fortes tensions s'ensuivront entre les deux communautés, autour de la langue et de la discrimination (Aruliah et Aruliah, 1993).

À partir des années 50, l'île passa par une crise économique et politique qui allait entraîner le transfert du pouvoir, en 1956, au SLFP (parti de la liberté du Shri Lanka) basé sur une idéologie bouddhiste, nationaliste, socialiste et non alignée et ce, dans un contexte où les questions religieuses, culturelles et linguistiques devenaient des enjeux majeurs (De Silva, Duke, Goldberg, Katz, 1988). Au niveau du programme politique, le SLFP prônera la nationalisation des intérêts britanniques, la mise en place d'une réforme agraire et une affirmation de la prépondérance du bouddhisme comme religion et du cingalais comme langue officielle.

L'entente avec le F.P. en vue de mettre en place des conseils régionaux et l'usage du tamoul comme langue officielle pour les provinces du Nord et de l'Est fut perçue par l'opposition comme les signes avant-coureurs d'une intention de céder une partie du territoire à la minorité tamoule, ce qui augmenta les tensions intercommunautaires. Ces tensions atteindront leur apogée en septembre 1959 lors de l'assassinat du Premier ministre par un membre de sa propre coalition. Une période d'instabilité politique s'ensuivra, marquée par des renversements de gouvernements oscillant entre la gauche et la droite au gré de diverses élections, alliances et modifications des orientations économiques et des relations intercommunautaires (Farmer, 1993). Ainsi, l'U.N.P signa en 1966 un pacte qui prévoyait une nouvelle fois les mêmes ententes concernant la question tamoule, accompagnées d'un plan de distribution de portions de terrains aux paysans sans terre et ce, sans considération de l'origine ethnique. Ce pacte ne put être implanté et son annonce provoqua une forte opposition de la part du S.L.F.P, soutenu par le clergé bouddhiste, alors que se détériorait la situation économique et sociale.

C'est dans ce contexte que, en 1968, se mit en place l'U.F. (United Front), une entité politique qui allait rassembler les partis de gauche autour du S.L.F.P. Les élections de 1970 conduisirent l' U.F. au pouvoir mais le nouveau gouvernement fut néanmoins rapidement confronté aux mêmes problèmes fondamentaux que son prédécesseur. De plus, la réaffirmation constitutionnelle du statut du cingalais comme langue officielle et du bouddhisme au rang de religion d'État accentua un sentiment de marginalisation non seulement chez les Tamouls mais aussi parmi les diverses minorités ethniques et religieuses.

Les événements qui survinrent au cours de l'année 1971, soit l'insurrection armée conduite par le J.V.P. (Janatha Vimukthi Peramuna), groupe radical cinghalais d'inspiration maoïste, et l'émergence de groupes de jeunes militants tamouls dans la province nord du pays, marquèrent le début d'un tournant historique dans les affaires internes du Shri Lanka.

L'insurrection fut réprimée au prix de milliers de victimes et de prisonniers parmi les jeunes rebelles (Meyer, 1989). Afin de réduire les tensions, une réforme foncière vint nationaliser en deux temps (1972 et 1975) les grandes plantations dans le but d'en faire des coopératives ou des parcelles pour les paysans; la corruption, le clientélisme et la crise économique en limitèrent les effets, créant un sentiment de malaise chez les travailleurs tamouls des grands domaines fonciers menacés dans leur emploi. Le T.U.F (Tamil United Front), une coalition des principaux organismes et partis politiques tamouls, fut alors formé (Perera, 1992).

En mai 1976, la proclamation du droit à l'autodétermination et la constitution d'un état souverain socialiste tamoul, libre et séculaire (l'E.E.L.A.M.) entraîne une réorganisation du T.U.F. et sa transformation en T.U.L.F. (Tamil United Liberation Front). Pendant cette période de réorganisation, la jeunesse tamoule, plus radicale, se lasse de toutes ces tergiversations et négociations et plusieurs de ses membres se montrent prêts à promouvoir la lutte armée. La multiplication des groupes paramilitaires tamouls, dont les plus importants seront le L.T.T.E. (Liberation Tigers of Tamil Eelam), le E.P.R.L.F. (Eelam People's Revolutionary Liberation Front), le T.E.L.O. (Tamil Eelam

Liberation Organization), le P.L.O.T.E. ((People's Liberation Organization of Tamil Eelam) et le E.R.O.S. (Eelam Revolutionary Organization of Students), illustre les divisions au sein de la communauté tamoule.

Les élections générales de juillet 1977 replacent l'U.N.P. en avant de la scène politique et, pour la première fois depuis l'indépendance, le leader de l'opposition est un tamoul (Perera, 1992; Farmer, 1993). Ces élections ne diminuent pas les tensions intercommunautaires. Les affrontements qui éclatèrent en 1977 dans la péninsule de Jaffna, entre groupes de jeunes Tamouls et la police, dégénérèrent en une série d'émeutes qui se propagèrent à tout le pays. Le bilan de celles-ci se chiffrera à une centaine de morts et à environ 25 000 sans abris, les ressortissants tamouls habitants à Colombo et sur les plantations des régions à prédominance cingalaise étant particulièrement sujets à des représailles de la part de la population civile (Bush, 1993).

Des lois d'exceptions pour freiner le terrorisme sécessionniste tamoul sont alors édictées et une réforme constitutionnelle est entamée en 1978 afin de satisfaire les revendications des minorités tamoules: le cingalais demeure la langue officielle mais le tamoul devient langue nationale. Les Tamouls d'origine indienne récupèrent des droits et statuts perdus lors du processus d'accession à l'indépendance et la nomination d'un ombudsman devant veiller à la protection des droits des diverses minorités est prévue (Farmer, 1993; Perera, 1992).

Bien reçues par la population tamoule d'origine indienne, ces propositions le sont avec beaucoup plus de réserve par le T.U.L.F. Pour aplanir les tensions, en 1982, une législation prévoit la création de 24 conseils régionaux pour lesquels des élections ont lieu. Cette stratégie ne parvient pas à calmer la situation. La guérilla séparatiste tamoule du nord et de l'est du pays gagne du terrain, renforcée par la montée de la sympathie à la cause séparatiste du Tamil Nadu situé dans l'extrême sud de la péninsule indienne. L'impunité des exactions des forces de l'ordre attise aussi les tensions entre le gouvernement et les groupes d'opposition. C'est dans ce contexte que sont tenus en 1982 les élections présidentielles et un référendum sur la prolongation du mandat des députés (élus en 1977) pour une période de six ans.

La stratégie du gouvernement ne fait qu'accentuer les tensions politiques. C'est en représaille à une embuscade tendue à l'armée, où 13 soldats périront, que surviendra la tragédie de l'été 1983. Des troubles éclatent à travers le pays, tout particulièrement à Colombo et dans sa banlieue. Des groupes d'émeutiers cingalais s'en prennent aux Tamouls, pillant, incendiant et assassinant sous le regard tacite de l'armée et ce, pendant près d'une semaine. Les actes de terrorisme et de contre-terrorisme se multiplient et affectent durement les membres des communautés, cingalaise aussi bien que musulmane et tamoule. Entre 1983 et 1987, 6 000 personnes trouveront ainsi la mort (De Silva, 1993).

Un amendement constitutionnel qui récuse le droit à l'autodétermination prive le T.U.L.F de son droit de siéger au Parlement. Les combats entre l'armée et divers groupes autonomistes tamouls se multiplient. Ces derniers prennent le contrôle de la péninsule de Jaffna et étendent leurs activités dans la province orientale.

La dégradation de la situation intérieure, une sensibilité particulière pour le sort réservé aux minorités tamoules shri lankaises et les intérêts politiques et militaires de l'Inde dans la région, seront autant de considérations qui amèneront le gouvernement de la Première ministre indienne, Indira Gandhi, à imposer sa médiation. Les négociations visant à définir un nouveau modus vivendi se prolongent sans résultats. En 1985, les groupes séparatistes en exil forment une coalition pour faire avancer les objectifs de la lutte armée. Le nouveau Premier ministre indien, Rajiv Ghandi (qui a pris la succession de sa mère assassinée), annonce qu'il s'opposera à l'autonomie tamoule et tente d'intervenir entre les parties en présence mais sans succès.

En 1986, le gouvernement reprend la péninsule de Jaffna. En juin 1987, une intervention directe de l'Inde dans les affaires intérieures de ce pays par le parachutage de vivres et de médicaments chez les insurgés amène une réorientation de la politique du gouvernement shri lankais qui débouche sur des discussions entre les deux gouvernements et la mise en place d'un accord. Ce dernier ratifie l'arrêt des hostilités, l'envoi d'un contingent indien pour le maintien de la paix, l'amnistie des combattants tamouls qui remettront leurs armes à la force de paix, l'établissement d'une structure

administrative visant à regrouper les provinces Nord et Est au coeur d'une même entité administrative, l'élection d'un conseil provincial et l'obtention, par référendum, de l'appui de la population au rattachement des deux provinces. De plus, les parties s'entendent pour rapatrier au Shri Lanka 100 000 à 130 000 individus sur les 210 000 qui se sont refugiés en Inde (De Silva, 1993). L'accord indo-shri lankais prévoit en outre l'arrêt de l'utilisation du territoire indien comme base militaire et politique pour les Tamouls, l'interdiction d'utiliser les installations portuaires shri lankaises à des fins qui pourraient aller à l'encontre des intérêts de l'Inde et enfin, l'établissement du cingalais, du tamoul et de l'anglais comme langues officielles.

Ces accords furent accueillis par de violentes manifestations à Colombo et dans le sud-ouest du pays, soutenues par le S.L.V.P. et le J.V.P. Les confrontations entre l'armée shri lankaise et les manifestants fera encore plus d'un millier de victimes, notamment parmi les rangs du J.V.P. (De Silva, 1993). De son côté, dans la province de l'Est, la population cingalaise fut victime d'une kyrielle d'agressions. Le degré de tension et de violence dans cette province atteignit un tel niveau qu'il obligea bientôt l'armée indienne à se transformer en une véritable force d'occupation et à affronter directement le L.T.T.E.

C'est dans ce climat que les élections présidentielles de décembre 1988 se déroulèrent, boycottées à la fois par le J.V.P. et de L.T.T.E. L'U.N.P., victorieuse, devra déclarer l'état d'urgence. À partir de cette date et jusqu'en 1990, deux événements majeurs marquèrent la scène politique. Le premier concerne la radicalisation des prises de position du J.V.P. et le deuxième la négociation du départ de la force d'intervention indienne. Les actes et appels successifs à la violence et à la désobéissance civile eurent finalement comme conséquence de mener le J.V.P. à sa perte. Le Gouvernement shri lankais, libéré momentanément de ses obligations militaires dans le nord-est du pays, entreprit une campagne de répression armée qui se termina par la mort de certains de ses leaders et par sa destruction en tant que force politique. L'armée shri lankaise estimera que les combats entre les forces gouvernementales et le J.V.P. auront fait entre 25 000 et 50 000 victimes (De Silva, 1993).

En 1990, les forces militaires indiennes se retirent du Shri Lanka. Ce départ est accueilli avec soulagement par les deux gouvernements et la population, bien que l'avènement de la paix soit encore bien loin.

En effet, les pressions militaires des forces armées shri lankaises dans le Nord et l'Est reprirent de plus belle, couronnées de succès significatifs. De son côté, l'implication présumée du L.T.T.E. dans l'assassinat de R. Gandhi en 1991 privera la cause tamoule d'un appui de taille, soit celui d'une large portion de l'opinion publique indienne et de son gouvernement. Les opérations militaires se poursuivent dans la péninsule de Jaffna et, en 1991, le gouvernement est sujet à une procédure et une motion de non-confiance. Les années 1992 et 1993 sont marquées des mêmes poussées de violence et accompagnées de crises politiques. Ces dernières atteignent leur apogée lors du meurtre du Président Premadasa, au mois de mai 1993.

Si le passé se veut garant de l'avenir, tout indique qu'il sera peut-être difficile pour les parties en présence d'en arriver à une solution négociée dans un avenir relativement proche. Aussi longtemps que la voix militaire primera sur celle de la négociation, tout indique que l'on devra encore craindre pour la sécurité d'individus qui pourraient être pris à partie par l'un ou l'autre des différents belligérants. Une situation qui n'a pas fini de grossir le nombre des exactions et d'augmenter le nombre de personnes en quête d'une terre d'assile.

•	

CHAPITRE II

LES GROUPES DE RÉFUGIÉS À MONTRÉAL PROFILS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

L'intégration des groupes d'immigrants ou de réfugiés dans le pays d'accueil est souvent médiatisée par le développement d'organismes communautaires qui ont des fonctions importantes dans l'intégration, l'identité, la représentation et la solidarité avec le pays d'origine. Prenant le relais des modes d'organisation sociale propres à chaque pays, ces organismes permettent de recréer des lieux d'échange, de support et de convivialité qui peuvent aider à réduire les stress multiples vécus par les migrants et faciliter ainsi leur intégration.

L'étendue de la complétude institutionnelle peut varier selon les groupes, selon leur période d'arrivée, leur assiette démographique, leur culture organisationnelle ainsi que le degré de cohésion ethnoculturelle, linguistique et religieuse. À cet égard, nos communautés présentent des contrastes importants qui reflètent des stratégies d'intégration diverses.

LE GROUPE D'ORIGINE BULGARE

La population d'origine bulgare installée à Montréal compterait environ 1085 membres selon le recensement de 1991, dont 580 hommes et 485 femmes. On peut évaluer à 500 ou 600 personnes le nombre de réfugiés. Cependant, malgré ce nombre peu élevé, il existe deux strates migratoires. La première, la plus ancienne, renvoie aux Bulgares qui, refusant le régime communiste, ont quitté leur pays après la seconde guerre mondiale. D'âge moyen avancé, ils sont dispersés à travers Montréal, bien qu'on en retrouve une certaine concentration dans les banlieues du sud de la ville. La seconde vague importante, quant à elle, est localisée dans trois zones pricipales: Verdun / Côte-St Paul, Villeray / Parc-extension et Côte-des-Neiges. Elle s'y est installée entre 1989 et le début de 1990, après la chute du président de la Bulgarie, Todor Jivkov. Cet événement a été pour plusieurs Bulgares l'occasion de profiter d'une période de changements majeurs, notamment une plus grande ouverture vers l'étranger, pour quitter leur pays. Ils n'ont plus besoin, entre autres, de visas de sortie pour se rendre dans des pays tels que Cuba, destination qui concerne particulièrement les réfugiés bulgares venus au Canada. En effet, le trajet Sofia-Cuba était assuré par des lignes aériennes tchécoslovaques et cubaines, qui faisaient escale à Montréal dans le premier cas, à Gander (Terre-Neuve) dans le second. S'embarquant de préférence sur les lignes tchécoslovaques passant par Montréal, plusieurs passagers profitent alors de l'escale pour demander l'asile politique au Canada. Grâce à cette stratégie, plus de 500 passagers sont admis à Montréal.

Devant cette vague de demandes, le gouvernement canadien négocie avec les Tchèques pour empêcher l'embarquement à l'aéroport d'origine des passagers bulgares. Une seconde stratégie est alors utilisée pour contourner cet obstacle et elle se met en place au début de 1990. Le même scénario se reproduit avec les vols d'Aéroflot et des lignes cubaines mais cette fois-ci, à la faveur des arrêts techniques à l'aéroport international de Gander. Entre Janvier et Avril 1990, plus de 2500 Bulgares demandent ainsi le droit d'asile au Canada. Les autorités administratives ne pouvant assurer le traitement et l'accueil d'autant de requérants, les ressources et l'infrastructure de l'île étant insuffisantes, environ 1500 de ces demandeurs se dirigent vers le Québec. À

Montréal, où le processus administratif est plus accéléré, un nouveau tri s'effectue. Un certain nombre de réfugiés, une fois les papiers en main, se dirigent vers Toronto ou l'Ouest canadien tandis que les autres décident de rester à Montréal. Cette mobilité était à son apogée vers la fin de 1989 et une partie de 1990 mais depuis, ces demandes d'asile étant moins nombreuses, la stabilité est plus grande et les réfugiés bulgares, contrairement à d'autres groupes, tentent de s'intégrer à la société montréalaise.

Le processus d'intégration est cependant soumis à l'incertitude qui entoure l'obtention du statut de réfugié. Ainsi, pour l'année 1990-1991, plus de 70% des demandeurs se sont vu refuser ce statut et depuis le début de 1992, en raison des élections qui promettaient une plus grande démocratisation, le taux de refus est passé à 90% environ. Beaucoup de revendicateurs dont la demande a été rejetée ont ainsi été déportés hors du pays alors que plusieurs sont en attente d'un jugement de la Commission de l'Immigration. Cette dernière semble d'ailleurs être biaisée à leur égard puisque, comme le relatait un article paru dans le journal la Presse le 22 Février 1992, elle avait émis une note de service, qui fut interceptée par un avocat montréalais, signalant aux membres du tribunal administratif les divers moyens à prendre et les raisons à invoquer pour refuser la demande des Bulgares. Dans ces circonstances, l'équité des jugements rendus peut laisser place au doute.

Le faible nombre de Bulgares à Montréal intervient certainement sur la complétude institutionnelle peu élevée de la communauté. L'ancienne communauté a créé une Association socioculturelle des Bulgares qui se réunit 5 ou 6 fois par année mais elle maintient très peu de contacts avec les nouveaux arrivants. Il semble exister d'ailleurs des tensions certaines entre les deux groupes. Les nouveaux reprochent à ceux de la première vague d'immigration de ne pas s'intéresser à leurs problèmes et sont persuadés que ces derniers ne peuvent les comprendre car "leurs problèmes sont maintenant ceux des citoyens canadiens de souche". À l'inverse, pour les anciens, les nouveaux venus ne sont que des faux revendicateurs, profitant d'une situation internationale. Ces jugements de part et d'autre freinent la participation des Bulgares d'arrivée récente à une association dont ils se sentent exclus. Le Centre d'information de la communauté, qui a été mis sur pied par les membres de l'Association bulgare en

collaboration avec de nouveaux venus, constitue le seul lien officiel entre les deux groupes. Le Centre a pour objectifs essentiels d'informer les autorités de l'immigration canadienne sur la situation politique en Bulgarie, leur permettre de prendre des décisions plus justes à l'endroit des nouveaux venus et de filtrer les demandes d'une façon judicieuse. À cet effet, il a publié quatre bulletins spéciaux pendant l'année 1991.

En définitive, le degré de complétude institutionnelle du dernier bassin de réfugiés bulgares est nul, malgré une tentative de regroupement qui a échoué. Dans les premiers mois de 1991, en effet, quelques-uns d'entre eux ont mis sur pied un Comité d'entraide des réfugiés bulgares dans le but de réduire les appréhensions liées au taux élevé de déportations parmi les demandeurs en attente de statut, de transmettre des informations, d'établir un regroupement et de favoriser l'entraide. À ses débuts, les fondateurs étaient optimistes quant aux possibilités d'établir sur de bonnes bases un tel organisme. Aux premières réunions, près de 150 personnes se présentèrent mais trois mois plus tard, seul un petit noyau se montrait encore intéressé aux activités du Comité. Les fondateurs abandonnèrent alors le projet.

Les tensions semblent aussi colorer les relations entre les réfugiés bulgares qui ont été acceptés et ceux dont la demande a été refusée, tout comme les dissensions idéologiques et politiques entre communistes opposés au régime de Jivkov, anti-communistes, pro-monarchistes, démocrates anti-monarchistes, etc. Le groupe bulgare semble donc posséder un faible niveau de cohésion sociale, les rapports entre ses membres étant marqués au coin de la méfiance et des tensions, ce qui handicape les possibilités d'une structuration intracommunautaire. Aucun leadership officiel ne tend à se dégager, même si des leaders naturels tentent de motiver le groupe. Les lieux de culte proprement bulgares sont absents et les pratiquants, en faible nombre, fréquentent les églises slaves ou grecques orthodoxes déjà existantes. En définitive, le réseau social et d'entraide se situe au niveau des relations interpersonnelles, à travers les liens d'amitié qui se construisent lors des rencontres informelles ou de domicile à domicile. Cette carence au plan des institutions et des regroupements purement bulgares augmente les probabilités d'isolement des personnes issues de ce groupe.

LE GROUPE D'ORIGINE CAMBODGIENNE

La population d'origine cambodgienne installée à Montréal compterait environ 6700 membres selon le recensement de 1991, dont 3375 hommes et 3325 femmes. Selon les données du ministère des affaires internationales et de l'immigration du Québec, quatre vagues d'immigration ont participé à la composition de la communauté cambodgienne.

Avant 1975, la majorité d'entre eux sont des immigrants (étudiants, commerçants et fonctionnaires). Entre 1975 et 1977, ils sont suivis par une seconde vague, des réfugiés cette fois-ci, qui proviennent surtout de classes aisées (professionnels, techniciens et fonctionnaires). La troisième vague, de 1975 à 1980, se compose de réfugiés admis dans le cadre de programmes de parrainage. Ils sont moins scolarisés, d'origine rurale dans leur majorité et se diversifient beaucoup plus au plan professionnel (paysans, ouvriers, professionnels et commerçants). La quatrième vague, entre 1981 et 1986, est admise sur la base de la réunification familiale.

Les régions résidentielles, dont certaines recoupent celles des Bulgares, comprennent Ville Saint-Laurent, Villeray / Parc-Extension, Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce, Ahuntsic / Cartierville, Rosemont / Papineau et le Plateau Mont-Royal. Une fois une certaine aisance économique atteinte, les Cambodgiens ont tendance à s'installer dans des banlieues comme St-Hubert, Brossard, Laval et St Michel.

Ce groupe est traversé par de nombreuses lignes de clivage. Ainsi, on peut distinguer les Cambodgiens, les Sino-cambodgiens et les Cambodgiens d'origine vietnamienne qui ont tendance à former des groupes plutôt séparés, en particulier les Sino-cambodgiens. Des différences religieuses sont aussi perceptibles. Si la très grande majorité est bouddhiste, une minorité catholique est aussi présente, quoique moins active. Les tensions politiques ont aussi divisé la communauté, reflétant l'éventail des positions politiques du pays d'origine. On retrouve ainsi des Khmers rouges, des sihanoukistes, des pro-vietnamiens communistes, des pro-vietnamiens non communistes, etc.

Contrairement à ce que nous avons vu pour les Bulgares, la communauté cambodgienne présente un assez bon niveau de complétude institutionnelle. Ainsi, on peut dégager plusieurs associations montréalaises cambodgiennes comme la Communauté khmère du Canada qui représenterait aujourd'hui de larges secteurs de la communauté, ce qui semble atténuer les tensions politiques.

Il existe également le Centre d'études khmères et la Société bouddhiste khmère, dont les objectifs recoupent à la fois des objectifs socioculturels et religieux, le Centre khmer du Canada et l'Association des Cambodgiens d'origine chinoise. Les Cambodgiens utilisent aussi plus ou moins régulièrement un certain nombre de lieux de rencontre comme le YMCA Saint-Laurent et des centres communautaires.

La pagode khmère demeure néanmoins le lieu privilégié d'activités, même si quelques informateurs constatent une baisse dans la fréquence de participation. La participation semble plus forte lors des repas communautaires et des grandes fêtes religieuses (fête du Nouvel An, fête de la naissance de Bouddha, fête des fleurs et fête des morts). La communauté catholique khmère, quant à elle, a été dissoute en février 1992, avec la baisse de la pratique dominicale.

Plusieurs organes de communication sont aussi disponibles au plan communautaire comme le bulletin mensuel de la Communauté khmère du Canada, le bimensuel "Nouvelles de la patrie" et l'émission de télévision la Voix du Cambodge, diffusée une fois par semaine.

LE GROUPE D'ORIGINE ÉTHIOPIENNE

Le groupe éthiopien à Montréal compte une population de seulement 355 personnes dont 255 hommes et 90 femmes. Il ne se concentre pas dans un quartier précis mais se répartit dans plusieurs secteurs, surtout Ville Lasalle, Ville Saint-Laurent, Montréal-Nord, Saint-Léonard et Côte-des-neiges, et présente un taux élevé de mobilité tant dans le contexte urbain qu'interprovincial.

Comme les autres groupes de réfugiés, il est parcouru par des lignes de clivage tant ethniques que politiques ou religieuses. En effet, sa composition reflète en partie l'hétérogénéité ethnique que l'on rencontre en Éthiopie, puisque l'on retrouve des membres des groupes amhara, afar, falasha, somalien, érythréen, oromo, tigréen etc., eux-mêmes fractionnés selon les groupes claniques, ce qui réduit le facteur de cohésion entre les différents segments. Les oppositions politiques liées à la question de l'indépendance de l'Érythrée (question non résolue au moment de notre enquête) et la fin concomitante de l'hégémonie amhara sur les affaires politiques et culturelles du pays ne sont pas non plus sans contribuer fortement aux divisions constatées dans le groupe. Audelà des divisions politiques, les différentes dénominations religieuses (juive, copte, musulmane) viennent elles aussi compliquer la situation.

Sur le plan de la complétude institutionnelle, il est difficile de dégager une typologie claire. S'il existe des associations regroupant les principaux groupes ethniques, ceux-ci semblent présenter un fort degré de mobilité des membres et une participation irrégulière aux activités. Cette fluidité dans le niveau d'organisation et cette mobilité reflètent l'une des caractéristiques du groupe éthiopien et rend difficile le maintien d'une complétude institutionnelle, d'autant que le leadership semble tout aussi imprécis et plutôt informel. Le problème se pose de façon un peu différente pour le groupe falasha qui possède sa propre association mais qui, par son identité juive, vient s'articuler un peu au puissant réseau communautaire de la communauté juive montréalaise dont les ressources semblent parfois mises à contribution pour aider les Juifs éthiopiens (falashas).

LE GROUPE D'ORIGINE GUATÉMALTÈQUE

La population d'origine guatémaltèque installée à Montréal compterait environ 1655 membres, selon le recensement de 1991, dont 825 hommes et 830 femmes. Environ 800 réfugiés auraient été acceptés à Montréal à la suite du coup d'état de 1983. Les zones résidentielles recoupent celles des autres groupes, soit essentiellement le Plateau Mont-Royal, Villeray et Côte-des-Neiges.

Malgré le nombre relativement élevé de Guatémaltèques vivant à Montréal, ce groupe n'a développé aucune structure institutionnelle propre. Cette carence semble être liée à des facteurs multiples qui renvoient à la fois à des éléments internes et externes à la communauté.

Au plan interne, le groupe semble être partagé par des lignes de clivage multiples qui peuvent jouer sur le développement d'une cohésion nécessaire à la mise en place des objectifs communs qui sous-tendent la création d'organismes communautaires.

Premièrement, la population guatémaltèque à Montréal présente une diversité ethnique similaire à celle du pays d'origine. Selon des estimés difficiles à vérifier, on compterait un pourcentage important (jusqu'à 40%) de personnes d'origine amérindienne, elles-mêmes subdivisées en sous-groupes aux effectifs minimes, alors que les Ladinos constitueraient la majorité. Les tensions entre ces segments recouperaient des différences de classe qui continuent à se maintenir dans le contexte montréalais.

En second lieu, on constate une hétérogénéité religieuse où l'on distingue une majorité catholique et des minorités comme les Mormons, les témoins de Jéhovah et autres.

Enfin, on retrouve un clivage fondé sur la tendance qu'ont les réfugiés guatémaltèques à opposer les "vrais réfugiés" (campesinos, étudiants, personnes issues des classes moyennes et professionnels victimes, directement ou indirectement, du

gouvernement en place et de la situation de guerre) aux "faux réfugiés" qui comprendraient des sympathisants du gouvernement, des ex-militaires (qui auraient participé à la répression) et des hauts fonctionnaires.

Ces facteurs de division génèrent un certain climat de méfiance, d'insécurité et même d'hostilité dans les relations, climat qui peut intervenir sur les difficultés à s'organiser,

Sur le plan externe, il semblerait que plusieurs individus d'origine guatémaltèque tendent à s'affilier essentiellement aux organismes religieux latino-américains, catholiques ou autres, déjà existants, qui constituent à la fois des lieux de prière et de sociabilité suffisants pour combler les besoins socioculturels, linguistiques et d'appartenance.

L'implication de l'Église catholique dans l'aide aux immigrants et aux réfugiés guatémaltèques à différents niveaux, tout comme des organismes chrétiens de solidarité envers les Guatémaltèques soumis à une répression ou au déni de leurs droits, est à cet égard importante, remplissant les fonctions de représentation et de solidarité généralement dévolues à des organismes spécifiques dans une communauté. Les autres ONG souffriraient à cet égard d'une perception négative, étant perçus comme plus favorables aux autres groupes latino-américains qu'aux Guatémaltèques.

LE GROUPE D'ORIGINE TAMOULE

La population d'origine tamoule shri-lankaise installée à Montréal compte environ 950 membres (540 hommes et 410 femmes), selon le recensement de 1991. Les réfugiés provenant du Shri-Lanka ont commencé à arriver au début des années 80. Au Québec, leur nombre a atteint son apogée entre 1985 et 1986 avec l'arrivée de près de 5000 revendicateurs, pour diminuer par la suite. Sur ces milliers de personnes, la plupart ont continué leur route vers Toronto après avoir régularisé leur situation, ce qui explique leur nombre restreint à Montréal. Le taux d'acceptation des réfugiés tamouls est très élevé, tournant autour de 88% en 1991.

Les zones de résidence des Tamouls à Montréal se situent surtout dans les quartiers Côte-des-neiges et Snowdon, à Ville Saint-Laurent et sur la Côte Sainte-Catherine. Les vagues antérieures à 1987 se sont davantage concentrées dans l'est de la ville, près des stations de métro Sauvé et Pie-IX. La disponibilité des logements et la présence de services alimentaires cosmopolites favoriseraient l'accueil et l'implantation des nouveaux arrivants dans les quartiers Côte-des-Neiges et Snowdon. Mais on assisterait, après quelques années, à des déplacements vers des quartiers ethniquement plus homogènes.

Tel qu'introduit plus haut, ces micro-migrations peuvent s'accompagner de mouvements migratoires plus importants vers Toronto, ville qui constitue une destination particulièrement privilégiée et souhaitée par beaucoup de Tamouls. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette préférence. Pour certains, la présence d'une partie du réseau familial interviendrait dans ce choix, tout comme l'élimination de l'obstacle que représente le français dans le processus d'intégration au Québec; l'environnement anglophone ontarien serait en effet plus en continuité avec les référents linguistiques du Shri-Lanka. Plus particulièrement, l'insertion des enfants dans le système scolaire anglophone devrait leur permettre -advenant le retour au pays natal- de réintégrer plus facilement le réseau scolaire du Shri-Lanka où l'anglais est la langue semi-officielle du pays. L'amélioration des conditions socio-économiques n'est pas non plus étrangère à ces préoccupations, même si la crise économique frappe aussi la métropole ontarienne.

Ces déplacements, réels ou envisagés, obéiraient d'ailleurs à des clivages socioéconomiques. Les Tamouls fixés à Montréal appartiennent surtout à la deuxième vague de réfugiés qui provient essentiellement des régions rurales où la guerre est particulièrement sévère. Les réfugiés de cette vague seraient donc dans l'ensemble moins scolarisés, moins compétents en anglais et confinés à des secteurs précaires d'emploi, contrairement à ceux qui choisiraient l'Ontario même si le mode de vie montréalais présente à leurs yeux un certains nombre d'attraits. Le groupe tamoul est donc inséré dans un réseau communautaire plus vaste, transprovincial et soumis à des recompositions partielles.

Tout comme les autres groupes, l'ensemble tamoul du Shri-Lanka est parcouru par des divisions et des tensions de plusieurs ordres. Une première est liée à la diversité religieuse. Bien que majoritairement hindouistes, on retrouverait parmi les Tamouls vivant à Montréal une surreprésentation des réfugiés de tradition chrétienne. Il existerait par ailleurs un certain syncrétisme chez des Tamouls, puisque des hindouistes iraient à l'église que fréquentent les Tamouls catholiques pour prier Saint-Joseph, censé exaucer leurs voeux.

En second lieu, les fondements du système de castes qui intervient dans la société tamoule, tant hindouiste que catholique, continueraient de colorer les relations interpersonnelles, en particulier lors du choix du conjoint. Ainsi, lors de l'annonce d'un mariage, les parents restés au Shri Lanka feront une enquête sur les antécédents de l'époux ou de l'épouse afin de déterminer leur compatibilité de caste.

Il existerait aussi des lignes de clivage politiques qui se reflètent dans la structuration des associations volontaires, favorables ou non aux Tigres de la liberté de L'Eelam tamoul (LTTE) qui se battent, comme nous l'avons vu, pour l'indépendance des provinces de l'est et du nord du Shri Lanka afin de créer une seule nation tamoule Eelam. Les controverses concernant cette organisation portent entre autres sur leurs stratégies de lutte; celles-ci sembleraient inclure des attaques contre les Tamouls qui s'opposent à leur politique ou des manoeuvres les contraignant à s'aligner sur leur position.

La complétude institutionnelle de ce groupe est peu développée. Ainsi, l'on compte deux associations tamoules, l'Association Thamilar Olli (association qui se veut a-politique et se démarque, en ce sens, des Tigres de la liberté) et l'Association mondiale tamoule. Au plan religieux, on compte deux institutions, le temple Shri Dhurga, hindouiste, et l'église Saint Irénée, catholique. Plusieurs organismes non gouvernementaux travaillent étroitement avec les membres de la communauté tamoule, soit le centre communautaire Tyndale St Georges, le Centre communautaire Sud-Asiatique (CCSA), le Centre d'aide et de référence aux immigrants (CARI) et le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI).

Les associations tamoules ont pour objectif, l'une d'informer la communauté sur la situation politique au Shri-Lanka, tandis que les deux autres organisent des activités culturelles (danse et fêtes religieuses) et offrent des cours de français aux adultes. Le samedi, des cours sur la culture tamoule, la religion et la langue sont offerts aux enfants. Ces associations ont aussi un rôle social important sur le plan des démarches de parrainage et autres démarches auprès des fonctionnaires de l'immigration, en fournissant à travers le personnel bénévole et les intervenants tamouls un support d'accompagnement, un service de traduction, une aide pour remplir les formulaires gouvernementaux ou trouver des logements. En association avec les ONG, ils traitent de besoins ponctuels (alimentation, vêtements, etc.).

Sur le plan de l'information, il existe des journaux traitant de politique et de littérature mais ils ne sont disponibles que sporadiquement à Montréal. Ils viennent en effet de Toronto, la communauté tamoule de Montréal n'étant pas assez importante pour que la production d'un journal y soit rentable. Par contre, ceux qui résident à Montréal peuvent se procurer plusieurs magazines, certains mensuels, d'autres trimestriels, portant sur divers sujets. Ils ont également accès à une émission télévisée d'une demi-heure, diffusée trois fois par semaine en langue tamoule, qui traite des affaires culturelles et de l'actualité shri lankaise. Il existe enfin une émission musicale diffusée une heure par semaine par une radio communautaire.

CHAPITRE III

PROFIL PRÉMIGRATOIRE ET STATUT DES RÉPONDANTS

Comme l'ont montré les études sur les immigrants et les réfugiés (Jacob et Bertot, 1991), le profil prémigratoire des individus conditionne nettement leur processus d'intégration dans la société d'accueil. À cet égard, il est important de tenir compte des dimensions socio-économiques (milieu d'origine, niveau de scolarité, occupation, niveau de vie), socioculturelles (origine ethnique, connaissance de langues autres que maternelle, référents religieux, valeurs, modes de vie), ainsi que des facteurs démographiques (sexe et âge) qui les caractérisent. Compte tenu des contrastes apparaissant dans les profils des pays d'origine, on peut s'attendre à des variations importantes selon les groupes ethnoculturels de réfugiés, tout comme à des différences entre hommes et femmes.

COMPOSITION ETHNIQUE DES GROUPES

La composition ethnique des groupes de répondants reflète en partie le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité ethnique des pays d'où ils proviennent. Dans le cas des Éthiopiens et des Tamouls, elle illustre les conflits interethniques qui sévissent dans certains pays et la répression que subissent des groupes particuliers. Parfois aussi, le choix posé par les répondants de s'identifier selon leur origine nationale plutôt qu'ethnique ou de simplement refuser de s'identifier selon ces critères (cas néanmoins exceptionnels) correspond à divers types de situation.

Certains préfèrent se dégager de toute référence à une ethnie ou à une nationalité particulière parce qu'ils sont navrés des conflits interethniques qui sévissent dans leur pays et débordent sur les relations avec les pays voisins. Tel est le cas d'un Éthiopien qui nous dit:

"Je ne sais plus comment m'identifier. Notre ethnie n'a aucun rapport avec les frontières; Ethiopien, Somalien, ce sont les mêmes peuples. Éthiopien de tel on tel clan, tu es Éthiopien, peut-être à moitié Somalien ou à moitié ceci ou cela... Si tu veux te donner une identité, la chose la plus sûre vers laquelle ça te mène, c'est à des conflits avec ceux qui ne sont pas de ton clan." (Homme éthiopien)

Pour d'autres la difficulté vient du fait que leurs parents étaient chacun d'une origine différente. Privilégier leur souche paternelle plutôt que maternelle, ou inversement, peut alors leur poser un problème délicat au plan éthique et affectif. La question est particulièrement épineuse lorsque l'un ou l'autre des parents est d'une origine ethnique sujette au rejet dans le pays dont il se considérait citoyen pour s'y être établi de façon permanente et y avoir fondé sa famille.

Plusieurs Cambodgiens par exemple, dont l'un des parents, parfois les deux, était d'origine vietnamienne ou chinoise mais s'était établi depuis de longues années au Cambodge, se retrouvent dans cette simation complexe. Ils peuvent se sentir d'appartenance cambodgienne pour être nés au Cambodge et y avoir grandi mais ils se retrouvent confrontés à être tantôt considérés principalement comme Cambodgiens, tantôt principalement Vietnamiens ou Chinois, au gré des événements politiques, de leur effet sur les sentiments xénophobes des populations et des attitudes personnelles des individus avec lesquels ils entrent en relation. "Je préfère me considérer comme un citoyen du monde " lancera ainsi un réfugié du Cambodge, préférant prendre des distances par rapport aux conflits interethniques et interreligieux qui déchirent nombre de peuples et de nations. Enfin, quelques individus ont refusé de déchiner une identité ethnique particulière sans vouloir nous en expliquer la raison.

À partir de leur attitude générale au cours des entrevues ou lors de la passation du questionnaire, nous pouvons supposer que leur résistance vient de sentiments de crainte ou de "saturation" liés à des vécus particulièrement difficiles.

Parmi les répondants cambodgiens, la grande majorité (57.1%) s'identifient comme Khmers tandis que 28% se disent Cambodgiens et 12.6% Chinois. Un répondant se déclarent Thaïlandais et un autre, Vietnamien. Tous les répondants se déclarent par contre de nationalité cambodgienne.

De leur côté, les Bulgares et les Tamouls forment des groupes plutôt homogènes ethniquement. En effet, parmi les Bulgares, 92.7% se disent d'origine ethnique bulgare et 7.3% seulement, Arméniens, tous étant Bulgares de nationalité. Les Tamouls se déclarent pour leur part à 91.4% Tamouls, 4.3% Shri Lankais, 3.2% "Ceylan Tamil" et un répondant se dit Moor. Au niveau de la nationalité, si 94.6% des répondants de ce groupe s'affirment Tamouls, 5.4% tiennent à préciser qu'ils sont "Ceylan Tamil".

Les Guatémaltèques présentent par contre une certaine diversité puisque 56.5% s'identifient d'origine ethnique guatémaltèque, 32.6% se disent "Latinos" et 6.5%, Métis. Un répondant serait d'origine américaine, un autre déclare n'avoir "aucune origine ethnique" et un dernier a refusé de répondre à la question. Au niveau de la nationalité, tous sont Guatémaltèques.

Les Éthiopiens enfin constituent un groupe très disparate au niveau de l'origine ethnique. Les Amharas sont les plus nombreux (23.9%), suivis des Falashas (19.7%) et des Afars (19.7% aussi) puis des Somalis (18.3%). Les membres des autres groupes ethniques représentent au total 18.2% des répondants éthiopiens, répartis en cinq ethnies: Gurages (4.2%), Oromos (4.2%), Tigréens (4.2%), Haderes (2.8%) et Issas (2.8%). Sur le plan de la nationalité, 97.2% se disent Éthiopiens et 2.8%, Somaliens.

RELIGION

Comme le montre le tableau 3.1, la distribution des différentes religions selon le groupe montre une forte homogénéité religieuse parmi les Cambodgiens, les Bulgares et les Guatémaltèques. Parmi les Tamouls, plus divisés, on constate une représentation importante des catholiques. L'hétérogénéité est la plus forte parmi les Éthiopiens, divisés en multiples confessions.

Tablean 3.1 : Religion selon le groupe (en pourcentages)

Religion	Cambodg.	Bulgares	Guatémal	Tamouls	Éthiopiens	
	(N=119)	(N=97)	(N=91)	(N=93)	(N=71)	
arthodaxe	-	86,6	_		15,5	
bonddhiste	97,5	- 4		_		
catholique	1,7	3,1	78,0	34,4	15,5	
protestante		2,0	7,7		2,8	
hindouiste		_		63,4	-,0	
islamique	•		_	2,2	43,7	
judaïque :		-			19,7	
aucune	0,8	8,2	14,3		2,8	

Malgré la diversité qui traverse certains groupes comme celui des Éthiopiens, il apparaît que chacun d'entre eux est largement dominé par une confession religiense en particulier: le bouddhisme pour les Cambodgiens, l'orthodoxie chez les Bulgares, le catholicisme pour les Guatémaltèques, l'hindouisme parmi les Tamouls et, de façon moins marquée mais nettement dominante malgré tout sur l'ensemble du groupe, l'islamisme chez les Éthiopiens.

ÂGE DES RÉPONDANTS

Les sujets qui ont répondu au questionnaire se répartissent de la façon suivante pour chacun des groupes (tableau 3.2)

Tableau 3.2 : Structure d'age selon le groupe (en pourcentages).

Age	Cambod.	Bulgares	Guatémal,	Tamouls	Éthiopiens
- moins de 25 ans	15,1	14,4	21,7	18,3	40,8
- 25-30 ans	21,0	20,6	22,8	25,8	35,2
- 30-40 ans	37,8	47,4	39,1	34,4	18,3
- 40 ans et plus	26,1	19,6	16,3	21,5	5,6

On remarque que les Éthiopiens forment un groupe très jeune, 76% d'entre eux étant des moins de 30 ans, avec une majorité de moins de 25 ans. Les Tamouls et les Guatémaltèques sont les deux groupes qui présentent le portrait le moins contrasté au niveau des catégories d'âge, avec une concentration plus marquée de 30-40 ans mais un assez fort pourcentage toutefois de moins de 30 ans.

Les Bulgares quant à eux se retrouvent très majoritairement dans la catégorie des 30-40 ans, les jeunes de moins de 30 ans ne représentant que 35% des répondants de ce groupe. Quant aux Cambodgiens, leur moyenne d'âge est nettement plus élevée que les autres avec 37,8% de personnes entre 30 et 40 ans et un nombre relativement élevé de 40 ans et plus (26,1%).

Cette distribution demeure pratiquement identique lorsque l'on analyse les groupes d'âge des hommes et des femmes séparément. Il semble en outre que le portrait esquissé ici reflète la variabilité de l'immigration en provenance des cinq pays concernés.

ÉTAT MATRIMONIAL ET NOMBRE D'ENFANTS

Comme le montre le tableau suivant (tableau 3.3), la situation matrimoniale de nos répondants est assez diversifiée.

Les Éthiopiens sont en grande majorité célibataires tandis qu'une forte majorité des Bulgares, des Tamouls et des Cambodgiens sont mariés. Parmi les Guatémaltèques, le nombre de personnes mariées et de personnes célibataires est à peu près équivalent. On notera enfin que c'est parmi les Cambodgiens que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes veuves, séparées ou divorcées (16%).

Tableau 3.3 : État matrimonial selon le groupe (en pourcentages)

Statut civil	Cambodg.	Bulgares	Guatémal.	Tamouls	Éthiopiens	X2	đl	p
- célibataire - marié-cohabitant	24,4 59,7	19,8 68,8	41,3 44,6	31,2 62,4	69,0 19,7	62,64	8	0,00001
- antre	16,0	11,5	14,1	6,5	11,3			

Des différences significatives dans l'état matrimonial se maintiennent lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément.

Parmi les hommes, les personnes mariées ou cohabitantes se retrouvent en plus grand pourcentage chez les Bulgares (77,5%) suivis des Cambodgiens (65,4%), des Tamouls (51,3%), des Guatémaltèques (44,4%) et des Éthiopiens (18%).

Parmi les femmes, les distributions sont différentes. Les Tamoules sont les plus nombreuses à être mariées (72,9%), suivies des Bulgares (62,5%), des Cambodgiennes (55,2%), des Guatémaltèques (44,7%) et des Éthiopiennes (23,8%).

Le tableau suivant (tableau 3.4) présente dans un premier temps le pourcentage, pour chacun des groupes, des répondants qui ont des enfants et dans un deuxième temps, le nombre d'enfants pour chacun des groupes.

Tableau 3.4: Présence et nombre moyen d'enfants selon le groupe.

Rufants	Cambodg.	Bulgares	Guatémal.	Tamouls	Éthiopiens	
- Ont des enfants - nombre moyen d'enfants	68,1% 2,17	64,6 % 1,05	63,7% 1,50	57% 1,31	30,4% 0,87	

L'écart entre le pourcentage de personnes vivant en couple et le pourcentage de personnes ayant des enfants est assez important. Cet écart révèle que plus de 8% des familles cambodgiennes et presque 20% des familles guatémaltèques sont des familles monoparentales. Or, ce sont aussi ces deux groupes qui ont le plus d'enfants.

La répartition des femmes avec enfants ne diffère pas de façon significative selon les groupes. Entre les hommes, par contre, apparaissent des différences importantes. Les hommes bulgares sont les plus nombreux à avoir des enfants (60%), le pourcentage de pères étant le plus faible parmi les Éthiopiens (20,8%).

Le nombre d'enfants varie aussi de façon significative lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément. Parmi les hommes, les Éthiopiens, qui en ont le moins (0,54), diffèrent des Guatémaltèques (1,22) et des Cambodgiens (1,6) qui en ont le plus. Parmi les femmes, les Cambodgiennes diffèrent de toutes les autres, avec le nombre d'enfants le plus élevé (2,56). Les femmes Guatémaltèques ont aussi une progéniture un peu plus nombreuse que les autres (1,89) alors que les Bulgares ont en moyenne le nombre d'enfants le moins élevé (1,05).

GRANDEUR DE LA MAISONNÉE

La grandeur de la maisonnée, c'est-à-dire le nombre de personnes vivant ensemble sous un même toit, varie de façon importante selon les groupes (tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Grandeur de la maisonnée selon le groupe (en moyennes)

Groupes	Cambodgiens	Bulgares	Guatémaltèques	Tamouls	Éthiopiens	
Maisonnée	3,6	2,4	1,9	2,3	1,6	*

Les Cambodgiens diffèrent de tous les autres groupes, avec une maisonnée nettement plus importante. De même, les Éthiopiens et les Guatémaltèques s'écartent des trois autres groupes avec les plus petites maisonnées. Dans l'ensemble, les femmes ont des maisonnées plus grandes (M=2,87) que celles des hommes (M=2,2; t=4.45, dl=470, p=.0001). Si l'on considère les femmes et les hommes séparément, les Cambodgiens hommes et femmes demeurent différents de tous les autres groupes avec une maisonnée plus nombreuse.

MILIEU DE VIE D'ORIGINE

La grande majorité des réfugiés interrogés lors de cette recherche, soit 75,3%, proviennent d'un milieu urbain alors que les autres ont surtout vécu en milieu rural. Cependant, cette proportion varie selon le pays d'origine (tableau 3.6).

Tableau 3.6: Milieu de vie selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambodg.	Bulgares	Guatémal.	Tamouls	Éthiopiens	X2	đ	p .
 vécu surtout en ville vécu surtout en campagne 	e 63,6 59,7	97,9 68,8	76,1 44,6	58,7 62,4	84,5 19,7	52,01	4	0,00001

Ainsi, les Bulgares proviennent presque tous de milieu urbain, suivis des Éthiopiens et des Guatémaltèques. Si les Tamouls et les Cambodgiens proviennent eux aussi majoritairement d'un milieu urbain, la proportion de personnes provenant de milieu rural est un peu plus forte dans ces deux groupes que dans les autres. Les contrastes se maintiennent lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément. Le pourcentage le plus important de réfugiés d'origine urbaine provient de Bulgarie (97,5%) suivi des Éthiopiens (88%) des Guatémaltèques (73,1%), des Cambodgiens (76,5%) et des Tamouls (64,4%). Parmi les femmes, les pourcentages sont les suivants: Bulgares, 98,2%; Guatémaltèques, 80,6%, Éthiopiennes, 76,2%, Cambodgiennes, 53,7% et Tamoules, 53,2%. Les Cambodgiennes et les Tamoules, dont près de la moitié proviennent de milieu rural, se démarquent nettement à cet égard des femmes des autres groupes.

Dans le cas de la Bulgarie, on ne s'étonnera pas de l'infime proportion de personnes issues d'un milieu rural puisque nous parlons d'une part, d'un pays fortement industrialisé et urbanisé, d'autre part d'une immigration essentiellement de professionnels ou de personnes fortement scolarisées, personnes que l'on retrouve surtout en milieu urbain. Quoique l'industrialisation soit présente à différents niveaux dans les quatre autres pays, ces derniers sont cependant essentiellement tournés vers l'agriculture. Le fait que nous retrouvions malgré tout, parmi nos répondants de ces pays, une forte proportion de réfugiés d'origine urbaine, s'explique par deux faits.

Premièrement, les conditions concrètes préalables à un départ du pays: ceux qui veulent partir légalement ou de façon sécuritaire doivent se procurer des passeports, visas, permis d'immigration auprès du personnel d'ambassades ou de consulats canadiens, donc s'adresser à des bureaux qui se trouvent dans les villes. Ceux qui demeurent loin des centres urbains, qui n'ont d'autre ressource que de se déplacer à pied et qui, de surcroît, risquent leur vie dans leurs déplacements si une situation de guerre règne dans leur pays (bombardements, attaques armées, routes, ponts et champs minés), font face à des obstacles souvent insurmontables. Les reportages télévisés sur l'Éthiopie par exemple, les articles sur le Cambodge, le

Guatémala, le Shri Lanka, que tous les intervenants sur place s'accordent à dire bien en-deça de la réalité, suffisent amplement à faire comprendre à quel type de difficulté nous faisons référence ici; entre autres, les comptes rendus du HCR sur la situation au Cambodge nous indiquent que même aujourd'hui, des centaines de personnes sautent sur des mines en allant aux champs parce que tout le pays était truffé de ces engins et qu'il a été impossible à date de les éliminer complètement malgré des travaux de déminage de très grande envergure. La même situation très concrète prévaut dans le cas des Éthiopiens et des Tamouls. En plus, les répondants de ces deux derniers groupes appartiennent pour la plupart à des ethnies ciblées par les autorités et par les membres de la population qui appartiennent aux ethnies au pouvoir, ce qui complique encore plus leurs déplacements.

Deuxièmement, les gens de milieu rural sont en général beaucoup trop pauvres d'une part pour se permettre les coûts extrêmement élevés que représente la sortie de chez eux (avec des guides ou des passeurs qui leur font débourser des prix très élevés pour les aider à fuir), d'autre part pour se procurer des faux papiers parce qu'ils ne peuvent se permettre d'en demander aux autorités de leur pays vu qu'ils sont ciblés, et enfin pour se procurer l'argent nécessaire pour le voyage jusqu'au Canada. Nous retrouverons dans le chapitre suivant plusieurs témoignages à ce propos.

Les personnes qui trouvent les moyens de venir en Amérique du Nord appartiennent donc généralement aux milieux aisés, milieux que l'on retrouve principalement dans les villes, là où se concentrent les affaires, le commerce et l'éducation supérieure, c'est -à-dire l'accès à des emplois professionnels ou spécialisés et à des métiers assurant des revenus sinon élevés, du moins plus stables qu'en milieu rural. Pour les personnes de milieu modeste, dont celles qui vivent hors des centres urbains plus exposés à un faible niveau de vie, le principal moyen de réussir à quitter leur pays est de pouvoir être sélectionnées dans des camps de réfugiés (comme un bon nombre de Cambodgiens) ou d'être parrainées ou soutennes financièrement par leur réseau d'amis ou de parents, prêts à se cotiser pour en aider l'un d'entre eux à partir dans l'espoir qu'il lui sera possible de les faire venir ensuite. Tel est

le cas de plusieurs Tamouls. En ce qui concerne les Guatémaltèques, ils sont dans une position plus facilitante que les quatre autres groupes étudiés compte tenu de la plus grande proximité du Canada et de son accessibilité par voie terrestre. Il est plus aisé pour eux de tenter la chance de traverser au Mexique, puis aux Etats-Unis, pour arriver au Canada. Et s'ils prennent un avion à une étape ou l'autre, les coûts en sont nettement moins élevés que de venir du Shri Lanka ou d'Éthiopie. Certains ont également été aidés par une congrégation religieuse. Le point suivant, qui précise le niveau de vie des répondants dans leur pays d'origine, illustre le rapport entre le milieu d'origine et les plus ou moins grandes facilités pour quitter le pays.

NIVEAU DE VIE DANS LE PAYS D'ORIGINE

La grande majorité des réfugiés, soit 75,3%, considèrent que leur niveau de vie dans le pays d'origine était moyen; 11,1% l'évaluent faible et 13,6% élevé. Cette distribution varie selon les groupes (tableau 3.7) mais aucune différence significative n'apparaît entre les hommes et les femmes.

Tableau 3.7: Perception du niveau de vie dans le pays d'origine selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatéma tèques	d- Tamoul	s Éthiopiens	X ²	đl	p
- faible	21,2	6,3	9,9	3,2	12,7	46.18	8	,00000
- moyen	73,7	66,7	84,6	77.4	74.6			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
- élevé	5,1	27,1	5,5	19.4	12,7			

Le niveau de vie élevé est rapporté surtout par les Bulgares, suivis d'assez loin par les Tamouls, le niveau le plus faible étant rapporté par les Cambodgiens. Cette évaluation semble suivre, grosso modo, le niveau de développement de chaque pays et sa situation socio-économique lors de l'exil des répondants. Par ailleurs, elle illustre très bien la nécessité de

disposer de certaines ressources financières pour venir prendre refuge au Canada, à moins de ne pas en être très éloigné (ce que montre par exemple la comparaison entre le pourcentage de Guatémaltèques et d'Éthiopiens de niveau de vie élevé) ou d'être parrainé (Cambodgiens).

Les contrastes se maintiennent lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément, mais la distribution des groupes change. Parmi les hommes, 27,5% des Bulgares rapportent un niveau de vie élevé contre seulement 3,7% des Guatémaltèques, les autres groupes se situant entre ces deux pôles. Pour ceux qui rapportent un niveau de vie faible, ce pourcentage est de 21,6% chez les Cambodgiens et de 4,4% chez les Tamouls. Parmi les femmes à niveau de vie élevé, le pourcentage est de 28,6% chez les Éthiopiennes alors qu'il atteint seulement 4,5% chez les Cambodgiennes. Parmi ces dernières, le pourcentage de celles qui rapportent un faible niveau de vie atteint 20,9% et il est le plus réduit parmi les Tamoules.

On remarquera que la très grande majorité des répondants, indépendamment du pays d'origine, se situent dans la catégorie "niveau de vie moyen", phénomène intéressant si l'on considère la très grande disparité des situations qui règnent dans ces différents pays. Tel que mentionné plus haut, la capacité financière de venir au Canada explique en partie cette auto-évaluation de tendance "universelle". L'analyse d'un autre facteur nous permet cependant de constater que cette apparente "universalité" doit être appréhendée avec beaucoup de précautions.

L'évaluation du niveau de vie est en effet essentiellement subjective et se fonde sur le niveau de vie de la majorité de la population du pays d'origine. S'il est encore nécessaire de démontrer l'importance de ce facteur subjectif, l'exemple des cinq groupes observés dans notre recherche vient amplement en témoigner. Ainsi, l'approfondissement des critères à partir desquels les personnes évaluent ce qu'est un niveau de vie faible, moyen ou élevé fait apparaître des écarts importants d'un groupe à l'autre.

La comparaison entre les Bulgares et les Cambodgiens, groupes qui se trouvent aux extrêmes, est particulièrement éclairante à ce sujet.

En ce qui concerne les Bulgares, ceux qui rapportent un niveau de vie moyen étaient propriétaires d'un logement ou d'une maison (dont la plupart ont toujours la propriété), d'une automobile, détenaient un emploi stable et avaient accès à des activités socio-culturelles variées. Tel est le cas de sept de nos répondants rencontrés en entrevue. Sur les dix, deux personnes seulement disaient ne pas posséder de biens et un répondant s'est dit "riche", ses parents étant propriétaires d'une grosse ferme laitière et de terres qu'il considérait, à toutes fins utiles, comme les siennes, puisqu'il en serait l'héritier.

À l'opposé, l'évaluation du niveau de vie moyen pour un Cambodgien apparaît beaucoup plus modeste. L'un d'eux nous déclare par exemple qu'il considérait avoir un bon niveau de vie au Cambodge puisqu'il était capable de s'acheter un sac de riz chaque mois, donc de bien nourrir toute sa famille.

Il importe finalement de se rappeler que l'auto-évaluation du niveau de vie relève aussi de critères individuels, qui peuvent sensiblement s'écarter de la condition générale de la population dans le pays d'origine. Ainsi, la comparaison du niveau de vie manifesté par les différents répondants à l'intérieur d'un même groupe ainsi que les observations faites par des personnes-ressources membres des groupes étudiés et certains participants aux groupes de discussion montrent que dans plusieurs cas, les personnes rapportant avoir un niveau de vie moyen dans leur pays étaient en fait considérées par leurs compatriotes dans la catégorie des "riches". Par exemple, deux répondants guatémaltèques qui évaluent leur niveau de vie dans leur pays d'origine comme étant moyen, étaient (et sont encore) propriétaires de maisons, ce qui, selon d'autres répondants, est un signe de richesse.

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Le niveau de scolarité montre qu'une majorité de réfugiés a reçu une éducation supérieure, ce qui indique à nouveau qu'ils se recrutent surtout dans des classes privilégiées. La scolarité se distribue de la façon suivante : 18,4% avaient une éducation primaire, 30,9% une éducation secondaire, 28,1% un niveau collégial ou technique et 22,7% un niveau universitaire. En nombre d'années d'études, 43,9% ont moins de 11 ans de scolarité et 56,1%, 12 ans et plus. Ces chiffres varient toutefois significativement selon les groupes considérés (tableau 3.8).

Tableau 3.8: Niveau de scolarité selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambod giens	Bulgar	es Guatéma tèques	al- Tamou -	ls Éthiopiens	x ²	đl	P
- aucune - primaire - secondaire - technique-collège - université	50,4 42,9 ,8 5,9	1,0 5,2 36,5 57,3	16,7 31,1 32,2 20,0	5,7 34,1 44,3 15,9	5,7 41,4 37,1 15,7	238,87	12	,0000, ns ns
Groupes	Cambod giens	Bulgan	es Guatéma tèques	ıl- Tamou	ls Éthiopiens	F	đl	p
 nombre d'années globai hommes femmes 	6,76 8,45 5,47	14,76 14,76 14,75	10,94 11,63 9,6	12,34 13,31 11,40	11,81 12,47 10,1	62,15 18,38 50,47	4;428 4;223 4;208	,0000, 0000, 0000,

Parmi les hommes, les variations entre les groupes pour le nombre d'années de scolarité reste significatif. Les Cambodgiens, les moins scolarisés, diffèrent de tous les autres groupes tout comme les Bulgares, qui sont les plus scolarisés. Parmi les femmes, les Cambodgiennes (aussi les moins scolarisées) et les Bulgares (les plus scolarisées) diffèrent de tous les autres groupes. Les femmes (M= 10,04) ont un nombre d'années d'études plus faible que celui des hommes (M= 11,9): 26,5% des femmes avaient une formation primaire contre 10,5% des hommes. Cet écart se maintient pour le niveau technique et collégial (respectivement 23,9% et 32,1%) et universitaire (19,5% contre 25,7%).

L'écart important entre les groupes le moins et le plus scolarisé mérite que nous nous y arrêtions quelque peu. En ce qui concerne les Cambodgiens, la moitié d'entre eux n'ont reçu aucune formation scolaire ou seulement de niveau primaire. Pour l'autre moitié, 7% à peine ont eu la possibilité de faire des études de niveau collégial ou universitaire. Le nombre global d'années d'études confirme ces tendances. La forte proportion de Cambodgiens provenant de milieu rural explique en partie ce phénomène. Les informations recueillies dans la littérature sur le Cambodge et auprès de nos répondants nous apprend en effet qu'il n'existait pas d'écoles au-delà du niveau primaire dans les campagnes.

"Sa formation académique est de niveau élémentaire parce que au Cambodge, le seul centre de formation que nous avons dans les campagnes c'est la Pagode; on y apprend à lire et à écrire". (Homme cambodgien)

Il faut ajouter à cela deux autres facteurs des plus déterminants. D'une part, les citoyens cambodgiens d'origine autre que khmère n'avaient pas, jusqu'à la chute de Pol Pot, accès à l'enseignement secondaire ou post-secondaire parce qu'ils étaient ciblés par la politique de "purification ethnique"; or, beaucoup de réfugiés cambodgiens ont des origines chinoises ou vietnamiennes par l'un ou l'autre de leurs parents, parfois les deux.

"Comme mes parents étaient d'origine chinoise, j'avais le droit d'aller à l'école seulement pendant les trois premières années de primaire. Pour finir mon primaire, j'ai emprunté les papiers d'identité d'un cambodgien". (Homme cambodgien)

D'autre part, et nous touchons ici l'un des drames les plus profonds du peuple cambodgien, dans son nationalisme extrême, anti-occidental et anticapitaliste, sa volonté d'effacer toute trace de "civilisation occidentale" et de tuer dans l'oeuf tout risque de contestation organisée, Pol Pot fit détruire les établissements scolaires, en particulier universitaires, ainsi que les outils de formation (livres, laboratoires, matériel scientifique, etc.). Pour parachever son oeuvre, il massacra systématiquement tout ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à un "intellectuel".

Les témoignages très douloureux abondent à ce sujet:

"Elle a dit à sa cousine qu'il faut déclarer des études primaires seulement. Quand on déclare qu'on est plus scolarisé, on risque de mourir. Sa cousine lui a répondu qu'il ne faut plus avoir peur, il n'y a plus de massacres maintenant." (Femme cambodgienne)

"Et puis, au mois d'avril 1975, Pol Pot est arrivé. Il nous a chassés de la ville; tout le monde devait aller travailler dans les champs, à la campagne, dans les forêts. C'est à cette époque que j'ai abandonné mes études. Ensuite, je n'ai pas pu continuer parce qu'ils avaient tout détruit. Il n'y avait pas assez de matériel pour étudier, il manquait de professeurs et les professeurs n'étaient pas qualifiés." (Femme cambodgienne)

Parmi nos répondants cambodgiens, ceux qui ont fait des études post-secondaires sont soit des personnes qui ont acquis leur formation avant ou après Pol-Pot, soit des personnes qui ont pu étudier en dehors du Cambodge.

À l'opposé, nous retrouvons les Bulgares qui ont vécu dans un pays où une bonne formation académique était non seulement très valorisée mais encouragée et facilitée par divers moyens, autant pour les femmes que pour les hommes. Selon nos répondants, tous les jeunes Bulgares avaient accès gratuitement à une formation supérieure, au terme de laquelle ils étaient assurés d'un emploi correspondant à leur formation. Par ailleurs, point n'était nécessaire pour l'étudiant de se préoccuper de gagner sa vie, comme y sont contraints la plupart des jeunes Québécois ou des jeunes d'autres pays. Il était naturel que les parents et l'État subviennent à leurs besoins jusqu'à la fin de leurs études.

"Chez nous, l'enseignement était gratuit, même au niveau universitaire. Et c'est normal pour les parents d'entretenir les enfants jusqu'à la fin de leurs études. Les jeunes n'ont pas besoin d'aller travailler pour payer leurs études." (Homme bulgare)

Fait assez exceptionnel encore de nos jours dans les pays développés, en Occident en particulier, les femmes avaient le même accès que les hommes au métier ou à la profession de leur choix. Il est courant par exemple de rencontrer des femmes bulgares munies d'une solide formation en architecture ou en génie mécanique, métiers spécifiquement masculins dans les pays ocidentaux.

Autre phénomène quelque peu surprenant pour les résidents des pays capitalistes occidentaux, des domaines comme les sports et les arts faisaient partie des champs d'étude et d'emploi courants, au même titre que n'importe quel autre métier. C'est ainsi que parmi nos répondants bulgares professionnels, on retrouve plusieurs sportifs ou artistes. Il va sans dire que dans le contexte canadien, ces professionnels, tout comme les femmes dont la formation et l'expérience sont rattachées à des professions qui sont, au Canada, traditionnellement réservées aux hommes, rencontrent des difficultés particulières quant à leur insertion sur le marché du travail.

Entre ces deux extrêmes (Cambodgiens et Bulgares) nous retrouvons les Tamouls, les Éthiopiens et les Guatémaltèques, dont plus de 50% néanmoins sont de niveau collégial on universitaire. Les écarts entre ces trois groupes semblent relever de l'âge moyen des répondants. Dans ces trois derniers pays, la situation de guerre rend difficile la poursuite des études. Ceux qui proviennent de milieu rural et non aisé ont, à toutes fins pratiques, difficilement accès aux études post-secondaires. Les individus issus d'un milieu plus aisé n'ont pas toujours eu la possibilité de compléter leur formation, dépendamment de l'âge auquel ils ont quitté leur pays. Ainsi les Tamouls, légèrement plus âgés que les répondants guatémaltèques et éthiopiens, sont plus nombreux à avoir eu le temps d'obtenir leurs diplômes ou d'acquérir quelques années de scolarité de plus. Viennent ensuite les Guatémaltèques dont un bon nombre ont quitté le Guatémala avant de finir leurs études, puis les Éthiopiens, groupe très jeune dont la majorité était d'âge scolaire au moment de leur départ d'Éthiopie.

STRUCTURE OCCUPATIONNELLE

La structure occupationnelle dans le pays d'origine présente une diversité importante, autant au niveau des occupations que des groupes (tableau 3.9). Compte tenu de cette très grande diversité, nous ne nous attacherons pas ici au score global pour l'ensemble des cinq groupes puisque les résultats se rapportant à l'un d'eux peuvent modifier significativement le profil de l'ensemble. Par exemple, avec leur 61.5% d'étudiants, les Éthiopiens à eux seuls font significativement monter le pourcentage total des gens aux études, alors qu'avec leur 2.3% de professionnels, les Cambodgiens réduisent le pourcentage total de professionnels. Il sera donc plus pertinent de s'intéresser aux caractéristiques qui se dégagent de chaque groupe et à ce qui les explique.

Tableau 3.9 - Structure occupationnelle dans le pays d'origine selon le groupe (en pourcentages)

Motifs	Total	Cambod giens	Bulgares	Guatémal tèques	Tamouls	Éthiopiens
Ouvriers	18,3	45,5	7,4	20,7	6,2	9,2
Professionnels	20,7	2,3	51,1	13,8	25,9	4,6
Étudiants	29,4	18,2	14,9	29,9	32,1	61,5
Commis et vendeurs	10,4	12,5	6,4	14,9	11,1	6,2
Techniciens	8,2	3,4	14,9	6,9	6,2	9,2
Administration	8,4	14,8	2,1	8,0	11,0	6,1

Pour les différentes raisons exposées plus haut, on ne retrouve qu'un très petit nombre de professionnels parmi les Cambodgiens alors qu'ils représentent un peu plus de la moitié des Bulgares et environ un quart des Tamouls. Les Cambodgiens ont surtout occupé des emplois d'ouvriers ou des emplois non spécialisés (petits commerces à l'entour de la production du riz notamment), les femmes de niveau post-secondaire se retrouvant surtout dans le secteur tertiaire (services et administration), comme secrétaires ou commis de banque. Parmi les Bulgares, on compte un bon nombre d'ingénieurs et d'architectes, hommes et femmes, qui ont exercé leur profession pendant plusieurs années. De leur côté, les

Guatémaltèques n'ont guère eu la possibilité d'exercer un métier ou une profession du fait qu'ils ont émigré alors qu'ils étaient relativement jeunes en moyenne et n'avaient pas terminé leurs études. Deuxièmement, plusieurs d'entre eux ont rejoint la guérilla. Troisièmement, la situation politique et économique du pays limitait sérieusement les posibilités d'accès à des emplois autres que non spécialisés ou occasionnels. Enfin, l'implication sociale, religieuse et politique de plusieurs membres de ce groupe les a portés, en particulier les hommes, à choisir des tâches pour venir en aide à leurs compatriotes plutôt que des tâches rémunératrices. Certains répondants témoignent de cet engagement social:

"Dans mon pays, je travaillais avec l'Église dans un secteur contrôlé par la guérilla, où s'étaient réfugiées des personnes déplacées. Je faisais de l'action communautaire auprès des jeunes et m'occupais des personnes déplacées. J'étais aussi en charge de l'aide alimentaire aux autochtones des hautsplateaux." (Homme guatémaltèque).

Du point de vue de l'acquisition d'une expérience professionnelle, la répartition traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes a "favorisé", en un sens, les femmes guatémaltèques. Même pour celles qui soutenaient la lutte populaire contre le gouvernement en place, cette implication se jouait à un niveau plus "en retrait de la ligne de feu" que les hommes. Les jeunes femmes ont pu, en plus grand nombre que les hommes, terminer leurs études dans leur pays. Une fois leurs études terminées, elles ont eu également plus d'opportunités pour occuper un emploi, dans des secteurs toutefois traditionnellement féminins: enseignement, travail social, secrétariat. La plupart de celles dont le niveau de scolarité était moins élevé n'occupaient pas d'emploi à l'extérieur de leur foyer.

En ce qui concerne les Tamouls, la persécution dont ils sont l'objet et les restrictions qui leur sont imposées ont des conséquences au niveau professionnel: environ un tiers n'ont pas pu exercer quelqu'emploi que ce soit dans leur pays d'origine. Ceux qui ont pu travailler avant leur départ ont néanmoins réussi à exercer majoritairement des emplois professionnels. Encore là, les femmes ayant un niveau de scolarisation post-secondaire ont eu plus d'opportunités d'exercer des emplois correspondant à leur formation que les hommes.

Pour ce qui est des Éthiopiens enfin, le fait que très peu d'entre eux aient été en emploi dans leur pays d'origine tient à trois types de facteurs. Premièrement, il s'agit d'un groupe très jeune. Deuxièmement, le très faible niveau de développement du pays laisse peu de possibilités d'emploi. Troisièmement, les guerres et la répression de certains groupes ethniques limitent considérablement l'accès au travail d'un bon nombre d'entre eux.

DURÉE DU SÉJOUR AU QUÉBEC

Le temps de séjour moyen au Canada, au Québec et à Montréal est présenté pour chacun des groupes au tableau 3.10.

Tableau 3.10: Durée de séjour au Canada, au Québec et à Montréal selon le groupe (en années)

Durée du séjour	Cambod- giens	Bulgares	Guatémal- tèques	Tamouls	Éthiopiens	
- Canada	3,50	2,23	4,86	3,60	3,21	
- Québec	3,50	2,20	4,10	2,13	3,01	
- Montréal	3,20	2,20	3,11	1,66	2,77	

Ces résultats sur la durée moyenne de séjour au Canada reflètent le portrait de la vague d'immigration à laquelle sont liés ces cinq groupes, les Guatémaltèques étant les plus "anciens" au pays et les Bulgares les plus récemment arrivés. Ces derniers sont les seuls à demeurer au Canada depuis moins de trois ans en moyenne.

Les Cambodgiens et les Bulgares se sont presque tous établis à Montréal dès leur arrivée alors que les Guatémaltèques et les Éthiopiens ont eu tendance à séjourner quelques temps ailleurs au Canada et au Québec. Cette tendance prend une ampleur particulièrement marquée chez les Tamouls qui ont résidé en moyenne un an et demi dans une ou plusieurs autres provinces avant de venir au Québec et aboutir à Montréal. Les témoignages recueillis

lors des entrevues avec les Tamouls révèlent que ce groupe est très mobile, ne craignant pas de s'installer temporairement dans plusieurs provinces à tour de rôle pour vérifier les posssibilités que leur offre leur environnement, surtout au niveau de l'emploi. De façon générale toutefois, l'Ontario est la province privilégiée par les réfugiés qui ne viennent pas directement au Québec, quel que soit le groupe concerné.

Parmi les hommes, la période de résidence à Montréal varie selon les groupes. Les Bulgares, installés plus récemment, diffèrent des Guatémaltèques et des Tamouls. Parmi les femmes, même si les Bulgares sont installées plus récemment que celles des autres groupes, ces dernières ne diffèrent significativement que des Guatémaltèques.

STATUT LÉGAL

Pour ce qui est du statut à l'arrivée, quoique tous demandeurs d'asile au point de départ, les répondants sont entrés au Canada selon des modalités et avec un statut différent. Certains groupes présentent à cet égard un profil général particulier alors que l'on retrouve une gamme diversifiée de situations à l'intérieur de certains autres.

Les Cambodgiens sont presque tous entrés au Canada, à part quelques exceptions, avec le statut d'immigrants reçus parce qu'ils ont été sélectionnés dans les camps de réfugiés en vertu d'un programme spécial adopté par le Canada pour les réfugiés du Sud-Est asiatique. À partir du moment où des personnes sont sélectionnées et parrainées dans le cadre d'un programme spécial, le gouvernement canadien leur accorde le statut d'immigrant reçu. La plupart furent parrainés soit par le gouvernement canadien, soit par des organismes religieux, soit par des familles canadiennes ou, plus rarement, par des membres de leur parenté établis au Québec. À l'opposé, les Tamouls, les Éthiopiens et les Bulgares ont pour la plupart présenté leur demande d'asile en arrivant au Canada. Ils ne vivaient pas dans des camps de réfugiés, ont réussi à trouver l'argent nécessaire pour se payer les billets d'avion et le cas

échéant se faire faire des passeports et visas. Dans tous les témoignages recueillis, les requérants sur place nous ont dit qu'ils avaient choisi de venir au Canada parce que, d'après leur propre expérience ou celle d'amis, c'était le seul pays occidental où ils considéraient avoir des chances de se faire accepter. Comme nous le verrons un peu plus loin à propos du vécu migratoire de nos répondants, plusieurs avaient essayé de se faire accueillir dans les pays européens (Allemagne, France, Belgique, Danemark) mais se sont retrouvés confrontés à des problèmes tels qu'ils ont poursuivi leur route vers le Canada. Les demandeurs d'asile qui n'ont pas les moyens de faire un tel voyage ou qui préfèrent ne pas trop s'éloigner de leur pays d'origine tentent malgré tout de vivre dans les pays européens, d'où le nombre élevé de réfugiés par exemple qui continuaient de se présenter aux frontières allemandes voici peu de temps encore. Tous ceux qui en ont la possibilité cependant mettent le cap sur l'Amérique du Nord. Les jeunes Éthiopiens de moins de 18 ans proviennent toutefois plus fréquemment de camps de réfugiés où ils sont sélectionnés. Ils ont donc plus tendance à entrer au Canada avec un statut d'immigrant reçu.

En ce qui concerne les Guatémaltèques, ils se répartissent de façon à peu près équivalente entre les demandeurs d'asile sur place et les demandeurs à partir d'un pays étranger. La tendance majoritaire va toutefois aux requérants sur place, les autres entrant avec un statut d'immigrant reçu, après avoir séjourné dans un tiers pays en attendant que les démarches soient faites pour qu'ils puissent entrer au Canada en toute sécurité. La très grande majorité des Guatémaltèques qui ont présenté une demande à partir d'un pays tiers sont, d'après le contenu des entrevues, des personnes qui ont quitté leur pays en catastrophe parce que recherchées par la police; des amis ou des membres de congrégations religieuses les ont aidés à passer dans un pays limitrophe et à faire les démarches pour être admis au Canada.

Le statut des répondants au moment où la recherche a été effectuée présente par conséquent des variations importantes selon les groupes. Les tendances indiquées par ces variations se maintiennent lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément (tableau 3.11)

Tableau 3.11: Statut des répondants selon le groupe (en pourcentages).

Statut.	Total	Cambod- giens	Bulgares	Guatémal- tèques	Tamouls	Éthiopiens
immigrant reçu réfugié en attente de statut	70,9 10,2	77,3 0,9	73,2 23,7	53,3 7,6	75,0 13,0	75,7 5,7
citoyen canadien	18,9	21,8	3,1	7,6 39,1	13,0 12,0	

Le statut d'immigrant reçu est de loin celui qui caractérise le plus l'ensemble des réfugiés de notre échantillon. On remarquera aussi une forte propension dans tous les groupes à demander la citoyenneté aussitôt que les délais le permettent (trois ans après l'obtention du statut d'immigrant reçu). Au niveau de leur statut légal, les Bulgares se trouvent dans une position plus précaire que les autres groupes, avec 23,7% de répondants en attente d'une réponse à leur demande d'asile. Il faut tenir compte du fait qu'ils sont d'arrivée plus récente mais aussi considérer que le gouvernement canadien a tendance à rejeter le bienfondé de ces demandes, vu que les requérants ont quitté la Bulgarie après la chute du gouvernement communiste. Certains requérants sont d'ailleurs en situation particulièrement précaire puisqu'ils ont reçu, tel un des répondants rencontrés en entrevue, un premier avis de rejet de leur demande.

CONCLUSION

Le portrait présenté ici nous offre une série de variables indépendantes fort intéressantes. Nous avons une population très diversifiée mais avec quelques traits dominants au niveau de l'âge moyen (environ 35 ans), du statut civil (la majorité sont mariés), du niveau d'expérience professionnelle (forte proportion de professionnels) et du niveau de scolarité (le tiers avec une formation de niveau collégial et universitaire). Ces caractéristiques permettront de mieux expliquer les diverses perceptions que les répondants, répondantes présentent de leurs rapports avec les institutions, de leur vécu migratoire et de leur processus d'intégration sous différents angles.

*			
	*		

CHAPITRE IV

VÉCU MIGRATOIRE

Si le profil prémigratoire des réfugiés conditionne leur processus d'intégration à la société d'accueil, il en va ainsi également pour leur vécu migratoire. Les motifs pour lesquels ils ont quitté leur pays, les expériences qu'ils ont subies (guerre, emprisonnement, viol, torture) soit dans ce pays soit dans leurs transits, affectent tout particulièrement leurs attitudes psychologiques, leurs capacités d'adaptation et leurs attentes par rapport au pays d'accueil.

MOTIFS DU DÉPART

Les motifs de départ du pays d'origine forment un faisceau complexe dans lequel se retrouvent des raisons d'ordre politique, économique et familial (tableau 4.1). La fréquence et la combinaison des motifs varient selon les groupes, tout comme l'intérprétation de chacune de ces grandes catégories. Pour cerner le plus justement possible ce qui a provoqué la démarche migratoire de ces populations, il est donc important d'examiner chaque point à la lumière de la conjoncture prévalant dans le pays d'origine au moment où la décision de s'exiler a été prise.

Tableau 4.1: Raisons du départ selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatémal- tèques	Tamouls	Éthiopiens	X ²	đ	p
- misons politiques	70,6	92,6	85,7	92,5	95,7	35,94	4	0.00000
- raisons économiques	18,6	35,8	73,6	43,5	47,9	50,53	4	0,00000
- raisons professionnelles	11,0	43,2	31,7	21,7	47,9	42,56	4	0,00000
- raisons familiales	15,3	18,8	52,3	49.5	16.9	51,95	4	0.00000
- avenir des enfants	63,8	83,6	64,3	46,2	61,9	17,52	4	0,00153
- goût de l'aventure	15,3	22,1	33,3	18,5	14,1	8,356	4	ns

Le score global qui tient compte de l'ensemble des motifs de départ montre une variation significative selon les groupes mais non selon le sexe (F(4,471)=11,42; P=0,0001). Les Guatémaltèques rapportent la moins grande pluralité de motifs avec le score le plus bas (M=1,6), suivis des Cambodgiens, alors que les Tamouls ont le score le plus élevé (M=2,44). Parmi les hommes, le score continue à varier de façon significative: les Guatémaltèques ont le score le plus faible (M=1,68) et les Éthiopiens le score le plus élevé (M=2,98). Parmi les femmes, les contrastes sont encore plus accentués. Les Cambodgiennes ont le score le plus faible (M=1,40) et les Tamoules, le score le plus élevé (M=2,66). Les Cambodgiennes diffèrent de tous les groupes, sauf des Guatémaltèques.

Motifs politiques

Les motifs politiques viennent en tête de liste des raisons évoquées: 86,1% des répondants déclarent en effet avoir quitté leur pays principalement pour ce motif. On constate cependant une variation significative selon les groupes. La presque totalité des Éthiopiens, des Tamouls et des Bulgares avancent les raisons politiques comme motif de départ, alors qu'environ 15% des Guatémaltèques et 30% des Cambodgiens disent avoir quitté leur pays pour d'autres raisons.

Des différences significatives se maintiennent lorsque l'on compare les hommes et les femmes séparément. Parmi les hommes bulgares, 100% des répondants avancent ce motif; le pourcentage descend à 73,1% parmi les Cambodgiens, les autres groupes se situant entre ces deux extrêmes. Chez les femmes, le pourcentage est le plus élevé parmi les Éthiopiennes (95,2%) et le plus faible parmi les Cambodgiennes (68,7%).

Que la très grande majorité des répondants avancent les motifs politiques comme principale cause de départ n'a rien de surprenant. Les personnes qui cherchent à fuir leur pays savent que c'est le critère fondamental à partir duquel elles seront reconnues ou non comme réfugiées selon les conventions internationales et les lois internes d'éventuels pays d'accueil. De façon très juste par ailleurs, les réfugiés ne donnent pas au concept de "motifs politiques" une définition mécanique restreinte qui se limiterait à de la persécution politique directe ou indirecte.

Comme plusieurs l'ont répété soit dans les entrevues individuelles, soit dans les discussions de groupe, que l'on parle de problèmes de survie dus à des situations de guerre, de régime dictatorial ou de persécution de groupes ethniques ou religieux particuliers (populations chassées de chez elles par les combats armés, les famines causées par la dévastation des ressources, la répression, la terreur, la difficulté à se trouver des emplois à cause du chaos régnant dans le pays, etc.), la source-mère des difficultés alors vécues par les populations est bel et bien de nature politique et sa conséquence immédiate la menace à la survie.

En ce sens, les distinctions qu'il est devenu courant d'entendre entre "réfugié politique" et "réfugié économique", par exemple, peuvent être bien souvent abusives, même s'il est aussi reconnu par les réfugiés des diverses parties du monde eux-mêmes que certains ressortissants de leur pays profitent des dispositions à l'égard des réfugiés pour émigrer de façon plus simple et plus rapide que par la voie de l'émigration volontaire. Ainsi, certains Guatémaltèques et Éthiopiens mentionnent le cas de ressortissants de leur pays qui faisaient

partie des groupes de population soutenant le régime répressif en place, vivaient dans des conditions plutôt enviables mais ont profité de la situation pour faire valoir leur demande de refuge. Le contenu des entrevues individuelles nous permettra de mieux saisir les types de situations qui entrent dans le cadre des motifs politiques évoqués par les répondants.

En ce qui concerne les Cambodgiens, d'aucuns pourraient s'étonner qu'environ 70% seulement d'entre eux déclarent être partis de chez eux pour des motifs politiques. De fait, la guerre de 1976 à 1979 a laissé des cicatrices profondes en raison du massacre systématique d'un million de personnes au cours de cette période. Malgré une amélioration significative de la situation depuis la fin de la guerre, des conflits larvés qui perdurent maintiennent les conditions d'une émigration plus ou moins volontaire d'une masse importante de Cambodgiens. À titre indicatif, sur les 10 personnes que nous avons rencontrées en entrevue individuelle, 7 ont cherché à échapper à la persécution, soit personnelle soit de leur famille proche, familles qui ont été dispersées ou massacrées. À l'origine de ces persécutions, nous retrouvons l'éventail des "obsessions purificatrices" de Pol-Pot: certains répondants ont été ciblés parce qu'ils étaient d'origine chinoise ou vietnamienne, un autre parce que moine bouddhiste dans sa jeunesse, d'autres parce qu'intellectuels; plusieurs enfin font partie des masses de victimes de la politique de dispersion des familles ou des victimes de la guerre. Le témoignage de deux de nos répondants illustre très explicitement les conditions qui ont marqué la vie des Cambodgiens et leur très long périple d'exilés, étalé sur plusieurs années:

"En avril '75, on nous a fait quitter la capitale pour nous envoyer dans des camps de travail à la campagne. J'ai été séparé de ma famille à ce moment-là. Le régime voulait ainsi briser l'unité familiale. Depuis ce jour, je n'en ai eu aucune nouvelles. Je ne sais pas où ils sont ni même s'ils sont encore vivants. Je suis resté dans le premier camp de travail pendant cinq mois. Ensuite, on m'a transféré vers un autre camp au Nord du pays. Pendant le trajet, j'ai croisé une mission de rapatriement de Vietnamiens au Vietnam. Il y avait à ce moment-là une entente entre les communistes vietnamiens et Pol Pot. J'ai réussi à me faire admettre dans ce groupe parce que ma mère était vietnamienne. J'ai eu beaucoup de chance d'être accepté par cette mission, sinon je ne crois pas que je serais encore vivant aujourd'hui. [...]

[...] À l'époque, il n'y avait pas encore de camps de réfugiés au Vietnam. On m'a envoyé dans le Sud de ce pays, où la population était cambodgienne à 70%. J'y ai vécu sans problèmes pendant 10 ans mais un jour, le gouvernement vietnamien a trouvé qu'il y avait beaucoup trop de réfugiés et il a décidé de créer des camps et d'y envoyer les ressortissants cambodgiens comme moi. Je suis resté dans ce camp pendant trois ans avant d'être sélectionné et pouvoir entrer au Canada." (Homme cambodgien)

"Elle avait 7 ans quand elle est partie de chez elle. Ce dont elle se souvient, c'est d'avoir entendu qu'il allait encore y avoir une guerre. Elle s'est retrouvée seule au Vietnam, sans famille, sans frères, sans soeurs. Elle a rencontré deux autres filles toutes seules. Pendant 10 ans environ, elles ont vagabondé sur les routes. Puis un jour, elles se sont fait prendre par une troupe vietnamienne. Les soldats vietnamiens, ils violent. Il y a des filles qui meurent sur place. Au bout d'un mois, un des hommes de la troupe les a aidées à se sauver. Elles ont pris des pneus d'auto gonflés, les ont mis à la rivière et se sont laissées flotter. Elle est arrivée en Thailande et s'est rendue dans un camp de réfugiés. Elle est restée là pendant 4 ans. En 1982, elle a été transférée dans un autre camp thailandais. Après quatre ans encore, elle a pu venir au Canada. Elle a rencontré son mari dans le premier camp. Ses quatre enfants sont nés dans les camps." (Femme cambodgienne)

Des trois répondants cambodgiens qui déclarent être venus au Canada pour des raisons autres que politiques, une femme est partie pour suivre son mari et une autre était essentiellement motivée par le désir de s'éloigner de sa mère très contrôlante; ni l'une ni l'autre n'avaient cependant été épargnées par la guerre, ayant perdu père ou mère, frères ou soeurs. Un homme enfin déclare avoir quitté le Cambodge contre son gré, uniquement pour répondre à la demande de sa mère qui s'était réfugiée au Québec.

Les récits du vécu de ces dix personnes, y compris celles qui disent être parties pour des raisons "autres" que politiques, témoignent de situations extrêmement pénibles et de menace permanente à leur survie. Comment se fait-il, dans ces conditions, que les Cambodgiens ne soient pas plus nombreux à se déclarer "réfugiés politiques", catégorie dans laquelle, d'après l'analyse objective de leur situation et selon les critères internationaux et canadiens, nous les classerions immédiatement?

Une analyse de contenu attentive laisse émerger des pistes explicatives à partir desquelles se construisent la congruence et la constance d'attitudes et de propos qui nous semblent parfois étonnants.

La première explication, la plus facile à comprendre pour nous probablement, se rapporte au fait que les réfugiés cambodgiens au Canada ont tous été sélectionnés dans des camps de réfugiés d'un pays de premier asile, camps où ils avaient pour la plupart échoué après avoir été chassés de chez eux, soit par la persécution, soit par les bombardements et les raids armés sur les villages, soit par la politique de Pol Pot de dispersion des familles. La plupart séjournaient depuis déjà plusieurs années dans ces camps lorsque le Canada, alerté par les appels de l'ONU, décida de mettre sur pied des programmes humanitaires spéciaux à l'égard des Cambodgiens. De par ces programmes spéciaux et parce qu'ils ont été recrutés dans les camps, les Cambodgiens en question étaient par définition reconnus comme réfugiés et n'avaient pas le poids de faire la preuve qu'ils étaient de "vrais réfugiés", ce qui est le cas notamment des personnes qui demandent asile à la frontière canadienne. Par conséquent, il leur était beaucoup moins nécessaire de mettre de l'avant ce motif pour justifier leur demande de refuge. Mais la très longue durée du processus migratoire des Cambodgiens et son sens demeurent le facteur premier à partir duquel doit se comprendre la façon dont ils définissent les motifs de départ de leur pays. Contrairement à ce que l'on rencontre habituellement parmi les réfugiés accueillis au Canada, qui se sont directement enfuis de chez eux pour chercher refuge dans un tiers pays, la très grande majorité des Cambodgiens n'ont pas, à l'origine, pris d'eux-mêmes la décision de partir de chez eux. Ils ont été chassés "manu militari" de leurs maisons et villages et se sont retrouvés pendant plusieurs années soit à errer d'un endroit à l'autre, soit ballottés d'un camp à l'autre. Bien des années se sont donc écoulées pour la plupart entre la cause première de leur déplacement, explicitement politique, et le moment où leur demande de refuge au Canada a été déposée. Sortir de l'enfer des camps, de la guerre et de l'errance, se donner encore une chance de survie est ainsi devenu la raison immédiate de leur demande de refuge au Canada.

Enfin, les particularités de la philosophie orientale en ce qui concerne l'approche de la vie et des événements est un facteur très important à prendre en compte pour une compréhension plus juste de leurs propos. Nous en dégageons sa ligne de force à partir des renseignements recueillis lors des entrevues. Dans le cadre de cette philosophie, la vie ne se définit pas comme une fin en soi mais en terme d'évolution; elle suit un cours où les événements ne sont donc pas le fait du hasard mais d'une direction évolutive dont le sens est à chercher au-delà des manifestations physiques. Partant de cette prémisse, les difficultés et épreuves auront beaucoup moins tendance à susciter la volonté de s'échapper ainsi que des sentiments de détresse et d'impuissance, plutôt qu'une forme "d'acceptation active" qui consiste à faire face à la situation en considérant l'enseignement qui peut en être retiré et en agissant en fonction du sens que l'on en dégage et des possibilités qu'elle offre.

Ainsi, pour plusieurs de nos répondantes et répondants, le seul état de guerre au Cambodge ou la seule persécution n'auraient pas été des raisons suffisantes pour déclencher une décision personnelle de quitter leur pays. Il a fallu que s'y ajoute le fait d'être chassés vers des camps de réfugiés, avec l'opportunité offerte de tenter une nouvelle vie ailleurs, pour eux et surtout pour leurs enfants, ou bien l'attraction très forte du désir de réunification familiale. Cette approche philosophique n'est certes pas présente au même degré chez tous les ressortissants cambodgiens. Elle n'a que peu d'effet par exemple chez les personnes ayant adhéré à la religion catholique. Toutefois, comme la majorité a reçu une éducation suivant les fondements bouddhistes, il sera important d'en tenir compte tout au long de l'analyse quels que soient les points à l'étude.

Parmi les Guatémaltèques, groupe où l'on retrouve presque 15% de personnes qui ont déclaré s'être réfugiées au Canada pour des motifs autres que politiques, il semble, selon les informations recueillies lors des entretiens plus approfondis, que ces chiffres ne soient pas soumis aux mêmes ambiguïtés que dans le cas des Cambodgiens mais reflètent effectivement la réalité. Comme nous l'avons mentionné précédemment, et tel que le confirment les résultats obtenus par questionnaire, quelques ressortissants guatémaltèques sont surtout

motivés par l'espoir d'améliorer leur situation économique, fort précarisée dans un pays secoué par les combats armés. Il n'en reste pas moins que la très grande majorité ont été obligés de quitter le pays en situation d'urgence, pour échapper à une mort quasi certaine.

Tel est le cas de huit personnes sur les dix que nous avons rencontrées en entrevues individuelles, dont trois femmes et cinq hommes. Sur huit personnes, six expliquent plus ou moins brièvement comment elles étaient activement engagées dans la dénonciation des violations des droits humains perpétrées par le gouvernement en place. Elles étaient recherchées par les autorités pour activités subversives, accusées de propagande communiste et soit avaient perdu des proches (époux, parenté, amis impliqués dans les mêmes activités qu'eux et asassinés par les militaires), soit avaient personnellement reçu des menaces de mort. Un septième répondant refuse catégoriquement de parler de son passé. L'enquêteur a noté qu'il devenait extrêmement nerveux et se repliait sur lui chaque fois qu'il essayait d'aborder le sujet. Il a seulement réussi à lui arracher: "Il y a eu une situation..." et il s'est tu. C'est le seul des répondants guatémaltèques rencontrés en entrevue qui est d'ethnie maya.

Il est utile de souligner ici une attitude caractéristique des personnes impliquées politiquement et qui ont vécu des événements particulièrement traumatisants, caractéristique universelle dans le sens où elle se répète peu importe le pays ou le continent d'origine et la tendance "culturelle", à l'épanchement ou au contraire à la réserve, que l'on prête à différentes ethnies ou nationalités. Si ces personnes sont disertes pour expliquer ce qui se passe dans leur pays et ce que subissent leurs compatriotes, avec généralement beaucoup d'émotion, elles deviennent par contre très laconiques quand il s'agit de parler de leurs activités et des conséquences qui en ont découlé pour elles. Sans être aucunement évasives, elles donnent des indications de façon brève et "sèche", refoulant tout risque de laisser remonter l'émotion, par "capsules" lancées de ci-de là à travers les entrevues. Elles mentionneront par exemple rapidement la disparition ou l'assassinat de leurs proches en parlant d'un tout autre sujet, sans jamais revenir sur la question, et parfois, cette information sera donnée avant ou après l'enregistrement de l'entrevue. Tel est le cas de la huitième personne touchée par la

répression, une femme qui s'est déclarée "séparée" de son conjoint pendant l'entrevue et a répondu laconiquement être partie "pour des motifs politiques", pour révéler à l'enquêteur, après l'entrevue, qu'en fait son mari avait été assassiné par les militaires, d'où son départ précipité.

Deux femmes ont quitté leur pays pour des motifs plus personnels. L'une avait des problèmes avec son mari et a décidé de rejoindre sa famille exilée au Mexique. Quant à l'autre, elle mentionne les limites à son avenir professionnel dans un pays en état de guerre et son incapacité de supporter davantage la violence et le haut niveau de criminalité qui sévissait en ville:

"Comme je le disais, je n'étais pas personnellement persécutée, mais je ne me sentais pas trop tranquille. Je n'en pouvais plus de toute cette violence, de ces vols, de toute cette situation." (Femme guatémaltèque)

En ce qui concerne maintenant les Tamouls, les Bulgares et les Éthiopiens, ce sont les trois groupes qui rapportent le plus fréquemment (presque la totalité des répondants) avoir quitté leur pays pour des motifs politiques. On fera le lien avec ce que nous avons souligné plus haut en notant que presque tous ont présenté leur demande d'asile en arrivant à la frontière canadienne; ils sont donc très familiarisés avec l'utilisation automatique de l'expression "réfugié politique", clé de l'acceptation de leur requête.

Dans le cas des Tamouls, on se trouve face à des personnes victimes de répression armée du fait de leur ethnie. Tous les répondants que nous avons interrogés en entrevues individuelles sont partis de chez eux en situation d'urgence. Ils sont tous originaires de la péninsule de Jaffna où les combats sont particulièrement violents. Quatre étaient personnellement menacés à cause de leur implication politique. L'un d'entre eux se trouvait d'ailleurs au Canada, s'apprêtant à retourner dans son pays après une tournée d'information pour Amnistie Internationale, lorsqu'on lui fit savoir qu'il serait dans son intérêt de ne pas se représenter au Shri Lanka:

"Jétais prêtre à l'époque. J'étais allé en Angleterre, à Londres, dans le cadre d'un travail pour Amnistie Internationale. De là je suis venu en visite au Canada et je m'apprêtais à retourner au Shri Lanka lorsque des amis m'ont

informé que je ferais mieux de ne pas rentrer sous peine d'avoir des ennuis à cause du travail que je faisais sur la question de la violation des droits humains." (Homme tamoul)

Les cinq femmes et un des hommes parlent plus généralement du contexte de guerre, dans lequel plusieurs ont perdu des membres de leur famille.

"Il y avait beaucoup de problèmes pour les Tamouls. Ils nous déplaçaient, nous enlevaient tout ce qu'on avait... Ils ont tué un grand nombre de médecins, d'ingénieurs, de gens qui avaient fait des études supérieures... La dernière fois que nous nous sommes fait attaquer, mon mari et les enfants se sont enfuis d'un côté et moi d'un autre avec le bébé. Je me suis rendue à Colombo. Je ne pouvais pas contacter mon mari. Un ami m'a aidée à partir." (Femme tamoule)

Tout comme le délégué d'Amnistie Internationale, une des femmes qui revenait du Nigeria après y avoir travaillé pendant dix ans n'a tout simplement pas pu rentrer chez elle.

"Je revenais du Nigeria où j'avais eu un poste de directrice d'école pendant 10 ans. Je n'ai pas pu rentrer chez moi. Ma maison était rasée, la région où j'habitais était sous les bombardements. Tout le monde fuyait. J'avais une soeur à Lennoxville. Elle m'a proposé de venir la rejoindre. Si elle n'avait pas été là, je ne sais pas ce que j'aurais fait. Je crois que je n'aurais pas eu le courage de repartir à zéro, recommencer une nouvelle vie." (Femme tamoule)

Nous retrouvons un portrait similaire chez les Éthiopiens, qui fuient à la fois la répression ethnique et politique ainsi que la guerre. Six entrevues sur les huit conservées pour fins d'analyse font état de départs en situation d'urgence suite à des arrestations, emprisonnements, assassinats de membres de la famille ou de personnes de l'entourage immédiat, ou pour fuir vers des camps de réfugiés sous les bombardements.

"Ma famille était une famille de pêcheurs. Un jour nous étions en mer lorsque nous avons vu des rebelles en détresse. Nous les avons aidés à échapper aux gens du gouvernement. Lorsque nous sommes revenus à terre, nous nous sommes rendus compte qu'on nous attendait pour nous arrêter. Alors je me suis enfui au Djibouti." (Homme éthiopien)

"Ils ont d'abord tué mon père, ensuite mon frère. J'étais dans le XXX(mouvement politique). Un soir, des soldats du gouvernement nous ont

surpris. Ils ont attrapé quelques personnes. J'ai réussi à m'enfuir vers le Djibouti." (Femme éthiopienne)

Deux de nos répondants Éthiopiens sont de souche somalienne. Le premier témoignage illustre la répression à laquelle ces personnes ont été exposées, compte tenu de la guerre avec la Somalie. Celui de la jeune fille montre l'étau inextricable dans lequel les Éthiopiens de souche somalienne se retrouvent pris, rejetés à la fois par la Somalie et l'Éthiopie:

"C'était l'époque où il y avait la guerre avec la Somalie. Du fait de notre origine somalienne, mon père a été traité de collaborateur avec le pays ennemi et persécuté. Il a été emprisonné et condamné pour espionnage. À cause de ça, j'ai été emprisonné plusieurs fois moi aussi. Et puis, j'ai refusé de m'enrôler dans l'armée et de participer à la guerre. Alors là, il ne me restait plus qu'une chose à faire, m'enfuir." (Homme éthiopien) (Le répondant avait alors 15 ans).

"Déjà en 77, on a dû tout laisser pour aller en Somalie parce que c'était la guerre entre l'Éthiopie et la Somalie. Ma famille est somalienne d'origine... On est restés près de la frontière parce que des fois il fallait se déplacer, parce qu'on est de nationalité Éthiopienne. Et puis, en 88, la guerre a pris en Somalie. Mon père a été tué. C'était un soir. Il y avait tellement de bombardements, on a laissé la maison comme ça pour partir. On n'avait même pas un verre pour boire, rien... Avec ma mère, on s'est enfuis (13 enfants) dans un camp de réfugiés en Éthiopie" (Femme éthiopienne)

Une autre répondante, dont la famille maternelle était d'origine turque, est partie après que son père et trois de ses frères se soient fait tuer. Trois de nos répondants (2 femmes et un homme) sont d'ethnie amhara. Dans quelles circonstances se sont-ils retrouvés au coeur des conflits, nous ne le savons pas exactement, en ce qui concerne les deux jeunes femmes notamment. L'une d'elle nous dit que son mari venait d'être emprisonné et qu'elle a eu peur pour elle; l'autre mentionne "il s'est passé des choses dans le quartier où j'habitais; je n'étais plus en sécurité". Quant au jeune homme, il a refusé de se faire enrôler dans l'armée (à 15 ans, comme son compatriote cité plus haut). Dans un contexte de guerre, ce refus est considéré comme un acte de trahison, donc passible de mort. Par conséquent, il ne lui restait plus qu'à sortir du pays.

Le cas des Bulgares ajoute une dimension particulière à la notion de "réfugié politique". En ce qui les concerne, il ressort de leurs propos que souvent il ne s'agit pas, pour la plupart, de fuite devant un danger ou une situation menaçante pour leur survie mais du désir de rompre les amarres avec un pays dans lequel ils ne se sentent plus psychologiquement capables d'évoluer, à cause de situations et d'événements survenus dans le passé. Ainsi, un répondant dont la demande d'asile a été rejetée nous dira:

"En fait, c'est surtout mon père qui a eu des problèmes. Si c'était lui qui était venu, il aurait été accepté." (BU 7H)

De fait, les réfugiés bulgares sur lesquels porte la présente étude font en effet partie de la dernière vague de personnes sorties du pays à partir de 1989, c'est-à-dire après l'établissement d'un gouvernement de type démocratie occidentale. Sur les dix répondants que nous avons rencontrés en entrevue, sept (dont les cinq hommes) rapportent par ailleurs avoir activement participé aux mouvements qui prônaient ce changement de gouvernement ou avoir contesté publiquement le régime qui était en place auparavant, et les trois autres expriment un très fort désaccord avec ce dernier. Pourquoi alors ces personnes ont-elles quitté leur pays, au moment où l'objectif pour lequel elles avaient milité ou auquel elles aspiraient venait d'être atteint?

Plusieurs expliquent cette décision par les traumatismes psychologiques que leur ont laissé les souvenirs de la répression subie par leurs parents au moment de la chute du régime monarchique. Certains d'entre eux rapportent que leur famille a été par la suite persécutée pendant tout le régime communiste du fait qu'elle appartenait auparavant à la classe des grands propriétaires terriens. D'autres mentionnent enfin qu'ils n'étaient plus capables de supporter, surtout psychologiquement, les pressions exercées sur eux pour leur participation aux mouvements ou manifestations anti-gouvernementales qui ont précédé la chute du régime communiste. La dimension qui revient dans les propos de tous les répondants est le climat psychologique de la Bulgarie:

"Les gens ici ne peuvent pas comprendre. En Bulgarie, il n'y a pas de bombes, pas de guerre, c'est psychologique. Tout le monde se méfie de tout le monde." (Femme bulgare)

"J'étais membre d'un parti démocratique, monarchiste surtout... Ils m'avaient mise sous écoute électronique..." (Femme bulgare)

"Mon mari avait écrit un poème qui dénonçait les injustices du système. Il l'a récité en public. Ça n'a pas plu au gouvernement. Ils lui ont rasé la tête sur la place publique." (Femme bulgare)

D'autres Bulgares parlent de l'atmosphère généralisée de suspicion et de crainte de représailles dans laquelle ils ont vécu, et de leur manque total de confiance en ce que des changements réels puissent survenir dans leur pays avant bien longtemps. Par conséquent, nous disent-ils, ils ont préféré s'exiler aussitôt qu'ils en ont eu la possibilité:

"Tu es née dans la peur, tu vis dans la peur tout le temps; à un moment donné, tu as peur toute ta vie... C'est mieux de te sauver." (Femme bulgare)

"Depuis la tombée du communisme, nous avons cru à la liberté, mais nous nous sommes rendus compte que pendant longtemps encore nous ne serons pas libres; parce que le gouvernement est maintenant dirigé par quelques personnes bien, mais le reste...c'est pareil!" (Femme bulgare)

Une des personnes rencontrées en entrevue, qui a quitté la Bulgarie en septembre 1991, fait en outre allusion à la période de troubles importants qui a suivi la chute du gouvernement communiste. Son témoignage met en évidence l'état d'instabilité politique et économique du pays, les craintes et les tensions dans la population, causées notamment par le chaos économique qui a suivi le changement de régime. Elle note entre autres que les relations entre les Bulgares se sont passablement envenimées à ce moment-là:

"Il y a beaucoup de raisons pour lesquelles je suis partie. La première, c'est parce que nous étions dans un syndicat d'opposition et j'ai entendu dire qu'ici c'était un pays démocratique. J'ai été un an sans travail. Nous étions en grève et nous ne recevions pas de prestations sociales[...]. Et puis, dans cette société post-communiste, il y a beaucoup de tensions et de luttes. Comme personne n'espérait se trouver un emploi, ils ont commencé à sortir du pays. Je connais quelques Bulgares ici et je pense qu'ils avaient tous les mêmes problèmes,

nous ne pouvions pas travailler. Et puis, c'est vrai que nous avons eu des élections libres et que c'est un gouvernement démocratique qui a été élu. Mais je ne crois pas que ce soit facile d'effacer 45 ans de communisme. Les gens sont très confus actuellement. C'est vraiment dommage parce que la Bulgarie est un très beau pays et chacun d'entre nous haït quelqu'un." (Femme bulgare)

Les répondants ne parlent jamais des tensions idéologiques et politiques entre les divers mouvements syndicaux et politiques qui se sont disputé le pouvoir après la chute du grouvernement communiste. Jamais non plus ils ne parlent des dissensions idéologiques et politiques qui existent entre individus. Au cours de la cueillette de données, les propos tenus aux enquêteurs tendaient toujours à présenter la nouvelle vague de réfugiés bulgares comme étant composée de personnes partageant les mêmes opinions. En même temps, toutes les personnes rencontrées (personnes-ressources et répondants) ont constamment fait mention des tensions importantes au sein de ce groupe. Mais ils ont toujours expliqué ces tensions comme étant une conséquence de la vie sous le régime communiste. Il est exceptionnel que quelqu'un fasse référence au chaos qui a suivi le changement de gouvernement.

Extrêmement rares sont aussi les personnes qui font allusion au problème de chômage (au-delà des grèves syndicales) qui est apparu brutalement dans leur pays, en même temps qu'une flambée des prix des produits de consommation courante, phénomènes qui ont conduit au départ de nombreux bulgares, comme le mentionnait la répondante précédente. Deux autres répondants laissent toutefois glisser une remarque qui fait écho à ces problèmes:

"Ma famille se plaint des conditions là-bas. Les gens sont très limités, tout est très cher là-bas." (Homme bulgare)

"Mes souvenirs sont du temps où le communisme fonctionnait bien. Alors, si je compare, je dirais que c'était mieux." (Homme bulgare)

Enfin, un homme mentionne qu'il avait été réfugié politique en France mais qu'il a décidé de venir au Canada, au moment où il s'apprêtait à retourner en Bulgarie, parce que les représentants de l'immigration du Québec lui avaient dit que le taux de chômage au Canada était très faible. Il n'a d'ailleurs pas présenté une demande de refuge au Canada mais une demande d'immigrant économique, laquelle a été acceptée:

"Je pouvais retourner en Bulgarie mais en même temps, j'ai reçu la nouvelle que j'étais accepté comme immigrant économique au Canada. Avant de prendre une décision définitive, je me suis à nouveau renseigné sur les possibilités d'emploi ici. Au consulat canadien, on m'a dit que le taux de chômage au Québec n'était que de 3%! Alors, je n'ai plus hésité, je suis venu..." (Homme bulgare)

Nous voyons donc que plusieurs motifs ont pu, en fait, participer à la décision des Bulgares de quitter leur pays. Bien que ce soit souvent confus, ce groupe apporte des données intéressantes à deux égards. D'une part il fait émerger une dimension peu soulevée en général parmi les facteurs qui poussent à quitter un pays, soit la dimension psychologique. D'autre part, comme leur départ de Bulgarie relève plutôt des caractéristiques d'une immigration volontaire que d'un exil forcé, nous aurons ainsi la possibilité d'examiner de façon plus précise si la différence entre ces deux démarches migratoires se traduit par des différences dans le processus d'intégration ou si d'autres dimensions sont plus déterminantes que le type de démarche. Nous serons attentifs à comparer à cet effet non seulement le processus des cinq groupes mais aussi celui des personnes qui sont parties de leur pays dans une démarche de type volontaire (puisqu'il y en a dans chaque groupe) par rapport à celles qui l'ont quitté par la force des circonstances.

Si nous résumons les résultats d'analyse concernant les motifs politiques évoqués par les répondants des cinq groupes pour expliquer leur départ du pays d'origine, nous constatons que les situations auxquelles il est fait référence sont très variées, allant de la menace directe pour activités politiques à des sentiments d'anxiété et de méfiance persistant même une fois le danger passé. La note qui domine très largement toutefois relève de situations de guerre, d'oppression et de persécution dans lesquelles la vie des personnes est très concrètement menacée.

Pour terminer sur ce point, nous noterons qu'aucune différence significative n'a été relevée globalement entre les hommes et les fernmes quant à l'évocation des motifs politiques. Le seul écart réside entre l'implication dans des actions politiques et les menaces

directes qui en résultent. Dans les cinq groupes étudiés, les hommes sont plus nombreux à se déclarer politiquement actifs et persécutés pour cette raison. Globalement, les femmes se sentent menacées surtout du fait de l'engagment de membres de leur famille ou de leur entourage.

Motifs économiques et professionnels

Les motifs économiques sont évoqués comme un incitatif à quitter le pays par seulement 39,4% des répondants, et les motifs professionnels en proportion moindre encore, soit 29%. Les hommes et les femmes ne diffèrent pas au point de vue des motifs économiques mais on remarque un pourcentage un peu plus élevé d'hommes qui rapportent des motifs d'ordre professionnel (33,6% d'hommes, 24,1% de femmes), ce qui pourrait s'expliquer par la plus grande importance que représente en général pour les hommes le statut socio-professionnel, statut qui est indissociablement lié au revenu. Vu que la majorité des hommes se considèrent comme les premiers responsables de pourvoir aux besoins de la famille, il apparaît logique qu'ils accordent une attention plus grande à leur progression professionnelle. Parmi les hommes, les motifs professionnels sont les plus importants chez les Éthiopiens (50%) et les moins significatifs chez les Cambodgiens (13,7%), les autres groupes se situant entre ces deux extrêmes: Bulgares, 42,5%; Guatémaltèques, 39,3%; Tamouls, 26,7%. Parmi les femmes, on retrouve un continuum presqu'identique: Éthiopiennes, 42,9%; Bulgares, 43,6%; Tamoules, 17%; Guatémaltèques, 15,4%; Cambodgiennes, 9%. Ces pourcentages indiquent que la progression professionnelle semble être une préoccupation qui n'est pas partagée de façon identique par tous les groupes de réfugiés et semble dépendre à la fois des conditions prémigratoires et des aspirations liées à l'intégration à la société d'accueil.

L'évocation relativement faible des motifs économiques et professionnels n'a rien de surprenant, compte tenu de ce que nous avons vu plus haut. D'une part, les réfugiés seraient en très mauvaise position s'ils déclaraient venir principalement dans le but d'améliorer leur situation économique ou professionnelle; d'autre part, la très grande majorité a pu démontrer être effectivement en besoin de protection. Enfin, nous savons que la plupart des répondants, excepté les Cambodgiens et, dans une plus faible proportion, les Éthiopiens, proviennent de milieu moyen ou aisé. Leurs conditions de vie socio-économiques dans le pays d'origine étaient donc suffisamment satisfaisantes pour ne pas devenir un incitatif essentiel à leur migration. Dépendamment du groupe cependant, ces deux préoccupations, économique et professionnelle, tiennent une place plus ou moins grande.

On remarquera que les Cambodgiens sont un très petit nombre, proportionnellement à la fois à leur groupe et aux autres groupes, à faire mention de motifs économiques (18,6%) et encore moins nombreux à évoquer des motifs professionnels (11%). Ce sont pourtant les Cambodgiens qui vivaient dans les conditions les plus difficiles puisque, comme nous venons de le rappeler, ils proviennent en plus grand nombre de milieu modeste, ont perdu tout ce qu'ils possédaient et se sont retrouvés cantonnés pendant plusieurs années dans des camps de réfugié où les conditions de vie sont misérables. La nature de leur réponse confirme la priorité de la survie dans leur cas, préoccupation tellement immédiate et incontournable que toute autre attente perd de la signification, à part, nous le verrons plus loin, l'avenir des enfants.

Quoique significativement plus nombreux que les Cambodgiens, les Bulgares constituent le deuxième groupe qui rapporte le moins de motifs économiques (35,8%); par contre, ils se classent parmi ceux pour qui les motivations d'ordre professionnel jouent un rôle non négligeable. Ces réponses sont cohérentes avec ce que les Bulgares nous ont rapporté de leur situation dans leur pays. Sur le plan économique, ils étaient dans des conditions enviables à maints égards, y compris par rapport aux conditions économiques dans lesquelles vivent la majorité des Québécois. En ce sens, il est un peu inattendu que plus d'un tiers d'entre eux, malgré tout, aient eu des incitatifs d'ordre économique. Mais à partir des témoignages rapportés au point précédent, nous voyons que trois facteurs peuvent expliquer ce pourcentage relativement élevé. Premièrement, certains avaient perdu leur

emploi sous l'ancien régime, en répression de leurs activités politiques ou au cours des événements qui ont suivi la chute de ce régime. Pour eux, la perspective de se retrouver un travail sous le nouveau régime pouvait sembler plutôt mince puisque les nouvelles politiques économiques, basées sur le modèle capitaliste, généraient du chômage, phénomène particulièrement insécurisant puisqu'inconnu en Bulgarie pendant les quarante années précédentes. Deuxièmement, ceux qui avaient un emploi ont pu, au même titre, vivre une certaine anxiété devant le chaos économique qui a suivi le changement de gouvernement, en Bulgarie comme dans les autres pays de l'Est. Troisièmement, nous ne pouvons écarter le mythe de "l'Amérique riche", toujours bien vivant à travers le monde, et qui incite bien des immigrants de toutes les catégories à tout abandonner chez eux, persuadés de faire meilleure fortune ici. Le témoignage du répondant bulgare cité auparavant, qui est venu au Canada à titre d'immigrant, confirme d'ailleurs que ce mythe est entretenu par les autorités canadiennes elles-mêmes.

Par ailleurs, au niveau des motifs d'ordre professionnel, nous avons vu que l'exercice d'une profession selon leurs intérêts est un point de référence important pour les Bulgares, qui ressort dans leurs motifs de départ. Leurs acquis sur ce plan sont toutefois remis en question depuis le changement de gouvernement (restrictions du marché du travail) et d'autre part, plusieurs répondants mentionnent que certaines professions ne bénéficient pas du même statut social et des mêmes privilèges en Bulgarie que dans les pays occidentaux. Les médecins, les ingénieurs et les architectes par exemple, nous rapportent-ils, n'ont ni statut social particulier ni revenu plus élevé qu'un travailleur d'une autre catégorie. Nous en déduisons que la différence qui existe à ce niveau en Europe de l'Ouest ou en Amérique du Nord peut donc constituer un attrait supplémentaire vers ces pays.

Les Tamouls et les Éthiopiens rapportent à plus de 40% être aussi partis pour des motifs économiques. Il semble que pour les Éthiopiens, la dimension économique et la dimension professionnelle soient très liées puisque leur score est identique sur ces deux points (47,9%). Cette assimilation des deux dimensions se comprend par le fait que la

majorité des réfugiés éthiopiens sont des jeunes qui n'avaient pas encore terminé leurs études avant de quitter leur pays et n'avaient pas eu l'occasion d'exercer un emploi. Revenu (pour la dimension économique) et travail (pour la dimension professionnelle) vont donc de pair pour eux. Les Tamouls, un peu plus âgés, plus nombreux à avoir occupé des emplois dans leur pays, font une distinction entre ces deux dimensions: si 43,5% évoquent les raisons économiques, 21,7% seulement évoquent les raisons professionnelles.

Il est intéressant de constater que la similarité entre les Tamouls et les Éthiopiens au niveau du contexte politique qui les a incités à quitter leur pays se répète également à ce niveau. Ceci nous montre que des constantes se dégagent à partir de la nature des situations vécues par les individus. Les deux groupes, par la situation de guerre qui sévit dans leur pays et par la répression dont ils sont victimes en raison de leur appartenance ethnique, se sont retrouvés confrontés à la difficulté de trouver les moyens de subvenir à leurs besoins, soit dans l'immédiat soit dans une perspective à plus ou moins long terme. D'un autre côté, ils n'ont pas l'expérience prolongée de la survie minimale qu'ont acquise les Cambodgiens. Leur inquiétude par rapport à la dimension économique transparaît donc de façon plus prononcée dans leurs réponses.

L'impact de la situation économique globale du pays, liée aux ravages de la guerre, sur les préoccupations économiques des réfugiés, se confirme encore plus nettement lorsque l'on regarde les réponses des Guatémaltèques. Près des trois-quarts d'entre eux (73,6%) disent que cette dimension faisait partie de leurs motifs de départ. Connaissant la situation au Guatémala, on comprendra que la question de leur avenir économique, indépendamment des dangers courus à cause de la répression armée ou des attaques militaires, puisse être au coeur des préoccupations des Guatémaltèques, y compris parmi ceux qui venaient de milieu relativement aisé. Nous nous rappellerons que ces derniers étaient pour la plupart des universitaires engagés dans des mouvements socio-politiques contre le gouvernement en place. En tant que cibles de la répression, ils ne pouvaient donc pas compter sur la possibilité de conserver leur emploi ou s'en retrouver. Par conséquent, la question du comment vivre

demain et nourrir les enfants se posait aussi de façon aiguë pour eux. Nous devons enfin tenir compte du fait qu'environ 15% des Guatémaltèques disent être venus pour des motifs autres que politiques; il est possible qu'un certain pourcentage parmi ceux-là ait été motivé par des aspects économiques.

Les raisons professionnelles sont par contre rapportées de façon très secondaire dans leur cas, ce qui pourrait tendre à montrer que l'urgence de pouvoir subvenir à leurs besoins est prioritaire par rapport au type d'emploi souhaité. Peut-être est-ce aussi, comme nous le verrons dans le chapitre portant sur l'intégration économique, parce qu'ils font un lien étroit entre qualité d'emploi et revenu. Une fois signalée leur préoccupation économique, il n'est pas nécessaire pour eux d'insister sur la préoccupation professionnelle.

Pour terminer sur ce point, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il ressort que le niveau de scolarité des répondants semble avoir peu d'effet sur les motivations économiques et professionnelles qu'ils expriment en termes de motifs secondaires de départ. Les facteurs qui semblent les plus lourds ici sont la situation politique, sociale et économique qui prévaut dans le pays d'origine, la façon dont les populations en sont affectées et, comme tend à le montrer le cas des Cambodgiens, la plus ou moins longue expérience de vie dans des conditions d'extrême précarité qui pourrait entraîner, à long terme, un certain degré d'acceptation ou du moins une très grande relativisation de ce que représentent des besoins minimaux.

Raisons familiales et avenir des enfants

Si 27,6% des répondants rapportent des raisons familiales comme un des motifs de départ de leur pays, celles-ci sont surtout dominantes parmi les Guatémaltèques et les Tamouls, pour diminuer très fortement dans les autres groupes, surtout les Cambodgiens. Ces motifs varient significativement lorsque l'on considère chacun des sexes séparément. Parmi les hommes, les raisons familiales sont plus importantes chez les Guatémaltèques

(40%) et les plus faibles chez les Éthiopiens (10%), les autres groupes étant situés entre ces deux extrêmes: Tamouls, 27,3%; Cambodgiens, 17,6% et Bulgares 12%. Parmi les femmes, les pourcentages sont plus élevés: 70,2% pour les Tamoules, 68,4% pour les Guatémaltèques, 28,6% pour les Éthiopiennes, 25% pour les Bulgares et 13,4% pour les Cambodgiennes.

De fait, plusieurs répondants Guatémaltèques et Tamouls avaient de la parenté déjà installée au Québec, ce qui a constitué pour eux un incitatif supplémentaire à émigrer. D'une part, les membres de la parenté réfugiés dans un autre pays encouragent à les rejoindre ceux qu'ils savent ou pensent en danger. D'un autre côté, si ce sont des membres de la famille avec lesquels les liens étaient serrés, le désir de réunification familiale vient peser sensiblement dans la balance. Enfin, la présence de personnes dont on anticipe un soutien affectif, psychologique, matériel et instrumental lors de l'arrivée constitue un facteur d'attraction qui facilite la décision de s'exiler. Il faut aussi inclure dans les raisons familiales, et ce pour les cinq groupes, les cas des conjointes et conjoints qui suivent ou veulent rejoindre l'autre membre du couple et celui des enfants qui veulent rejoindre leurs parents ou inversement. La fréquence de ces cas est nécessairement moins élevée chez les Bulgares qui d'une part avaient rarement de la parenté au Québec et d'autre part ont émigré d'un commun accord avec leur conjointe ou conjoint lorsqu'ils étaient mariés. Elle est également moins fréquente chez les Éthiopiens et les Cambodgiens, qui avaient eux aussi peu de parenté au Québec. Les femmes (35,7%) sont significativement plus enclines à avancer ce motif que les hommes (19,5%), ce qui suggère une dépendance plus grande de leur part vis-à-vis des décisions d'autres membres de la famille.

En ce qui concerne la motivation à assurer l'avenir des enfants, 64,9% des répondants qui ont des enfants y font explicitement référence. Les Bulgares font plus fréquemment état de cette motivation (83,6%), les parents Tamouls étant les moins nombreux à l'indiquer (49,5%). La distribution de cette préoccupation parmi les hommes et les femmes de chaque groupe reflète d'une part une grande diversité d'un groupe à l'autre mais aussi entre les

hommes et les femmes. Excepté dans le cas des Cambodgiens et Cambodgiennes, où les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes à évoquer l'avenir des enfants comme motif d'émigration, dans tous les autres groupes les femmes réfèrent à ce motif de façon beaucoup plus marquée que leurs compatriotes masculins, avec parfois un écart énorme comme dans le cas des Guatémaltèques et des Tamouls. Parmi les hommes, ce sont les Cambodgiens (73,1%) qui sont les plus nombreux à mentionner une telle raison, suivis des Bulgares (70,8%), des Éthiopiens (60%) des Guatémaltèques (46,7%) et des Tamouls (19%). La distribution est différente parmi les femmes: Bulgares, 91,9%; Guatémaltèques, 84,6%; Tamoules 64,5%; Éthiopiennes, 63,6%; Cambodgiennes, 59,3%.

Il est intéressant de noter que les groupes qui réfèrent le moins aux raisons familiales sont ceux qui évoquent le plus l'avenir des enfants. Ceci reflète l'englobement des enfants dans la famille pour certains et pour d'autres, le focus mis sur les enfants dans le concept de famille. Les Guatémaltèques et les Tamouls font quelque peu figure d'exceptions à cet égard puisque les deux motifs sont rapportés avec une ampleur équivalente dans les deux cas, la distinction entre famille et enfants semblant plus diffuse pour eux. Plusieurs Guatémaltèques par exemple nous ont signalé avec un air amusé qu'ils trouvaient un peu bizarre la façon dont la question leur était posée, la famille comprenant automatiquement, à leur avis, les enfants. Enfin, nous devons prendre en compte que les répondants partis précipitamment de chez eux sous la menace de la répression ou des dangers immédiats de la guerre n'ont pas tellement tendance à référer à d'autres motifs que la protection immédiate de leur vie et celle de leurs proches.

Pour l'avenir des enfants comme pour les raisons familiales, les femmes (71,2%) rapportent cette préoccupation plus fréquemment que les hommes (55,2%), ce qui confirme de nouveau le centrage des femmes sur la constellation familiale, dans une moindre mesure toutefois chez les femmes tamoules, comme nous l'avons souligné plus haut. Outre le type de différenciation que l'on fait, dépendamment du groupe concerné, entre "famille" et "enfants", la conception globale de la famille et des liens familiaux interviennent

probablement sur les réponses données. Par exemple, les entrevues nous ont permis de constater que plusieurs réfugiés tamouls sont venus sans leurs enfants. Quelquefois un des membres du couple est resté avec eux au Shri Lanka mais parfois aussi le couple s'est exilé en laissant les enfants à un des membres de leur parenté sur place et n'envisage pas nécessairement de faire suivre leur progéniture. On comprendra cette attitude en se replaçant dans des cadres de référence où l'approche collective des relations et des responsabilités est dominante, où les rapports familiaux ne se tissent pas en privilégiant un focus individualisé sur la famille nucléaire et où l'affectivité se vit différemment on ne joue pas le même rôle que celui qu'on lui prête dans les pays occidentaux. Pour essayer de nous situer un peu plus précisément, nous penserons par exemple au fait que les couples sont encore fréquemment formés dans plusieurs sociétés, dont la société tamoule, non à partir de questions sentimentales mais selon des critères tout autres, établis le plus souvent par les parents qui choisissent eux-mêmes avec qui ils marieront leurs enfants. Ce mode de fonctionnement indique un rapport très différent à l'affectivité de celui qui a été développé dans d'autres parties du monde et qui, combiné au rôle accordé à la famille élargie, se traduit par les nuances entre les réponses des divers groupes que nous avons étudiés.

Goût de l'aventure

Aux diverses raisons évoquées précédemment s'ajoute pour certains répondants (19,6%) le goût de l'aventure. Les Guatémaltèques, dont 33% rapportent cette dimension comme une motivation supplémentaire à quitter leur pays, se montrent à cet égard les plus prêts à risquer un dépaysement que les autres groupes. Les Éthiopiens s'avèrent pour leur part les moins enclins à trouver une stimulation en ce sens, avec un "score" de 14,1%. Si les hommes sont les plus nombreux à avancer ce rationnel (23,8%), les femmes sont beaucoup moins portées à y faire référence (14,2%). La différence entre les hommes et les femmes pourrait correspondre aux différences dans la construction de l'identité sexuelle, les hommes étant plus socialisés que les femmes à considérer le risque comme un attrait (Zuckerman, 1973). Aucune différence entre les groupes n'apparaît lorsque l'on tient compte du sexe séparément.

CONDITIONS DU DÉPART

Les conditions du départ se sont effectuées selon des modalités contrastées. Ainsi, 29,4% des répondants sont d'accord pour dire qu'ils ont quitté illégalement le pays, 36,3% sont plus ou moins d'accord avec cette position tandis que 34,3% ne sont pas d'accord avec cette évaluation. Ce sont surtout les Éthiopiens et les Cambodgiens qui sont partis de façon illégale, alors que peu de Tamouls rapportent cette situation (tableau 4.2). De même, 40,3% rapportent avoir eu des difficultés à quitter leur patrie, 27,2% des difficultés plus ou moins importantes et 32,5% aucune difficulté (même tableau). Les difficultés ont été beaucoup plus grandes parmi les Cambodgiens, suivis de très loin par les Guatémaltèques. Hommes et femmes ne diffèrent pas à cet égard.

Tableau 4.2: Conditions du départ selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambod giens							p
Sauvé illégalement - pas d'accord - plus ou moins d'accord - d'accord	6,8 52,5 40,7	31,6 47,4 21,1	43,2 33,3 23,5	66,7 20,0 13,3	32,3 16,1 51,6	107,85	8	0,00001
Quitté le pays sans d - pas d'accord - plus ou moins d'accord - d'accord	lifficultés 89,8 8,5 1,7	24,2 49,5 26,3	31,0 35,7 33,3	10,0 14,4 75,6	27,4 35,5 37,1	231,84	8	0,00001

Parmi les hommes considérés séparément, les Éthiopiens (51,1%) et les Cambodgiens (31,4%) disent s'être sauvés illégalement à cause du danger, mais ce pourcentage diminue dans les autres groupes: Guatémaltèques, 26,5%, Bulgares 20% et Tamouls, 16,3%. Parmi les femmes, la distribution est légèrement différente: les Éthiopiennes (52,9%) et les Cambodgiennes (47,8%) dominent, suivies des Bulgares (21,8%), des Guatémaltèques (18,8%) et des Tamoules (10,6%). Quant au niveau de difficulté, il était, parmi les hommes,

plus élevé chez les Tamouls (72,7%) suivis des Éthiopiens (42,2%), des Guatémaltèques (36,7%) des Bulgares (22,5%) et des Cambodgiens (3,9%). Parmi les femmes, les Tamoules rapportent le plus haut niveau de difficulté (78,3%) suivies de très loin par les Bulgares (29,6%), les Guatémaltèques (28,6%) et les Éthiopiennes. Aucune femme cambodgienne ne rapporte de difficultés.

Le contenu portant sur le trajet et le vécu migratoire des répondants nous apportera des précisions sur la façon dont ces cinq groupes de réfugiés ont pu quitter leur pays et sur la nature des difficultés qu'ils ont rencontrées.

TRAJET ET VÉCU MIGRATOIRE

Sur l'ensemble de notre échantillon, 31,4% étaient venus directement de leur pays d'origine au Canada, 50,4% étaient passés par un tiers pays, 13,1% par deux pays et 5,1% par trois pays ou plus. La moyenne des pays de transit est plus élevée pour les hommes (1,03) que pour les femmes (0,80). Ce nombre diffère selon les groupes. Il est le plus élevé parmi les Cambodgiens (1,08) et le plus faible parmi les Bulgares (0,37). Cette tendance se maintient lorsque nous analysons les hommes seulement. Parmi les femmes, ce sont les Éthiopiennes qui sont passées par le plus grand nombre de pays, suivies des Cambodgiennes. Les Bulgares ont pour leur part le plus faible nombre de pays de passage.

La durée du transit a été la plus longue parmi les Cambodgiens (80,6 mois) et la plus courte parmi les Bulgares (1,9 mois). Les autres groupes se situent entre ces deux extrêmes: 9,8 mois pour les Guatémaltèques, 3,7 mois pour les Tamouls et 20,4 mois pour les Éthiopiens, soit une moyenne de 26,6 mois pour l'ensemble des groupes.

Ces chiffres mettent en relief les conditions particulièrement ardues qui attendent bien des réfugiés lors de leurs tribulations. Les témoignages recueillis auprès des différents groupes nous aideront à nous représenter, au moins minimalement, ce que signifie le sens de toutes les difficultés reliées à ces longues périodes transitoires entre leur foyer et leur destination finale.

En ce qui concerne les Cambodgiens, nous savons qu'ils ont tous été sélectionnés dans des camps de réfugiés. Avant de parvenir dans ces camps, leur histoire est celle de mois, voire d'années d'errance d'un coin de pays à l'autre, à travers les champs de mines, les bombardements et les attaques de groupes armés, en emportant les images des membres de leur famille dispersés dans d'autres directions ou encore tués sous leurs yeux. Cette longue fuite en avant s'est effectuée dans des conditions de précarité et de danger permanentes:

"Il faut d'abord chercher de bons guides. Parfois, il y a des voleurs. Ils nous attaquent, nous violent et nous abandonnent au milieu de la forêt. Ils veulent avoir de l'or parce que la monnaie, après le régime de Pol Pot, ça ne vaut plus rien. Ça coûte une fortune!.. Le premier camp où je suis arrivée a brûlé suite à une attaque. On s'est sauvés dans un autre camp en Thaïlande. Entre les deux camps, c'était très dangereux par ce qu'on risquait de se faire attaquer par les soldats thaïlandais. Dans le deuxième camp, j'ai eu des ennuis. Il y avait un prêtre catholique qui venait dans le camp et qui nous aidait mais l'administrateur du camp et les gardiens n'aimaient pas ça. Alors, ils lui ont interdit de revenir. Au bout de deux ans, j'ai réussi à aller dans un troisième camp au Vietnam..." (Femme cambodgienne; 6 ans de camps en tout)

Pour ce qui est de la vie dans les camps, les articles et reportages ne manquent pas pour nous renseigner sur les situations déplorables auxquelles les réfugiés sont soumis: malnutrition, insalubrité, maladies, manque chronique de médicaments, violence, abus de pouvoir, promiscuité, viols, meurtres, etc. Nous ne devons pas oublier que les camps de réfugiés dont nous parlons sont situés dans des pays extrêmement pauvres, dont les populations sont elles-mêmes sous-alimentées et où les infrastructures sanitaires, par exemple, sont très peu développées. Le Haut Commissariat pour les Réfugiés, chargé d'apporter une aide financière pour l'entretien des camps et des personnes qui y sont placées est incapable de subvenir même aux besoins de base les plus urgents parce que d'année en

année, les pays occidentaux diminuent leur contribution à cet organisme alors que le nombre de réfugiés ne cesse de croître et que les pays qui acceptent de les accueillir, déjà les plus pauvres de la planète, continuent de s'appauvrir. Par ailleurs, comme il s'agit de pays situés dans des zones de conflits armés, les camps peuvent devenir la cible d'attaques ou écopent tout simplement des tirs et bombardements échangés entre les parties combattantes. Enfin, comme dans tout pays en guerre ou limitrophe de combats armés, les groupes militaires sont omniprésents. Par ailleurs, les camps sont gardés par des soldats. Et l'on sait très bien quelle est la mentalité d'un soldat face aux femmes et aux personnes sur lesquelles il a le pouvoir des armes. L'un des pires drames des guerres a toujours été, de tout temps et dans tout pays, les méfaits exercés par les militaires sur les populations civiles.

Les répondants préfèrent en général garder le silence sur ce vécu humiliant et douloureux. La jeune femme citée plus haut a bien voulu toutefois poursuivre son récit en nous donnant quelques précisions:

"Dans les deux premiers camps, ce n'était pas sécuritaire. Parfois il y avait des pillages, des bombardements. Dans le deuxième, c'était un peu plus sécuritaire pendant le jour parce que des organismes internationaux comme la Croix Rouge venaient y travailler. Mais le soir ils s'en allaient et alors venait le moment où il n'y avait plus de sécurité. Pendant la nuit, les soldats entrent dans les camps et les femmes se font violer, tuer parfois. Et puis, l'administrateur du camp était gentil au début mais c'était pour séduire les filles. Il donnait des vêtements, de l'argent, mais c'était en échange de faveurs. Quand je suis arrivée dans ce camp, on m'a prévenue de faire attention à lui. J'ai refusé tout ce qu'il voulait me donner mais il m'embêtait et me harcelait constamment. J'ai écrit en secret à un prêtre catholique pour qu'il m'aide à me débarrasser de l'administrateur. Il a réussi à me faire transférer dans un autre camp vietnamien où j'ai été parrainnée pour venir au Canada. (Femme cambodgienne)

Pour être admis dans des camps d'où ils pourraient faire une demande de refuge dans un pays étranger (camps de l'ONU dans un tiers pays), plusieurs ont dû falsifier leur identité et surtout leur nationalité. Tel est le cas par exemple d'une répondante et de son conjoint qui ont déclaré être Vietnamiens et qui ont modifié leur état civil afin de se donner des possibilités d'admission dans un camp vietnamien d'où ils pourraient présenter une demande de refuge. Ce faisant, il leur a fallu renoncer à toute possibilité de justifier le maintien de contacts avec leurs parents, frères et soeurs encore vivants, et donc à la possibilité de les faire venir au titre de la réunification familiale.

En ce qui concerne les Éthiopiens, il semble que dans le contexte politique régnant au moment de leur départ, seuls les Amharas ont pu quitter le pays légalement, c'est-à-dire avec passeport et visas. Parmi les répondants rencontrés en entrevue, le seul ressortissant amhara parti sans papiers est un jeune homme qui a refusé de s'engager dans l'armée, courant donc le risque de se faire arrêter. Les autres ont dû se rendre dans un pays limitrophe pour s'y procurer les papiers nécessaires (passeports, visas), trouver l'argent pour s'acheter un billet d'avion ou se faire reconnaître comme réfugiés et être admis à ce titre auprès des ambassades ou consulats canadiens. Deux autres sont allés dans des camps de réfugiés. Les deux femmes qui sont parties légalement n'ont pas rencontré de difficultés pour sortir du pays.

Parmi les autres, certains ont connu les dangers de la fuite en cachette, à travers une contrée en guerre, parfois à pied sur des grandes distances et bloqués pour la plupart pendant plusieurs mois, sinon plusieurs années, dans un tiers pays, avant de pouvoir prendre l'avion pour le Canada ou les États-Unis. Plusieurs rapportent par contre avoir été aidés par des amis ou des connaissances dans les pays où ils se sont rendus en quittant l'Éthiopie.

La séparation brutale d'avec leur famille semble avoir beaucoup marqué les plus jeunes en particulier, qui font très souvent référence à la détresse qu'ils éprouvent à être coupés des membres de leur parenté et à leur anxiété quant au sort de ces derniers en Éthiopie. Il faut dire que plusieurs ne savent pas où se trouve actuellement leur famille, et si les personnes qu'ils ont laissées derrière eux sont encore vivantes ou non.

Les deux jeunes qui sont passés par des camps de réfugiés ne parlent pas de ce qu'ils ont subi ou observé dans ces camps mais témoignent de leur vécu d'adolescents pris au piège de la tourmente:

"Lorsque je suis arrivé dans le camp, j'ai été pris en charge par l'ONU. Ils m'ont donné des cours pour que je puisse continuer mes études dans le camp. Ils m'ont dit aussi qu'ils allaient faire des démarches pour m'envoyer en France. Les années passaient et on me disait toujours qu'il fallait attendre encore, l'année prochaine... Au bout de 7 ans, je n'en pouvais plus d'attendre. Je n'avais plus d'espoir ni de confiance en rien ni personne. Alors je me suis sauvé du camp et je me suis débrouillé pour me rendre en France par mes propres moyens." (Homme éthiopien)

"Quand nous sommes arrivés au camp, je suis tombée très malade. Toutes ces bombes, toute cette violence, tous ces soldats partout, tous ces cris et ces assassinats!.. Au camp aussi il y avait des militaires partout. J'avais peur, j'étais malade de peur. Pendant près d'un an j'ai été très malade, je ne pouvais pas manger ni me lever. J'avais toujours de très fortes fièvres et je délirais. Un jour, un ami de la famille qui savait que mon père avait été tué et que nous nous étions sauvés nous a retrouvés. Il nous cherchait depuis des mois pour nous aider. Avec ma mère, ils ont décidé qu'il fallait sortir les enfants de là. Il a fait des démarches et j'ai pu partir." (Femme éthiopienne)

Les Éthiopiens qui adoptent la solution de se rendre dans un tiers pays pour y préparer leur demande d'asile en Amérique du Nord se rendent en général dans un pays limitrophe, la majorité au Djibouti où ils sont accueillis sans difficultés (beaucoup y ont des amis), parfois au Kenya. Ceux qui se rendent au Kenya n'y demeurent qu'en transit pour se rendre ensuite en Italie d'où ils font leur demande de refuge au Canada. L'Italie est en effet un pays de premier asile, où ils peuvent entrer en contact avec des agents d'immigration du Canada ainsi que travailler pour subvenir à leurs besoins en attendant la décision des autorités du Canada et/ou économiser l'argent nécessaire à l'achat de leur billet d'avion.

"Je suis passé par le Kenya où je suis resté 2 mois pour avoir un passeport et y faire ma demande d'asile au Canada. Ensuite, je suis allé en Italie où j'ai demeuré trois ans, le temps de travailler pour me ramasser l'argent de mon billet d'avion et en attendant la réponse du Canada." (Homme éthiopien)

Ceux qui se rendent au Djibouti peuvent y faire les démarches pour y obtenir passeport et visas. Nos répondants nous expliquent que le Djibouti ne délivre pas de visas pour le Canada mais seulement pour les États-Unis. Or, les États-Unis n'acceptent quasiment plus de réfugiés. Ils transitent donc par ce pays en s'y rendant à titre de touristes, puis se présentent à la frontière canadienne où ils demandent asile:

"Je me suis rendue au Djibouti de nuit, à travers la campagne. C'est très dangereux et difficile parce qu'il faut faire une grande partie du chemin à pied, pendant des kilomètres, sans se faire repérer. Ensuite, on prend un petit bateau. Là, on ne sait pas sur qui on va tomber. Enfin, je suis arrivée sans trop de difficultés au Djibouti. Des amis m'ont aidée et j'y ai travaillé pendant 6 mois pour ramasser le montant nécessaire pour mon billet d'avion et obtenir mon passeport et mon visa pour les États-Unis. Je suis entrée aux États-Unis comme touriste et après deux semaines je me suis présentée à la frontière canadienne." (Femme éthiopienne)

L'accumulation de la somme nécessaire pour leur voyage et l'attente dans les camps de réfugiés est donc la raison principale de la durée de séjour prolongée des Éthiopiens dans les pays tiers.

Les Guatémaltèques ont rencontré plus ou moins de difficultés selon qu'ils sont partis légalement ou illégalement. Au nombre de ces difficultés, nous retrouvons, comme pour les groupes précédents, la fuite hasardeuse à travers un pays en guerre, la détresse affective et la peur chez ceux dont un ou plusieurs proches venaient d'être assassinés et, pour d'autres, le fait d'être en plus personnellement traqués par les autorités. Par ailleurs, leur trajet fut quelque peu complexe lui aussi et plusieurs ont rencontré des difficultés majeures pendant leur périple. Il faut noter que bon nombre d'entre eux n'envisageaient pas a priori de venir au Canada. Ils visaient plutôt le Mexique ou les États-Unis et c'est à la suite de déboires dans ces pays qu'ils ont poursuivi leur route plus au Nord. Leurs problèmes ont principalement été engendrés par le fait d'être entrés et demeurés dans ces pays en tant que réfugiés illégaux. À cela s'est ajouté, pour celles et ceux qui ont vécu l'expérience américaine, ce qu'ils dénoncent comme un racisme très fort envers les réfugiés. Au Mexique, ils ont été confrontés à la "chasse aux réfugiés illégaux" et aux sympathies du gouvernement mexicain vis-à-vis de son

homologue guatémaltèque. Ainsi, l'un des répondants que nous avons rencontré en entrevue a été emprisonné sans mandat pour avoir publié, dans un journal mexicain, un article dénonçant les viols des droits de la personne au Guatémala. Il fut ensuite expulsé du Mexique et s'est rendu à Cuba en attendant que sa parenté fasse les démarches nécessaires auprès de l'ambassade du Canada afin qu'il puisse bénéficier du programme spécial offert aux Guatémaltèques (programme mis sur pied en 1983, après le coup d'État):

"L'histoire est un peu compliquée. À cause de l'article que j'ai publié dans un journal mexicain sur la situation des droits humains au Guatémala, j'ai été emprisonné par les autorités mexicaines. Un conseiller de l'ambassade canadienne a tenté de me faire remplir les formulaires pour l'asile au Canada et le Canada a demandé au gouvernement mexicain de me donner un mois pour sortir du Mexique. Mais comme j'avais là un dossier judiciaire, le Mexique a refusé. Alors j'ai dû me chercher un autre pays en attendant d'être accepté au Canada. Et bon, ce fut Cuba..." (Homme guatémaltèque)

Une autre répondante a elle aussi été expulsée après que son frère ait été arrêté pour son statut illégal au Mexique. Tout comme le répondant précédent, elle s'est rendue à Cuba en attendant d'être acceptée comme réfugiée au Canada.

Certains Guatémaltèques sont aidés dans leur fuite par des organismes religieux. L'un de nos répondants rencontré en entrevue a été mis en sécurité au Costa Rica en attendant que les démarches auprès du gouvernement canadien soient complétées; un autre a été dirigé sur Toronto.

"Trois de mes meilleurs camarades, qui travaillaient dans le même organisme que moi, venaient d'être tués. J'étais le prochain sur la liste des escadrons de la mort. Nous venions juste d'avoir une rencontre avec des représentants de l'Église Unie du Canada et ils n'étaient pas encore repartis. Ils ont décidé de m'aider, m'ont fait passer au Costa Rica et ont entrepris les démarches pour me faire venir au Canada." (Homme guatémaltèque)

En général, les Guatémaltèques qui choisissent au point de départ de venir se réfugier au Canada empruntent la voie la plus connue et la plus utilisée par les Latino-américains, passer par New-York. Une fois arrivés là, il ne leur reste plus qu'à prendre un autobus et se diriger vers la frontière canadienne où ils demandent, en arrivant aux douanes, le statut de réfugié. Celles et ceux qui ont emprunté cette voie rapportent n'avoir rencontré aucune difficulté. Le programme spécial pour les Guatémaltèques aidant, ils furent accueillis froidement mais poliment par les autorités, installés dans une église avec les autres réfugiés arrivés le même jour et autorisés à passer dès le lendemain.

L'expérience des Guatémaltèques nous montre que le moyen le plus sécuritaire est la venue directe au Canada ou en ne faisant que transiter par des tiers pays (ce qui dépend essentiellement de la partie du monde d'où viennent les réfugiés et des conditions dans lesquelles ils partent, monétairement, légalement et politiquement). Le cas des Tamouls et des Bulgares confirme cette observation.

Dans le cas des Tamouls, quoiqu'ils aient pu très majoritairement sortir du Shri Lanka en toute légalité, ils ont néanmoins été confrontés à d'importantes difficultés pour quitter leur pays. De quel ordre ont pu être ces dernières? Il faut se resituer par rapport aux raisons de leur départ, c'est-à-dire le harcèlement et la répression de leur groupe ethnique au Shri Lanka et l'état de guerre qui sévit dans les régions où ils sont concentrés. Ils ont beau être munis de leurs passeports, rien ne garantit qu'ils réussiront à quitter le pays sans se faire arrêter, attaquer en route ou encore détourner de leur trajet par les combats armés et les bombardements. C'est ainsi que le conjoint d'une de nos répondantes s'est fait prendre juste avant de monter dans l'avion qui devait les amener au Canada:

"Mon mari s'est fait arrêter à l'aéroport. Moi, j'étais un peu plus loin avec les enfants. Il m'a fait signe de me sauver. Alors je me suis faufilée et j'ai réussi à prendre l'avion avec les quatre petits." (Femme tamoule)

D'autres disent "s'être débrouillés" pour traverser en Inde et de là, prendre passeports et visas pour les États-Unis ou le Canada. D'après leur itinéraire à l'intérieur du pays, tout laisse penser que plusieurs font partie des groupes de personnes qui se trouvent des passeurs maritimes (à prix fort) ou qui parviennent à s'embarquer clandestinement sur un des nombreux bateaux assurant la traversée entre le Shri Lanka et l'Inde.

Une fois la frontière franchie, leur processus migratoire fut en général moins traumatisant que celui des groupes précédents, excepté pour ceux qui ont d'abord tenté de se faire admettre dans un pays européen. Ainsi, trois hommes rencontrés en entrevue, qui avaient quitté le Shri Lanka bien avant les autres, ont demandé asile en Allemagne. Après y être demeurés illégalement entre 1 an et 5 ans, sans espoir d'être acceptés un jour, confrontés à des attitudes racistes et à des difficultés financières, ils se sont tournés vers le Canada:

"J'ai séjourné en Allemagne pendant deux ans, puis quatre ans en France. J'espérais pouvoir m'installer, travailler, faire venir ma femme et mes enfants, recommencer une vie en paix avec eux. Mais dans ces deux pays, je n'ai jamais réussi à avoir un statut légal et j'ai été confronté à beaucoup de racisme." (Homme tamoul)

Ceux qui ont fui leur pays plus récemment savent qu'il est maintenant très difficile de se faire admettre en Europe; aussi ne font -ils que transiter par ces pays pour venir au Canada où ils présentent leur demande d'asile en arrivant aux douanes. Certains transitent par l'Allemagne, d'autres par l'Espagne, mais le trajet le plus courant est de passer du Shri-Lanka en Inde et de l'Inde au Canada.

En ce qui concerne les Bulgares, tous (sauf le répondant qui vivait en France) rapportent avoir quitté leur pays sans encombre après l'ouverture des frontières, donc sans avoir besoin de visa de sortie. Exceptionnellement, l'un ou l'autre déclare être parti précipitamment, mais dans les mêmes conditions que les autres, sans expliquer le motif de cette précipitation. Leur trajectoire s'est effectuée principalement selon deux voies: certains visaient au départ un pays d'Europe de l'Ouest, à cause de sa proximité géographique. Les autres sont venus directement au Canada.

Les Bulgares qui ont choisi les pays européens ont rapidement été confrontés à des difficultés de deux ordres. Premièrement, le taux de refus des réfugiés en général y est très élevé. Deuxièmement, craignant les conséquences, pour le développement du pays, d'un exode massif de sa population, en particulier des personnes ayant acquis une formation supérieure, la Bulgarie a signé des ententes avec certains pays européens à l'effet que ces

derniers refoulent les demandes d'asile des Bulgares. Peu après leur arrivée dans les pays européens, il leur a donc fallu se tourner vers le Canada.

"Nous sommes d'abord allés au Danemark, mais là on nous a refusé l'asile politique. Au bout de quatre mois, nous sommes allés en Allemagne. Nous ne pouvions pas être acceptés non plus mais nous avons pu travailler pendant un mois pour acheter des billets d'avion pour le Canada." (Homme bulgare)

Les autres ont profité de l'ouverture des frontières et du fait qu'aucun visa de sortie n'était requis pour se rendre dans les pays communistes tels que Cuba. La possibilité de sortir du pays sans avoir à passer par les autorités gouvernementales leur a ainsi permis de sortir légalement, en empruntant des lignes aériennes tehécoslovaques et cubaines qui font le trajet Sofia-Cuba, avec escale à Montréal dans le premier cas, à Gander dans le deuxième. Une première vague de réfugiés Bulgares est arrivée par les lignes tehécoslovaques, demandant l'asile politique aux autorités canadiennes lors de l'escale à Montréal. Le Canada a alors négocié des ententes avec la Tchécoslovaquie pour que les Bulgares ne soient plus acceptés sur leurs lignes aériennes. La ligne cubaine continuait cependant de fonctionner et les réfugiés bulgares suivants ont débarqué à Gander, d'où ils ont rallié Montréal (Terre-Neuve ne possèdant pas d'infrastructures suffisantes pour les accueillir).

"À l'époque où je suis parti, il y avait une façon de sortir sans danger de Bulgarie... Il y avait des avions pour Cuba avec des escales techniques à Montréal. Je suis parti de cette façon parce que je n'avais pas de visa de sortie... Pour Cuba, on ne demandait aucun visa, ni de sortie ni d'entrée... Alors juste avec un passeport, qui est un papier sans valeur... vous signez et vous êtes sorti." (Homme bulgare)

D'autres enfin quittent la Bulgarie avec un visa de touriste, sur invitation de membres de leur parenté ou d'amis demeurant au Canada ou États-Unis. Deux des répondantes rencontrées en entrevue sont venues de cette façon, l'une invitée par sa soeur qui demeure à Montréal et l'autre par une amie résidente des États-Unis.

"J'avais une amie bulgare aux États-Unis. Elle m'a invitée. J'ai facilement obtenu un visa de visiteur de la Bulgarie pour les États-Unis. Une fois rendue aux États-Unis, c'était facile de venir au Canada." (Femme bulgare)

En résumé, les résultats des données recueillies sur le thème du vécu migratoire révèlent que les ressortissants de pays où sévissent à la fois la guerre et la pauvreté, et les réfugiés dont le séjour dans des pays intermédiaires est prolongé, présentent des risques élevés de connaître un vécu migratoire traumatisant. Restera à vérifier dans les chapitres suivants si le degré plus ou moins grand de difficultés rencontrées en cours de migration affecte significativement le processus d'intégration de ces réfugiés à Montréal.

IMAGE DU QUÉBEC AVANT L'ARRIVÉE

La spécificité de la situation linguistique du Québec, indice de la connaissance que les réfugiés peuvent avoir de leur pays d'accueil avant le départ, montre que cette réalité est, pour beaucoup, incomplète et floue. Ainsi, 38,2% percevaient le Québec comme une société francophone, 6,4% comme une société anglophone, 36% comme une société bilingue tandis que 19,3% ignoraient cette particularité ou en avaient une fausse conception. Les groupes varient dans cette perception (tableau 4.3). Les Cambodgiens, hommes et femmes, étaient les plus au courant de la réalité francophone du Québec et les Guatémaltèques, hommes et femmes, le moins. En ce qui concerne les hommes, 76,9% des Cambodgiens savaient que le Québec était majoritairement francophone, suivis des Éthiopiens (36%), des Bulgares (35%), des Tamouls (26,7%) et des Guatémaltèques (22,2%). Parmi les femmes, nous retrouvons le même type de distribution: Cambodgiennes, 71,6%; Éthiopiennes, 28,6%; Bulgares, 28,1%; Tamoules 22,9% et Guatémaltèques 7,9%.

Tableau 4.3 - Image de la situation linguistique du Québec avant l'immigration selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambod giens							p
- francophone - anglophone ou bilingue	73,9 26,1	30,9 69,1	16,3 83,7	24,7 75,3	33,8 66,2	93,07	4	0,00001

La perception plus exacte des Cambodgiens est liée au fait qu'après les avoir sélectionnés dans les camps de réfugiés, les représentants de l'immigration canadienne les ont informés de la spécificité du Québec. Ils les ont orientés vers cette province en tenant compte du fait que beaucoup de Cambodgiens ont été scolarisés en français suite à l'occcupation coloniale française, et sont donc susceptibles de s'intégrer plus rapidement et plus facilement dans une province majoritairement francophone. Pour ceux qui ont seulement des bases minimales en français ou ne l'ont pas du tout étudié, les agents d'immigration ont mis sur pied une série de cours d'immersion en français qui sont dispensés dans les camps en attendant que les réfugiés sélectionnés puissent prendre l'avion pour le Québec. Ils sont néanmoins avisés que pour se trouver un emploi, la connaissance de l'anglais leur serait un atout supplémentaire et des cours leur sont également offerts dans cette langue. On les renseigne de surcroît sur la structure et le fonctionnement des services de santé et des services sociaux et on leur remet déjà une liste des principaux services auxquels ils pourraient avoir recours à leur arrivée, y compris les services de leur communauté.

Les autres groupes, en particulier les Guatémaltèques, avaient une perception bien plus diffuse de la singularité linguistique du Québec. On remarque que les Éthiopiens, dont plusieurs sont aussi passés par des camps de réfugiés et qui sont assez nombreux, à l'instar des Cambodgiens, à avoir suivi leur formation dans une école française, étaient un peu plus informés du fait français au Québec. Dans les autres groupes, les seules personnes qui avaient connaissance de la situation semblent être celles qui avaient de la parenté ou des amis sur place. Quant à l'image du Québec sur d'autres plans, elle était encore moins claire, pour l'ensemble des cinq groupes, que sa particularité linguistique. Ainsi, presque tous pourraient dire, comme cette femme bulgare, "Je ne savais rien, j'étais aussi ignorante qu'un bébé."

Ces données suggèrent que les réfugiés abordent leur nouveau pays d'accueil avec des connaissances limitées de ce dernier, tant au plan linguistique que de ses structures administratives, socio-sanitaires et scolaires, tout comme de ses caractéristiques socio-culturelles et de ses réalités socio-économiques. Qu'ils soient venus dans une démarche d'exil volontaire ou non, pour des motifs politiques, comme la grande majorité le déclarent,

économiques, professionnels ou familiaux, très peu semblent s'être minimalement préparés ou informés du Canada. Le répondant bulgare qui est venu à titre d'immigrant économique est le seul de nos répondants rencontrés en entrevue qui mentionne avoir consulté de la documentation sur le Québec avant d'arriver. Mais ce n'était que de l'information touristique. C'est à partir de cette information d'ailleurs qu'il a décidé de s'installer en Estrie, charmé par les photos des paysages et la description du rythme de vie. Malheureusement nous dit-il, "je ne savais pas que c'était peut-être encore plus difficile qu'à Montréal de m'y trouver du travail ou de pouvoir faire toutes les démarches (cours, équivalences, informations pertinentes)."

CONCLUSION

Les précisions apportées par les répondants quant aux raisons qui les ont poussés à quitter leur patrie renforcent une fois de plus les propos tenus par les spécialistes de la problématique des réfugiés: qu'ils soient victimes des violences et destructions causées par des guerres internes ou entre nations, du chaos politique et économique provoqué par le gouvernement de leur pays ou des factions belligérantes, de désastres écologiques naturels ou liés à des actions humaines, les millions de réfugiés de la dernière décennie remettent en question la définition stricte du réfugié selon la Convention de Genève.

Leur histoire, leurs témoignages sur les conditions qui les ont conduits à chercher asile dans un pays tiers, pour essayer de se donner à eux-mêmes ainsi qu'à leurs enfants des chances de "vie normale", comme ils le répètent souvent, portent à dire, à l'instar de Mputu (1994): "il serait à présent aberrant de continuer à persister à pouvoir différencier les réfugiés politiques des réfugiés économiques, car, nul ne l'ignore, l'État est aujourd'hui responsable tant de la persécution de ses ressortissants que de leurs conditions de vie."

Les traumatismes vécus dans le pays d'origine, combinés aux traumatismes que plusieurs subissent en cours de migration, ne sont pas sans laisser des blessures psychologiques aux réfugiés, en plus des blessures physiques dont plusieurs sont affectés (certains de nos répondants étaient sérieusement marqués physiquement par des blessures par armes, des traces de sévices divers, des séquelles d'années de malnutrition, d'absence d'hygiène élémentaire, de travaux forcés, les effets assourdissants et aveuglants des bombardements et tirs de roquettes, etc.). Ce passé particulier et les marques qu'il a laissées ont des effets certains, positifs ou négatifs, sur l'attitude globale des réfugiés par rapport à leur établissement dans un nouveau pays et sur leurs difficultés et capacités d'intégration. Nous reviendrons sur le sujet dans les chapitres subséquents mais il importe de retenir d'ores et déjà que le vécu prémigratoire et migratoire des réfugiés est une dimension qui nécessite une attention particulière au niveau des progammes d'aide à l'intégration et de l'intervention sociale.

CHAPITRE V

INTÉGRATION LINGUISTIQUE

La plupart des recherches effectuées sur les immigrants et les réfugiés considèrent la capacité de communiquer dans la langue du pays comme l'une des variables les plus lourdes dans l'intégration des réfugiés au plan économique et sociopsychologique (Kunz, 1981; Breyer, 1988, Lambert et Taylor, 1990).

Les préoccupations face à l'apprentissage linguistique peuvent être amplifiées dans un contexte de conflits linguistiques, comme c'est le cas au Québec où la compétition entre le français et l'anglais place les immigrants et les réfugiés dans une situation problématique. En effet, si le français est la langue de la majorité de la population du Québec, l'anglais demeure néammoins essentiel dans les milieux de travail auxquels les réfugiés ont accès. Le bilinguisme apparaît alors comme un objectif nécessaire à une intégration optimale, ce qui peut accroître les tensions sociopsychologiques et influer sur le bien-être mental des réfugiés, comme c'est le cas pour les Salvadoriens et les Iraniens (Jacob et Bertot, 1991) ou pour les Bulgares (Jacob et Lévy, 1993). Voyons donc comment les groupes de réfugiés qui ont fait l'objet de la présente recherche s'adaptent au contexte linguistique du Québec et intègrent l'usage de l'anglais ou du français dans leurs rapports sociaux et familiaux.

MAÎTRISE DE LA LANGUE MATERNELLE

La très grande majorité des répondants (89,4%) disent bien ou très bien lire leur langue maternelle, 10,9% à peu près et 9,6% mal ou très mal. Ces chiffres se rapprochent de ceux que l'on obtient dans le cas de la rédaction dans la langue maternelle: 77,5% disent bien ou très bien écrire dans leur langue maternelle, 11,8% à peu près et 10,8% très mal ou mal. Dans un cas comme dans l'autre, les femmes sont significativment moins compétentes que les hommes.

Le tableau 5.1. montre par ailleurs que le niveau de connaissance de la langue du pays d'origine varie selon les groupes.

Tableau 5.1 - Connaissance de la langue maternelle selon le groupe (de 1 très mal à 5 très bien)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatémal tèques	- Tamoul	s Éthiopiens	F	đl	p
- Lire la langue maternelle	3,07	4,96	4,65	4,46	4,33	82,89	4;463	0,0001
- Écrire la langue maternelle	3,02	4,95	4,49	4,44	4,26	68,87	4;461	0,0001

Les Bulgares maîtrisent tous bien ou très bien leur langue maternelle, au niveau de la lecture comme de l'écriture. Un seul Guatémaltèque dit la lire et l'écrire très mal. Quelques Tamouls (4,5%) se trouvent dans la même situation que ce Guatémaltèque, ainsi que 8% des Éthiopiens. Les Cambodgiens se trouvent par contre significativement déficitaires sur ce plan puisque près de 30% d'entre eux maîtriseraient mal ou très mal leur langue maternelle. Les femmes maîtrisent significativement moins bien la lecture (M=4,06) que les hommes (M=4,38; t=3,19; dl=466, p=0.002). Il en est de même pour la rédaction (femmes:M=4; hommes, M=4,33; t=3,16; dl=464; p=0.002). Parmi les femmes, la lecture de la langue maternelle reste la plus faible parmi les Cambodgiennes (M=2,70) et la meilleure chez les Bulgares (M=4,94). Les Cambodgiennes diffèrent de tous les autres groupes. Il en est de même pour les Éthiopiennes et les Bulgares. Parmi les hommes, les contrastes sont plus

réduits. Les Cambodgiens (M=3,1) diffèrent de tous les autres groupes, en particulier des Bulgares (M=4,97). Les Tamouls diffèrent aussi des Guatémaltèques et des Bulgares, tandis que les Éthiopiens s'écartent des Bulgares.

Pour la rédaction de la langue maternelle, les mêmes contrastes se retrouvent chez les femmes, à l'exception du contraste entre Tamoules et Éthiopiennes qui disparaît. Parmi les hommes, les Bulgares diffèrent des Guatémaltèques mais par contre, la différence entre Guatémaltèques et Tamouls disparaît.

Un lien étroit peut s'établir, bien sûr, entre la maîtrise de la langue maternelle et le niveau de scolarité des répondants. Nous avons vu par exemple que 50,4% des Cambodgiens rapportent être pas du tout ou très peu scolarisés. Ce constat ne suffit cependant pas à éclairer à lui seul les résultats obtenus. En effet, comment expliquer par exemple que seulement 5,7% des Éthiopiens soient de niveau inférieur au secondaire alors que 8% ne sont pas en mesure de lire et écrire couramment leur langue maternelle? Pour comprendre cet écart, il nous faut distinguer la langue maternelle de la langue officielle du pays de provenance.

Les réfugiés éthiopiens et tamouls appartiennent pour la plupart à des groupes ethniques non majoritaires dont la langue n'est pas enseignée dans les écoles du pays où ils résidaient, tout comme un bon nombre de réfugiés cambodgiens autres que Khmèrs. Ceci dit, nous devons malgré tout demeurer sensibles au fait qu'un petit noyau de personnes, notamment parmi les Cambodgiens, était très peu ou pas du tout alphabétisé en arrivant au Québec, ce qui laisse prévoir des difficultés accrues dans le processus d'apprentissage linguistique.

Maîtrise de la langue française

Compte tenu de la centralité du français dans la société québécoise et son importance au plan de l'intégration socio-économique et culturelle, les réfugiés présentent un niveau de connaissance du français problématique si l'on en juge par leur auto-évaluation. En effet, un peu plus d'un tiers d'entre eux seulement maîtriseraient le français lu et parlé.

Ainsi, pour l'ensemble de l'échantillon, 31,5% disent parler bien ou très bien cette langue, 22,9% à peu près, et 45,6% mal ou très mal; dans le cas de la lecture, 34,1% le lisent bien ou très bien, 23% à peu près et 42,9% mal ou très mal. La compétence dans le domaine de l'écriture est un peu moins forte: 25,6% disent bien ou très bien écrire le français, 23,2% à peu près, et 51,2% mal ou très mal. Des variations significatives apparaissent selon les groupes, autant pour chaque dimension (parler, lire, écrire) que pour la connaissance d'ensemble du français (tableau 5.2). Les femmes ne diffèrent cependant pas des hommes quant à l'échelle globale de connaissance du français.

Tableau 5.2 - Connaissance du français selon le groupe (de 1 très mal à 5 très bien)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatémal tèques	- Tamoul	s Éthiopiens	F	dl	р
- Parler le français	2,09	3,50	3,41	1,76	3,32	58,41	4,466	,0001
- Lire le français	2,08	3,65	3,53	1,89	3,8	57,08	4,465	.0001
- Écrire le français	2,05	3,28	2,97	1,78	3,17	36,34	4,464	,0001
- Échelle giobale	6,27	10,42	9,95	5,41	9,89	53,42	4;457	,0000

Les Tamouls rapportent un niveau très faible de maîtrise du français, suivis de peu par les Cambodgiens. Les Bulgares s'avèrent de leur côté les plus compétents en la matière, avec un niveau de connaissance globale relativement bon. Les mêmes tendances se retrouvent lorsque l'on compare les hommes entre eux et les femmes entre elles. Parmi les femmes, les Cambodgiennes, les moins compétentes (M=5,38), diffèrent de tous les autres groupes sauf des Tamoules. Il en est de même pour les Guatémaltèques. Les Bulgares, les plus

compétentes, diffèrent aussi des Guatémaltèques. Parmi les hommes, les contrastes sont plus circonscrits: les Tamouls, les moins compétents, diffèrent de tous les autres groupes, tout comme les Cambodgiens, mais ils ne diffèrent pas de ces derniers.

Parmi les Tamouls, extrêmement rares sont les personnes qui ont été sensibilisées à la langue française, ce qui se comprend facilement vu qu'ils proviennent d'une ancienne colonie anglaise, où l'anglais demeure une langue semi-officielle enseignée dans les établissements scolaires:

"Nous apprenons l'anglais à l'école. C'est une langue aussi importante qu'une langue officielle au Shri-Lanka. Presque tout le monde doit parler anglais." (Femme tamoule)

Les Cambodgiens qui maîtrisent le français sont les répondants issus des milieux les plus aisés, qui avaient accès aux collèges privés où l'enseignement se donnait en français (là encore on retrouve les traces laissées par les colonisateurs, français dans le cas du Cambodge). Ceux qui ont eu le temps d'aller assez loin dans leurs études avant l'arrivée de Pol-Pot ont acquis une habileté particulière dans cette langue.

"Il y avait deux systèmes au Cambodge: le système français subventionné par la France, avec la même structure et les mêmes programmes qu'en France. L'enseignement y était donné en français. Ce sont les enfants d'ambassadeurs et les plus riches qui y allaient. Ce n'était pas gratuit. Et puis il y avait le système public, basé sur le système français, mais où les cours étaient donnés en langue cambodgienne." (Homme cambodgien)

En ce qui concerne les Guatémaltèques, près de la moitié d'entre eux disent maîtriser bien ou très bien la langue française lue et parlée. Pourtant très peu avaient appris cette langue dans leur pays d'origine. La tendance est plutôt d'apprendre l'anglais comme seconde langue, à cause de la proximité des États-Unis, des échanges d'étudiants entre les deux pays et de l'implantation d'entreprises américaines au Guatémala, dans lesquelles les Guatémaltèques peuvent se trouver des emplois à condition de maîtriser l'anglais.

"J'ai appris l'anglais lors d'un échange d'étudiants entre le Guatémala et les États-Unis." (Femme guatémaltèque)

"Je travaillais dans une entreprise privée américaine. J'ai pu y entrer parce que j'avais appris l'anglais en seconde langue et je me suis perfectionnée en travaillant là." (Femme guatémaltèque)

La majorité des Guatémaltèques qui avaient des connaissances en français au moment où nous avons effectué la recherche l'avaient donc appris depuis leur arrivée au Québec, afin de pouvoir communiquer, travailler et étudier dans leur nouveau milieu de vie. Cependant, seulement 30% environ d'entre eux sont en mesure de l'écrire bien ou très bien.

Les Éthiopiens ont une connaissance de la langue française comparable à celle des Guatémaltèques, avec l'avantage de pouvoir l'écrire bien ou très bien à près de 50%. Leur source de connaissance est cependant différente puisque ceux qui la maîtrisent actuellement l'ont apprise dans leur pays, soit de leurs parents, soit dans une école privée française. À ce propos, les répondants semblent s'entendre sur le fait qu'il n'y aurait qu'une seule école française en Éthiopie.

"Mon père parlait français et c'est lui qui nous l'a appris. Il nous l'enseignait lui-même, à la maison." (Femme éthiopienne)

"Nous avions des voisins qui allaient à l'Alliance française. J'étais toujours avec eux. J'ai dit à ma mère que je voulais aller à l'école française. C'est pour ça que j'ai fait mes études en français". (Femme éthiopienne)

Le groupe des Bulgares apparaît comme le plus avantagé au niveau de la connaissance du français puisque près de 60% d'entre eux maîtrisent bien ou très bien cette langue, pour la lire comme pour la parler, et près de 50% pour l'écrire. Plusieurs d'entre eux nous rapportent que l'intérêt des Bulgares pour la langue française est enraciné très loin dans l'histoire de leur pays, les contacts entre les deux peuples étant fréquents avant l'établissement du système communiste et les parents ayant cultivé chez leurs enfants l'amour de cette langue. Le français serait d'ailleurs demeuré la seconde langue principalement enseignée au niveau secondaire et post-secondaire, pour être détrôné depuis une dizaine d'années seulement par l'anglais. Ainsi, un bon nombre de Bulgares, parmi les plus de trente

ans, sont arrivés avec de bonnes bases en français, bases qu'ils ont continué de perfectionner ou qu'ils souhaitent affermir depuis leur arrivée, par l'intermédiaire des cours auxquels ils peuvent avoir accès.

"Ma grand-mère parlait français et ma mère aimait beaucoup cette langue. Quand nous étions enfants, ma grand-mère nous chantait des comptines en français. En Bulgarie, le français a toujours été une langue très prisée. Dans les écoles, on l'a longtemps privilégié comme langue seconde. Ce n'est que depuis quelques années que l'anglais est venu le détrôner." (Femme bulgare)

En ce qui concerne les cours de français suivis par les répondants au Québec, le tableau suivant (tableau 5.3) nous montre que dans tous les groupes, le bassin de personnes qui suivent de tels cours demeure nettement inférieur aux besoins, excepté dans le cas des Éthiopiens et des Guatémaltèques. En effet, l'ensemble des répondants se répartit en deux groupes à peu près d'égale grandeur quant au fait d'avoir suivi ou non des cours de français: 49,5% rapportent ne pas en avoir suivi contre 50,5% qui en ont suivi. Des différences apparaissent toutefois selon les groupes mais non entre les sexes, en termes de participation au cours comme de durée.

Tableau 5.3 - % de répondants qui ont suivi des cours de français et durée selon le groupe

Groupes	Cambod giens	Bulgar	es Guatémal tèques	- Tamon	ls Éthiopiens	x ²	đI.	p
- Oui - Non	73,1 26,9	37,5 62,5	53,3 46,7	34,4 65,6	47,9 52,1	40,93	4	0,00001
Groupes	Cambod giens	Bulgar	es Guatémal tèques	- Tamou	ls Éthiopiens	F	đl	p
- Nombre de semaines	25,66	27,75	22,27	20,03	25,15	2,73	4;233	,0299

C'est parmi les Cambodgiens que le pourcentage est le plus élevé, suivis des Guatémaltèques et des Éthiopiens. Le nombre de semaines de cours est aussi variable selon les groupes, quoique la différence de l'un à l'autre ne soit pas très grande (24,45 semaines

en moyenne). La participation est la plus brève parmi les Tamouls et la plus longue parmi les Bulgares. Les différences se maintiennent lorsque l'on tient compte des hommes et des femmes séparément. Parmi les hommes, le pourcentage de ceux qui ont suivi des cours de français est le plus élevé parmi les Cambodgiens (71,2%) suivis des Guatémaltèques (53,7%), des Éthiopiens (50%), des Bulgares (37,5%) et des Tamouls (28,9%). Parmi les femmes, des pourcentages semblables se retrouvent: Cambodgiennes, 74,6%; Guatémaltèques, 52,6%; Éthiopiennes, 42,9%, Tamoules, 39,6% et Bulgares, 37,5%. Il n'existe pas de différences parmi les hommes pour la durée des cours. Parmi les femmes par contre, les Tamoules et les Guatémaltèques, qui ont en moyenne suivi les cours de français pendant une période limitée (respectivement 20,5 et 21 semaines), divergent des Bulgares et Éthiopiennes qui les ont suivis le plus longtemps (respectivement 31,1 et 32 semaines).

L'écart, à l'intérieur d'un même groupe, entre le nombre de personnes qui suivent ou ont suivi des cours de français et le nombre de personnes qui auraient besoin d'en suivre, tout comme l'écart d'un groupe à un autre, relèvent de plusieurs facteurs de différents ordres: accès légal aux cours, accès financier, conditions familiales, conflits d'horaires ou de priorités, intérêt personnel et qualité des cours disponibles. La durée de participation à ces cours, très limitée pour l'ensemble des répondants (entre 4 et 7 mois) dépend des mêmes facteurs.

Sur le plan légal, sont d'emblée exclues des cours toutes les personnes qui sont en attente de statut et celles qui ont, d'après les agents d'immigration, une maîtrise suffisante d'une des deux langues officielles du Canada. Si les personnes ainsi exclues désirent néanmoins accéder à des cours d'immersion en français, elles peuvent s'adresser à la CECM ou à des organismes d'aide aux réfugiés qui offrent des cours gratuits. Celles qui ont déjà acquis de bonnes bases en français et souhaitent plutôt des cours de perfectionnement doivent s'adresser à un CEGEP, à une université ou à une école privée et en défrayer ellesmêmes les coûts. Certains parviennent à assumer cette charge financière mais la majorité n'en a tout simplement pas les moyens parce que vivant sous le seuil de la pauvreté.

Dans le cas des personnes qui ont des enfants en bas âge (ce qui est le cas de la majorité de nos répondants), l'accès aux cours se trouve également limité par leurs responsabilités familiales, notamment le problème de la garde des enfants et du temps disponible pour étudier entre les cours.

"J'avais commencé des cours de français au COFI mais avec les enfants, ce n'était pas possible. Quand mon mari a travaillé, il a fallu que je m'occupe d'eux. Et maintenant il cherche un travail, alors ce n'est pas mieux. Je dois rester disponible pour les enfants." (Femme cambodgienne)

La nécessité impérieuse de subvenir à leurs besoins fondamentaux, donc de ne pas dépendre de l'aide sociale, constitue par ailleurs un désincitatif important à la participation aux cours pour ceux qui y auraient droit. Dès qu'ils se trouvent un emploi, la grande majorité des réfugiés donnent la priorité à leur revenu de travail, surtout s'ils ont des enfants. Comme la plupart se retrouvent dans des emplois précaires, épuisants et peu payés, ce qui les conduit à travailler de longues heures pour accumuler un salaire suffisant et satisfaire leur employeur, ils ne leur reste guère d'énergie ni de temps pour aller suivre des cours de langue.

"J'ai suivi trois mois de cours au COFI. Une compagnie m'a appelé pour travailler. Quand je rentrais le soir, j'étais trop fatigué pour m'en aller encore suivre des cours. Actuellement, je n'ai pas d'emploi mais ma femme s'en est trouvé un. Alors, je dois m'occuper des enfants." (Homme cambodgien)

Plusieurs ont aussi mentionné qu'ils avaient abandonné les cours parce qu'ils trouvaient l'apprentissage de la langue française très complexe et s'étaient découragés. D'autres nous disent qu'ils ne voient pas la nécessité d'apprendre cette langue puisqu'ils peuvent minimalement se débrouiller, sinon très bien fonctionner en anglais, évoluant dans un secteur de Montréal majoritairement anglophone.

De plus, parmi les Tamouls en particulier, plusieurs nous ont fait remarquer qu'il leur était relativement facile de se trouver un emploi (nous parlons toutefois d'emplois souvent très précaires, dans des manufactures ou des restaurants la plupart du temps), à l'intérieur d'un réseau où sont recrutés essentiellement des réfugiés ou des immigrants, dont beaucoup

de leurs compatriotes, qui n'ont pas du tout besoin de parler le français (les employeurs étant anglophones) et très minimalement l'anglais. Comme l'emploi est la priorité pour eux, ils abandonnent, du moins temporairement, les cours de langue.

"J'ai suivi les cours du COFI pendant trois mois. Maintenant, je n'ai plus le temps. Parce que je dois avant tout travailler. Et comme je n'ai pas besoin de bien parler le français et l'anglais..." (Homme tamoul)

L'attente de statut peut elle aussi avoir une incidence sur l'apprentissage du français. Ainsi, cette répondante bulgare ne suit pas de cours, argumentant qu'elle ne sait pas si elle obtiendra son statut ou non, donc si elle restera au Québec ou non:

"Ce n'est pas utile que j'apprenne le français tant que je ne sais pas si je vais pouvoir rester. Ça me servira à quoi si je m'en vais aux États-Unis? Je parle un peu anglais, mon travail est dans une famille anglophone, je me débrouille..."(Femme bulgare)

Pour quelques-uns enfin, la non-participation à des cours de langue française relève d'une option claire en faveur de l'anglais, liée à une impatience, voire une dissension très forte par rapport à l'affirmation du fait français au Québec. Ces cas ne sont pas majoritaires mais on en retrouve dans plusieurs groupes. Cette position est portée par des répondantes et répondants qui disent très bien maîtriser la langue anglaise et sont choqués d'avoir à apprendre aussi le français pour communiquer et travailler. Nous y reviendrons un peu plus loin, dans le point sur la connaissance de l'anglais.

Pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence les nombreux commentaires négatifs des personnes qui ont suivi les cours donnés dans les COFI. La durée de ces cours (offerts pendant 6 à 8 mois) est, selon la perception des répondants, insuffisante pour permettre à une personne qui n'est pas du tout familiarisée avec le français d'en acquérir des bases adéquates pour fonctionner dans la société québécoise. Tout au plus peut-elle, à leur avis, se diriger seule dans la ville, faire son épicerie et dire bonjour à ses voisins. Mais elle ne peut tenir une conversation, se débrouiller seule dans les services de santé, services sociaux et services juridiques et encore moins se trouver un emploi convenable ou

poursuivre ses études. La difficulté est encore plus grande pour les réfugiés qui proviennent de pays dont les structures de langue et de pensée sont totalement différentes ou qui sont très peu alphabétisés:

"J'ai suivi les cours de COFI pendant 7 mois. Ça aide un peu mais ce n'est vraiment pas suffisant. Je peux parler un petit peu le français mais je ne comprends pas du tout ce que disent les gens." (Femme cambodgienne)

Pour compenser les limites des cours donnés dans les COFI, plusieurs prennent par la suite des cours offerts par d'autres institutions.

"J'ai suivi des cours pendant 7 mois au COFI mais je ne pouvais que me débrouiller un peu. Ce n'est pas assez long et ce n'est pas de très bonne qualité. J'ai trouvé un autre cours du soir à Enfant-Soleil. C'est gratuit et c'est très bien. J'étudie là depuis plus d'un an." (Homme cambodgien)

"Avec le COFI, je n'ai pas appris grand-chose. Maintenant je suis des cours à la Maisonnée. C'est très bien et très intéressant. J'apprends beaucoup plus vite et mieux." (Homme guatémaltèque)

"Le COFI m'a donné quelques bases mais juste pour me débrouiller un peu. Je me suis inscrit à des cours à Mc Gill. Ils sont très bons et j'en suis très content." (Homme tamoul)

Plusieurs remarquent en outre que les personnes inscrites dans les mêmes cours ne sont pas toutes de même niveau, ce qui ralentit celles qui ont une connaissance de la langue plus avancée et handicape celles qui n'en ont aucune base puisque l'enseignant est obligé de réduire le niveau du groupe.

"Quand je suis arrivée, j'ai repris quelques cours de français au COFI. Ils nous font passer un examen pour savoir dans quel niveau nous classer, je pense, mais j'ai remarqué que dans ma classe, il y avait des gens qui n'étaient pas du tout au même niveau. Alors ceux qui le connaissent mieux sont toujours en train de parler et les autres ne sont pas capables de suivre. Mais si le professeur prend le temps d'expliquer, les autres s'ennuient. Il y a des femmes dans ma classe qui se sont découragées et elles ne sont pas revenues." (Femme éthiopienne)

Certains se sont aussi plaints aux enquêteurs du fait que les cours ne sont pas suffisamment adaptés à des étudiants adultes et que le côté infantiliste de ces derniers ne les stimule guère à poursuivre ou à étudier. Enfin, quelques-uns ont ajouté que la qualité de l'enseignement laisse parfois à désirer, certains enseignants ne possèdant pas eux-mêmes très bien le vocabulaire, l'orthographe et la grammaire.

L'ensemble de ces critiques n'a rien de nouveau. Chaque étude qui aborde la question des cours offerts aux réfugiés par l'intermédiaire des COFI soulève les mêmes carences. Il semble que le gouvernement québécois n'ait pas encore compris que l'intégration des nouveaux arrivants et le développement d'un sentiment d'appartenance à cette société passe incontournablement par une bonne maîtrise du français, clé de la communication avec les Québécois, de l'autonomie, de l'accès aux études et à des emplois non précaires.

"Pour t'intégrer, il faut que tu travailles. Et pour travailler, avoir un bon emploi, il faut que tu parles français" (Homme tamoul)

"Maîtriser le français, c'est indispensable pour pouvoir vivre au Québec, communiquer avec les gens, s'insérer dans les milieux de travail" (Homme cambodgien)

"Il faut que nous soyons capables de bien maîtriser le français si nous voulons avoir un bon emploi, nous faire des amis québécois, devenir des membres de cette société..." (Femme bulgare)

Les résultats obtenus démontrent qu'il existe certes des divisions sur la question de la langue. Il est clair également que dans un processus de redéfinition de ses appartenances, le réfugié doit faire des choix en fonction de ses intérêts socio-économiques dans l'immédiat ou à long terme, ou encore à la lumière de ses positions idéologiques sur les situations sociales et sur une conjoncture politique particulière comme celle du Québec. Néanmoins, dans l'intérêt des réfugiés comme dans l'intérêt du Québec, il serait souhaitable que le gouvernement québécois prenne des mesures pour renforcer et améliorer l'apprentissage du français, surtout si l'on considère que la majorité des répondants, y compris ceux qui ont des bonnes bases en anglais, souhaitent demeurer au Québec et se lier avec la communauté québécoise francophone. Il est vrai que peu d'entre eux, à part les Guatémaltèques,

soutiennent clairement une démarche souverainiste ou indépendantiste. Notre sympathie pour les Québécois français, nous disent les Guatémaltèques, vient du fait que vous aussi vous êtes un peuple colonisé, isolé dans l'Amérique du Nord anglophone; votre cause n'est pas vraiment la même que celle des Autochtones au Guatémala mais nous pouvons faire des parallèles et comprendre. Les Bulgares ont tendance à exprimer une chaleureuse sympathie de par leur "affection" pour la langue française, dont nous avons parlé plus haut. Les Cambodgiens évitent la question parce que, nous expliquent quelques-uns, "nous ne voulons pas nous mêler de politique: notre expérience nous a appris que c'est un terrain trop corrompu et dangereux...". Enfin, les Éthiopiens et les Tamouls vont plutôt souligner que le Canada est pour eux un "pays complet" où les gens n'ont aucune raison de s'entredéchirer et où ils sont très heureux de voir des gens de toutes origines pouvoir fonctionner dans une langue ou dans l'autre. En dehors de "noyaux" ou d'individus particuliers, la majorité de nos répondants se disent prêts à respecter le fait que la majorité au Québec est francophone, prêts également à apprendre le français on à le perfectionner, pour pouvoir mieux s'intégrer à la société québécoise.

MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

Le pourcentage de répondants qui avaient suivi des cours d'anglais était minime: 5,1% seulement en rapportaient l'occurence, aucune différence n'étant perceptible entre les groupes. On rappellera ici que les réfugiés qui suivent des cours d'anglais au Québec se les offrent eux-mêmes à leur frais ou bien peuvent y avoir accès à l'occasion, s'ils sont bénéficiaires de l'aide sociale et participent à des programmes de formation à l'emploi.

En ce qui concerne la maîtrise de cette langue, 35,2% rapportent la parler bien ou très bien, 28,7% à peu près, et 36,2% mal ou très mal. 38,5% la lisent bien ou très bien, 25,8% à peu près et 35,7% mal ou très mal. Pour la rédaction, les pourcentages sont les suivants: 32, 9% disent bien ou très bien écrire l'anglais, 24,7% à peu près et 42,3% mal ou très mal.

Des différences importantes apparaissent entre les groupes, et les femmes révèlent une compétence moindre que les hommes pour chacune des dimensions considérées.

Tableau 5.4 - Connaissance de l'anglais selon le groupe (de 1 très mal à 5 très bien)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	es Gnatémal- tèques	- Tamoul	ls Éthiopiens	F	q I	р
- Parler l'anglais	1,82	3,27	2,61	3,44	3,58	49,18	4,463	,0001
- Lire l'anglais	1,80	3,36	2,65	3,55	3,65	49,21	4,461	,0001
- Écrire l'anglais - Échelle globale	1,74 5,37	3,01 9,65	2,33 7,595	3,50 10,51	3,58 10,83	49,11 52,68	4,460 4;456	,0001 ,0000

Pour l'anglais parlé et lu, les Cambodgiens et les Guatémaltèques, qui ont rarement eu accès à ces cours dans leur pays d'origine, sont les moins favorisés. Les contrastes restent les mêmes pour l'anglais écrit. Les Éthiopiens et les Tamouls sont les deux groupes qui connaissent le mieux cette langue, ayant des écoles anglaises dans leur pays ou apprenant prioritairement l'anglais comme langue seconde. Suivent les Bulgares qui ont eu la possibilité de l'apprendre comme seconde langue, surtout les plus jeunes. Les différences entre les groupes restent les mêmes, que l'on considère l'échelle globale de connaissance de l'anglais ou que l'on compare les hommes entre eux et les femmes entre elles.

Les femmes (M=7,9) connaissent moins bien l'anglais que les hommes (M=9,1; t=3,39; dl=459; p=0.001). Parmi les femmes, on constate des variations significatives. Les Cambodgiennes, les moins compétentes (M=4,25), diffèrent de tous les autres groupes, en particulier des Éthiopiennes, les plus compétentes (M=10,25). De même, les Guatémaltèques diffèrent de tous les autres groupes sauf des Cambodgiennes. Parmi les hommes, les Cambodgiens restent les moins compétents en anglais et les Bulgares, les plus habiles dans cette langue (M=11,5). Les Cambodgiens (M=6,36) diffèrent de tous les groupes. Les Guatémaltèques et les Bulgares diffèrent des Tamouls et des Éthiopiens.

En considérant à la fois la maîtrise du français et celle de l'anglais, on constate que les Cambodgiens sont particulièrement démunis au niveau linguistique. Si nous y ajoutons le fait qu'ils ont un niveau de scolarité et une formation professionnelle moins élevés en moyenne que les autres groupes, nous pouvons présumer que leurs difficultés d'insertion seront plus importantes. Les Guatémaltèques sont un peu mieux équipés, grâce à leur connaissance du français un peu plus fréquente, et les Tamouls grâce à leur connaissance de l'anglais. Les Éthiopiens et les Bulgares sont néanmoins les deux groupes en meilleure position, avec une assez bonne connaissance des deux langues, plusieurs d'entre eux étant en mesure de fonctionner aussi bien en français qu'en anglais.

UTILISATION DES LANGUES DANS LE CONTEXTE FAMILIAL

La langue maternelle est massivement employée dans le contexte familial puisque 90,2% l'utilisent souvent ou toujours. L'usage des autres langues est très peu répandu puisque seulement 9% utilisent le français souvent ou toujours dans leur foyer et 11,2%, l'anglais. Même si ces pourcentages sont faibles, des variations apparaissent néanmoins nettement entre les groupes (tableau 5.5). Ainsi les Tamouls, suivis des Éthiopiens, sont les plus nombreux à parler une langue autre que leur langue maternelle à la maison. Les Cambodgiens, pour leur part, utilisent presqu'exclusivement leur langue maternelle.

Tableau 5.5 - Fréquence d'utilisation des langues parlées à la maison selon le groupe (de 1 jamais à 4 toujours)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatéma tèques	il- Tamoul	s Éthiopiens	F	dl	P
- langue maternelle	3,82	3,61	3,59	3,15	3,31	13,88	4;465	,0000
- français	1,43	1,72	1,82	1,28	1,77	11,30	4;463	,0000
- anglais	1,12	1,53	1,39	1,99	1,87	29,92	4;461	,0000

L'utilisation d'une langue autre que maternelle est évidemment liée en premier lieu à la connaissance d'une telle langue. Nous avons vu que les Cambodgiens, par exemple, sont rares à pouvoir s'exprimer dans une langue autre que la leur. Il est donc inévitable qu'ils n'en utilisent pas d'autre à la maison. Les Bulgares et les Guatémaltèques qui parlent une langue autre que maternelle dans le privé tendent à utiliser plutôt le français, qu'ils connaissent mieux que l'anglais. Les Tamouls et les Éthiopiens, les plus familiers avec la langue anglaise, vont pour leur part utiliser cette dernière s'ils ont à parler dans une autre langue que leur langue maternelle.

Dans l'ensemble, les femmes parlent plus la langue maternelle à la maison (M=3,6) que les hommes (M=3,41; t=3,35; dl=468; p=0.001), ce qui est cohérent avec le fait qu'elles ont globalement une moins grande maîtrise de l'anglais et du français que les hommes. Parmi les femmes, les Tamoules utilisent moins fréquemment leur langue maternelle (M=3,16) et elles diffèrent en ce sens de tous les autres groupes, en particulier des Cambodgiennes qui l'utilisent le plus souvent (M=3,9). Les Cambodgiennes diffèrent aussi des Guatémaltèques. Parmi les hommes, les contrastes sont moins flagrants. Seuls les Tamouls et les Éthiopiens diffèrent des Cambodgiens et des Guatémaltèques qui utilisent le plus la langue maternelle.

Pour l'emploi du français, les contrastes varient selon le sexe. Chez les femmes, les Cambodgiennes et les Tamoules sont celles qui l'utilisent le moins; elles diffèrent en ce sens de tous les autres groupes mais pas entre elles. Parmi les hommes, les Tamouls utilisent nettement moins le français à la maison que ceux des autres groupes, en particulier les Guatémaltèques. Pour l'usage de l'anglais, plusieurs contrastes apparaissent parmi les femmes. Les Cambodgiennes diffèrent des Bulgares, des Tamoules et des Éthiopiennes. De même, les Guatémaltèques diffèrent de ces deux derniers groupes alors que les Bulgares s'écartent des Tamoules. Parmi les hommes, les Cambodgiens diffèrent de tous les autres groupes, de même que les Bulgares et les Éthiopiens (qui ne diffèrent pas entre eux).

Au-delà de la connaissance du français ou de l'anglais, quels sont les facteurs qui portent certains répondants à parler en français ou en anglais à la maison, contrairement à la très grande majorité de leurs compatriotes qui trouvent plus facile de continuer de s'exprimer dans leur langue d'origine et choisissent aussi, par ce moyen, de préserver au moins une partie de leurs racines? D'après les témoignages recueillis, il s'agit de questions de circonstances plutôt que de stratégies. Tons les répondants sont en effet d'accord pour dire qu'ils ont envie de "ne pas perdre" leur langue et qu'ils souhaitent la transmettre à leurs enfants. Ceux qui ont des enfants d'âge scolaire et qui parlent au moins quelque peu la langue dans laquelle leurs enfants suivent leurs cours essaient de parler en français ou en anglais, selon les cas, avec leurs enfants, afin de les aider dans leurs travaux scolaires et leur permettre de mieux intégrer cette langue. Ceux qui cohabitent avec des personnes dont la langue maternelle diffère de la leur ou qui reçoivent chez eux des amis autres que des compatriotes sont également appelés à communiquer avec ces personnes en français ou en anglais.

L'ensemble de ces résultats indique que la langue majoritaire au Québec, le français, est loin d'être intégrée au registre communicationnel lié à la sphère privée. Dans ce champ, la langue maternelle demeure très privilégiée.

USAGE DE LA TÉLÉVISION

L'usage de la télévision selon les langues est plus partagé. En effet, 56,1% regardent souvent ou toujours la télévision en français et 46,1% en anglais. Le tableau 5.6 montre des différences significatives entre les groupes mais non selon le sexe. Ce sont les Cambodgiens qui regardent le plus souvent la télévision en français et ils diffèrent en ce sens de tous les autres groupes. Les Guatémaltèques et les Bulgares la regardent eux aussi souvent en français et quelquefois en anglais. Par contre, les Tamouls et les Éthiopiens la regardent peu en français, privilégiant les chaînes anglophones.

Tableau 5.6 - Fréquence d'utilisation de la télévision selon le groupe (de 1 jamais à 4 toujours)

Groupes	Cambod Bulgares Guatémal-Tamouls Éthiopiens giens tèques				F	đl	p	
- langue maternelle	1,48	1,09	1,48	2,09	1,00	35,79	4;463	0,0001
- français	3,58	2,85	3,00	1,88	2,35	55,79	4;464	0,0001
- anglais	2,42	2,43	2,29	2,62	2,57	1,795	4;459	ns

En ce qui concerne les programmes dans les langues d'origine, les répondants font surtout référence ici aux émissions et films qu'ils peuvent se procurer sur vidéo. Les Éthiopiens et les Bulgares ont très peu accès à des documents produits dans leur langue maternelle. Les Tamouls peuvent beaucoup plus facilement s'en procurer, d'où la fréquence d'écoute nettement plus élevée dans leur groupe à cet égard.

Parmi les femmes, l'écoute de la télévision en langue maternelle varie significativement selon les groupes. Les Tamoules diffèrent de toutes les autres femmes, de même que les Bulgares et les Éthiopiennes qui ne diffèrent cependant pas entre elles. Parmi les hommes, les mêmes contrastes se retrouvent.

Pour l'écoute de la télévision en français, les femmes tamoules, qui utilisent le moins les canaux français, diffèrent de tous les autres groupes, de même que les Cambodgiennes qui les écoutent le plus. Les Éthiopiennes, quant à elles, diffèrent de tous les autres groupes sauf des Tamoules. Parmi les hommes, les mêmes contrastes se retrouvent, à l'exception des différences entre Bulgares et Éthiopiens qui disparaissent. Par contre, pour l'usage de la télévision en anglais, on ne constate pas de différences entre les hommes et les femmes considérés séparément.

CONCLUSION

L'ensemble des données recueillies sur le niveau de connaissance du français et de l'anglais des répondants, leur langue de communication privilégiée et leurs intentions concernant leur intégration linguistique au Québec nous apportent quelques informations précieuses.

En ce qui concerne la connaissance des langues en usage au Québec, si certains groupes sont relativement bien outillés parce qu'en général leurs ressortissants ont une assez bonne connaissance du français, comme les Guatémaltèques, de l'anglais, comme les Tamouls, ou de ces deux langues comme les Bulgares et les Éthiopiens, il n'en demeure pas moins que la majorité estiment ne pas maîtriser sufffisamment la langue de la majorité, le français, pour pouvoir communiquer aisément avec les francophones, poursuivre des études supérieures ou se trouver un emploi satisfaisant. Qu'ils soient francophones ou anglophones, ils déplorent par ailleurs être contraints d'apprendre une troisième langue pour avoir réellement accès au marché du travail, la réalité étant que les employeurs exigent la connaissance du français et de l'anglais.

La nécessité de prendre des cours pour améliorer leurs connaissances linguistiques entre en conflit, pour plusieurs, avec la préoccupation prioritaire de s'assurer un revenu d'emploi. Parmi ceux qui sont arrivés au Québec avec une bonne maîtrise de la langue anglaise et peu ou pas du tout de connaissances en français se retrouve aussi la tension de choix sociopolitiques à poser quant à leur intégration à la majorité québécoise. Ce choix rejoint ultimement tous les nouveaux arrivants, quelles que soient leurs connaissances linguistiques, puisque de leur maîtrise du français dépend à toutes fins utiles leur capacité d'intégration, au plan social aussi bien qu'économique, à la population québécoise.

En ce sens, considérant le niveau de maîtrise du français plutôt faible que présentent les répondants et leur assistance peu élevée aux cours d'apprentissage ou de perfectionnement de cette langue, il semble nécessaire de prévoir des mesures pour augmenter leur participation à ces cours ainsi qu'améliorer les compétences acquises. Une attention particulière devrait être accordée aux conditions d'accès des femmes à une meilleure formation linguistique. Nos résultats montrent en effet que ces dernières maîtrisent significativement moins bien dans l'ensemble le français et l'anglais, qu'elles utilisent moins fréquemment ces langues que les hommes et qu'elles participent moins souvent et moins longtemps aux cours offerts que ces dernièrs. Les conséquences à long terme sont très négatives pour elles puisque leur moindre habileté linguistique les maintient dans une situation de plus grand isolement social, limite leur accès au marché du travail et renforce par conséquent leur état de dépendance sociale et économique par rapport à leur famille en général, à leur conjoint en particulier.

CHAPITRE VI

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

L'intégration économique n'est pas sans créer des problèmes particuliers aux réfugiés. La question de la reconnaissance des diplômes provenant des pays d'origine, la déqualification professionnelle qui accompagne l'entrée sur le marché du travail, le niveau de compétence linguistique et les incertitudes entourant le statut de réfugié tout comme la discrimination et le racisme (Bibeau et al., 1992), jouent un rôle important à la fois sur les processus d'intégration dans le milieu du travail, de socialisation aux conditions spécifiques au Québec et indirectement, sur le bien-être des réfugiés. Nous verrons dans ce chapitre comment se caractérise l'intégration économique des cinq groupes à l'étude, selon leurs perceptions et les informations qu'ils nous ont données.

Nous ne prétendons pas pouvoir affirmer ici que les résultats obtenus concordent parfaitement à la réalité objective puisque nous n'avons pas les moyens de vérifier cette réalité. La situation économique des individus et l'évaluation qu'ils en font est en effet un domaine extrêmement problématique à aborder et étudier. Les enquêteurs ont rencontré bien des résistances de la part des répondants face aux questions portant sur les diverses variables explorées pour tenter de tracer un portrait de leur processus d'intégration économique. Le lecteur retiendra donc que les résultats présentés ici sont basés sur les déclarations des répondants. Dans l'ensemble, selon les observations faites par les enquêteurs et les commentaires des personnes-ressources, les tendances générales qui se dégagent semblent refléter la situation globale des groupes étudiés. Dans certains cas toutefois, notamment pour les questions touchant les revenus et le niveau de vie, une certaine réserve pourrait être de mise.

STRUCTURE OCCUPATIONNELLE

Selon les données recueillies, la situation de nos répondants n'apparaît pas des plus enviables. En effet, seulement 30,1% d'entre eux disent avoir un emploi; parmi ceux-ci, 39,4% travaillent à temps partiel et 60,6% à temps plein. Ces données suggèrent que le taux de chômage reste très important dans cette population, mais il varie selon les groupes: les Bulgares ont un taux de non-emploi particulièrement élevé (78,4%), suivis des Cambodgiens (76,5%), des Tarnouls (69,9%), des Guatémaltèques (63%) et des Éthiopiens (56,3%). Les femmes (dont seulement 17,7% travaillent) sont aussi moins employées que les hommes (41,9%). Parmi ceux qui travaillent, comme le montre le tableau 6.1, la répartitition occupationnelle indique que les réfugiés se trouvent surtout des emplois d'ouvriers non spécialisés (usines, manufactures), de commis (employés généraux) et de vendeurs. Cependant, on note des différences dans l'occupation selon les groupes.

Tableau 6.1 - Structure occupationnelle selon le groupe

Groupes	Total	Cambod giens	Bulgares	Guatémal tèques	Tamouls	Éthiopiens
	Ų.		***			
Ouvriers	57,5	77,8	31,6	69,0	48,4	53,6
Professionnels	7,5	3,7	15,8	10,3	6,5	3,6
Employés et vendeurs	23,2	7,4	26,4	17,2	25,8	39,3
Techniciens	8,2	7,4	26,3	3,4	9,7	
Affaires et administratio	n 3.7		3,7	-		

Les Cambodgiens en emploi travaillent presque tous comme ouvriers. Tel est le cas aussi des Guatémaltèques, dont 17,2% (sur les 37% qui travaillent) occupent aussi néanmoins des emplois de commis ou vendeurs et 10,3% des emplois professionnels. Les Tamouls et les Éthiopiens se concentrent eux aussi entre les usines ou manufactures et les petits emplois de commis et vendeurs. La répartition est plus diffuse parmi les 21,6% de Bulgares qui travaillent, ces derniers se distribuant sans prédominance marquée entre tous les secteurs d'emploi, avec toutefois un pourcentage de techniciens et de professionnels nettement plus élevé que les autres groupes.

Les femmes diffèrent des hommes dans la répartition professionnelle. Elles sont moins nombreuses comme ouvrières (35,3%) comparativement aux hommes (66,7%) et se retrouvent surtout dans les secteurs d'employées (commis, caissières, femmes de ménage) et de vendeuses (35,3%). Cette répartition professionnelle suggère que les réfugiés se situent à des paliers différents dans le milien du travail, mais que peu ont réussi une percée dans les sphères les plus valorisantes et intéressantes en termes de statut professionnel et de revenu. La répartition socio-professionnelle ne varie pas significativement lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément.

Le très faible niveau d'emploi parmi les répondants des cinq groupes ainsi que le genre de travail qu'ils parviennent à trouver, très majoritairement dans des secteurs où les conditions sont précaires, pénibles et à salaires très bas, prend évidemment sa source première dans l'état du marché du travail au Québec. Il est clair qu'avec le taux de chômage général qui sévit depuis plusieurs années et la tendance du marché du travail à se restreindre de plus en plus, les nouveaux arrivants ont peu d'espace pour se trouver un emploi, qui serait en outre convenable sur le plan des conditions de travail et de salaire, et répondrait à leur formation et/ou à leurs aspirations. L'écart qui existe entre les cinq groupes semble pour sa part relever de facteurs tant subjectifs qu'objectifs, comprenant l'auto-évaluation de chacun quant à ses capacités de travail (compte tenu de sa formation, de son état de santé physique et de son âge), le sens de la dignité personnelle, les obligations financières (dettes et obligations morales), les exigences professionnelles, les priorités de vie, la cohésion et le soutien du réseau social, et jusqu'aux coups de pouce du hasard!

On remarquera immédiatement que nous n'avons pas inclus ici la première variable à laquelle il est habituellement fait référence, c'est-à-dire la connaissance des langues en usage au Québec. Nous ne voulons absolument pas dire que la connaissance des langues n'a pas d'incidence sur l'intégration économique. Nous verrons au contraire, dans le développement du sujet, l'aspect fondamental de cette question. Tout ce que nous disons ici, c'est que la maîtrise de l'anglais et du français n'est pas le facteur selon lequel certains de nos répondants

ont pu se trouver un emploi et d'autres pas. Nous devons souligner ce point à cause de la tendance à penser que les réfugiés se retrouvant plus vite sur le marché du travail sont ceux qui, entre autres, ont une meilleure maîtrise du français ou de l'anglais. À la lumière de l'analyse exposée dans les paragraphes suivants, nous verrons qu'en définitive, dans le cas des groupes étudiés, cette variable a une incidence sur l'accès à certains types d'emplois mais pas sur le fait de travailler ou non. Nous verrons aussi que contrairement à ce qui est souvent pris pour acquis, les personnes arrivant avec un bagage académique et professionnel plus poussé ne sont pas nécessairement celles qui entrent le plus rapidement sur le marché du travail. Dans le sens des résultats d'analyse qui pourraient nous surprendre, nous noterons également d'ores et déjà que le fait d'avoir des enfants ou des dépendants ou non n'intervient pas automatiquement sur la recherche active d'un emploi. Enfin, il apparaît nettement que la durée de séjour au Québec n'est pas en soi une variable déterminante puisque les réfugiés résidant au Québec depuis une dizaine d'années ne sont pas plus en emploi que les nouveaux arrivés. De fait, la situation professionnelle et économique de nos répondants ne s'est guère améliorée sur une séquence de dix ans et même, dans plusieurs cas, elle s'est détériorée.

Si nous voulons réussir à nous situer de façon précise, il est nécessaire, avant d'aller plus loin, de préciser que nous faisons une nette distinction entre "avoir un emploi" et "être intégré économiquement". Pour nous, l'intégration économique ne signifie pas être actif ou non sur le marché du travail. Ce serait à notre sens une approche abusivement étroite, qui ne correspondrait pas du tout, de surcroît, à la définition qu'en donnent les réfugiés et immigrants. Ainsi, nous comprendrons plutôt l'intégration économique comme l'accès à un emploi qui corresponde aux compétences des individus et à leur champ d'intérêt, dans des conditions de travail convenables et avec un salaire leur permettant de vivre décemment, c'està-dire au-dessus du seuil de la pauvreté. Il est évident qu'en adoptant ces critères, nous suggérons du même élan qu'une bonne partie de la population québécoise dite "de souche" n'est pas économiquement intégrée dans son propre pays. Telle est bien notre analyse de la situation, au coeur de laquelle les vagues d'immigrants et de réfugiés se retrouvent parachutés depuis les dernières années.

Comment donc, dans ce contexte difficile, se passe le processus d'intégration économique de nos cinq groupes de répondants? Pourquoi, même après dix ans de séjour, la plupart sont-ils toujours sans emploi? Comment d'autres ont-ils réussi à travailler depuis leur arrivée? Quels sont les obstacles qu'ils ont à surmonter? Quels sont les facteurs qui en poussent certains à accepter n'importe quel genre d'emploi, même dans les pires conditions? Quelles sont les stratégies développées par chacun pour rencontrer ses objectifs? Et quels sont ces objectifs?

En termes d'objectifs, trois grandes "catégories" peuvent être dégagées à partir des propos des répondants. Un premier type d'objectif est d'obtenir un "bon emploi", c'est -à-dire un emploi valorisant, correspondant aux qualifications et/ou à l'expérience antérieure ainsi qu'aux champs d'intérêt de la personne. C'est l'objectif que partagent (sauf exceptions sur lesquelles nous reviendrons plus loin) toutes les personnes qui ont exercé des emplois professionnels dans leur pays d'origine, qui ont une formation académique post-secondaire ou qui étaient inscrites dans un cheminement Cegep (ou l'équivalent) - université - emploi professionnel, au moment où elles ont quitté leur pays. Pour atteindre cet objectif prioritaire, ces personnes auront comme stratégie centrale de retourner aux études pour acquérir les équivalences et diplômes nécessaires ainsi que de perfectionner leur français ou leur anglais lorsqu'elles considèrent en avoir besoin. Trois groupes se révèlent caractéristiques de cette catégorie: les Bulgares, les Guatémaltèques et les Éthiopiens. En ce qui concerne le jumelage études-travail, les comportements diffèrent toutefois entre ces trois groupes ainsi qu'entre les hommes et les femmes.

Les Bulgares disent pour leur part qu'ils ne sont pas prêts à occuper n'importe quel emploi au Québec à leur arrivée. À défaut de trouver un emploi convenant à leurs aspirations et à leurs qualifications, ils choisissent de vivre avec l'assistance financière que leur verse le gouvernement et de concentrer leurs énergies sur des cours qui leur permettront de se requalifier dans leur secteur professionnel par rapport au marché du travail québécois. Ce qui est remarquable parmi les répondants de ce groupe, c'est le très haut degré de confiance qu'ils

expriment quant aux débouchés qu'ils pourront trouver, compte tenu de leur formation et de leur expérience. Cette confiance est frappante si l'on considère la réserve des réfugiés des autres groupes à cet égard ainsi que le portrait réel du marché du travail actuellement. La méconnaissance des réalités de l'Amérique du Nord transparaît on ne peut plus clairement dans l'expression de cette conviction. Il faut aussi comprendre que le phénomène du chômage étant inconnu en Bulgarie, du moins à l'époque où ils y ont vécu, il peut être difficile d'imaginer pour eux d'avoir des difficultés à se trouver un emploi non conforme à leurs qualifications.

"Chez nous, au niveau social, la vie était bien différente. Il n'y avait pratiquement pas de chômage Il y avait du travail pour chacun, un salaire pour pouvoir vivre, et le service médical était gratuit, l'enseignement aussi, même au niveau universitaire. Si vous cherchiez du travail, ça prenait disons au maximum une semaine. Il y avait partout de la place, tout le monde était assuré d'avoir un emploi." (Homme bulgare)

L'optimisme des Bulgares lié à leur méconnaissance de ce qu'implique concrètement vivre dans un système capitaliste est renforcé par le fait d'avoir entendu dire que leur profession (architectes, ingénieurs, etc.), dépourvue de statut privilégié dans leur pays d'origine, jouissait au Québec de prestige et de revenus supérieurs à la moyenne. Ainsi, conscients d'avoir une formation professionnelle bien considérée et qui serait utile à la société québécoise, prêts à offrir leurs compétences et animés d'une vision idéalisée des sociétés nord-américaines, ils ne manifestent pas d'urgence ou d'impatience à entrer sur le marché du travail tant que leur phase préparatoire (mise à jour de leur formation) ne sera pas terminée.

"Je pense que je dois me préparer pour commencer; et je pense que cette préparation est nécessaire à peu près pour tout le monde. Sinon, qu'est-ce que je pourrais faire? Garder des enfants ou laver la vaisselle? Tout le monde peut le faire. Mais à quoi ça sert toute cette expérience, tous ces diplômes, s'ils ne sont pas utilisés?" (Femme bulgare)

"Tout d'abord, je continue d'étudier parce que j'espère que quand j'aurai mon diplôme, ce sera plus facile de trouver du travail dans ma spécialité." (Fernme bulgare)

Cette stratégie peut s'accompagner d'une révision de leurs exigences à long terme. Certains hommes, notamment, avancent qu'une fois leur perfectionnement professionnel terminé, s'ils ne pouvaient trouver un emploi à la mesure de leurs qualifications ils consentiraient à travailler à un échelon professionnel moindre (par exemple technicien en ingénierie au lieu d'ingénieur) ou dans un domaine connexe. Et si les difficultés se poursuivaient, ils se résoudraient finalement à accepter n'importe quel emploi.

"Mon projet est de me trouver un emploi et de passer les cours de perfectionnement. La première chose, l'anglais, et la deuxième, la conception assistée par ordinateur. La troisième chose, c'est la préparation pour les examens de l'Ordre des ingénieurs... Un programme bien chargé! Mais en même temps, je suis depuis un mois et demi en recherche intensive d'emploi. J'ai visité plus de 50 entreprises, établissements, groupes, etc. J'ai fait des demandes à partir de mécanicien, technicien, assembleur, jusqu'à ingénieur. Je cherche aussi dans le domaine du transfert de technologies. J'ai même fait des demandes comme représentant de commerce!" (Homme bulgare)

"Je prends des cours de français et je m'entraîne régulièrement tous les jours [haltérophile professionnel de calibre olympique]. Je pense bien qu'avec le temps, je trouverai un emploi dans ma spécialisation. En attendant, j'aimerais pouvoir travailler, dans n'importe quoi, comme vendeur par exemple." (Homme bulgare)

Les propos des femmes professionnelles bulgares tendent à montrer que ces dernières sont moins flexibles que les hommes par rapport au type d'emploi qu'elles seraient prêtes à accepter. Aucune de nos répondantes de cette catégorie ne s'est cherché un emploi à son arrivée, préférant s'inscrire au plus vite dans des cours de perfectionnement linguistique et professionnel. Leur objectif est d'occuper un emploi à la hauteur de leurs compétences. Si cet objectif s'avérait impossible à rencontrer, la concession qu'elles feraient serait de travailler dans le même champ d'intérêt.

"Si jamais je ne trouve pas de travail comme ingénieure, je pourrais travailler peut-être comme technicienne." (Femme bulgare)

Une longue expérience de travail dans un domaine qui laisse peu de place à une réorientation majeure, et auquel le marché de l'emploi au Québec demeure encore ouvert, incite les individus à adopter la même stratégie centrée sur la mise à jour de leur formation.

C'est la démarche par exemple d'un homme qui a été peintre en bâtiments pendant sept ans et barman pendant 10 ans, mais qui n'a pu se trouver d'emploi faute de maîtriser suffisamment le français et de détenir une formation/expérience "canadienne". Cet homme exprime aussi son très grand malaise de ne pouvoir subvenir convenablement aux besoins de sa famille.

"J'ai fait plusieurs places, surtout pour repeindre des appartements. Là on me disait: nous avons déjà quelqu'un. Ou bien on me demandait si j'avais l'expérience canadienne. Pour travailler comme barman, on me demande toujours les deux langues. J'ai terminé le COFI, je peux me débrouiller en français mais l'anglais... je ne sais pas comment l'apprendre. Ma femme et moi, nous devons suivre des cours de spécialisation pour obtenir les certificats d'ici avant de pouvoir commencer à travailler. C'est le pire pour moi ici, de ne pouvoir rien faire. Je me sens responsable de ma famille et je suis profondément touché parce que je ne peux pas remplir mes devoirs à son égard." (Homme bulgare)

Ceux qui ont une formation dans un domaine reconnu en Bulgarie au même titre que tout autre champ professionnel mais qui n'a pas la même signification au Québec, notamment le domaine des arts, ont une vision plus pragmatique des possibilités très minces de pouvoir continuer d'exercer leur profession et, tel ce répondant artiste-peintre, se disent prêts à faire n'importe quoi dès leur arrivée.

"Je n'ai même pas demandé d'équivalences parce que je ne pense pas qu'ici je pourrai me trouver un emploi comme artiste-peintre. Je ne sais pas trop ce que je pourrais faire, mais j'ai besoin de travailler. Je ferais n'importe quoi. J'ai même gardé des enfants quelquefois depuis mon arrivée." (Homme bulgare)

L'attitude des répondants qui n'avaient pas fait d'études universitaires ou ne les avaient pas complétées, diffère aussi de celle de leurs compatriotes. Les deux femmes qui, parmi nos répondants rencontrés en entrevue, se trouvaient dans cette situation, se sont cherché un emploi dès leur arrivée et ont pris ce qu'elles ont trouvé. L'une était coiffeuse de métier; aujourd'hui elle est employée de maison. L'autre avait fait des études en secrétariat; elle a abouti dans une manufacture. Toutes les deux souhaiteraient bien sûr faire autre chose. La première aimerait retourner dans son domaine mais elle s'accomode néanmoins de son emploi actuel parce qu'elle a noué de bonnes relations avec ses employeurs, parce que son occupation lui évite d'angoisser par rapport à l'obtention de son statut (elle n'avait pas encore

reçu la réponse à sa demande d'asile lors de l'entrevue) et enfin parce que son travail la tient éloignée de son mari avec lequel elle vit de fortes tensions (elle reste à demeure chez son employeur pendant la semaine). La deuxième n'aime pas du tout son emploi qu'elle trouve très pénible physiquement et psychologiquement, et dans lequel elle se sent exploitée. Elle espère pouvoir occuper à plus ou moins long terme un emploi plus valorisant et offrant de meilleures conditions. Elle choisit néanmoins de conserver celui qu'elle a présentement parce qu'elle tient à travailler pour briser son isolement et améliorer ses conditions psychologiques de vie; elle vit en dépression depuis plusieurs années et son travail lui permet d'être en contact avec d'autres personnes, ce qui est essentiel pour elle. Dans les deux cas, nous noterons que les répondantes ne sont pas motivées par le revenu d'emploi puisque ce dernier est très faible (aux environs de 800\$ par mois).

Enfin, lorsque nous parlions plus haut des "coups de pouce du hasard", nous pensions à un répondant qui s'est fait offrir un emploi en lien avec son champ de formation vingt jours après son arrivée, alors qu'il allait chercher non pas du travail mais des renseignements dans un organisme d'aide aux réfugiés. L'histoire ne dit pas s'il a remercié le ciel ou sa bonne fortune mais une chose est certaine: il n'a pas attendu que la chance repasse une deuxième fois!

"Lorsque je suis arrivé, j'ai été logé au YMCA. Le YMCA m'a dirigé vers un organisme communautaire qui accueille les réfugiés. J'y suis allé pour avoir de l'information pour ma demande de statut de réfugié. J'ai rencontré une agente d'accueil, d'origine tchèque. Comme je parle couramment le bulgare, l'anglais et le russe, elle m'a demandé si je voudrais être réceptionniste à leur organisme Ils avaient besoin de quelqu'un comme moi parce qu'il y avait des Bulgares, des Tchèques et des Russes qui arrivaient. J'ai commencé sur un programme Extra [programme du B.S.] et à la fin de ce programme, ils m'ont proposé de rester en permanence, comme agent d'accueil." (Homme bulgare)

Signalons enfin que six des Bulgares rencontrés en entrevue maîtrisent très bien le français ou l'anglais, parfois les deux. Or, un seul détient un emploi alors qu'une des femmes n'ayant qu'une connaissance très minime de l'anglais et du français en a un aussi. Par contre, il est certain que les personnes maîtrisant peu le français ou l'anglais ne peuvent avoir accès à des emplois valorisants, qui leur plaisent et qui sont bien rémunérés.

En résumé, nous constatons que les Bulgares, qui sont pour la plupart des professionnels, ont en général pour priorité de retrouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Leur stratégie à cet effet est de perfectionner leur maîtrise du français et de l'anglais dans un premier temps et, dans un deuxième temps, de suivre des cours de spécialisation professionnelle, prérequis pour rencontrer leurs objectifs. Le processus semble être long et ardu puisque ceux qui avaient la durée de séjour au Québec la plus longue au moment des entrevues (deux ans et demi) en étaient encore à l'étape du perfectionnement des langues.

Les universitaires et professionnels guatémaltèques ont des attentes identiques à celles des Bulgares, c'est-à-dire un emploi intéressant correspondant à leurs qualifications. Leurs stratégies sont toutefois quelque peu différentes, surtout au début de leur séjour. Contrairement aux Bulgares, ils s'empressent en effet dès leur arrivée de se trouver un emploi, de n'importe quel type, à temps plein ou à temps partiel, qui leur permettra d'économiser un peu d'argent pour retourner aux études.

"Pendant les premières années, j'ai travaillé dans des manufactures, à faire toutes sortes de choses. J'ai fait quelques économies, ce qui m'a permis de retourner aux études. Maintenant, j'étudie en administration et je me contente des revenus du Bien-Etre Social. L'important pour moi, c'est de réussir à faire carrière en administration." (Homme guatémaltèque)

Les emplois en question ne leur plaisent aucunement parce que pénibles, mal rémunérés et fort peu valorisants (conciergerie, entretien ménager, plongeurs, etc.). Mais ils s'en contentent parce que ces petits revenus leur permettent néanmoins de poursuivre leurs objectifs. Certains adoptent aussi cette stratégie pour être en mesure de se prévaloir d'un minimum d'expérience sur le marché du travail québécois.

"Avant de retourner aux études, j'ai travaillé environ trois ans (différents petits emplois) parce qu'on m'avait averti qu'on nous demande toujours d'avoir une "expérience canadienne." (Homme guatémaltèque)

Quelques-uns néanmoins, très conscients que la richesse des entreprises canadiennes n'est due qu'à la surexploitation de la main-d'oeuvre, en particulier étrangère, refusent de "collaborer" à ce mécanisme fondé sur l'injustice sociale.

"Aller allonger la liste des travailleurs surexploités au Québec? Non, il n'en est pas question!" (Homme guatémaltèque)

"Nous sommes ici pour faire le travail que les Québécois ne veulent plus faire..." (Homme guatémaltèque)

Vu que leur priorité est de se requalifier au plus vite, ils s'arrangeront pour retourner aux études aussitôt que possible, quitte à se limiter aux revenus des Prêts-Bourses, du Bienêtre social pour ceux qui y ont droit (notamment les femmes monoparentales) et d'aller se chercher quelques dollars de plus avec des petits emplois d'été. En général, cette vie d'étudiant ne leur semble pas facile, surtout qu'ils se retrouvent pendant plusieurs années sous le seuil de la pauvreté. Plusieurs parlent de "dur sacrifice". Mais en même temps, ils sont très conscients des réalités au Québec et savent que c'est le seul moyen de pouvoir échapper à la médiocrité.

"C'est évident que j'aimerais avoir un revenu plus élevé! Mais en même temps je choisis d'étudier parce que travailler dans une manufacture ne m'intéresse pas. Je crois que chacun, en tant qu'être humain, se doit de tenter de réaliser ce qu'il aime." (Homme guatémaltèque)

Dans leurs perspectives d'avenir professionnel, les Guatémaltèques, hommes et femmes, ont presque tous modifié leurs orientations professionnelles pour s'adapter au marché du travail québécois, tout en demeurant fermes quant à la qualité de l'emploi qu'ils recherchent, c'est-à-dire des emplois dans un domaine qui leur plaît et qui leur rapportera plus que le salaire minimum. Ainsi par exemple, une éducatrice s'est tournée vers la décoration ou la pâtisserie; un diplômé en lettres vers les sciences administratives et l'autre vers la restauration, une enseignante vers la traduction, etc.

Les femmes sont cependant moins portées que les hommes à cumuler emplois de fin de semaine ou d'été avec les études. Il faut dire que plusieurs d'entre elles sont mères de famille, parfois monoparentales, ce qui limite quelque peu leurs activités (en ce qui concerne la monoparentalité, toutes les femmes, peu importe le groupe concerné, vivent les mêmes obstacles à un jumelage études-travail).

"Mes enfants sont encore petits et selon nos valeurs, la mère doit toujours être là pour s'occuper de ses enfants." (Femme guatémaltèque)

"Je ne peux pas étudier et travailler en même temps. Il faudrait que je prenne une gardienne et je n'en ai pas les moyens." (Femme guatémaltèque)

Dans le cas des Guatémaltèques comme dans le cas des Bulgares rencontrés en entrevue, les rares personnes qui ont un emploi ne sont pas nécessairement celles qui maîtrisent bien le français ou l'anglais. La tendance est plutôt inverse d'ailleurs. Par contre, ces personnes sont limitées à des emplois précaires, sous-payés et non valorisés.

Les Tamouls, les Cambodgiens et les Éthiopiens présentent la même attitude de base que les Guatémaltèques et saisissent n'importe quelle occasion de travailler dès leur arrivée. On verra ainsi un théologien vendre des pizzas, un physicien coudre des vêtements dans une manufacture, une technicienne en pharmacie tenir la caisse d'un dépanneur, un archéologue-conservateur de musée enseigner sa langue maternelle aux enfants de ses compatriotes, un étudiant en sciences économiques distribuer le courrier à Radio-Canada. Ce qui distingue ces trois groupes des Guatémaltèques, c'est qu'ils continuent de travailler tout en poursuivant leurs études, la question de leur revenu mensuel étant aussi primordiale pour eux, sinon plus, que celle de leur formation.

En ce qui concerne les Éthiopiens, l'importance de poursuivre des études avancées est manifestement au coeur de leurs préoccupations. Cet intérêt correspond à leurs aspirations personnelles mais aussi aux attentes de leur famille qui exerce en ce sens une pression morale sur eux. Les motifs qui les poussent à acquérir une bonne formation professionnelle diffèrent quelque peu toutefois des Bulgares et des Guatémaltèques. La perspective d'une profession

intéressante et valorisante a bien sûr un effet d'attraction sur eux mais plus centrale encore est la question du revenu lié au type d'emploi. Au plan personnel, leurs exigences financières sont pourtant très minimales, parmi les plus faibles sur l'ensemble de tous les groupes. Ce qui prend énormément de place dans leur cas, c'est leur souci pour les membres de leur parenté demeurés en Éthiopie. Ils s'astreindront par conséquent à prendre n'importe quel emploi, parfois deux si nécessaire, tout en poursuivant leurs études, pour être en mesure d'envoyer de l'argent à leur famille et/ou d'en parrainer certains membres, légalement ou financièrement. Cette exigence morale pèse très lourd sur leurs épaules, surtout si l'on considère qu'ils sont globalement très jeunes et que la famille comprend pour eux aussi bien les parents, frères et soeurs, que les oncles, tantes, cousins-cousines et la belle famille. De plus, les emplois qu'ils trouvent sont souvent épuisants et très mal rémunérés (cuisiniers, plongeurs, travaux divers dans des manufactures, vendeurs à temps partiel, etc.).

"Combien de dépendants dans mon pays? C'est difficile à dire parce que j'ai une grosse famille! Ça couvre une trentaine de personnes. Heureusement, je ne suis pas tout seul, chacun fait sa contribution. Il y a aussi mon petit frère et mes petits neveux que je veux faire venir, pour aider la famille. Tous comptent sur moi pour aider, pour subvenir à leurs besoins. Ils se fient sur moi parce que j'ai plus d'études..." (Homme éthiopien)

"Ma famille ne comprendrait pas que je n'étudie pas. Ils s'attendent à ce qu'ici, vous puissiez étudier et améliorer vos conditions de vie. Quand j'ai eu mon statut, je me suis inscrit au collège Vanier où j'étudie toujours, deux jours par semaine. Mais en même temps il faut que je travaille (j'ai deux emplois) pour pouvoir envoyer de l'argent à ma famille et parrainer les jeunes, pour les sortir de là. Le premier dont je me suis occupé vient de se prendre un logement. J'ai un autre cousin que j'ai réussi à retrouver et à faire venir. Il a 17 ans. Il est totalement à ma charge. C'est dur parce que ma vie depuis plus de quatre ans, c'est travailler, travailler, travailler...Je me sens fatigué!" (Homme éthiopien)

Parmi les répondants rencontrés en entrevue, le comportement et les priorités des femmes éthiopiennes sont semblables à ceux de leurs compatriotes masculins. Seuls les jeunes garçons et jeunes filles qui ont des frères ou soeurs aînés auprès d'eux sont un peu épargnés, encouragés par ces derniers (et les travailleurs sociaux, le cas échéant) à se concentrer sur leurs études et à laisser les aînés se charger des besoins de la famille.

"I'habite avec mon grand frère qui a 22 ans et mon petit frère qui est arrivé deux mois avant moi. Lui, il a 17 ans et il va au CEGEP. C'est mon grand frère qui l'a parrainé, alors il n'a droit à aucune aide sociale. Moi j'en reçois un peu mais seulement depuis que j'ai eu mes dix-huit ans, et pas beaucoup à cause de mon âge. Mon petit frère et moi, on aimerait travailler un peu pour aider mon grand frère et envoyer de l'argent à la famille. Mais mon travailleur social et mes frères m'ont conseillé d'étudier, sinon tu peux travailler toute ta vie à 5\$ de l'heure et ce ne sera pas mieux. Mon grand frère a une bourse pour étudier et il travaille le soir et la fin de semaine. Ce qui m'encourage à rester aux études, c'est l'exemple de mes frères. Mon frère, des fois, il revient du travail, il s'en va à l'école, et puis il revient de l'école et repart travailler, jusqu'à quatre heures du matin. Tu sais, il faut être vraiment très courageux pour travailler et étudier en même temps." (Femme éthiopienne)

Les préoccupations des Éthiopiens par rapport au bien-être de leur famille demeurée dans leur pays d'origine nous conduit à la deuxième "catégorie" d'objectifs qui influence le mode d'intégration économique de nos répondants. Nous parlons ici de l'objectif "revenus", particulièrement caractéristique des Tamouls. L'un d'entre eux confirme l'aspect primordial du revenu pour ses compatriotes en expliquant l'importance du niveau de classe sociale pour eux. À ce propos, nous ne devons pas oublier que le système de castes et de "mariages arrangés" avec dot est encore très prégnant au sein de cette population.

"La plupart des Tamouls qui viennent de la classe moyenne sont relégués dans une position de classe inférieure quand ils arrivent ici. Quand ils sont ainsi déclassés, ils doivent néanmoins maintenir leur position de classe. Et s'ils veulent regagner leur situation antérieure, avec les privilèges qu'ils avaient, alors ils doivent faire de l'argent par tous les moyens possibles. Ainsi, leur priorité est de faire de l'argent, pour conserver la même situation de classe moyenne qu'ils avaient au Shri Lanka." (Homme tamoul)

Tout comme les Éthiopiens, les répondants tamouls manifestent une responsabilisation importante par rapport aux membres de leur parenté et à leurs compatriotes demeurés au Shri Lanka. Il faut préciser que plusieurs ont laissé derrière eux soit leur conjoint, soit leurs enfants, soit les deux. D'autres ont de la famille dans des camps de réfugiés dont ils veulent les sortir. D'autres encore, comme un ancien prêtre actif dans Amnistie internationale, tient à envoyer régulièrement de l'argent à des organismes humanitaires qui viennent en aide aux Tamouls les plus démunis.

"Je travaille de 65 à 70 heures par semaine à l'emballage dans une manufacture et de 10 à 20 heures dans une fabrique de gants. Ça me donne en tout 1 300\$ par mois. J'ai besoin de cet argent pour en envoyer à ma famille. Ils sont actuellement dans un camp de réfugiés parce que tout a été détruit. J'ai aussi besoin de beaucoup d'argent parce que je veux les faire venir ici." (Homme tamoul)

"Mon épouse, mes 3 enfants et ma soeur sont au Sri Lanka. Je leur envoie de l'argent et j'économise pour les parrainer." (Homme tamoul)

Ceux qui n'ont pas de dépendants à l'extérieur ont pour priorité, tel que mentionné plus haut, d'augmenter leur revenu pour améliorer leurs conditions de vie. Ils se cherchent donc rapidement n'importe quel emploi et travaillent de longues heures tout en reprenant des cours de formation linguistique et professionnelle qui leur permettront d'améliorer à la fois le genre de travail auquel ils peuvent avoir accès et leurs conditions salariales. Ceux qui ne sont pas satisfaits du genre d'emploi qu'ils occupent et souhaitent en changer inscrivent donc leurs démarches ou projets dans une perspective de moyen à long terme, l'idée d'établir un commerce revenant assez fréquemment.

"J'ai d'abord travaillé comme plongeur pendant 2 ans puis comme cuisinier. Maintenant, je fais de la maintenance dans un magasin de vêtements. Mon épouse travaille dans une manufacture. À plus ou moins long terme, j'aimerais mettre sur pied un petit commerce." (Homme tamoul)

"J'ai travaillé comme caissière dans un supermarché pendant un an et demi. Maintenant, je travaille à temps plein dans une pharmacie, à la tenue des livres, et je suis caissière un jour par semaine dans un Provigo. Mon mari et moi, nous avons beaucoup travaillé pendant cinq ans, mais finalement nous avons réussi à acheter le magasin Provigo. Il est à nous depuis un mois et demi. Je suis aussi des cours de bureautique, de taxation et de littérature anglaise. Je voudrais faire de la tenue de livres dans une bonne compagnie, où je serais mieux payée." (Femme tamoule)

À l'instar des femmes Bulgares et Guatémaltèques, les femmes tamoules expriment un niveau d'exigence plus élevé que celui des hommes, dans le sens où elles sont moins prêtes à faire des concessions quant à une réorientation professionnelle. Elles n'hésitent certes pas à prendre n'importe quel emploi pour subvenir aux besoins de leur famille tant que leur

conjoint n'est pas en mesure de le faire, mais leur objectif est de reprendre aussitôt que possible une formation qui leur donnera accès à des emplois qui les intéressent.

"Actuellement, mon mari et moi nous nous cherchons du travail. Comme moi, il est prêt à prendre n'importe quoi en attendant. Nous ne sommes pas habitués à ne rien faire et le bien-être social, c'est trop difficile financièrement. Moi, j'ai travaillé dans 6 manufactures. En même temps, j'ai suivi des cours à l'université pour perfectionner mon anglais et je suis actuellement des cours de français à l'Association tamoule pour compléter le COFI. Je vise à me trouver un bon emploi dans mon métier de secrétaire." (Femme tamoule)

Certaines, plutôt que de mettre l'accent sur le revenu comme leurs compatriotes masculins célibataires, ont tendance à s'engager immédiatement dans un processus de perfectionnement professionnel.

"Actuellement, je ne travaille pas. Je suis des cours de perfectionnement en anglais et en français pour pouvoir reprendre mon métier d'infirmière. En effet, quand je me suis présentée dans les hôpitaux, on m'a dit qu'on ne pouvait pas me prendre parce que je ne parlais pas assez bien ces deux langues, mais on m'a proposé d'y travailler comme bénévole." (Femme tamoule)

Le contenu des entrevues effectuées auprès des répondants tamouls tend à montrer qu'à leur arrivée, un bon nombre bénéficient de la présence d'un réseau d'informations et de soutien très étendu et très actif, en aucune mesure comparable à celui qui entoure les autres groupes. À ce propos, nous nous permettons de rapporter une petite anecdote qui nous a amusés et ne risquera pas de nuire à qui que ce soit. Au contraire, elle aidera le lecteur à comprendre ce que signifie un réseau "tricoté serré" et efficace.

Nous avons essayé d'élucider quelle était la composition principale du réseau de soutien des nouveaux arrivants tamouls, au sein de leur communauté, selon les points de repère habituels: parenté, amis, connaissances, références. Nous avons seulement réussi à impatienter nos interlocuteurs devant notre manque de rapidité à comprendre des liens pourtant si simples et évidents pour eux... et à y perdre notre latin. Pour leur part, certains ont renoncé à nous expliquer que le cousin qui les avait aidés à trouver tel emploi était bien

sûr l'ami qui les avait dépannés financièrement ou que l'ami de leur ami était leur oncle qui leur avait trouvé leur deuxième emploi. De notre côté, nous avons résolu de nous limiter à faire préciser si nous parlions toujours de la même personne ou de personnes différentes, afin d'évaluer l'étendue réelle du réseau de soutien. En conclusion, il apparaît que ce réseau est effectivement dense et efficace. Pour être plus précis, il conviendrait de parler de plusieurs réseaux, structurés selon le lieu spécifique de provenance, les allégeances politiques à tel ou tel groupe, les allégeances religieuses, et l'appartenance familiale (dans le sens de famille élargie). En général, c'est grâce à ces réseaux de compatriotes qu'ils trouvent leurs emplois, souvent dans des entreprises ou des commerces où travaillent d'autres Tamouls ou bien dont les propriétaires ou gérants sont des Tamouls. Dans le dernier cas, les emplois peuvent être fastidieux et fatigants mais les répondants nous disent qu'ils en sont satisfaits parce qu'ils gagnent plus que le salaire minimum.

L'opportunité de travailler avec des compatriotes, donc dans un milieu où d'une part il ne leur est pas nécessaire de bien parler le français ou l'anglais et où, d'autre part, le choc de l'adaptation à un nouveau pays est adouci par le fait d'être entourés de gens de leur pays, pourrait constituer un facteur encourageant les Tamouls à occuper des emplois qui ne sont pas toujours à la mesure de leurs attentes. Il semble bien toutefois que la volonté de travailler pour répondre à leurs besoins économiques soit le premier incitatif pour eux, surtout si l'on considère que beaucoup se retrouvent malgré tout dans des milieux de travail en dehors du réseau tamoul. Dans ces cas, les répondants parlent alors de conditions difficiles, précaires, de surexploitation des immigrants et, parfois, de racisme.

"J'ai été mis à pied de mon dernier emploi. J'avais de gros problèmes avec mon patron. Il était très raciste." (Homme tamoul)

"C'était partout un travail très fatigant, au salaire minimum, dans des endroits où les employés sont tous des immigrants et où on nous met à pied sans préavis. Souvent il y a du racisme, soit de la part du patron, soit des contremaîtres, quelquefois aussi entre employés." (Femme tamoule)

Une autre dimension ressort aussi de façon récurrente parmi les répondants tamouls, celle de leur dignité personnelle. Presque toutes les personnes rencontrées en entrevue expriment, d'une façon ou d'une autre, qu'il était impensable pour elles de rester bénéficiaires du Bien-être social. Deux femmes nous ont même mentionné que leur conjoint, sans emploi au moment de l'entrevue malgré de multiples démarches, avaient refusé de faire une demande d'aide sociale. Dans un des cas, la situation était dramatique parce que l'épouse avait elle aussi perdu son emploi et le montant d'aide sociale qu'elle recevait avait été diminué du fait qu'elle était mariée. Avec 3 enfants, en incluant les allocations familiales, cette famille disposait de 740\$ par mois environ pour couvrir tous ses besoins.

Pour ce qui est de notre cinquième groupe, les Cambodgiens, certains de ceux qui ont acquis une formation professionnelle dans leur pays ou qui sont arrivés au niveau universitaire ont comme projet central de pouvoir reconquérir une place intéressante sur le marché du travail québécois. Toutes leurs énergies seront donc principalement centrées sur leur formation. Nous remarquons toutefois que seuls les plus jeunes célibataires adoptent cette stratégie. Sur notre groupe de dix répondants rencontrés en entrevue, il s'agit de deux personnes seulement, un homme et une femme. Le premier a néanmoins travaillé un certain temps avant de reprendre ses cours au CEGEP et la deuxième est passée par le circuit des cours et stages offerts par Emploi et Immigration puis par le Bien-être social.

"Deux à trois mois après mon arrivée, j'ai suivi des cours en bureautique au CEGEP de Rosemont pendant trois mois (cours payés par l'immigration). Après, comme j'étais sur le bien-être social, j'ai été inscrite dans un programme de stages. Le premier a duré 6 mois. Comme la compagnie a fait faillite, on m'a envoyée dans un deuxième lieu de stage. C'était dans un bureau d'architectes. C'était bien mais après la fin du contrat avec le B.S., ils ne m'ont pas gardée. Les stages, ça ne me donne pas d'emploi permanent. " (Femme cambodgienne)

Les autres Cambodgiens entrent dans la troisième catégorie que nous pouvons appeler celle de la survie. Pour diverses raisons, ils n'ont, sauf exceptions, aucun espoir de se trouver un emploi intéressant et prennent donc tout emploi qu'ils sont en mesure d'assumer, même si ce sont des emplois temporaires ou exigeants physiquement, quitte à en changer

lorsqu'ils sont épuisés. Se retrouver dépendants de l'aide sociale semble en effet être pour eux, comme pour les Tamouls, un point de déshonneur qu'ils ne sont pas prêts à accepter de si tôt, à moins de se trouver dans une situation telle que toute possibilité de travail leur soit fermée. Malheureusement, tel est le cas de la grande majorité. Rares sont en effet les répondants qui ont réussi à se trouver un emploi stable, quand ils en ont trouvé; ils se retrouvent donc régulièrement dans le cercle vicieux du petit emploi - qui ne leur donne pas toujours droit à l'assurance-chômage - , suivi d'une période plus ou moins longue d'aide sociale. Il faut dire qu'entre eux et le marché du travail se dressent plusieurs obstacles: question d'âge, problèmes de santé, absence de formation, problèmes de connaissance des machineries et techniques au Canada, problèmes de langue et présence des enfants qui empêche l'acquisition d'une meilleure formation, linguistique et professionnelle.

"Mon mari aimerait bien suivre des cours mais nous avons beaucoup d'enfants. Il faut penser à la famille d'abord. Alors, il essaie de travailler chaque fois que c'est possible. Moi, je suis allée seulement deux ans à l'école chinoise et j'aurais au moins besoin de prendre quelques cours de français en plus du COFI pour pouvoir travailler dans la couture. Mais je ne peux pas à cause des enfants. Il faudrait que je les fasse garder parce que mon mari travaille dans une épicerie chinoise pour compléter son chômage. Mais je n'ai pas assez d'argent pour les faire garder." (Femme cambodgienne)

"Je n'ai même pas cherché à obtenir des équivalences parce que je ne peux pas vraiment travailler à l'extérieur. D'abord, il y a les enfants qui sont encore petits. Et puis j'ai de l'asthme, je prends des médicaments et ma mémoire n'est pas très bonne pour suivre des cours. Je suis trop vieille aussi pour retourner étudier et travailler." (Femme cambodgienne)

"Quand je suis arrivé ici au début, j'ai travaillé comme charpentier. Mais je n'avais pas d'expérience avec la machinerie. Au bout de 4 mois, le patron m'a mis à pied. Je cherche un emploi et je prends des cours de français depuis un an parce qu'ici, quand on ne parle pas bien français, c'est difficile de se trouver du travail. Je ne peux pas non plus faire des choses comme la cueillette des fraises ou des concombres parce que j'ai des problèmes avec mes jambes." (Homme cambodgien)

Nous remarquons que l'identification de leurs limites a tendance à décourager les Cambodgiens de se "recycler" pour se donner de meilleures chances d'emploi. Nous notons d'ailleurs que de façon générale, ils ont une tendance à accepter la situation et à essayer de

s'arranger avec ce qui leur est donné. Le pessimisme des réfugiés est souvent souligné dans le contenu des entrevues en raison des difficultés à obtenir une information juste et précise quant à ce qui les attend d'une part et d'autre part, en raison des difficultés à trouver du travail et faire face à la déqualification professionnelle. Par ailleurs, les propos de certains agents d'immigration qui procèdent à la sélection et à la préparation des réfugiés dans les camps, et de certains agents gouvernementaux chargés d'orienter les nouveaux arrivants, ne contribuent guère à stimuler les efforts de réfugiés qui auraient le potentiel pour se requalifier au Québec. Plusieurs témoignent d'avoir reçu le message qu'il leur faudrait accepter "n'importe quoi":

"Quand je suis arrivée au Québec, je me disais que je pourrais peut-être travailler comme vendeuse dans une pharmacie et que je pourrais reprendre mes études. Mais on m'a dit à l'immigration qu'il fallait que je me débrouille pour me trouver un emploi tout de suite, que je ne pouvais pas continuer mes études en pharmacie parce que ce serait trop long. C'est pour ça que j'ai pris des cours en bureautique et que j'ai fait tous ces stages où m'a envoyée le B.S. Mais ça fait deux ans que je suis ici et je suis toujours sur le B.S. et je ne sais pas quand je vais finir par avoir un emploi stable!" (Femme cambodgienne)

"Dans les camps de réfugiés, on nous a prévenus qu'ici on ne pourrait pas faire ce que l'on souhaiterait, qu'il faudrait se contenter de prendre ce qu'on nous donne." (Femme cambodgienne)

Ce genre de discours est accueilli sans trop de réactions parce que, nous explique le premier de ces deux répondants, il s'adresse à des gens qui ont déjà accumulé tant d'années de souffrance et de misère que rien, à leur avis, ne peut dépasser ce qu'ils ont déjà vécu:

"On a déjà vécu des années de misère dans les camps... Alors, n'importe quoi, c'est toujours mieux. On prend ce qui passe. Ici, de toute façon, on ne nous laisse pas travailler et on ne reconnaît pas nos diplômes." (Homme cambodgien)

Des participants au groupe de discussion ont également précisé que le peu de manifestation de désaccord des Cambodgiens face aux personnes en situation d'autorité et donc, l'acceptation d'un certain nombre de conditions qui leur sont imposées sur le marché du travail, sont liés à leur expérience du génocide et des pouvoirs abusifs des "chefs militaires" qui avaient le droit de massacrer impunément quiconque n'avait pas l'heur de leur plaire.

Compte tenu de cette multiplicité de limites et obstacles que rencontrent les Cambodgiens pour s'insérer sur le marché du travail, leur priorité et leur espoir se traduit en une expression unanime chez tous ceux qui ont charge de famille: "se sacrifier pour les enfants." C'est dans ce "sacrifice pour les enfants" que les Cambodgiens retrouvent leur dignité, valeur très importante pour eux comme pour les Tamouls.

Si nous résumons la situation sur la structure occupationnelle des cinq groupes étudiés, reflet de leur insertion économique au Québec, nous voyons que le tableau, quoique diversifié, n'est pas des plus radieux. Ceux qui ont une formation académique et professionnelle poussée sont exclus pendant plusieurs années du marché de l'emploi à cause de la non-reconnaisance de leurs qualifications et de leur maîtrise insuffisante du français et de l'anglais. Les exigences des corporations professionnelles mettent également un frein à leurs possibilités d'emploi. Désireux de pouvoir exercer un emploi à la mesure de leurs compétences, ils s'inscrivent dans une démarche de requalification qu'ils espèrent de court terme mais qui, si nous considérons où en est rendu le plus ancien groupe (Guatémaltèques), peut ne pas avoir abouti au bout de dix ans de séjour.

Ceux qui ont peu ou pas du tout de formation se retrouvent piégés dans des secteurs d'emploi où l'on embauche essentiellement des immigrants, secteurs où les conditions de travail sont souvent déplorables: travaux fatigants, non-valorisés, salaires très bas, mises à pied fréquentes, attitudes racistes et surexploitatrices des employeurs, discrimination raciale entre employés, etc. Si de plus ils ne parlent que très peu le français et l'anglais, ou s'ils ont des problèmes de santé, il leur devient pratiquement impossible de s'insérer dans quelque secteur d'emploi que ce soit, à moins de pouvoir être embauchés par des compatriotes. La présence d'un réseau d'entraide, qui leur permettra d'effectuer un travail avec des compatriotes, devient alors la bouée de secours fondamentale à leur survie.

Sauf exceptions, la tendance se dégageant des cinq groupes montre que les réfugiés risquent de vivre au Québec dans des conditions économiques difficiles pendant plusieurs années, à moins qu'ils ne s'épuisent en cumulant plusieurs emplois pour répondre à leurs besoins personnels et à ceux de leur famille. Les témoignages recueillis mettent en lumière que cette situation porte profondément atteinte à leur estime de soi et à leur dignité, en tant qu'individus et en tant que pères et mères de famille ou soutien familial. Ces témoignages soulignent également l'incurie et l'attitude déplorable de trop d'agents d'immigration, à l'extérieur comme à l'intérieur du Québec, qui renseignent très inadéquatement les réfugiés sur les démarches à mettre en oeuvre pour se trouver des emplois acceptables, et vont même les inciter à se laisser gentiment exploiter. Le gouvernement du Québec lui-même est fortement mis en cause, par son silence et sa non-intervention complice sur ce phénomène aussi vieux que les débuts de l'industrialisation du pays, la prolifération d'entreprises s'enrichissant de l'exploitation des immigrants et réfugiés. Enfin, la structure et le fonctionnement des services gouvernementaux pour nouveaux arrivants, du ministère de l'emploi et de l'immigration et du système d'aide sociale, l'étanchéité entre les ministères et services, la rigidité des normes internes à chacun et leur manque d'adéquation aux réalités du marché du travail et des besoins des réfugiés créent en soi des obstacles difficiles à surmonter. Le cheminement de notre ingénieur bulgare est assez édifiant à ce sujet. Nous nous excusons d'une citation un peu longue, qui reprend certains extraits déjà apportés dans les pages précédentes, mais revoir l'histoire de sa démarche n'est pas inutile pour comprendre l'enchaînement des problèmes auxquels se buttent les nouveaux arrivants:

"D'abord, quand j'étais en France, les représentants du ministère de l'immigration du Québec m'ont dit que le pourcentage de chômage ici n'était que de 3%. Mais en arrivant ici... Mon Dieu!.. J'ai vu que c'était aux environs de 13%. [...] À partir des revues touristiques que j'ai trouvé en France, j'avais décidé de venir m'installer à Sherbrooke parce que je trouvais que l'Estrie était une belle région et on m'avait dit que les possibilités d'emploi étaient à peu près pareilles partout. J'ai découvert, voici deux semaines, qu'il existe des statistiques par région et par emploi. Pourquoi ne nous les donne-t-on pas en arrivant, au bureau d'immigration? Ça nous aiderait à nous orienter beaucoup mieux et à choisir plus adéquatement où nous installer. En plus, personne ne nous a expliqué comment faire pour demander des prestations d'aide sociale.

En France, on m'avait donné une adresse mais elle n'était plus bonne. Je suis retourné au bureau d'immigration à Sherbrooke. Là, ils m'ont donné l'adresse de Caritas Canada. Caritas m'a donné l'adresse du COFI et celle d'un organisme d'aide aux réfugiés. C'est le COFI qui m'a donné l'adresse du bureau d'aide sociale. [...]

Pour mes équivalences, on m'a demandé d'envoyer mes diplômes à l'Ordre des Ingénieurs, ce que j'ai fait. L'Ordre me demande de repasser cinq examens, dont un de français. Il faut aussi que je maîtrise mieux l'anglais mais je dois payer les cours et je n'en ai pas les moyens. [...]

Pour adapter ma formation au marché du travail du Québec, j'ai fait des recherches par rapport aux cours qui me seraient utiles. J'en ai trouvé au Centre d'emploi du Canada mais je ne suis pas admissible parce que je ne suis pas chômeur mais bénéficiaire de l'aide sociale. Au bureau de l'aide sociale, les cours dans mon métier sont de niveau élémentaire, ce qui ne me sert à rien. Par contre, ils offraient un cours d'opérateur de machines-outils avec des programmes numériques, quelque chose de très moderne, de pointe. Ce cours m'aurait été utile pour me recycler, m'adapter au marché du travail ici. J'ai tout de suite demandé à m'inscrire. Ils m'ont répondu que je ne pouvais pas parce que j'avais une formation professionnelle de trop haut niveau. C'est vraiment un cercle vicieux!" (Homme bulgare)

L'autre cercle tout aussi vicieux qu'utilisent régulièrement les employeurs pour refuser d'embaucher les immigrants et réfugiés est la fameuse "expérience canadienne". Dans certains types d'emploi, la connaissance des structures, lois, modalités d'exécution ou de fonctionnement spécifiques au Québec sont effectivement nécessaires. Les nouveaux arrivants sont les premiers à en avoir conscience et c'est pourquoi ils sont prêts à suivre une formation pertinente. Mais cet argument ne devient-il pas douteux et abusif lorsqu'il s'agit de poser des vis, peindre un logement ou servir une bière à une terrasse de café?

Enfin, nous devons encore une fois souligner le problème que pose l'apprentissage des langues. Si nous résumons les principales critiques exprimées par les répondants, ce problème comporterait trois volets: la qualité et la durée des cours offerts dans les COFI; l'accès à l'apprentissage du français pour tous les nouveaux arrivants, y compris les anglophones, afin qu'ils puissent s'intégrer socialement et économiquement au Québec; enfin, la cohérence entre les politiques de francisation et les politiques d'intégration

économique, ce dernier volet se rapportant spécifiquement au fait que, en bien des lieux au Québec, tout particulièrement à Montréal, l'accès aux études et à l'emploi exige la plupart du temps d'être bilingue français-anglais.

REVENUS

Le revenu familial mensuel se répartit ainsi sur l'ensemble du continuum: pour 31,8% il était de moins de 799\$ par mois, pour 21,4% de 800 à 999\$, pour 29,9% de 1000 à 1499\$ et pour 16,9% de 1500\$ et plus. Les groupes varient significativement dans le niveau de revenu familial, dépendamment du statut marital d'ensemble et du nombre moyen d'enfants: 64,7% des Cambodgiens reçoivent 1000\$ et plus. Ils sont suivis par les Bulgares et les Guatémaltèques. Les Tamouls et les Éthiopiens sont ceux qui ont le revenu le plus faible. Les femmes ont un revenu familial plus élevé que celui des hommes: 1 000\$ et plus pour 74,9% des femmes contre 61,8% des hommes.

Les différences se maintiennent lorsque l'on compare les hommes et les femmes des divers groupes séparément. Ainsi, parmi les hommes, les revenus dans la catégorie 0-799\$ se retrouvent surtout parmi les Éthiopiens (72%). Le pourcentage le plus faible est présent parmi les Cambodgiens. Dans la seconde catégorie (800 à 999\$), on note aux deux extrêmes les Tamouls (24,4%) et les Bulgares (20%); dans la troisième (1000 à 1499\$) on peut distinguer les Cambodgiens (51,9%) et les Éthiopiens (18%). Pour la dernière catégorie (1500\$ et plus) les Guatémaltèques (27,8%) et les Éthiopiens (4%) forment les deux extrêmes. Parmi les femmes, dans la première catégorie, on retrouve les Éthiopiennes (61,9%) et les Bulgares (14%); dans la seconde, les Guatémaltèques (44,7%) et les Cambodgiennes (17,9%); dans la troisième, les Cambodgiennes (47,8%) et les Éthiopiennes (9,5%), tandis que pour la quatrième, les Guatémaltèques sont les plus nombreuses (26,3%) et les Éthiopiennes le moins (0%).

Ces niveaux de revenu concordent avec le portrait que nous connaissons déjà de nos cinq groupes de réfugiés: nous savons que 70% n'avaient pas d'emploi au moment où nous avons procédé à l'enquête; on peut supposer que la grande majorité vivait de l'aide sociale. Ces résultats indiquent également que parmi les personnes qui occupent des emplois, reçoivent des prestations de chômage ou des prêts-bourses, plusieurs auraient un revenu s'approchant de celui de l'aide sociale. La structure occupationnelle des cinq groupes, avec sa très forte concentration de travailleurs non spécialisés confinés dans des emplois sous-payés, explique cette absence d'une différence qui serait significative. Seuls ceux qui maîtrisent mieux le français et/ou l'anglais ont accès à des emplois mieux rémunérés. Enfin, le revenu moyen plus faible des Éthiopiens reflète à nouveau la composition de ce groupe où l'on retrouve un grand nombre de très jeunes célibataires vivant de l'aide sociale. Les détails apportés par les entrevues nous permettront de nous faire une idée plus concrète des conditions financières dans lesquelles nous disent vivre nos participants.

D'après leurs déclarations, les revenus des répondants seraient bien en-deça du seuil de la pauvreté, qu'ils aient un emploi ou non. Entre les Prêts-Bourses pour ceux qui étudient (incluant leur travail à temps partiel ou d'été) et le B.S. des sans-emploi, ces revenus s'échelonneraient de 600\$ à 800\$ par mois pour une personne, de 850\$ à 975\$ pour deux, de 1000\$ à 1300\$ pour trois, de 1 100\$ à 1 600\$ pour quatre, de 750\$ à 1 200\$ pour cinq (l'écart énorme venant de trois familles dont le père n'a pas voulu demander de B.S), et à 1 300\$ pour une famille de six personnes. On voit que les familles de quatre personnes et plus ont des revenus particulièrement faibles puisque le montant excède de peu ou pas du tout les revenus d'une famille de trois personnes. Nous avons cinq familles cambodgiennes dans ce cas (dont 2 de six personnes), deux tamoules, deux bulgares et une guatémaltèque.

Par rapport à la moyenne des répondants consultés par questionnaire, ceux rencontrés en entrevue semblent un peu plus favorisés, si l'on peut utiliser ce terme dans les conditions précaires dont nous parlons, puisque les personnes qui travaillent à temps plein font généralement état de revenus nettement plus élevés que les autres (mais toujours au-dessous

ou à la limite du seuil de la pauvreté): de 1 100 \$ à 1 300 \$ pour une personne; de 1 400 \$ à 1 600\$ pour deux; 1 000 \$ pour trois; de 1 800 à 2 000 \$ pour quatre; et 1 850 \$ pour cinq. Pour parvenir à ces montants, la grande majorité des répondants qui travaillent doivent cumuler deux emplois ou avoir un conjoint, une conjointe qui détient également un emploi. Ceci nous renvoie une fois de plus au fait que les emplois occupés par les réfugiés sont parmi les moins bien rémunérés. Nous en avons vu de nombreux exemples dans les pages précédentes.

Comment ces personnes font-elles face à leurs besoins avec de tels revenus? Les personnes dont le revenu familial vient de l'aide sociale ou des Prêts et Bourses, ou qui ont un revenu équivalent à ces montants, rapportent unanimement manquer d'à peu près tout, notamment des éléments de base, nourriture et vêtements, mais avoir néanmoins appris à se débrouiller avec ce dont elles disposent puisqu'elles ne peuvent rien y changer, du moins pour le moment. La réflexion de deux personnes, un Cambodgien et une Bulgare, illustre la philosophie qu'ont développée la majorité des répondants à cet égard:

"Pour mes quatre enfants, ma femme et moi, je reçois à peu près 1 100\$ par mois. Quand je suivais des cours, je recevais un peu plus, 1 228\$ par mois. C'est sûr que ce n'est pas assez! Nous n'avons pas suffisamment de vêtements, de nourriture.. Mais si on ne nous donne que ça, il faut vivre avec. C'est à nous de nous débrouiller, faire un budget..." (Femme cambodgienne)

"J'ai 840\$ par mois de B.S. pour moi et mon enfant. C'est sûr que je ne peux pas me permettre de folies. Mais comme le dit un proverbe bulgare: "chacun doit s'allonger selon le tapis qu'il a." (Femme bulgare)

Les répondants qui ont des revenus d'emploi se disent satisfaits de leur salaire dans la mesure où ils arrivent à répondre à leurs besoins, à ceux de leur famille, de leur parenté à l'étranger le cas échéant et à mettre de l'argent de côté s'ils envisagent de parrainer certaines personnes. Les Cambodgiens, les Tamouls et les Éthiopiens font preuve à cet égard de besoins personnels particulièrement peu élevés et d'une remarquable débrouillardise puisque, à revenus équivalents à ceux des Bulgares et des Guatémaltèques, ils arrivent à entretenir de plus grandes familles, soutenir plusieurs personnes à l'étranger et faire des économies pour

parrainer des membres de leur parenté. Ceux qui ont été parrainés par le gouvernement (après sélection dans les camps de réfugiés) et qui sont d'arrivée récente doivent également rembourser au ministère de l'immigration le montant des billets d'avion que ce dernier leur a avancé pour les faire venir jusqu'au Canada (3 000\$ par personne dans le cas des Cambodgiens). Évidemment, les conditions de vie des répondants sont en général très modestes: petits logements, ameublement minimal de seconde main fourni par l'entourage ou des organismes d'aide aux réfugiés, vêtements et nourriture insuffisants, etc.

"Mes deux frères et moi, nous partageons ce trois et demi. On ne sort pas, on ne prend même pas un café dehors... La dernière fois, mon médecin m'a dit: "il faut que tu te nourrisses mieux". Il trouvait que j'étais très faible. Il m'a demandé de manger des viandes, des oeufs, tout ça... Je ne peux pas me l'acheter! Il faut que je fasse attention! Si j'avais un peu plus d'argent, peut-être que je pourrais faire quelques exceptions, acheter certaines choses pour mieux me nourrir...(Femme éthiopienne)

"Je reçois 700\$ par mois du B.S. Ce n'est définitivmeent pas suffisant pour vivre convenablement. Ça limite énormément. Je m'arrange plus ou moins avec ça, mais juste pour faire face minimalement aux premières nécessités." (Homme guatémaltèque)

"Il reçoit 998\$ par mois. Avec ça, il doit subvenir aux besoins de ses deux filles. Elles ne travaillent pas parce qu'elles vont à l'école. Sa fille de 16 ans est en classe d'accueil et celle de 18 ans en secondaire 3. Ils manquent de tout. Tout ce qu'ils ont leur vient de l'Eglise et ils n'arrivent pas à vivre convenablement." (Homme cambodgien)

De fait, lorsque nous leur avons demandé par questionnaire si leurs revenus couvraient leurs dépenses, près de la moitié des répondants concernés ont répondu que non. Plus précisément, 8,6% d'entre eux seulement estiment que leur revenu réussit tout à fait à couvrir leurs dépenses; 42,5% répondent moyennement et 48,9% peu ou pas du tout. Les Cambodgiens et les Éthiopiens considèrent leurs revenus comme les plus insuffisants par rapport aux dépenses, alors que les Tamouls se disent plus satisfaits. Des différences apparaissent lorsque l'on considère les sexes séparément. Les hommes Tamouls sont les plus positifs à cet égard et ils diffèrent en ce sens de tous les groupes, sauf des Guatémaltèques. Parmi les femmes, la situation est plus complexe puisque les réponses des femmes

cambodgiennes, les plus négatives, se démarquent de tous les autres groupes. Les Tamoules, les plus positives, ne diffèrent à cet égard que des Guatémaltèques. Pour l'ensemble de l'échantillon, les femmes se montrent plus enclines que les hommes à considérer leurs revenus insuffisants pour couvrir leurs dépenses.

Compte tenu des difficultés qu'ils éprouvent, la majorité des répondants expriment la nécessité impérative d'un revenu supérieur. Leurs attentes à cet égard montrent qu'ils ont en général acquis une connaissance réaliste des coûts de la vie au Québec mais que leurs exigences demeurent très modestes. Ces attentes correspondent en effet au revenu nécessaire pour vivre de façon minimalement convenable: logement adéquat, nourriture suffisante et équilibrée, possibilité de se vêtir adéquatement et quelques loisirs.

Paradoxalement, le niveau des attentes en termes de revenu diminue au fur et à mesure que la famille est plus grande: les familles de 3, 4, 5 et 6 personnes ont exactement les mêmes attentes que les familles comprenant deux personnes, soit entre 1 500 \$ et 2 000 \$. En ce qui concerne les familles de 5 et 6 personnes (familles tamoules et cambodgiennes), leurs attentes plus que modestes dénotent soit un manque de réalisme soit des habitudes de vie extrêmement minimales. De façon globale d'ailleurs, ces deux groupes, ainsi que les Éthiopiens, expriment des exigences financières sensiblement moins élevées que les Bulgares et les Guatémaltèques. Par exemple là où les Bulgares diront avoir besoin de 1 500 \$ à 1 600 \$ pour deux personnes, et les Guatémaltèques de 1 500 \$ à 2 000 \$, les Tamouls et les Éthiopiens parleront de 1 200 \$ à 1 300 \$. Pour quatre personnes, une famille guatémaltèque aura besoin de 1 500 \$ à 2 000 \$, alors qu'une famille tamoule ou une famille cambodgienne de cinq ou six personnes dira, comme nous l'avons vu plus haut, avoir besoin de 1 500 \$ à 2 000 \$.

Quels besoins voudraient concrètement couvrir les répondants s'ils avaient un peu plus d'argent? Leurs attentes matérielles traduisent à vrai dire leurs préoccupations minimales de survie:

"Si nous avions un peu plus d'argent, nous pourrions acheter un peu plus de nourriture et de vêtements. Ma femme dit aussi un peu de maquillage et quelques bijoux pour être plus comme une québécoise." (Homme cambodgien)

"Elle aimerait avoir un peu plus d'argent pour acheter des choses qui lui manquent, comme une cuisinière et des lits. Ils n'ont pas assez de lits pour eux tous." (Femme cambodgienne)

"Il nous faut plus d'argent pour avoir une maison un peu plus grande et mieux nourrir les enfants." (Femme tamoule)

"Je ne sais pas vraiment de combien j'aurais besoin. Tout ce que je voudrais, c'est arriver à payer mon loyer, manger normalement et m'acheter des vêtements. Peut-être 1 000\$ par mois?" (Femme éthiopienne)

"Faurais besoin d'environ 1 500\$ par mois avec mon fils. Actuellement, je ne peux pas m'acheter une seule robe, ni une bouteille de vin de temps en temps, ni faire réparer la télévision qui ne marche plus..." (Femme guatémaltèque)

"Je ne sais pas encore de combien j'aurais besoin au juste mais j'aimerais avoir au moins de quoi manger décemment. Actuellement, nous sommes obligés d'aller chercher de la nourriture dans un organisme d'aide aux réfugiés. J'aimerais aussi pouvoir me procurer du matériel pour peindre." (Homme bulgare)

Nous voyons que les répondants se situent en général au niveau du minimum de base. Les intellectuels ne sont guère plus exigeants que les autres, exprimant seulement plus souvent le désir d'accéder à des activités culturelles. Quelques personnes mentionnent qu'elles aimeraient avoir une bicyclette ou une automobile mais ces cas sont plutôt rares.

Les Éthiopiens se détachent encore une fois légèrement des autres par le fait que leur première préoccupation se porte sur leur famille demeurée en Éthiopie. Nous avons déjà vu que les Cambodgiens et les Tamouls ont cette même préoccupation. Toutefois, lorsque nous leur avons demandé en entrevue de combien ils avaient besoin pour vivre, et ce qui leur manquait, ils répondaient en fonction de leurs besoins personnels et de ceux de leurs enfants ou personnes à charge ici. Les Éthiopiens ont eu pour leur part un comportement bien caractéristique: sauf exception, ils ont spontanément répondu en fonction de l'argent qu'ils veulent envoyer et/ou économiser pour parrainer des membres de leur parenté; notre insistance à leur faire préciser leurs besoins personnels les a souvent déroutés:

"De combien j'aurais besoin de plus? Je ne sais pas, je n'en ai aucune idée. Je dirais... beaucoup, le plus possible, pour en envoyer beucoup à ma mère. Moi, j'ai tout ce qu'il me faut. J'arrive à me débrouiller avec mes 700\$ par mois. Je n'ai besoin de rien. Mais eux là-bas..." (Homme éthiopien)

"Avec mon travail dans les deux restaurants, ça me donne 1 400\$ par mois. Ça me permet d'assumer la prise en charge du jeune que j'ai pris avec moi et d'aider mon autre petit cousin. Pour moi, tout seul? Je ne sais pas...1 000\$, je pense que ça me suffirait amplement. Je n'ai besoin de rien. Mais j'aurais besoin d'un peu plus pour envoyer plus d'argent à ma famille." (Homme éthiopien).

Enfin, pour terminer, notons que quatre personnes se détachent de l'ensemble des 48 répondants dont les entrevues ont été retenues pour analyse, en regard de leurs attentes économiques nettement plus élevées que celles de tous les autres répondants (sans être excessives toutefois). Il n'y a aucun dénominateur commun entre elles, sinon d'avoir probablement pensé qu'il leur serait plus facile de réaliser leurs objectifs professionnels et économiques au Canada que dans leur pays. Il s'agit de trois Bulgares et d'une Guatémaltèque. En fait, les trois expriment le désir d'accéder au plus vite aux standards nord-américains de la classe moyenne. La première répondante nous dit ceci:

"Actuellement, je gagne 800\$ par mois. Je n'ai pas assez. Je suis obligée souvent d'emprunter de l'argent pour arriver jusqu'à la fin du mois. Je n'ai pas de grandes exigences, mais j'ai besoin d'une laveuse, d'une télévision et tout ça... je crois que je pourrais m'arranger avec 1 500\$ par mois." (Femme bulgare)

Pour atteindre ses objectifs financiers, le deuxième répondant, qui a deux emplois et un revenu mensuel total de 1 900\$ par mois pour deux, a demandé à sa conjointe d'abandonner ses cours de français (qu'elle maîtrise très peu) pour se trouver un emploi. Ce répondant, qui ne cesse de répéter tout au long de l'entrevue qu'il était beaucoup mieux en Bulgarie, semble avoir des cibles particulières sur le plan économique et être prêt à y sacrifier beaucoup:

"Je pense que pour nous deux, avec 2 500\$ par mois on pourrait vivre de façon normale. Avec mon emploi principal, je gagne 1 400\$ par mois. Mais comme ce n'est pas suffisant, je travaille aussi à temps partiel. Ça me donne environ 500\$ de plus par mois. Mais deux emplois, je trouve que c'est

difficile. Je ne me sens pas à l'aise non plus d'être tout seul à travailler pendant qu'elle... Je lui ai suggéré de se trouver du travail en faisant du porte-à-porte. Elle est en probation comme caissière dans un restaurant... J'imagine que pour l'estime de soi, elle ne doit pas être très satisfaite parce que pour une journaliste, travailler comme caissière... mais je ne lui ai pas demandé ce qu'elle en pensait parce que je n'aime pas discuter de choses pareilles." (Homme bulgare)

L'autre répondant bulgare qui exprime des attentes nettement plus élevées que les autres réfugiés semble tendre à vouloir retrouver le standing de vie qu'il avait en Bulgarie (où il est toujours propriétaire d'une maison et d'une auto.):

"Nous aurions besoin de 2 500\$ à 3 000\$ minimum par mois. Nous avons besoin de vaisselle, d'une radio, d'une télévision, de vêtements. J'aimerais aussi pouvoir offrir des activités à ma famille et acheter une maison plutôt que de payer un loyer." (Homme bulgare)

Enfin, la femme guatémaltèque qui se détache de l'ensemble des répondants ne donne pas beaucoup de détails sur les objectifs particuliers que lui permettrait de rencontrer le montant de 1 600\$ à 2 000\$ par mois nécessaire pour vivre avec son enfant (femme monoparentale). Elle semble simplement habituée à un peu plus de confort que ses compatriotes. Elle est toujours propriétaire d'une maison au Guatémala et vit seule avec son enfant dans un 4 1/2 apparemment bien meublé et bien équipé.

Le cas de ces quatre personnes permet d'exemplifier le désir d'un bon nombre de réfugiés d'accéder à un statut socio-économique correspondant à l'image de la classe moyenne nord-américaine. Il exemplifie également avec force l'importance primordiale de l'intégration économique dans un processus d'intégration globale. Enfin, il illustre à nouveau que l'intégration économique ne signifie pas, pour un bon nombre de répondants, avoir un emploi, mais avoir accès à un niveau de revenu que l'individu estime nécessaire pour vivre selon ses désirs.

PERCEPTION DU NIVEAU DE VIE ET CHANGEMENTS PAR RAPPORT AU PAYS D'ORIGINE

On constate une polarisation dans la perception du niveau de vie dans le pays d'accneil; alors que 56,1% le perçoivent comme faible, 43% le perçoivent comme moyen et moins de 1% comme élevé. Les groupes varient dans cette évaluation (tableau 6.2) mais aucune différence significative n'apparaît selon le sexe.

Tableau 6.2. - Perception du niveau de vie actuel selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambodgiens	Bulgares	Guatémaltèques	Tamouls	Éthiopiens	X2	đ	p
Faible	81,0	62,8	41,8	28,0	62,0	71,24	8	0,000
Moyen Élevé	19,0	37,2	57,1	69,9	36,6			
Elevé	-	-	1,1	2,2	1,4			

La grande majorité des Cambodgiens s'accordent à dire que leur niveau de vie est faible, suivis des Bulgares et des Éthiopiens. Par contre, les Guatémaltèques et les Tamouls se situent en majorité parmi ceux qui perçoivent leur niveau de vie comme moyen. Les différences se maintiennent lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément. Parmi les hommes, les Cambodgiens sont les plus nombreux (71,4%) avec les Bulgares (70%) à rapporter un faible niveau de vie, suivis des Éthiopiens (60%), des Guatémaltèques (43,4%) et des Tamouls (31,1%). Parmi les femmes, ces pourcentages sont respectivement de 88,1% ches les Cambodgiennes suivies des Éthiopiennes (66,7%), des Bulgares (58,2%) des Guatémaltèques (39,5%) et des Tamoules (25%).

Comme le montre le tableau 6.3, si l'on compare l'évaluation que font les répondants de leur niveau de vie au Québec par rapport à celui qu'ils avaient dans leur pays d'origine (tableau 3.7, chapitre III), il apparaît que celui-ci se serait dégradé dans la majorité des cas. Cette dégradation est plus forte pour les Bulgares, les Cambodgiens et les Éthiopiens. Un peu plus de 50% des Guatémaltèques et des Tamouls déclarent un niveau de vie semblable dans le

pays d'origine et le pays d'accueil, alors qu'un pourcentage minime auraient bénéficié d'une amélioration à cet égard. Aucune différence significative n'apparaît selon le sexe.

Tableau 6.3 - Différence du niveau de vie entre le pays d'origine et le Québec

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatéma tèques	il- Tamonl	s Éthiopiens	X ²	đ	p
- Plus faible - Le même - Plus élevé	63,8 32,2 3,4	70,5 27,4 2,1	42,2 51,1 6,7	36,6 59,1 4,3	59,2 35,2 5,6	33,77	8	0,00004

Ces résultats concordent avec d'une part la situation économique de chaque groupe au Québec et d'autre part avec le statut socio-professionnel et socio-économique qu'ils occupaient dans leur pays d'origine. Les seuls qui surprennent un peu sont les Cambodgiens, si l'on considère que la plupart vivaient dans des camps de réfugiés depuis plusieurs années avant d'être admis au Québec. Ils évaluent cependant très majoritairement que leur niveau de vie était moyen au Cambodge et faible ici. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre sur le vécu prémigratoire des cinq groupes, il importe de prendre en compte les critères qu'ils utilisent pour situer leur niveau de vie par rapport à la moyenne. Premièrement, aussi précaires que pouvaient être leurs conditions de vie selon les standards occidentaux, elles correspondaient à celles de la grande majorité de leurs compatriotes. En ce sens, ils entraient donc dans la "moyenne" cambodgienne. Deuxièmement, leurs propos démontrent que le critère central sur lequel se fonde l'évaluation de leur niveau de vie est leur capacité ou non de faire face à leurs besoins de base. À ce sujet, plusieurs relatent que même si leurs moyens étaient limités, il leur était plus facile de répondre à ces besoins dans leur pays vu les dépenses minimales qu'ils encouraient pour se loger, se vêtir, se chauffer et se nourrir à leur faim. Au Québec, par contre, ils ne font pas partie de la catégorie "moyenne" de la population mais de la catégorie des "défavorisés" et par ailleurs, tel que nous l'avons vu plus haut, ils ont effectivement un faible niveau de vie, leurs revenus étant insuffisants pour répondre adéquatement à leurs besoins de base. À cet égard, leur cas est un peu plus flagrant que celui

des autres groupes mais les mêmes éléments explicatifs s'appliquent à un certain nombre de Tamouls, de Guatémaltèques ou d'Éthiopiens. Nous verrons toutefois au point suivant qu'une bonne majorité des répondants, dont les Cambodgiens, ont constaté une amélioration dans leurs conditions matérielles de vie au cours des douze mois ayant précédé les entrevues.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS MATÉRIELLES AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

Lorsque nous avons demandé aux répondants si leurs conditions matérielles s'étaient améliorées au cours de la dernière année, 67.2% ont répondu que oui. Les Cambodgiens sont les plus affirmatifs, suivis des Guatémaltèques et des Tamouls chez qui le taux d'insatisfaction reste élevé, alors que les Bulgares et les Éthiopiens rapportent le progrès le plus faible (tableau 6.4). Ce clivage semble suivre la ligne de force liée à la durée de résidence dans le pays d'accueil. Aucune différence significative n'apparaît selon le sexe. Enfin, lorsque l'on compare les hommes entre eux et les femmes entre elles, les contrastes restent significatifs. Parmi les hommes, 60% des Bulgares et 37,8% des Tamouls sont les moins enclins à rapporter des changements dans cette sphère, comparativement aux autres groupes plus optimistes. Parmi les femmes, par contre, les Éthiopiennes (55%) et les Bulgares (46,3%) sont les moins enclines à rapporter de tels changements.

Tableau 6.4 - Évaluation de l'amélioration des conditions matérielles selon le groupe dans la dernière année

Groupes	Cambod giens	Bulgare	Bulgares Guatémai-Tamouls Éthiopiens tèques				đ	p
- pas d'accord - d'accord	10,2 89,8	52,1 47,9	32,6 67,4	35,9 64,1	41,4 58,6	69,5	8	0,00000

Ces réponses sont pour le moins étonnantes si nous nous rapportons au taux très élevé de personnes sans emploi dans chaque groupe, qui pour la plupart vivent de l'aide sociale depuis leur arrivée ou naviguent entre des emplois de courte durée suivis de période de chômage, lorsqu'elles y ont droit. Si nous regardons par exemple le groupe de répondants guatémaltèques rencontrés en entrevue, qui est en moyenne au Québec depuis 10 ans, nous voyons que la majorité sont simplement passés du B.S. aux Prêts et Bourses, dont le montant est équivalent, et que plusieurs sont passés d'une situation d'emploi au B.S. ou aux Prêts et Bourses. Donc, leur revenu aurait probablement baissé.

Comment alors expliquer ces réponses puisqu'objectivement les situations de départ n'ont pas évolué? Est-ce que les répondants chez qui nous avons noté une volonté de se dire satisfaits de vivre au Québec et une tendance à encenser le bon accueil de ce pays, ont biaisé leurs réponses? Est-ce que, en définitive, beaucoup ont compris que pour survivre décemment il fallait apprendre à se servir du "système D." et augmenter leur revenu par des emplois non déclarés? C'est possible. Les enquêteurs ont noté chez certains répondants un confort dans l'ameublement et l'appareillage (systèmes de son, systèmes vidéo, télévisions, etc...) qui dépasse la capacité financière déclarée. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons expliquer de façon sûre les réponses à cette question.

PERSPECTIVES D'AVENIR PROFESSIONNEL

La perception des perspectives d'avenir est très partagée: 17,2% des personnes interrogées ne se sont pas prononcées sur cette question. Parmi celles qui l'ont fait, la majorité sont plutôt pessimistes. Plus précisément, 17,4% les considèrent comme très mauvaises, 38,1% comme pas très bonnes, 42,6 % comme bonnes et seulement 1,9% comme très bonnes. Pour l'ensemble de l'échantillon, les femmes sont plus optimistes que les hommes quant à leur avenir professionnel. Par ailleurs, si aucune différence majeure

n'apparaît entre les groupes au niveau des résultats obtenus par questionnaire, le contenu des entrevues indique des nuances importantes à souligner.

Ainsi, les Cambodgiens manifestent globalement très peu d'espoir de pouvoir s'intégrer économiquement au Québec. Leur âge, leur connaissance insuffisante du français ou de l'anglais, leur manque de formation professionnelle et la difficulté d'accès à une telle formation pour les moins jeunes et les moins scolarisés, la non-reconnaissance de leurs qualifications et l'obligation, pour ceux qui avaient une formation professionnelle, de se réorienter vers un autre domaine, constituent pour eux des obstacles insurmontables.

Ceux qui ont réussi à obtenir un emploi à peu près stable depuis leur arrivée espèrent au mieux pouvoir le conserver, même s'il ne leur convient pas ni financièrement ni en termes d'intérêt personnel. Les autres ne comptent plus sur des changements à leur situation. Ils semblent s'être conditionnés psychologiquement à continuer de se débrouiller tant bien que mal, reportant leurs énergies et leurs espoirs sur l'avenir de leurs enfants lorsqu'ils en ont. Le drame, c'est que tous affirment avec force que sans intégration économique, il ne peut y avoir d'intégration réelle à la société québécoise. Dans leurs prévisions peu optimistes, eux-même en demeureront donc toujours exclus et seuls leurs enfants auront peut-être la chance de devenir des membres à part entière de cette société.

"Il aimerait bien se trouver un emploi pour améliorer ses revenus. Il en a besoin pour faire vivre convenablement sa famille et aussi parce qu'il pense qu'il ne peut pas se considérer vraiment intégré s'il ne travaille pas comme un homme normal. Mais il sait qu'il ne peut pas vraiment espérer se trouver un bon emploi parce qu'il ne maîtrise pas assez bien le français et qu'il n'a pas assez d'instruction. Pour lui, c'est trop tard. Tout le monde au Québec est très instruit et pour faire quelque chose dans cette société, il faut donc avoir beaucoup d'instruction. Sans instruction, tu ne peux rien faire. C'est pour ça qu'il fait beaucoup de pressions sur ses enfants pour qu'ils réussissent bien à l'école. Parce qu'il veut qu'ils restent ici et qu'ils arrivent à s'intégrer." (Homme cambodgien)

"Je suis très anxieux parfois parce que je ne suis pas sûr de ce qui va arriver. Je travaille à contrats actuellement mais après ces contrats..? Je ne peux faire aucun projet de vie. Personnellement, je n'ai pas vraiment de problèmes linguistiques, contrairement à la majorité de mes compatriotes, mais je ne peux faire reconnaître mes diplômes et je suis un peu trop âgé pour reprendre des cours. Mon espoir, c'est que ce soit différent pour mes enfants." (Homme cambodgien)

"Pour moi, c'est fini parce que je suis un peu âgée et un peu maladive. Je ne peux pas envisager de prendre des cours de langue ou des cours de formation pour me trouver un bon emploi. Tout ce que je peux faire, c'est me sacrifier pour les enfants. Eux, je souhaite qu'ils puissent s'intégrer ici." (Femme cambodgienne)

Les deux seuls répondants rencontrés en entrevue qui manifestent de la confiance quant à leur intégration économique sont un homme et une femme célibataires, qui font partie des répondants les plus jeunes (35 ans), et qui ont une formation post-secondaire. Les deux ont trouvé des emplois peu de temps après leur arrivée. L'homme a conservé son emploi jusqu'à ce qu'il décide de poursuivre ses études à temps plein et la femme travaille toujours, tout en continuant de suivre des cours. Les deux sont conscients qu'ils sont dans des conditions facilitantes, parce qu'ils n'ont pas à se soucier de nourrir une famille, du moins dans l'immédiat, et se sentent les capacité physiques et intellectuelles pour améliorer leur formation. Ils ne voient donc pas d'obstacles majeurs à la réalisation de leurs projets.

"Je considère que j'ai vraiment toutes les bonnes conditions pour me débrouiller. Je n'ai pas de problèmes avec le français, je me débrouille bien en anglais, j'ai ce qu'il me faut pour vivre, pas d'enfants à ma charge... je ne vois pas de problèmes à réaliser mes projets." (Homme cambodgien)

"Je pense bien réussir à avoir un emploi qui me plaît et m'assure un bon revenu. Je crois que je réussirai à m'intégrer. Je suis prête à suivre tous les cours nécessaires pour y arriver." (Femme cambodgienne)

Les quatre autres groupes tendent à se montrer sensiblement plus confiants que les Cambodgiens en ce qui concerne leurs possibilités d'intégration économique au Québec. Parmi les Tamouls rencontrés en entrevue, même ceux qui n'ont pas un très haut niveau de scolarité et qui ne se sentent pas à l'aise en français et/ou en anglais se montrent presque tous optimistes quant aux perspectives de se trouver à moyen terme un travail correspondant à

leurs aspirations ou à leur formation. Comme nous l'avons vu plus haut, les aspirations des hommes sont essentiellement d'améliorer leur niveau de revenu. Vu qu'ils ont réussi à se trouver des emplois dont ils se disent satisfaits en terme de salaire, même si ces emplois ne sont pas particulièrement intéressants, ils ne voient pas d'obstacle majeur à la réalisation de leurs objectifs. Deux hommes expriment le désir d'avoir un emploi correspondant à leurs aspirations. Nous remarquerons que ce sont les deux hommes qui avaient déjà un bagage universitaire avant d'arriver au Canada. Le premier, âgé de 31 ans seulement, célibataire sans enfant, continue actuellement ses études et, comme ses autres compatriotes, se montre confiant dans ses possibilités d'intégration économique. L'autre, 39 ans, en instance de mariage, souhaiterait mettre sur pied un organisme communautaire d'aide aux réfugiés tamouls. C'est le seul répondant masculin qui, lors de l'entrevue, émet quelques réserves quant aux possibilités de réaliser son projet, à cause de la nature de ce dernier qui exige des investissements financiers relativement élevés, et parce qu'il doit se partager entre le travail et les études, ce qu'il trouve un peu lourd (notons qu'il maîtrise parfaitement l'anglais et le français et ne rencontre donc aucun obstacle à ce niveau).

"Ce que j'aimerais, c'est pouvoir mettre sur pied un organisme de genre communautaire, à caractère pastoral, pour venir en aide aux réfugiés tamouls. Mais je ne sais pas si ce sera possible et quand. Je dois travailler pour mettre de l'argent de côté et il serait bon que je prenne éventuellement quelques cours en travail social. Je veux aussi étudier en théologie. C'est un peu difficile de mener le tout en même temps. J'espère y arriver un jour mais ce sera peut-être difficile." (Homme tamoul)

Les femmes tamoules se montrent elles aussi très confiantes en entrevue, même si leurs exigences sont plus en rapport avec leurs aspirations et leur formation qu'avec le revenu. Le seul obstacle semble être leur connaissance limitée du français, et la nécessité de parfaire leur anglais. Mais elles sont d'avis qu'une fois ces langues bien maîtrisées, elles n'auront pas de difficultés à trouver un emploi correspondant à leur formation antérieure, quitte à reprendre quelques cours "d'ajustement" aux normes du marché du travail ou aux normes professionnelles du Québec.

"Je suis bien confiante que lorsque je maîtriserai mieux le français, je pourrai me trouver un bon emploi de secrétaire." (Femme tamoule)

"Lorsque mon mari sera arrivé, je pourrai reprendre des cours de français et d'anglais, puis des cours en Arts. J'aimerais beaucoup enseigner les Arts. Je pense que je peux trouver quelque chose. Il faut juste que j'étudie quelques temps." (Femme tamoule)

"Mon problème, ce sont les langues. Actuellement, je ne peux pas exercer mon métier d'infirmière parce que je ne parle pas du tout le français. C'est l'étape que j'ai à traverser. Après, je suis confiante de pouvoir trouver quelque chose dans un hôpital." (Femme tamoule)

La seule femme tamoule qui n'a plus aucun espoir de se trouver un emploi est de toute évidence limitée par son âge. En ce qui la concerne, elle se sent tout à fait capable de remplir sans difficultés un emploi d'interprète par exemple, ne serait-ce qu'à temps partiel, mais les organismes et le ministère de l'immigration, pour lesquels elle a déjà travaillé, ne la rappellent plus. Cette dame de 62 ans vit beaucoup de frustration à ce niveau parce qu'elle vit de l'assistance-sociale alors qu'elle est encore en force de se rendre utile et qu'elle détient un bagage académique et une expérience professionnelle particulièrement élevés, ayant enseigné pendant une vingtaine d'années et dirigé une école pendant 10 ans. Depuis son arrivée au Québec, voici environ cinq ans et demi, elle a servi à plusieurs reprises d'interprète, soit bénévole, soit rémunérée à la tâche, pour l'accueil et l'accompagnement de nouveaux arrivants, du fait qu'elle maîtrise parfaitement plusieurs langues, dont l'anglais. Après son virage de la soixantaine, constate-t-elle, on l'a appelée de moins en moins souvent. Très réaliste, tout en conservant une pointe d'humour et de détermination, elle nous dit ne plus se faire d'illusions quant à son "intégration économique":

"Je me sens quand même encore très en forme et je pourrais être utile. Ce qui est frustrant, c'est que je sais qu'il y a plus de besoins que de personnes disponibles pour servir d'interprète. Mais j'ai passé 60 ans... Les autres doivent penser qu'il est temps pour moi de prendre un repos "bien mérité". J'aurais pourtant besoin d'un petit emploi, pour arrondir mes fins de mois et sortir de mon isolement." (Femme tamoule)

Les Éthiopiens se montrent eux aussi assez confiants dans l'ensemble quant à leurs perspectives d'intégration économique au Québec. Parce qu'ils sont plus jeunes, leur exil ne signifie généralement pas rupture dans un processus d'études et de formation professionnelle ni retour en arrière après plusieurs années d'expérience sur le marché du travail. Au contraire, les possibilités d'acquérir une formation plus poussée sont plus grandes pour eux au Québec que dans leur pays d'origine. On se souviendra à cet égard de la réflexion d'un répondant quant à la difficulté pour les parents demeurés en Éthiopie de comprendre que leurs enfants ne se consacrent pas totalement à des études avancées puisqu'ils ont la chance de résider dans un pays où l'accès aux études post-secondaires est beaucoup plus facile que chez eux. Nous avons vu également l'importance que les répondants accordent eux-mêmes à la poursuite de leurs études, confiants de pouvoir se tronver un emploi à la mesure de leurs attentes lorsqu'ils auront acquis la formation nécessaire. Dans leur cas, ces attentes sont un emploi qui à la fois les intéresse et leur rapporte un bon revenu. Parmi les répondants rencontrés en entrevue, deux femmes seulement expriment quelques réserves quant aux possibilités que peut leur offrir le Québec en termes d'intégration économique. Pour la première, qui est parfaitement anglophone et maîtrise moins bien le français, la nécessité d'utiliser le français au travail et la dominance de la francophonie au Québec représentent des déterminants majeurs. Son conjoint est anglophone lui aussi et les aînés de ses quatre enfants ont commencé à apprendre l'anglais. Pour elle, l'intégration passe par le travail et donc la connaissance des langues. Par conséquent, il est clair à son sens que sa famille ne peut s'intégrer au Québec et elle déménagera en Ontario aussitôt que son mari et ses enfants, en processus de parrainage, seront arrivés:

"Le problème au Québec, c'est le travail et la langue. Moi et mon mari, nous maîtrisons parfaitement l'anglais. Oui, nous pouvons nous intégrer au Canada; je suis très confiante que nous nous trouverons des emplois; mais pas au Québec. Alors, aussitôt que mon mari arrivera avec les enfants, nous partirons en Ontario, à Ottawa de préférence parce que c'est une belle ville calme pour y élever des enfants." (Femme éthiopienne)

L'autre femme n'a pas encore pris une décision aussi nette. Pour elle, le problème n'en est pas un de maîtrise du français puisqu'elle en a une excellente connaissance, alors qu'elle ne connaît que très moyennement l'anglais. La question est celle de l'emploi et de la discrimination raciale. Compte tenu de la situation du marché du travail au Québec et des attitudes discriminatoires dans l'embauche, elle serait prête à partir dans n'importe quelle autre province qui lui offrirait de meilleures possibilités à ce niveau, même s'il lui faut développer de plus grands efforts pour parvenir à une bonne maîtrise de la langue anglaise.

"J'aimerais bien pouvoir me trouver un emploi ici et pouvoir y rester. Mais avec la situation économique actuelle, c'est difficile. En plus, je pense que les Québécois n'aiment pas beaucoup les réfugiés et qu'ils sont plutôt racistes. Dans un sens, c'est plus facile pour moi de fonctionner ici parce que je parle français mais si je trouve un travail intéressant ailleurs, je reconsidèrerai sérieusement la question de demeurer au Québec ou de partir." (Femme éthiopienne)

En ce qui concerne les Guatémaltèques, ils sont plutôt optimistes quant à leurs possibilités d'intégration économique, dans la mesure où ils ont entrepris les démarches nécessaires en termes de perfectionnement linguistique et de formation professionnelle. Ils sont par contre très conscients de la situation économique et des limites du marché de l'emploi. Tout en étant prêts à "lutter" (expression qui revient très souvent dans ce groupe) pour se faire une place au niveau d'un travail qui les intéresserait, certains expriment par conséquent des questionnements qui touchent à des aspects fondamentaux des politiques d'immigration:

"Personnellement, et je ne suis pas le seul, ma préoccupation n'est pas tant de faire beaucoup d'argent que de faire quelque chose qui m'intéresse. La consommation des biens matériels, ça ne m'intéresse pas. Pour moi, ce que doit offrir une société à ses membres, c'est la possibilité de se réaliser dans un domaine qui correspond à leurs goûts et à leurs capacités. C'est à ce moment-là que l'on peut parler d'intégration. Bien sûr, nous avons notre part à faire. Maintenant, ce qu'il reste à voir, c'est si cette société est capable d'intégrer les immigrants et les réfugiés et si elle veut le faire. On les fait venir, c'est bien. Mais après? Est-ce qu'on est vraiment prêt à les intégrer?" (Homme guatémaltèque)

Deux répondants parmi les Guatémaltèques, un homme et une femme, ne se prononcent pas dans les entrevues quant à leur intégration économique au Québec parce qu'ils ont un projet de retour à plus ou moins court terme. L'un comme l'autre assument très difficilement le fait de se retrouver ici sans l'avoir choisi et veulent simplement tirer le meilleur parti de leur situation en attendant de pouvoir retourner dans leur pays, d'ici deux ou trois ans.

Les Bulgares enfin cultivent sinon de l'optimisme, du moins beaucoup d'espoir en général par rapport à leurs possibilités d'intégration économique au Québec. Certains d'entre eux affirment beaucoup de confiance dans leurs capacités de réussir à se tailler une place:

"Actuellement, je trouve très frustrant de ne pas pouvoir exercer mon métier. Je sais que j'ai beancoup à donner et je trouve que le gouvernement gaspille les compétences des réfugiés. Nous pouvons faire notre place ici. Il s'agit de se défendre, bien prendre connaissance des lois et du système et ne pas se laisser intimider, faire respecter nos droits pour accélérer notre requalification et reconnaissance professionnelle." (Homme bulgare).

La majorité des répondants bulgares se situent encore au niveau de l'espérance, parce qu'ils n'ont pas encore traversé toutes les étapes de l'apprentissage ou du perfectionnement linguistique, suivies de la requalification professionnelle. Vu qu'ils sont néanmoins très déterminés à demeurer au Québec, ils cultivent l'espoir de ne plus rencontrer d'obstacles, une fois ces étapes franchies.

"Une fois que nous aurons terminé nos cours, j'espère bien que nous trouverons du travail et alors nous entrerons dans le vrai monde." (Femme bulgare)

"Avec la récession, le manque de travail, le problème des langues, de la reconnaissance des équivalence et celui de l'expérience canadienne, ce n'est pas facile. C'est même très frustrant de ne pouvoir gagner sa vie normalement. Mais je compte qu'après avoir obtenu des certificats québécois, nous pourrons nous trouver un emploi." (Homme bulgare)

La situation économique actuelle du Québec et les obstacles rencontrés par les répondants pour réussir à faire reconnaître leurs qualifications professionnelle viennent cependant, dans quelques cas, entamer sérieusement les espérances qu'ils nourrissaient à leur arrivée et leur faire envisager un retour en Bulgarie, si la situation ne semble pas vouloir s'améliorer:

"Il est trop tôt encore pour que je puisse me prononcer. J'espère me trouver un emploi intéressant. Mais j'ai mis beaucoup d'argent dans ce projet (m'installer au Québec) et si je le peux, je resterai ici. Mais si je rencontre beaucoup de difficultés dans le futur comme maintenant, je vais peut-être commencer à penser à retourner en Bulgarie." (Homme bulgare)

Enfin, comme nous l'avons vu dans les autres groupes, l'intégration économique n'est pas une préoccupation en soi lorsque l'objectif de quitter le Québec à plus ou moins court terme est un projet clair pour les répondants:

"Je suis prêt à faire un peu n'importe quoi et je pense bien pouvoir me trouver quelque chose une fois que je maîtriserai mieux le français et l'anglais. Je suis sûr aussi qu'en continuant mon entraînement, je pourrai faire quelque chose dns le domaine du sport. Et dans trois ou quatre ans, j'envisage de retourner en Bulgarie." (Homme bulgare)

Si nous reprenons ce qu'expriment les répondants des cinq groupes, nous constatons que la question de l'intégration économique est pour tous la composante majeure de l'intégration globale, excepté pour ceux qui ont un projet clair de ne demeurer que quelques années dans le pays d'accueil. La difficulté de trouver un emploi à la mesure des attentes peut même, dans certains cas, provoquer un départ pour une autre province ou un retour au pays d'origine. L'analyse des entrevues permet par ailleurs de repréciser les obstacles les plus lourds à l'intégration économique: premièrement, la maîtrise des langues officielles (la seule "connaissance" étant loin de suffire à une intégration au marché du travail); deuxièmement, l'âge; et troisièmement, la reconnaissance des qualifications antérieures.

AIDE APPORTÉE PAR LA FAMILLE

La grande majorité des répondants, 84,3% ne reçoivent pas d'aide de leur famille, 9,9% une faible aide et 5,8% une aide jugée importante. On constate une différence de groupe mais non de sexe dans le domaine. Les Tamouls sont ceux qui reçoivent le plus de soutien financier, suivis des Guatémaltèques et des Bulgares.

Les différences se maintiennent lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément. Parmi les hommes, ce sont les Guatémaltèques qui sont les plus aidés par leur famille (24,6%), suivis des Tamouls (27,3%) et des Éthiopiens (8%). Les pourcentages sont plus négligeables pour les autres groupes. Parmi les femmes par contre, les pourcentages sont plus élevés. Ils atteignent 29,7% chez les Guatémaltèques, 23% chez les Tamoules, 20% chez les Bulgares, 14,3% parmi les Éthiopiennes et 6% chez les Cambodgiennes.

Tableau 6.5 - Aide apportée par la famille selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatéma tèques	al- Tamoni	s Éthiopiens	x ²	đl	p
- pas du tout - un peu	94,1 4,2	86,3 4,2	74,2 12,4	75,0 22,8	90,1 7,0	45,15	8	0,00001
- beaucoup	1,7	9,5	13,5	2,2	2,8			

AIDE ENVOYÉE À LA FAMILLE

On constate que réciproquement, 41,6% des répondants envoient de l'aide à l'étranger, surtout parmi les Tamouls et les Guatémaltèques. Plus d'hommes (48,5%) que de femmes (34,3%) rapportent agir en ce sens. Des différences apparaissent lorsque l'on considère séparément les hommes et les femmes. Parmi les hommes, 66,7% des Tamouls envoient une aide financière à des personnes résidant à l'étranger. Ce pourcentage descend à 64,7% parmi les Cambodgiens, 43,4% parmi les Guatémaltèques, 35% parmi les Bulgares et 32% parmi

les Éthiopiens. Chez les femmes, 52,1% des Tamoules assument cette charge, 47,4% des Guatémaltèques, 30,4% des Bulgares, 26,9% des Cambodgiennes et seulement 4,8% des Éthiopiennes.

Tableau 6.6. - Aide au réseau familial ou social selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatéma tèques	al- Tamoul	s Éthiopiens	X ²	đI	р
- oui	43,2	32,3	45,1	59,1	23,9	24,89	4	0,00005
- non	56,8	67,7	54,5	40,9	76,1	,0>		0,0000

Les personnes qui reçoivent cette aide diffèrent selon les groupes. Les Cambodgiens en envoient surtout à leurs père et mère, frères et soeurs. Les Guatémaltèques soutiennent surtout leurs père et mère et leurs enfants. Les Éthiopiens viennent en aide essentiellement à leurs conjoint, conjointe et leurs frères et soeurs. Les Tamouls s'occupent pour leur part prioritairement de leur conjoint, conjointe et les Bulgares envoient des dons à divers membres de leur parenté.

Si, comme nous l'avons souligné plus haut, les hommes sont plus nombreux que les femmes à envoyer de l'argent à des membres de leur famille, les bénéficiaires demeurent toutefois les mêmes dans les deux cas.

Parmi les hommes, la majorité adressent leurs dons aux pères et mères, en particulier parmi les Cambodgiens (65,6%) et les Tamouls (55,2%). La famille proche est l'objet d'attention surtout pour les Éthiopiens (35,3%) et les Bulgares (30,8%). Les autres catégories de parents sont moins importantes. Parmi les femmes, 80% des Guatémaltèques envoient des dons à leurs parents. Autour de 50 % des autres groupes de réfugiés, sauf les Éthiopiennes, ont des gestes similaires. Les autres catégories sont beaucoup moins significatives.

Tableau 6.7 - Personnes à qui l'aide est adressée selon le groupe (en pourcentages)

Groupes	Cambod giens	Bulgare	s Guatéma tèques	al- Tamoul	s Éthiopiens	X ²	đl	p
- parents et famille - beanx parents	88,0	72,4, 3,4	71,4	66,0	50,0	47,98	28	0,01078
- bean frère- belle soeur		3,4		-	5,6			
- frère-socur	18,0	_	5,7	11,3	22,2			
- ami	4,0	6,9	2,9	1,9				
- enfant	-	6,9	14,3	5,7	5,6			
-époux/se		6,9	2,9	1,9				

Les raisons pour lesquelles les répondants envoient de l'argent à leur parenté sont diversifiées mais deux motifs principaux apparaissent: 43,3% le font pour leur assurer une aide financière et 41% à titre de cadeau. La prépondérance de ces deux motifs ressort nettement même lorsque l'on considère les hommes et les femmes séparément. Parmi les hommes, l'envoi d'un soutien financier et de cadeaux rejoint 92,6% des Guatémaltèques, 86,7% des Cambodgiens, 88,4% des Éthiopiens, 84,5% des Bulgares et 64,5% des Tamouls. Parmi les femmes, ces motifs sont encore plus importants: ils apparaissent chez 100% des Éthiopiennes, 90,8% des Cambodgiennes, 90% des Bulgares, 85,7% des Guatémaltèques et 67,7% des Tamoules.

Ce sont les Bulgares, suivis des Éthiopiens, qui rapportent le plus souvent aider financièrement leurs réseaux. Les Guatémaltèques sont ceux qui offrent le plus de cadeaux suivis des Cambodgiens. On constate une différence de sexe dans les motivations: 50,3% des hommes fournissent une aide financière contre 35,2% des femmes mais ces dernières, 50,7% offrent plus de cadeaux que les hommes (32,7%). Les autres raisons sont le remboursement de dettes (3,3%), en remerciement pour une aide reçue (2,9%), par obligation (9,4%) ou pour d'autres motifs (2,7%).

CONCLUSION

Que les nouveaux arrivants soient diplômés ou non, tous affirment sans aucune hésitation que leur intégration à la société québécoise passe de façon incontournable par leur intégration économique. Et quand on leur pose la question à savoir quel est le principal obstacle à l'intégration économique, ils répondent unanimement: "la langue!", y compris ceux qui maîtrisent parfaitement à la fois le français et l'anglais. Parce qu'au-delà de leur cas personnel, ils sont très conscients de ce que vivent leurs compatriotes et les nouveaux arrivants en général et après avoir dit que eux, ils sont "très chanceux" de bien maîtriser les deux langues, ils sauront dire sans détour que pour tous les autres, là réside le premier des handicaps à surmonter.

Nous l'avons mis en évidence au début de ce chapitre, la maîtrise ou non de la langue française et de la langue anglaise n'ont pas d'incidence absolue sur le fait que les réfugiés aient un emploi ou non. Nous avons même vu que la majorité des répondants qui avaient un emploi au moment où nous avons effectué cette recherche étaient de ceux qui avaient la plus faible connaissance de ces deux langues. En ce sens, d'aucuns avanceront, chiffres en mains, que la connaissance des langues n'est pas déterminante sur l'intégration économique. D'autres iront encore plus loin en disant que la question de la langue est secondaire dans le processus d'intégration globale des immigrants et réfugiés puisque leur préoccupation centrale est d'ordre économique (travailler) et qu'entre un emploi et l'apprentissage des langues, ils choisissent l'emploi. Pris dans ce sens très pragmatique, même si ce pragmatisme se protège sous le couvert d'études parfaitement scientifiques et très coûteuses, la conclusion est apparemment juste. Mais si nous approfondissons un tantinet la question, et que nous regardons de quel genre d'emploi les réfugiés héritent, dans quelles conditions ils travaillent, quelles concessions ils doivent faire, à quoi ils aspirent, comment ils vivent leur situation, socialement et psychologiquement, n'y a-t-il pas lieu de se reposer la question à savoir si c'est bien cela que signifie "intégration économique"?

Si nous reprenons notre définition de départ, que nous considérons le très faible niveau d'emploi des réfugiés, le genre d'emploi qu'ils ont lorsqu'ils parviennent à s'en trouver un, la nature des obstacles à leur insertion au marché du travail et le fait inquiétant que ceux arrivés depuis dix ans et plus sont toujours en processus de re-formation, de re-qualification, de perfectionnement linguistique et que leur situation financière ne s'est objectivement pas améliorée depuis leur arrivée, nous ne pouvons qu'en tirer la conclusion que l'intégration économique des réfugiés ressemble plus à un voeu pieux qu'à une possibilité réelle...

De toute façon, comment pourrait-on parler d'intégrer réellement de nouvelles populations dans une société qui n'est pas capable d'intégrer économiquement, dans le sens où nous l'entendons, la majorité de ses propres citoyens et qui, au contraire, depuis quelques années, ne cesse de produire de plus en plus d'exclus? La situation dans laquelle se retrouvent les réfugiés à ce niveau ne diffère guère en effet de la situation de milliers de Québécois. Lorsque le gouvernement du Québec se sera décidé à prendre les mesures adéquates pour assurer l'intégration économique de l'ensemble de sa population, alors seulement les réfugiés pourront espérer un avenir un peu plus satisfaisant.

